

COURS MOYEN
DE
LANGUE FRANÇAISE

A L' USAGE DES ÉCOLES SLOVÈNES

— TROISIÈME ET QUATRIÈME ANNÉES —

TEXTES - EXPLICATIONS - CONVERSATION
GRAMMAIRE - EXERCICES

PAR
FRÉDÉRIC JUVANČIČ
PROFESSEUR AGRÉGÉ DES LETTRES

LJUBLJANA

1921

FRANCOSKI JEZIK

SREDNJA STOPNJA

— ZA TRETJE IN ČETRTO UČNO LETO —

BERILO - RAZLAGA - POGOVORI
SLOVNICA - VAJE

SPISAL

PROFESOR FRIDERIK JUVANČIČ

KOT UČNO KNJIGO ODOBRILA POKRAJINSKA UPRAVA ZA SLOVENIJO, ODDELEK ZA
PROSVETO IN VERE, Z ODLOKOM ŠTEV. 5634 Z DNE 11. X 1921.



LJUBLJANA

1921

Natisnila Učiteljska tiskarna v Ljubljani.

I.

Textes.

Première Leçon.

Préface d'un livre.

Deux écoliers allaient ensemble de Peñafiel à Salamanque. Se sentant las et altérés, ils s'arrêtèrent au bord d'une fontaine qu'ils rencontrèrent sur leur chemin. Là, tandis qu'ils se délassaient après s'être désaltérés, ils aperçurent par hasard, auprès d'eux, sur une pierre, quelques mots déjà un peu effacés par le temps. Ils jetèrent de l'eau sur la pierre pour la laver, et ils lurent ces mots: «Ici est enfermée l'âme du licencié Pierre Garcias».

Le plus jeune des écoliers, qui était vif et étourdi, n'eut pas achevé de lire l'inscription, qu'il dit en riant de toute sa force: «Rien n'est plus plaisant! Ici est enfermée l'âme... Une âme enfermée!... Je voudrais savoir quel original a pu faire une si ridicule épitaphe». En achevant ces mots, il se leva pour s'en aller. Son compagnon, plus judicieux, dit en lui-même: «Il y a là-dessous quelque mystère; je veux demeurer ici pour l'éclaircir». Celui-ci laissa donc partir l'autre, et, sans perdre de temps, se mit à creuser avec son couteau tout autour de la pierre. Il fit si bien qu'il l'enleva. Il trouva dessous une bourse en cuir, qu'il ouvrit. Il y avait dedans cent sequins, avec une carte sur laquelle étaient écrites ces paroles en latin: «Sois mon héritier, toi qui as eu assez d'esprit pour démêler le sens de l'inscription, et fais un meilleur usage que moi de mon argent». L'écolier, ravi de cette découverte, remit la pierre comme elle était auparavant, et reprit le chemin de Salamanque avec l'âme du licencié.

Qui que tu sois, ami lecteur, tu vas ressembler à l'un ou à l'autre de ces deux écoliers. Si tu lis mes aventures sans prendre

garde aux instructions qu'elles renferment, tu ne tireras aucun fruit de cet ouvrage; mais, si tu les lis avec attention, tu y trouveras, suivant le précepte d'Horace, l'utile mêlé à l'agréable.

Le Sage: *Histoire de Gil Blas de Santillane* (XVIII^e siècle).

Explications.

Peñafiel, (prononcez *ñ* comme *gn* dans *peigne*) et *Salamanque*, villes d'Espagne, dont la seconde était jadis célèbre par son université, fondée au XIII^e siècle.

Las, fatigué; *se délasser*, perdre la fatigue.

Altéré, ayant soif; *se désaltérer*, apaiser sa soif.

Licencié. Il y a trois grades universitaires: le *baccalauréat*, la *licence* et le *doctorat*. Celui qui est pourvu du premier de ces grades est nommé *bachelier*, celui qui est promu au deuxième est *licencié*, et celui qui a acquis le troisième est *docteur*.

Garcias, nom propre; les noms espagnols comme *Garcias*, *Gil Blas*, *Las Casas*, etc. laissent entendre leur *s* final.

Étourdi, qui agit sans réflexion, qui n'est pas sage, qui n'est pas sérieux.

Plaisant, drôle, amusant, ridicule.

Ame enfermée. L'écolier rit de cette expression, sachant que l'âme est immatérielle et qu'elle ne peut être enfermée comme un corps. Il ne pense pas qu'on peut appeler, au figuré, *âme*, tout ce qu'on possède de plus précieux. Ainsi, l'argent peut être appelé l'âme de l'avare.

Original, homme singulier, bizarre.

Épitaphe, inscription que l'on met sur un tombeau (de deux mots grecs: *epi*, sur; *taphos*, tombe).

Achever, terminer, finir.

S'en aller, partir.

Compagnon, camarade.

Judicieux, qui a le jugement bon.

Mystère, secret, chose inintelligible.

Demeurer, rester.

Éclaircir, rendre clair, rendre intelligible.

Bourse, petit sac à argent.

Sequin ou *ducat*, monnaie d'or.

Parole, mot prononcé; l'auteur aurait mieux fait de se servir ici de l'expression *mot*.

Démêler, mettre en ordre ce qui est mêlé, éclaircir.

Ravi, très content.

Qui que tu sois, tu peux être n'importe qui; le subjonctif *tu sais* exprime l'incertitude, tandis que l'indicatif *tu es* exprimerait la certitude.

Tu vas ressembler (futur immédiat), tu ressembleras.

Si tu lis. Quand *si* signifie *en cas que* (en slovène: *ako*), le verbe qui suit ne peut être mis ni au futur, ni au conditionnel, mais doit être employé au présent ou à l'imparfait de l'indicatif.

Aventure, événement extraordinaire.

Prendre garde, faire attention.

Tirer un fruit de quelque chose, profiter de quelque chose.

Ouvrage, travail, œuvre littéraire.

Horace, célèbre poète latin (64 à 8 avant Jésus-Christ, pron. *žezükri*), ami d'Auguste et de Mécène, auteur de l'*Ars poetica*, œuvre qui fut imitée par le poète et critique français Boileau, dont l'*Art poétique* parut en 1664. Le précepte dont il est question ici se trouve dans le 343^e vers de l'*Ars poetica* d'Horace: *Omne tulit punctum, qui miscuit utile dulci*. (Il a remporté tous les suffrages, celui qui a su mêler l'utile à l'agréable.)

Conversation.

Questions.

Qui allait de Peñafiel à Salamanque?

Allaient-ils chacun séparément?

Où se trouvent les villes de Peñafiel et de Salamanque?

Les deux écoliers s'arrêtaient-ils en route?

Pourquoi s'arrêtaient-ils?

Qu'aperçurent-ils sur une pierre?

Réponses.

Deux écoliers allaient de Peñafiel à Salamanque.

Non, Monsieur (Madame, Mademoiselle), ils allaient ensemble.

Ces deux villes se trouvent en Espagne.

Oui, M., ils s'arrêtaient au bord d'une fontaine.

Ils s'arrêtaient pour se délasser et se désaltérer.

Ils y aperçurent quelques mots déjà un peu effacés par le temps.

Où se trouvait cette pierre?

Que jetèrent-ils sur la pierre pour la laver?

Pourquoi jetèrent-ils de l'eau sur la pierre?

Pourquoi voulurent-ils laver la pierre?

Quels étaient les mots gravés sur la pierre?

Lequel des deux écoliers riait de cette inscription?

Que fit le plus âgé des deux compagnons?

Que fit-il de la pierre?

Que trouva-t-il sous la pierre?

Que fit-il de la bourse?

Que trouva-t-il dans la bourse?

Quels étaient les mots écrits sur la carte?

En quelle langue ces mots étaient-ils écrits?

L'écolier comprenait-il donc le latin?

Comprenait-il aussi le sens de l'inscription gravée sur la pierre?

Cette pierre se trouvait auprès de la fontaine, non loin d'eux.

Ils y jetèrent de l'eau.

Pour la laver.

Ils voulurent laver la pierre afin de pouvoir lire l'inscription qui était gravée dessus.

C'étaient les mots: «Ici est enfermée l'âme du licencié Pierre Garcias».

C'était le plus jeune, qui était vif et étourdi.

Le plus âgé des deux camarades, qui était plus judicieux, continua d'observer la pierre afin d'éclaircir le mystère caché dans l'inscription.

Il l'enleva.

Il y trouva une bourse en cuir.

Il l'ouvrit.

Il y trouva cent sequins et une carte.

Les mots écrits sur la carte étaient les suivants: «Sois mon héritier, toi qui as eu assez d'esprit pour démêler le sens de l'inscription, et fais un meilleur usage que moi de mon argent».

Ces mots étaient écrits en langue latine.

Étant licencié, il devait le comprendre.

Après y avoir réfléchi, le sens de l'inscription lui devint clair.

Pierre Garcias avait-il reconnu, durant sa vie, la vraie valeur de l'argent?

Avant de mourir, Pierre Garcias s'est-il aperçu qu'il avait trop aimé l'argent?

Que fit l'écolier après avoir lu la recommandation de Pierre Garcias?

Quelle est la morale de cette anecdote?

De quel ouvrage cette anecdote est-elle tirée?

Quel est le nom de l'auteur de cet ouvrage?

Quand Le Sage a-t-il vécu?

Connaissez-vous des écrivains qui ont vécu au XVII^e siècle?

Quelles fables de La Fontaine avez-vous déjà lues?

Il ne l'avait pas reconnue. Il regardait l'argent comme la chose la plus précieuse au monde, et il l'aimait presque comme son âme.

Il s'en est aperçu : dans l'inscription qu'il a gravée sur la pierre, il a appelé l'argent l'âme de l'avare et il a prié son héritier d'en faire un meilleur usage que lui.

Il prit l'argent et continua le chemin vers Salamanque.

La morale de cette anecdote est qu'il faut s'efforcer de comprendre chaque mot de ce qu'on lit.

Elle est tirée du livre *Histoire de Gil Blas de Santillane*.

Son nom est Le Sage.

Il a vécu au XVIII^e siècle.

Oui, M., je connais surtout le célèbre fabuliste La Fontaine, qui a vécu au XVII^e siècle.

J'ai lu : *La grenouille et le bœuf*, *La cigale et la fourmi*, *Le loup et l'agneau*, *Le corbeau et le renard* et *Le savetier et le financier*.

Grammaire.

§ 1: Propositions, mots, syllabes, sons, alphabet.

§ 2: Voyelles pures, voyelles nasales. Diphtongues pures, diphtongues nasales. Consonnes.

§ 3: Monosyllabes, dissyllabes, trisyllabes, polysyllabes.

Questionnaire.

1. Qu'est-ce qu'une proposition ? (L'expression d'une pensée.)
2. De quoi se composent les propositions, les mots, les syllabes ?
3. Quelles sont les voyelles orales, les voyelles nasales, les diphtongues orales, les diphtongues nasales ?
4. Quelles consonnes appelle-t-on labio-labiales, labio-dentales, explosives, nasales, liquides, sourdes, sonores ?
5. Quand prononcez-vous la lettre *c* comme *s* et quand la prononcez-vous comme *k* ?
6. Quand prononcez-vous la lettre *g* comme *ž* et quand la prononcez-vous comme le *g* slovène ?
7. Qu'est-ce qu'une lettre ?
8. Qu'est-ce que l'alphabet ? Combien de lettres contient-il en français et quels sont leurs noms ?
9. Comment épelez-vous les mots : compagnon, judicieux, sequin, héritier, mêlé, polysyllabe, semblable, anecdote, indistinctement, intelligent, inséparable, esprit, Afrique, indescriptible ?

Exercices.

1. Partager en syllabes les mots : préface, livre, Salamanque, rencontrer, épitaphe, pierre, garde, prendre, ressembler, attention, assez, compagnon, agréable, meilleur, original, écolier, bien, bourse, cuir, combien, diphtongue, rien, fait, auparavant, certain, inséparable, quelque, faire, histoire, quatre, diable, violet, viande, million.
 2. Grouper ces mots par monosyllabes, dissyllabes, trisyllabes et polysyllabes.
 3. Lesquels de ces mots contiennent des voyelles orales, lesquels des voyelles nasales, lesquels des diphtongues orales et lesquels des diphtongues nasales ?
-

Deuxième Leçon.

Faiblesses humaines.

J'étais l'autre jour dans une société où je m'amusais assez bien. Il y avait là des femmes de tous les âges; une de quatre-vingts ans, une de soixante, une de quarante, qui avait une nièce de vingt à vingt-deux ans. Un certain instinct me fit approcher de cette dernière, et elle me dit à l'oreille: «Que dites-vous de ma tante, qui, à son âge, fait encore la jolie? — Elle a tort, lui dis-je; c'est un dessein qui ne convient qu'à vous.» Un moment après, je me trouvais auprès de sa tante, qui me dit: «Que dites-vous de cette femme, qui a au moins soixante ans et qui a passé aujourd'hui plus d'une heure à sa toilette? — C'est du temps perdu, lui dis-je; il faut avoir vos charmes pour devoir y songer.» J'allais à cette malheureuse femme de soixante ans et la plaignais dans mon âme, lorsqu'elle me dit à l'oreille: «Y a-t-il rien de si ridicule? Voyez cette femme (me montrant celle de quatre-vingts ans) qui met des rubans couleur de feu; elle veut faire la jeune et elle y réussit, car cela approche de l'enfance.» — Ah, bon Dieu! dis-je en moi-même, ne sentirons-nous jamais que le ridicule des autres? C'est peut-être un bonheur que nous trouvions de la consolation dans les faiblesses d'autrui en nous trompant nous-mêmes sur nos propres défauts.

Montesquieu: *Lettres persanes* (XVIII^e siècle).

Explications.

Faiblesse, manque de force, d'énergie, indulgence trop grande envers les autres ou envers soi-même.

Humain, -e, qui appartient à l'homme, qui concerne l'homme.

L'autre jour, dernièrement.

Nièce, fille du frère ou de la sœur; le fils du frère ou de la sœur s'appelle *neveu*.

Instinct, impulsion naturelle; sentiment intérieur, indépendant de la réflexion.

Tante, sœur du père ou de la mère; le frère du père ou de la mère s'appelle *oncle*.

Faire la jolie, chercher à paraître jolie.

Avoir tort, n'avoir pas raison.

Dessein, projet, plan, intention.

Passer une heure à faire quelque chose, employer une heure à faire quelque chose.

Toilette (petite toile, fine toile), meuble garni de tous les objets nécessaires pour se laver et se coiffer; action de se laver, de se coiffer et de s'habiller.

Charme, puissant attrait; *homme charmant*, homme agréable, attrayant.

Songer, rêver, penser.

Ridicule, dérisoire, qui excite un rire moqueur.

Réussir, avoir un bon résultat.

Enfance, première période de la vie de l'homme; imbécillité.

Autrui, le prochain, les autres.

Défaut, imperfection physique ou morale.

Montesquieu (Charles de Secondat, baron de Montesquieu), célèbre écrivain français, précurseur de la Révolution, auteur de *l'Esprit des Lois*, des *Lettres persanes*, des *Causes de la grandeur et de la décadence des Romains*. (1689—1755.)

Conversation.

Questions.

De quelle qualité du caractère humain est-il question dans notre récit?

Que veut dire *faiblesse*?

De qui le narrateur nous parle-t-il dans notre morceau de lecture?

Quel âge avaient-elles?

Réponses.

Dans notre récit, il est question de la faiblesse humaine.

Faiblesse veut dire *manque de force physique ou morale* au point de vue moral, la faiblesse est un manque d'énergie ou une indulgence trop grande envers les autres ou envers soi-même.

Il nous parle de quatre dames.

La plus âgée avait quatre-vingts ans, la deuxième en avait

Les deux dernières dames étaient-elles parentes ?

De laquelle des quatre dames le narrateur s'approcha-t-il d'abord ?

Que lui dit-elle ?

A laquelle des quatre dames le narrateur parla-t-il après ?
Que lui dit celle-ci ?

A laquelle des quatre dames le narrateur s'adressa-t-il après ?

De qui celle-ci lui parla-t-elle ?

Qu'en dit-elle ?

Le narrateur parla-t-il aussi avec la dame de quatre-vingts ans ?

Le narrateur trouve-t-il ces dames intelligentes ?

Quelle était la faiblesse de caractère de ces dames ?

Comment s'appelle l'auteur de notre morceau de lecture ?

Quand a-t-il vécu ?

Quelles sont ses œuvres principales ?

De laquelle de ces œuvres est tiré notre morceau de lecture ?

soixante, la troisième quarante et la plus jeune vingt ou vingt-deux.

Oui, M., celle de quarante ans était la tante de celle de vingt ans.

Il s'approcha d'abord de la plus jeune.

Elle lui dit : « Que dites-vous de ma tante, qui . . . ».

Après, il parla à la dame de quarante ans.

Celle-ci lui dit, en se moquant de la dame de soixante ans : « Que dites-vous de . . . ».

Il s'adressa à la dame de soixante ans.

Elle lui parla de la dame de quatre-vingts ans.

Elle dit : « Y a-t-il rien de si ridicule ? Voyez . . . ».

Non, M., il ne parla pas avec elle.

Non, M., il les trouve ridicules.

Chacune voyait le ridicule des autres et chacune était trop indulgente pour ses propres défauts.

Il s'appelle Charles de Secondat, baron de Montesquieu.

Il a vécu de . . . à . . .

Ses œuvres principales sont...

Il est tiré des . . .

Grammaire.

§ 4: Signes orthographiques.

§ 5: Signes de ponctuation.

Questionnaire.

1. Quels signes orthographiques connaissez-vous?
2. Sur quelles voyelles met-on l'accent aigu?
3. Peut-on mettre l'accent aigu sur un *e* ouvert?
4. Peut-on mettre l'accent grave sur un *e* fermé?
5. Quand met-on l'accent grave sur le mot *a* et quand ne le met-on pas?
6. Quand met-on l'accent grave sur le mot *ou* et quand ne le met-on pas?
7. Peut-on mettre l'accent circonflexe sur un *e* fermé?
8. Sur quelles autres voyelles met-on l'accent circonflexe?
9. Que remplace ordinairement l'accent circonflexe?
10. A quelle personnes du présent de l'indicatif du verbe *haïr* met-on le tréma?
11. Quelle est l'origine de la cédille?
12. Qu'est-ce qu'un apostrophe?
13. Quand peut-on supprimer les voyelles finales de: je, me, te, le, se, ce, de, ne, que; lorsque, puisque, quoique, quelque, entre, presque; la; si?
14. Quels signes de ponctuation connaissez-vous?

Exercices.

1. Dictier le morceau de lecture *Faiblesses humaines* en indiquant tous les signes orthographiques et de ponctuation.
 2. Écrire l'*Oraison dominicale* avec tous les signes de ponctuation.
-

Troisième Leçon.

Tartarin de Tarascon part pour la chasse au lion.

Pour les Tarasconnais, l'Algérie, l'Afrique, la Grèce, la Turquie, la Mésopotamie, tout cela forme un grand pays très vague, presque mythologique, et cela s'appelle «les Turcs».

C'est là que Tartarin de Tarascon allait tuer les lions.

Toute la petite ville s'était rassemblée pour saluer l'illustre concitoyen avant son départ.

Tartarin avait cru de son devoir, allant en Algérie, de prendre le costume algérien. Large pantalon bouffant, petite veste collante à boutons de métal, deux pieds de ceinture rouge autour de l'estomac, le cou nu, sur sa tête un gigantesque bonnet rouge. Avec cela, deux lourds fusils, un sur chaque épaule, un grand couteau de chasse à la ceinture, sur le ventre une cartouchière, sur la hanche un revolver. C'était tout...

«Vive Tartarin!... Vive Tartarin!...» hurla la foule.

Le grand homme sourit, mais ne salua pas, à cause de ses fusils qui le gênaient. Calme et fier, quoique un peu pâle, il s'avança vers la gare. Devant lui, des hommes poussaient deux grandes brouettes chargées de bagages. Derrière lui marchaient les membres de la Société des Chasseurs de Tarascon: le brave commandant Bravida, ancien capitaine d'habillement, le président Ladevèze, puis l'armurier Costecalde et beaucoup d'autres, puis le peuple.

Devant l'embarcadère, le chef de gare l'attendait, un vieil africain de 1830, qui lui serra les mains plusieurs fois avec chaleur.

L'express Paris—Marseille n'était pas encore arrivé. Tartarin et son état-major entrèrent dans la salle d'attente. Pour éviter l'encombrement, derrière eux le chef de gare fit fermer les grilles.

Pendant un quart d'heure, Tartarin se promena de long en large dans la salle, au milieu de ses amis. Il leur parlait de son voyage, de sa chasse, promettant d'envoyer des peaux de lions.

Tranquille et doux comme Socrate au moment de boire la ciguë, l'intrépide Tarasconnais avait un mot pour chacun, un sourire pour tout le monde. Il parlait simplement d'un air aimable; on aurait dit qu'avant de partir, il ne voulait laisser derrière lui que des charmes, des regrets, de bons souvenirs. D'entendre leur chef parler ainsi, tous les chasseurs de Tarascon avaient des larmes aux yeux. Dehors, le peuple regardait à travers les grilles et criait: «Vive Tartarin!»

Enfin la cloche sonna. Un roulement sourd, un sifflet déchirant ébranla les voûtes... En voiture! en voiture!

— Adieu, Tartarin! . . . Adieu, Tartarin!

— Adieu, tous! . . . murmura le grand homme, et sur les joues du brave commandant Bravida, il embrassa tout son cher Tarascon.

Puis il s'élança sur la voie et monta dans un wagon plein de Parisiennes, qui pensèrent mourir de peur en voyant arriver cet homme étrange avec tant de fusils et de revolvers.

Alphonse Daudet: *Tartarin de Tarascon* (XIX^e siècle).

Explications.

Tarascon, petite ville de la France méridionale, située sur le Rhône.

Tarasconnais, -e, habitant de Tarascon.

Vague, indécis, mal déterminé, peu connu.

Concitoyen, -ne, qui est de la même ville.

Tartarin avait cru de son devoir de . . ., il avait pensé que son devoir était de . . .

Bouffant, très large et ayant beaucoup de plis.

Collant, très étroit.

Deux pieds de ceinture autour de l'estomac, une ceinture large de deux pieds autour du corps.

Gigantesque, très grand, énorme.

Bonnet, coiffure sans rebord.

Avec cela, outre cela, en plus de cela.

Cartouchière, sac de cuir où l'on met des cartouches.

Revolver (pron. *revolvér*), sorte de pistolet avec lequel on peut tirer plusieurs coups sans recharger.

Vive, subjonctif exprimant le souhait, comme dans l'Oraison dominicale: Que votre nom *soit* sanctifié, que votre règne *arrive* et que votre volonté *soit* faite, ainsi *soit-il*.

Hurler, crier ou chanter très fort et mal.

Grand homme, homme célèbre; *homme grand*, homme de grande taille.

Brouette, petite voiture à une roue.

• *Capitaine d'habillement*, officier qui s'occupe de l'habillement des soldats; *ancien capitaine d'habillement*, qui a été auparavant cap. d'hab. — Les grades d'officiers français sont: sous-lieutenant, lieutenant, capitaine, commandant, lieutenant-colonel, colonel, général.

Armurier, qui fabrique, qui vend les armes.

Embarcadère (masc.), lieu où l'on s'embarque, lieu de départ d'un train.

Un vieil africain de 1830, un ancien soldat qui a participé à l'expédition française de 1830 en Afrique. Comme *africain* ici ne signifie pas *habitant de l'Afrique*, il n'est pas considéré comme nom propre.

Express, train de grande vitesse. Il y a des trains de marchandises, des trains omnibus, des express et des rapides.

État-major, nom collectif désignant le corps d'officiers dirigeant une armée.

Ciguë (fém.), plante vénéneuse, poison extrait de cette plante. Socrate fut condamné à boire de la ciguë.

Intépide, qui n'a pas peur, qui est très courageux.

Roulement, bruit semblable à celui d'un objet qui roule; *roulement sourd*, roulement qui ressemble à un bruit lointain de tonnerre.

Sifflet déchirant, sifflet très fort, très aigu.

Ébranler, faire trembler.

Les voûtes, le toit en forme de voûte couvrant l'embarcadère de la gare; en France, presque toutes les gares ont un embarcadère couvert.

En voiture, cri des conducteurs invitant les voyageurs à monter en wagon.

Adieu, terme de salut quand on se quitte pour longtemps; pour une courte séparation, on se dit plutôt «au revoir».

Il s'élança sur la voie, il courut sur la voie ferrée.

Étrange, extraordinaire, bizarre.

Alphonse Daudet, né à Nîmes en 1840, mort à Paris en 1897, auteur français, possède l'imagination méridionale. *Tartarin de Tarascon*, un de ses principaux romans, n'est pas une caricature, mais une satire gaie et aimable, un portrait pittoresque et spirituel du caractère méridional.

Conversation.

Questions.

Comment s'appelle le héros
de notre récit?

Où a-t-il son domicile?

Réponses.

Il s'appelle Tartarin.

Il a son domicile à Tarascon.

Qu'est-ce que Tarascon ?

Où Tartarin veut-il se rendre ?

Pourquoi veut-il aller chez les Turcs ?

Comment s'est-il habillé pour la chasse au lion ?

A-t-il pris des armes ?

Où s'embarqua-t-il pour son voyage ?

Qui l'accompagna à la gare ?

Qui le salua à la gare ?

Tartarin voyageait-il en train omnibus ou en express ?

A l'arrivée de Tartarin, l'express Paris—Marseille était-il déjà en gare ?

Tartarin attendit-il sur le quai ou se rendit-il dans la salle d'attente ?

Que fit-il jusqu'à l'arrivée du train ?

Que fit Tartarin quand le train arriva ?

Qui trouva-t-il dans le wagon ?

Que firent les amis de Tartarin quand le train se mit en marche ?

Que dit Tartarin ?

C'est une petite ville située dans le Midi de la France, non loin de Nîmes, qui est la ville natale d'Alphonse Daudet.

Il veut se rendre chez les Turcs.

Pour tuer des lions.

Il a mis un large pantalon bouffant, une . . .

Oui, M., il a pris des fusils, des revolvers et des couteaux de chasse.

Il s'embarqua à la gare de Tarascon, située sur le Chemin de fer Paris—Lyon—Méditerranée.

Ses amis et une grande foule de curieux l'accompagnèrent à la gare.

Ce fut le chef de gare.

Il voyageait en express.

Non, M., le train n'était pas encore en gare.

Il n'attendit pas sur le quai, il . . .

Il se promena dans la salle d'attente et il causa avec ses amis.

Il s'élança sur la voie ferrée et monta dans un wagon.

Il y trouva beaucoup de Parisiennes, qui . . .

Ils le saluèrent en s'écriant : « Adieu, Tartarni ».

Il murmura : « Adieu, tous »..

Grammaire.

- § 6: Parties du discours.
- § 7: Noms ou substantifs.
- § 8: Genre du substantif.

Questionnaire.

1. Quelles parties du discours connaissez-vous?
2. Lesquelles de ces parties du discours sont variables et lesquelles sont invariables?
3. Qu'appelle-t-on nom ou substantif?
4. Indiquez quelques noms propres et quelques noms communs.
5. Comment distinguez-vous par l'orthographe les noms propres des noms communs?
6. Indiquez quelques noms composés, quelques noms collectifs et quelques noms abstraits.
7. Combien de genres distinguons-nous en français?
8. Comment appelez-vous les femelles du lion, du chien, du chat, du tigre?
9. Comment appelez-vous une femme qui écrit des livres, une femme qui fait des poésies, une femme qui peint?
10. Quels mots appelle-t-on homonymes?
11. Indiquez la différence entre *un aide* et *une aide*, *un critique* et *une critique*, *un garde* et *une garde*, *un manche* et *une manche*, *un page* et *une page*, *un poste* et *une poste*, *un tour* et *une tour*, *un voile* et *une voile*.

Exercices.

1. Remplacer dans le texte *Préface d'un livre* (1^{re} leçon) les deux écoliers par deux écolières.
2. Indiquer les noms propres du texte *Tartarin de Tarascon*.
3. Indiquer dix noms communs du texte *Tartarin de Tarascon*, dont cinq noms collectifs et cinq noms abstraits.
4. Traduire en français: *Algerija**, *Afrika*, *Grška*, *Turčija*, *Mezopotamija* *tvorijo za Taraskonce* (forment, pour les T.) *eno*

* Dans les exercices à traduire, les substantifs, sauf indication contraire, prennent l'article défini. On ne met, généralement, pas d'article devant les noms propres de personnes et de villes. Les substantifs précédés d'un adjectif possessif, démonstratif, numéral cardinal, indéfini ou interrogatif, ne prennent également pas d'article.

samo veliko, skoro² bajeslovno³ deželo¹. — Tartarin je nosil široke ohlapne² hlače¹ (article indéfini), malo, ozko² suknjo¹ s kovinastimi gumbi (à boutons de m.) in širok rdeč² pas¹ (art. indéf.). — Levinja je nekoliko (un peu) manjša nego lev. — Pastir in pastirica varujeta (gardent) čredo (troupeau). — Moja vnukinja (petite-fille) je lepo dete (art. indéf.). — Ocena tega kritika je vedno stroga (sévère), toda pravična (juste). — Rokava moje suknje sta predolga (trop l.). — Nožev ročaj (ročaj noža) je kratek. — Jules Verne opisuje (décrit) potovanje okoli sveta (tour du monde) v (en) osemdesetih dnevih. — Stolp našega gradu je visok.

Quatrième Leçon.

Tristesses et joies des animaux.

Grande pour tous les êtres est la tristesse du soir... Les peintres hollandais l'ont bien exprimée pour les bestiaux laissés dans les prairies. Le cheval se rapproche volontiers de son compagnon, pose sur lui sa tête. La brebis revient à la barrière suivie de son agneau et veut retourner à l'étable. Car ces animaux ont un logis, un abri contre les dangers nocturnes. L'oiseau, pour toit, n'a qu'une feuille!

La nuit est terrible pour l'oiseau, même en nos climats. Que de monstres elle cache pour lui dans son obscurité! Ses ennemis nocturnes ont cela de commun qu'ils arrivent sans faire aucun bruit. Le chat-huant vole d'une aile silencieuse, comme faite de ouate. La longue belette s'approche du nid sans toucher une feuille. La fouine, altérée de sang chaud, est si rapide, qu'en un moment elle égorge parents et petits, la famille entière. Il semble que l'oiseau, quand il a des enfants, ait un pressentiment de ses dangers. Il a à protéger une famille faible, plus faible encore que celle du quadrupède, dont le petit marche en naissant. Mais quelle protection? Il ne peut guère que rester et mourir sur le lieu du danger.

Toute la nuit, l'étroite entrée du nid est gardée par le père, qui ne dort ni ne veille, qui tombe de fatigue et présente au danger son faible bec et sa tête branlante. Que sera-ce s'il voit apparaître la gueule énorme du serpent, l'œil horrible de l'oiseau de mort, démesurément agrandi.

Inquiet pour les siens, il l'est bien moins pour lui. Au temps où il est seul, la nature lui épargne les tourments de la prévoyance. Il cache sa petite tête sous son aile et son cou même disparaît dans les plumes. Cette position de confiance complète, qu'il avait eue dans l'œuf, dans l'heureuse prison maternelle, il la reprend chaque soir au milieu des dangers et sans protection.

Mais quel bonheur, le matin, quand les terreurs s'enfuient, quand l'ombre disparaît, quand le moindre buisson s'éclaire et s'illumine par le feu du soleil! Quel gazouillement au bord des nids et quelle vive conversation! C'est comme une félicitation mutuelle d'avoir échappé à tous les maux, de se revoir, de vivre encore. Puis commencent les chants. Du sillon, l'alouette va montant et chantant, et en élevant sa voix, elle porte jusqu'au ciel la joie de la terre.

Jules Michelet: *L'oiseau* (XIX^e siècle).

Explications.

Prairie, terrain qui produit de l'herbe ou du foin.

Logis (masc.), logement, habitation.

Abri (masc.), lieu où l'on est préservé de la pluie, du froid ou du danger.

Monstre, être terrible, cruel, repoussant.

Obscurité (fém.), manque de lumière.

Chat-huant, nom vulgaire d'une espèce de chouette, oiseau nocturne.

Belette, fouine, petit mammifère carnassier qui a le corps allongé et le museau pointu.

Égorger, étrangler, tuer, massacrer.

Il semble que l'oiseau ait un pressentiment; le subjonctif *ait* (pour l'indicatif *a*) exprime l'incertitude; le subjonctif est toujours employé après les expressions marquant l'incertitude, le doute, le désir ou la crainte, comme: il semble, il est possible, je doute, je désire, je crains que...

Tomber de fatigue, être très fatigué, être à bout de ses forces.

Branler, agiter, remuer, chanceler.

Gueule (fém.), bouche des animaux carnassiers et de certains gros reptiles.

L'oiseau de mort, la chouette.

Démesurément, outre mesure.

Agrandir, rendre plus grand.

Prévoyance (fém.), faculté ou action de voir en avance.

Moindre, plus petit en dimensions, en qualité (comparatif de petit).

Buisson (masc.), petit arbre, arbrisseau, arbuste.

Gazouillement (masc.), petit bruit que font les oiseaux en chantant.

Mutuel, -le, réciproque.

Alouette (fém.), petit oiseau des champs.

Va montant, va chantant, monte, chante.

Jules Michelet, né à Paris en 1798, mort en 1874, professeur au Collège de France, illustre historien français.

Conversation.

Questions.

Quelles sont les parties de la journée dont on parle dans le morceau de lecture de la quatrième leçon?

Quelle partie de la journée appelons-nous soir?

Quelle partie de la journée appelons-nous matin?

Qu'y a-t-il entre le soir et le matin?

Qu'y a-t-il entre le matin et le soir?

Quelle partie du jour appelons-nous midi?

Quelle partie de la nuit appelons-nous minuit?

Quel sont les animaux domestiques dont on parle dans notre morceau de lecture.

Les animaux domestiques aiment-ils la nuit?

Que font-ils quand la nuit approche?

Réponses.

Ce sont le soir, la nuit et le matin.

C'est le temps où la nuit commence.

C'est le temps où ...

Entre le soir et le matin, il y a la nuit.

Entre le matin et le soir, il y a la journée.

C'est le milieu de la journée.

C'est ...

Ce sont: le cheval, ...

Non, M., ils ne l'aiment pas.

Ils se rassemblent pour retourner à l'étable.

Quels sont les animaux rapaces dont on parle dans notre texte?

Quels sont les quadrupèdes, les oiseaux et les reptiles nommés dans ce texte?

Lesquels de ces animaux ont le sang froid?

Quels sont les animaux qui sont exposés aux plus grands dangers pendant la nuit?

Où se trouve l'oiseau avant de naître?

Quels oiseaux domestiques connaissez-vous?

Comment s'appelle le mâle de la poule?

Comment s'appellent les petits de la poule?

Comment s'appelle le mâle de la brebis?

Comment s'appelle le petit de la brebis?

Comment s'appelle la femelle du cheval?

Comment s'appelle le petit de la jument?

Quel est l'animal domestique le plus utile à l'homme?

Comment s'appelle le mâle de la vache?

Comment s'appelle le petit de la vache?

Ce sont: le chat-huant, la belette, la fouine, le serpent.

Le cheval, la brebis, l'agneau, la belette et la fouine sont des quadrupèdes; le chat-huant et l'alouette sont des oiseaux; le serpent est un reptile.

Ce sont les reptiles.

Ce sont les petits oiseaux.

Il se trouve dans l'œuf.

Je connais la poule, le canard, l'oie, le pigeon, le dindon, le paon et le cygne.

Il s'appelle coq.

Ils s'appellent poussins.

Il s'appelle bélier ou mouton.

Il s'appelle agneau.

Elle s'appelle jument.

Il s'appelle poulain.

C'est la vache.

Il s'appelle taureau ou bœuf.

Il s'appelle veau.

Grammaire.

§ 9: Nombre du substantif.

§ 10: De la déclinaison des noms.

Questionnaire.

1. Combien de nombres y a-t-il en français?
2. Quelle est la règle générale pour la formation du pluriel des noms?
3. Quels noms prennent *x* au pluriel?
4. Quels sont les noms en *ou* qui prennent *x* au pluriel?
5. Quel noms restent invariables au pluriel?
6. Quel est le pluriel de: ciel, aïeul, œil, bétail, œuf, bœuf?
7. Quelle est la règle générale pour la formation du pluriel des noms composés?
8. Quel est le pluriel de: grand-père, grand'mère, grand'-route, basse-cour, chef-lieu, passe-port, avant-garde, chef-d'œuvre?

Exercices.

1. Mettre au pluriel les propositions suivantes: Le cheval se rapproche volontiers de son compagnon. — La brebis appelle son agneau. — La nuit est terrible pour l'oiseau. — Le chat-huant est appelé aussi oiseau de mort. — Le petit oiseau est enfermé dans l'œuf. — Le chant commence dans le bois. — La voix de l'alouette porte jusqu'au ciel la joie terrestre.

2. Traduire en français: Konj se bliža svojemu gospodarju (maître). — Jagnje sledi ovci (suit la brebis). — Ptič brani svojo družinico (petite famille). — Smrtna ptica leta tiho (silencieusement). — Konj je domača² žival¹ (art. indéf.) — Jagnje kliče svojo mater. — Naše delo je težko. — Vaš sin je marljiv. — Kačje žrelo (žrélo kače) je strašno za ptiča. — Glas škrljanca nosi do neba posvetno veselje (veselje zemlje). — Moji predniki so živeli v malem mestu (art. indéf.). — Oče mojega očeta in oče moje matere sta moja deda. — Mati moje matere in mati mojega očeta sta moji stari materi. — Po nevihtah (orage) vidimo često dve mavrici.

Cinquième Leçon.

Paris, la capitale de la France.

Il est difficile de fonder une capitale. Il y faut la lente élaboration des siècles, un concours du climat et d'autres circonstances innombrables, un charme particulier qui attire et retienne... Une capitale, c'est la réunion de l'intelligence, de l'activité, du pouvoir, de la richesse, du luxe, du plaisir, accu-

mulés dans le milieu le plus favorable, un bazar où affluent tous les produits du monde, un musée toujours ouvert pour l'exposition des chefs-d'œuvre de l'art, une bibliothèque où il ne manque aucun livre . . . C'est là que se rendent tous les courages, toutes les ambitions, tous les génies.

Une capitale n'est pas un être isolé; dans les veines de Paris coule le sang de la France. Le phosphore de son cerveau est fait de la flamme de tous les esprits qu'il absorbe, esprits accourus du Nord et du Midi, de l'Ouest et de l'Est: car les vrais Parisiens autochtones sont bien moins nombreux qu'on le pense. Son âme multiple se compose de toutes ces âmes fondues avec la sienne et elle représente le pays dans son ensemble. Il les accueille, ces provinciaux; il les dégrossit et les éduque.

Paris, quoi qu'on dise ou qu'on fasse, n'est pas le chef-lieu du département de la Seine . . . Paris est la synthèse de la France . . . Il en est l'œil, le cerveau, la lumière, la chaleur, la pensée . . . Sa plaisanterie ailée et lumineuse attaque et tue la sottise . . . Sa légèreté n'est qu'une sagesse qui voltige . . . Pour avoir de l'esprit, du goût, de la grâce, pour apprendre à causer, à s'habiller, à plaire, il faut venir à Paris comme les Romains allaient à Athènes, et quand on a l'approbation de cet arbitre du bon goût, on peut se présenter partout, sûr d'être bien accueilli.

Théophile Gautier: *Tableaux de siège* (XIX^e siècle).

Explications.

Capitale, ville principale d'un État; la ville principale d'un département s'appelle *chef-lieu*.

Élaboration, travail long et gradué, préparation.

Concours, coopération, travail collectif, coïncidence de travaux.

Qui attire et retienne, subjonctif (pour les indicatifs *attire* et *retient*); on emploie le subjonctifs après le pronom relatif *qui*, quand on veut exprimer par la proposition subordonnée une qualité exigée: Je cherche un domestique *qui sache* servir à table.

Accumuler, mettre l'un sur l'autre, rassembler, amasser, entasser.

Bazar, endroit couvert où l'on vend toute espèce de marchandises.

Affluer, arriver en grand nombre.

Tous les courages, tous les hommes courageux.

Toutes les ambitions, tous les hommes ambitieux désireux de gloire, de fortune, etc.

Tous les génies, tous les hommes de talent.

Isolé, seul, séparé.

Phosphore, corps très inflammable, lumineux dans l'obscurité; on le trouve aussi dans les os, dans le cerveau et dans le système nerveux. L'auteur, qui compare une capitale à un être possédant des veines, du sang, un cœur, une âme, etc., veut dire que cet être possède aussi un cerveau qui luit comme du phosphore.

Absorber, faire entrer en soi.

Le *Nord*, le *Midi*, l'*Ouest* et l'*Est* sont considérés ici comme parties d'un pays; quand ces noms ne signifient que les quatre points cardinaux, ils ne sont pas considérés comme noms propres et ne prennent pas de majuscule: L'aiguille aimantée se tourne toujours vers le nord.

Autochtone (pron. *otoktôn*), indigène, originaire du pays.

Multiple, qui n'est pas simple.

Provincial, qui est de la province, qui n'est pas de la capitale.

Dégrossir, rendre moins grossier, rendre plus fin, plus civilisé.

Éduquer, élever.

Quoi qu'on dise, quoi qu'on fasse; dise, fasse, subjonctifs (pour les indicatifs *dit, fait*) exigés par *quoi que*; certaines locutions conjonctives comme: *quoi que, sans que, afin que, avant que, bien que, pour que*, exigent le subjonctif.

Synthèse (fém.), composition, ensemble de toutes les parties.

Plaisanterie, chose dite ou faite pour amuser.

Ailé, qui a des ailes.

Lumineux, clair, qui a de la lumière.

Léghreté, agilité, irréflexion.

Sagesse, prudence.

Voltiger, voler çà et là comme le papillon, être inconstant.

Causar, parler, s'entretenir familièrement.

Approbation, consentement, jugement favorable.

Arbitre, qui est choisi pour prononcer un jugement.

Se présenter, paraître devant quelqu'un.

Accueillir, recevoir quelqu'un bien ou mal.

Théophile Gautier (1811—1872) poète et critique français.

Conversation.

Questions.

Qu'est-ce qu'une capitale?

Qu'est-ce qu'un chef-lieu?

Quels sont les États de l'Europe?

Quelles sont les capitales de ces États?

Qu'est-ce que l'Angleterre?

Y a-t-il d'autres royaumes en Europe?

Qu'est-ce que la France?

Y a-t-il d'autres républiques en Europe?

Qu'est-ce que la Turquie?

Y a-t-il d'autres empires en Europe?

Réponses.

Une capitale est la ville principale d'un État.

Un chef-lieu est . . .

Les États de l'Europe sont: l'Angleterre, la France, l'Espagne, le Portugal, l'Italie, la Suisse, la Belgique, les Pays-Bas, le Danemark, la Suède, la Norvège, l'Allemagne, l'Autriche, la Pologne, la Tchécoslovaquie, la Russie, la Hongrie, la Yougoslavie, la Roumanie, la Bulgarie, la Turquie, la Grèce.

La capitale de l'Angleterre est Londres; la capitale de la France est . . . etc. (Madrid, Lisbonne, Rome, Berne, Bruxelles (pron. l'*x* comme *ss*), La Haye (pron. *la è*), Copenhague (pron. *kopenag*), Stockholm, Christiania, Berlin, Vienne, Varsovie, Prague, Petrograd, Budapest, Belgrade, Bucarest, Sofia, Constantinople, Athènes).

L'Angleterre est un royaume.

Oui, M., ce sont: l'Espagne, l'Italie . . .

La France est une république.

Oui, M., ce sont: le Portugal, la Suisse . . .

La Turquie est un empire.

Non, M., il n'y en a plus.

Comment s'appelle le roi d'Angleterre?

Comment s'appelle le roi des Belges?

Comment s'appelle le président de la République Française?

Qui est le président des États-Unis?

Comment les Turcs appellent-ils leur souverain?

Quels sont les quatre points cardinaux?

Quel est le fleuve qui traverse le Sud-Est de la France?

Connaissez-vous le nom d'un autre fleuve qui est masculin, quoiqu'il se termine par un *e*?

Pourquoi le Rhône et le Danube sont-ils du genre masculin?

Connaissez-vous d'autres fleuves de la France?

Comment s'appelle la grande ville qui est située sur la Seine?

Comment s'appelle la grande ville qui est située sur le Rhône?

Le roi d'Angleterre s'appelle George V (orthographe anglaise pour *Georges*).

Le roi des Belges s'appelle Albert I^{er}.

Il s'appelle Millerand.

C'est M. Harding.

Ils l'appellent sultan.

Ce sont: le nord...

C'est le Rhône.

Oui, M., c'est le Danube.

Parce que, en latin, on les appelait *Rhodanus* et *Danubius* et que les noms latins se terminant en *us* étaient masculins.

Oui, M., je connais la Seine, appelée jadis Sequana, la Loire, la Garonne.

C'est...

C'est...

Grammaire.

§ 11: Article.

Questionnaire.

1. Combien de sortes d'articles distingue-t-on en français?
2. Où se met l'article défini et que marque-t-il?
3. Combien y a-t-il de formes de l'article défini?

4. Quand supprime-t-on les voyelles de *le* et de *la*?
5. Comment appelle-t-on cette suppression?
6. Quand remplace-t-on *de le* par *du* et *à le* par *au*?
7. Quelles sont les formes contractées de l'article?
8. Quels sont les noms propres qui ne prennent pas d'article?
9. Quand les noms géographiques féminins s'emploient-ils sans article?
10. Indiquez quelques locutions où les noms communs ne prennent pas d'article?
11. Qu'est-ce que l'article partitif et quand s'emploie-t-il?
12. Emploie-t-on l'article après les expressions de quantité?
13. Quelles sont les expressions de quantité qui exigent l'article?
14. Comment emploie-t-on *plusieurs*?
15. Comment emploie-t-on les adverbes négatifs *pas*, *plus*, *point*, *guère*, etc.?
16. Où se met l'article indéfini et que marque-t-il?
17. Combien y a-t-il de formes de l'article indéfini?
18. L'article indéfini est-il sujet à l'élision et à la contraction?

Exercices.

1. Mettre au pluriel: Une capitale n'est pas un être isolé. — Le moineau fréquente le camp, la cour, la grange et le grenier. — L'élève garde la plume, le porte-plume et le crayon dans un plumier. — La cigogne est un grand oiseau qui fait son nid sur le toit de la maison. — La maison de mon ami est un grand bâtiment avec une très belle façade et un joli balcon; elle est située dans une rue très tranquille; derrière la maison, il y a un petit jardin. — L'homme qui remplit son devoir est un brave homme. — L'homme qui ne fuit pas le danger est un homme brave. — Un homme brave n'est pas toujours un brave homme, de même qu'un homme grand n'est pas toujours un grand homme.

2. Traduire en français: Rusija ima dve glavni mesti: Petrograd in Moskvo (Moscou). — Napoleon je bil prvi cesar (était le pr. emp.) Francozov. — Atene so (est) staro mesto. — Nizozemsko je (sont) lepa dežela. — V Švici so (il y a) tri narodnosti (nationalités) — Ženeva (Genève) je lepo mesto v francoski Švici (dans la S. fr.). — Pariz leži ob (est situé sur) Seni, Dunaj leži

(est située) ob Donavi. — Bogati London (le riche Londres) leži ob Temzi (la Tamise). — Lyon leži ob zlivu (au confluent) Rone in Sone (Saône). — Anglija, Italija in Španija so kraljestva. — Na čelu republike (à la tête d'une r.) je (se trouve) predsednik. — Angleški kralj (le roi d'Angleterre) se imenuje Juri V. — Japonski cesar se zove tudi mikado (mikado, sans art.). — Sava in Drava sta slovenski reki (deux fleuves de la Slovénie). — Moj prijatelj je slikar (est peintre). — Nisem ne Francoz, ne Anglež, marveč Slovenec (je ne suis ni . . . ni . . ., mais . . .) — Moj stric ima črne² lase¹ in rjave² oči¹. — Ali ste videli plavolaso damo (la dame aux cheveux blonds)?

Sixième Leçon.

Un portrait de Napoléon Bonaparte par Madame de Rémusat.

Bonaparte était de petite taille, assez mal proportionné, parce que son buste trop long raccourcissait le reste de son corps. Il avait les cheveux rares et châains; son teint jaune tant qu'il fut maigre, devint plus tard d'un blanc mat et sans aucune couleur. Son front, son œil, la ligne du nez, tout cela était beau et rappelait les médailles antiques. Sa bouche un peu plate devenait agréable quand il riait, ses dents blanches étaient régulièrement rangées; son menton était un peu court et sa mâchoire lourde et carrée; il avait le pied et la main jolis. Ses yeux gris bleu, habituellement ternes, donnaient à son visage une expression mélancolique et méditative. Quand il s'animait par la colère, son regard devenait farouche et menaçant. Le rire lui allait bien, il désarmait et rajeunissait toute sa personne.

La toilette de Bonaparte était toujours fort simple, il portait habituellement l'un des uniformes de sa garde. La précipitation avec laquelle il faisait toute chose, ne permettait guère que ses vêtements fussent placés sur lui avec soin, et, dans les jours de gala, il fallait que ses valets de chambre s'entendissent entre eux pour saisir le moment de lui ajuster quelque chose. Il ne savait bien porter aucun ornement; la moindre gêne lui a toujours paru insupportable. Il arrachait ou brisait tout ce qui lui

causait le plus léger malaise. Il se baignait souvent, quelquefois au milieu de la nuit, parce qu'il croyait cette habitude utile à sa santé.

La gravité était le fond de son caractère. Dans sa jeunesse, il était rêveur; plus tard, il devint triste, et plus tard encore, tout cela se changea en une mauvaise humeur presque continue. Bonaparte était l'homme qui a le plus médité sur les pourquoi qui régissent les actions humaines.

Bonaparte manquait d'éducation et de formes; il semble qu'il ait été irrévocablement destiné à vivre sous une tente, où tout est égal, ou sur un trône, où tout est permis. Il ne savait ni entrer ni sortir d'une chambre; il ignorait comment on salue, comment on se lève et comment on s'assoit. Ses gestes étaient courts et cassants, de même sa manière de dire et de prononcer. Quelque langue qu'il parlât, elle paraissait toujours ne lui être pas familière. D'ailleurs, toute règle lui devenait une gêne insupportable et jamais il n'eût voulu céder quelque chose même à la grammaire.

Bonaparte avait une singulière manière de dicter. Jamais il n'écrivait rien de sa main. Son écriture, mal formée, était aussi indéchiffrable pour lui que pour les autres. Son orthographe était fort défectueuse. Il manquait totalement de patience pour toute action manuelle, quelle qu'elle fût. Il dictait en marchant à grands pas dans son cabinet. Il ne répétait point ce qu'il avait dit une fois, même quand on ne l'avait point entendu, et c'était un malheur pour le secrétaire; car il se souvenait fort bien de ce qu'il avait dit, et s'apercevait des omissions. Il se faisait toujours un petit amusement du malaise dans lequel il vous mettait. Son grand principe général était qu'on n'avait de zèle que lorsqu'on était inquiet.

Madame de Rémusat: *Mémoires* (XIX^e siècle).

Explications.

Portrait, image parfaite d'une personne faite par la peinture, le dessin, la photographie; au figuré: description d'une personne ou d'une chose.

Madame de Rémusat, dame d'honneur de M^e Bonaparte, plus tard «dame du palais», auteur de *Mémoires* intéressants sur la cour de Napoléon I^{er} et d'un traité sur l'*Education des*

femmes. On a beaucoup écrit sur Napoléon comme empereur et homme d'État; M^e de Rémusat, qui avait l'occasion de l'observer dans sa vie intime, l'a le mieux décrit comme homme.

Petite taille, petite stature.

Buste (masc.), partie supérieure du corps humain.

Raccourcir, rendre plus court.

Châtain, qui est de la couleur brune de la châtaigne. Le féminin est peu usité; on dit couleur châtain, cheveux châtons.

Teint, coloris du visage.

Mat (pron. *mat*), -e, qui n'a pas d'éclat.

Le pied et la main jolis; l'adjectif qui qualifie deux (ou plusieurs) noms au singulier, dont un au moins est masculin, doit être mis au masculin pluriel.

Yeux gris bleu; quand deux adjectifs désignent une couleur, ils ne prennent ni la marque du féminin ni celle du pluriel; le premier a le rôle d'un substantif et le second est son adjectif: une robe bleu clair, des cheveux brun foncé.

Terne, qui n'a pas d'éclat, mat.

Mélancolique, triste.

Méditatif, -ve, penseur, -euse, rêveur, -euse.

Animer, donner la vie; *s'animer*, devenir vif.

Farouche, sauvage, cruel, barbare.

Menaçant, -e (adjectif verbal), qui exprime la menace.

Désarmer, enlever à quelqu'un ses armes; au figuré: rendre quelqu'un plus aimable.

Rajeunir, rendre plus jeune.

Fort simple, très simple.

Uniforme (masc.), habit militaire.

Précipitation, grande vitesse, hâte.

Toute chose, chaque chose.

Ne permettait guère, permettait à peine.

Que ses vêtements fussent placés; imparfait du subjonctif pour l'indicatif *étaient placés*; le verbe *permettre* exige le subjonctif comme tous les verbes exprimant la volonté: Je veux que tu sois appliqué. Le général ordonne que le traître soit puni. L'accusé désire (souhaite, exige) que le témoin soit écouté.

Gala (masc.), grande fête officielle.

Il fallait que ses valets de chambre s'entendissent; imparfait du subjonctif pour l'indicatif *s'entendaient*; les expressions *il faut*, *il est nécessaire*, *il est juste*, *il est bon*, *il est important*, etc.,

exigent le subjonctif: Il faut que tu *sois* attentif. Il est nécessaire que le malade *soit* soigné. Il est juste que l'élève paresseux *soit* puni. Il est bon que l'élève appliqué *soit* récompensé. Il est important que la grammaire *soit* étudiée.

Malaise (masc.), état de gêne physique ou moral.

Gravité, caractère sérieux.

Humeur (fém.), disposition de l'esprit ou du tempérament.

Les pourquoi; les adverbess employés comme substantifs ne prennent pas la marque du pluriel.

Régir (se conjugue comme *finir*), diriger, inspirer.

Il semble qu'il ait été; *il ait*, subjonctif pour l'indicatif *il a*; *il semble* et quelques autres verbes impersonnels (*il convient, il faut, il importe*) exigent le subjonctif.

Ignorer, ne pas savoir.

Geste (masc.), mouvement du corps, surtout du bras ou de la main.

Cassant, -e (adjectif verbal), peu flexible, tranchant, impérieux.

Quelque langue qu'il parlât; *parlât*, imparfait du subjonctif pour l'indicatif *perlait*; les locutions conjonctives: *afin que, avant que, pour que, sans que, quel que, quelque que*, et d'autres, exigent le subjonctif.

Il n'eût voulu pour *il n'aurait voulu*; le conditionnel passé est souvent remplacé par le plus-que-parfait du subjonctif.

Singulier, -ère, extraordinaire.

Indéchiffrable, qu'on ne peut déchiffrer, qu'on ne peut lire.

Défectueux, -se, fautif, -vè, qui n'est pas conforme à la règle.

Toute action, chaque action.

Quelle qu'elle fût; *fût*, imparfait du subjonctif pour l'indicatif *était*; *quel que* exige le subjonctif.

Omission, chose qui n'a pas été faite.

Il vous mettait, pour: il mettait quelqu'un.

Qu'on n'avait de zèle que lorsqu'on était inquiet; *avait, était* pour *a, est*; dans le discours indirect, le Français n'emploie pas le subjonctif mais l'indicatif; si le verbe de la proposition principale se trouve à l'imparfait ou au passé, celui de la proposition subordonnée doit être mis à l'imparfait de l'indicatif: Je lui demandai où il *allait*.

Conversation.

Questions.

De quelle taille était Bonaparte?

Comment étaient ses cheveux?

Comment était son teint?

Comment était son front?

Comment étaient ses yeux?

Comment était la ligne de son nez?

Comment était sa bouche?

Comment devenait-elle quand il riait?

Comment étaient ses dents, son menton, sa mâchoire, son pied, sa main?

De quelle couleur étaient ses yeux?

Comment était l'expression de son visage?

Quand son regard devenait-il farouche et menaçant?

Le rire lui allait-il bien?

Comment était la toilette de Bonaparte?

Que portait-il habituellement?

Comment faisait-il toute chose?

Savait-il bien s'habiller?

Pourquoi pas?

Que faisait-il des choses qui lui causaient du malaise?

Se baignait-il souvent?

Réponses.

Il était de petite taille.

Il avait les cheveux . . .

Tant qu'il fut maigre, son teint était jaune; plus tard, il devint . . .

Son front était beau.

Ses yeux étaient beaux.

Elle était belle.

Sa bouche était un peu plate.

Elle devenait . . .

Ses dents étaient blanches et régulièrement rangées; son menton était . . .

Ses yeux étaient gris bleu.

Elle était . . .

Il devenait farouche et menaçant quand . . .

Oui, M., . . .

Elle était . . .

Il portait habituellement . . .

Il faisait toute chose avec précipitation.

Non, M., il ne savait pas bien s'habiller.

Parce que la moindre gêne . . .

Il arrachait ou brisait tout ce qui . . .

Oui, M., . . .

Quel était le fond de son caractère?

Comment était-il dans sa jeunesse et comment devint-il plus tard?

Sur quoi a-t-il beaucoup médité?

Bonaparte était-il bien élevé?

Savait-il entrer ou sortir d'une chambre?

Savait-il comment on salue, comment on se lève et comment on s'asseoit?

Comment étaient ses gestes et sa manière de dire et de prononcer?

Parlait-il bien?

Pourquoi parlait-il mal?

Bonaparte écrivait-il beaucoup?

Pourquoi n'aimait-il pas à écrire?

Comment était son orthographe?

Avait-il de la patience pour les actions manuelles?

Comment dictait-il?

Répétait-il ce qu'il avait déjà dit?

Quel était son grand principe général?

Pourquoi M^e de Rémusat connaissait-elle si bien Napoléon Bonaparte?

C'était la...

Dans sa jeunesse, il...

Il a beaucoup médité sur...

Non, M., il manquait...

Non, M., il ne savait ni...

Non, M., il ignorait...

Ses gestes...

Non, M., quelque langue qu'il parlât, elle...

Parce que toute règle lui devenait une gêne insupportable et que jamais il n'eût voulu...

Non, M., il n'écrivait jamais rien de sa main.

Parce que son écriture, mal formée, était...

Elle était...

Non, M., il manquait totalement de...

Il dictait...

Non, M., il ne répétait jamais ce...

Son grand principe général était...

Parce qu'elle était dame d'honneur de M^e Bonaparte et plus tard dame du palais à la cour de Napoléon I^{er}.

Grammaire.

§ 12: Adjectif.

§ 13: Adjectif qualificatif.

Questionnaire.

1. A quoi sert l'adjectif?
2. Combien d'espèces d'adjectifs y a-t-il?
3. Qu'est-ce que tous les adjectifs ont de commun?
4. S'accordent-ils avec les noms qu'ils accompagnent?
5. A quoi sert l'adjectifs qualificatif?
6. Nommez quelques adjectifs qualificatifs qui précèdent ordinairement le nom.
7. Nommez quelques adjectifs qui suivent le nom.
8. Quelle est la règle générale pour la formation du féminin des adjectifs qualificatifs?
9. Nommez quelques adjectifs qui doublent leur consonne finale devant l'e muet du féminin.
10. Comment les adjectifs *beau, nouveau, fou, mou, vieux*, font-ils au féminin?
11. Indiquez le féminin des adjectifs: blanc, frais, sec, public, délicieux, jaloux, roux, menteur, accusateur, acteur.
12. Comment forme-t-on le pluriel des adjectifs qualificatifs?
13. Formez le pluriel des expressions: un trait vertical, une ligne horizontale, l'adjectif verbal, un combat naval, un son nasal, un habit bleu.
14. Formez le pluriel des expressions: l'enfant premier-né, l'enfant nouveau-né, un homme ivre-mort, une robe bleu foncé, un œil gris bleu, une chevelure châtain clair.
15. Combien de degrés de signification connaissez-vous et quels sont leurs noms?
16. Comment forme-t-on le comparatif?
17. Comment forme-t-on le superlatif?
18. Formez le comparatif et le superlatif des adjectifs: grand, long, rare, maigre, mat, court, lourd, joli, beau, bon, mauvais, petit.

Exercices.

1. Indiquer tous les adjectifs qualificatifs du texte *Un portrait de Napoléon Bonaparte par Madame de Rémusat*, les mettre au masculin et au féminin (singulier et pluriel).

2. Traduire en français: Napoleon je bil majhne rasti. Imel je rjave² lase¹ (art. déf.), lepo² čelo¹, sive² oči¹, lepo⁴ (masc. plur.) nogo¹ in² roko³. Njegova oprava je bila vedno preprosta. Kopal se je često, ker se mu je to (cela) zdelo koristno za njegovo zdravje. Dostojanstvenost je bila glavna lastnost (le fond) njegovega značaja. V svoji mladosti je bil sanjav; pozneje je postal otožen (triste), in še pozneje je bil skoro vedno slabe volje (il était presque toujours de mauvaise humeur). Napoleon je bil mož, ki je največ razmišljal o vzrokih (sur les pourquoi) človeških dejanj.

Septième Leçon.

L'amour de la patrie.

Depuis la seconde moitié du XV^e siècle, la France a été tour à tour, pour tous les peuples de l'Europe, le guide, l'initiateur et le martyr. C'est de son sang, de son dévouement, de ses sacrifices et de ses servitudes que sont faites la gloire, l'émancipation et la liberté des autres peuples . . . Qui que vous soyez, quelque occupation, quelque relation, quelque influence, petite ou grande que vous ayez dans la vie, vous ne serez véritablement des hommes utiles, des honnêtes gens, dans le sens démocratique du mot, que si vous vous rendez cette justice intime d'avoir contribué à délivrer les esprits de l'ignorance et à leur inspirer l'amour de la patrie qui est le résumé de toutes les vertus civiques. Oui, on doit aimer par-dessus tout son pays, mais non pas avec cet esprit étroit, léger, railleur, qui, trop souvent, nous a livrés à l'animadversion des autres peuples. Faisons bien comprendre aux autres peuples que nous n'aimons tant notre patrie, et d'un amour si ardent, que parce qu'elle est le meilleur instrument que la civilisation ait jamais eu pour le progrès général et pour l'avancement de l'esprit humain.

Gambetta: *Discours* (XIX^e siècle).

Explications.

Amour de la patrie, l'amour que nous sentons pour notre patrie.

Seconde, adjectif numéral ordinal; on emploie *second* quand il n'y a que deux objets: seconde moitié, le second étage (quand

la maison n'en a que deux); quand il y a plus de deux objets, on emploie *deuxième*: Le deuxième mois de l'année s'appelle février.

Quinzième, adjectif numéral ordinal dérivant de *quinze*.

Tour à tour, alternativement, se dit des choses qui se suivent l'une l'autre.

Tous les peuples; tous (masculin), pluriel de l'adjectif indéfini *tout*, qui, dans ce sens, exige l'article défini pour le nom qu'il accompagne.

Guide (masc.), celui qui accompagne quelqu'un pour lui montrer le chemin; au figuré: celui qui donne des conseils.

Martyr, -e, celui qui a souffert la mort ou des tourments pour sa religion ou pour ses opinions.

Son sang; son, adjectif possessif, 3^e personne (un possesseur possède un objet masculin), est ici accentué; mais comme le Français ne hausse pas la voix pour faire ressortir un mot accentué, il emploie *c'est*, qu'on ne traduit pas dans les autres langues.

Ses sacrifices; ses, adjectif possessif, 3^e personne (un possesseur possède plusieurs objets masculins), détermine le nom *sacrifices*.

Ses servitudes; ses, adj. poss., 3^e pers. (un possesseur possède plusieurs objets féminins), détermine le nom *servitudes*.

Émancipation, affranchissement, action qui donne la liberté.

Liberté, état d'indépendance.

Autres, adjectif indéfini, masc. plur., détermine le nom *peuples*.

Qui que vous soyez, vous pouvez être n'importe qui; le subjonctif *vous soyez* exprime l'incertitude tandis que l'indicatif *vous êtes* exprime la certitude; *qui* remplace ici *quelque personne*; le verbe doit être employé toujours au subjonctif dans une proposition subordonnée qui commence par *qui que, quel... que, quelque... que*.

Quelque occupation, quelque relation, quelque influence que vous ayez; quelque, adj. indéf., fém. sing., détermine les noms *occupation, relation, influence*; *quelque... que* exige le subjonctif *ayez* (pour l'indicatif *avez*).

Honnêtes gens (l's final est muet); personnes morales, vertueuses; c'est le sens (l's final est prononcé) démocratique de l'expression, tandis que le sens (signification) aristocratique serait: hommes d'honneur, de considération, de réputation.

Cette, adjectif démonstratif, fém. sing., détermine le nom *justice*.

Justice, vertu qui fait accorder à chacun ce qui lui appartient; justice intime, justice qui existe au fond de l'âme. *Si vous rendez cette justice intime d'avoir contribué* veut dire: Si vous pouvez dire que vous avez contribué.

Toutes les vertus; *toutes*, adj. indéf., fém. plur., détermine le nom *vertus*.

Vertus civiques, vertus qu'un citoyen doit avoir.

Par-dessus tout, plus que tout; *tout* ici n'est pas adjectif indéfini, mais pronom indéfini, il ne *détermine* pas un nom, il le *remplace*.

Son pays; *son*, adj. poss., masc. sing., détermine le nom *pays*.

Cet esprit; *cet*, adj. dém., masc. sing.; cette forme s'emploie devant les mots commençant par une voyelle; devant les mots commençant par une consonne, on emploie *ce*.

Railleur, qui aime à se moquer.

Trop souvent, complément circonstanciel de temps; les compléments circonstanciels, à l'intérieur d'une phrase, doivent être séparés du reste de la phrase par des virgules.

Nous a livrés; le participe passé *livrés* doit s'accorder avec le complément direct *nous* qui le précède; quand le complément direct suit le participe, l'accord n'a pas lieu: Il a *livré* une bataille.

Animadversion, antipathie, haine.

Notre patrie; *notre*, adj. poss., première personne (plusieurs possesseurs possèdent un objet féminin), détermine le nom *patrie*.

Nous n'aimons notre patrie que parce que . . ., traduisez: Nous aimons notre patrie seulement parce que . . .

Le meilleur instrument; *meilleur*, superlatif de l'adjectif qualificatif *bon*; ce superlatif exige, dans la proposition subordonnée qui suit, le subjonctif *ait eu* pour l'indicatif *a eu*. On dit: C'est la plus belle ville que j'aie jamais vue (le subjonctif *j'aie* pour l'indicatif *j'ai*).

Jamais; adverbe qui peut signifier: *en aucun temps* (sens négatif) ou *à une époque quelconque* (sens affirmatif). C'est dans ce dernier sens que le mot est employé ici.

Léon Gambetta, homme politique français (1838 — 1882). Dans la malheureuse guerre de 1870 et 1871, il organisa la résistance en province. Après la guerre, son éloquence enflammée a aidé à relever la nation française. Notre texte est tiré d'un discours tenu à Thonon, en 1872.

Conversation.

Questions.

Pour quels peuples la France a-t-elle été le guide, l'initiateur et le martyr?

Depuis quelle époque a-t-elle été le guide de tous les peuples?

De quoi est faite la liberté des autres peuples?

Qu'est-ce que l'amour de la patrie?

Quelles vertus appelle-t-on *civiques*?

A qui faut-il inspirer l'amour de la patrie?

Que faut-il aimer par-dessus tout?

Qu'est-ce qui attire l'animadversion des autres peuples?

Pourquoi les Français aiment-ils leur patrie?

Comment s'appelle l'auteur de notre morceau de lecture?

Quand a-t-il vécu?

De quelle œuvre est tiré le texte de la 7^e leçon?

Comment s'appellent les provinces que la France a perdues dans la Guerre franco-allemande?

L'Allemagne a-t-elle pu garder ces deux provinces?

Réponses.

La France a été le guide, l'initiateur et le martyr pour tous les peuples de l'Europe.

C'est depuis la . . .

Elle est faite du sang, du dévouement, des sacrifices et des servitudes de la France.

C'est le résumé de toutes les vertus civiques.

Les vertus civiques sont les vertus que chaque citoyen (en latin: *civis*) doit posséder.

Il faut l'inspirer à tous les citoyens.

C'est la patrie qu'il faut aimer par-dessus tout.

C'est l'esprit étroit, léger et railleur.

Parce qu'elle est le meilleur instrument de la civilisation et du progrès.

Il s'appelle Léon Gambetta.

Il a vécu au XIX^e siècle.

Il est tiré d'un discours que Gambetta a prononcé à Thonon, en 1872, bientôt après la Guerre franco-allemande.

Les provinces que la France a perdues dans la Guerre franco-allemande s'appellent l'Alsace et la Lorraine.

Non, M., elle a dû les rendre après la Guerre mondiale dans laquelle elle fut vaincue.

Grammaire.

§ 14: Adjectifs possessifs.

§ 15: Adjectif démonstratif.

§ 16: Adjectifs indéfinis.

Questionnaire.

1. Quels sont les adjectifs possessifs et quelles sont leurs formes au féminin et au pluriel?
2. Quand faut-il mettre *mon, ton, son*, pour *ma, ta, sa*?
3. Quel mot appelle-t-on adjectif démonstratif et comment fait-il au féminin et au pluriel?
4. Quand dit-on *cet* pour *ce*?
5. Quand dit-on *ce . . ci* et quand dit-on *ce . . là*?
6. Quels adjectifs indéfinis connaissez-vous?
7. Comment appelle-t-on l'adjectif *quel* quand il est employé dans une interrogation?

Exercices.

1. Mettre à toutes les personnes du singulier et du pluriel: J'appelle mon père et ma mère mes parents. Le père de mon père est mon grand-père. La mère de ma mère est ma grand'mère.
2. Traduire en français: Francija je bila prvoboriteljica (l'initiatrice) in mučenica (la martyre) za vse narode Evrope. Njena kri (son sang) in njena požrtvovalnost (son dévouement et ses sacrifices) sta dali (ont donné) svobodo drugim narodom. Naloga (le devoir) vseh poštenih ljudi je osvobodjevali (de délivrer) duhove nevednosti in vcepljati jim (et de leur inspirer) ljubezen do domovine. Da, svojo⁵ zemljo⁶ moramo¹ (on doit) nad³ vse⁴ ljubiti², vendar ne tako ozkosrčno (mais non pas avec cet esprit étroit), da bi vzbudili (pour exciter) protivnost drugih narodov. Francozi ljubijo svojo (leur) domovino, ker je nositeljica (l'instrument) prosvete (civilisation) in napredka. Vsak človek (tout homme) ima dve domovini, svojo (la sienne) in (et puis) Francijo.

Huitième Leçon.

Une curieuse épitaphe.

Il y a des gens qui semblent être dans tous les coins à la fois et qui peuplent en un instant les quatre quartiers d'une ville. Cent hommes de cette espèce tiennent plus de place que deux mille citoyens. Un d'eux mourut l'autre jour de lassitude et l'on mit cette épitaphe curieuse sur son tombeau :

•C'est ici que repose celui qui ne s'est jamais reposé. Il s'est promené à cinq cent trente enterrements; il s'est réjoui de la naissance de deux mille six cent quatre-vingts enfants. Les pensions payées par l'État dont il a félicité ses amis, toujours en des termes différents, montent à deux millions six cent mille livres. Le chemin qu'il a fait sur le pavé s'élève à neuf mille six cents lieues; celui qu'il a fait dans la campagne, à six cent trente milles. Sa conversation était amusante: il avait un recueil tout fait de trois cent soixante-cinq contes; il possédait, depuis sa jeunesse, six cent dix-huit maximes tirées de mille écrivains anciens, qu'il employait dans les conversations brillantes. Il est mort en l'an mil six cent, à la soixante et onzième année de son âge. Je me tais, voyageur; comment pourrais-je te dire les mille choses qu'il a faites et qu'il a vues!

Montesquieu: *Lettres persanes* (XVIII^e siècle).

Explications.

Curieux, -euse, extraordinaire, singulier, surprenant.

Épitaphe (fém.), inscription que l'on met sur un tombeau.

Dans tous les coins, dans tous les lieux.

A la fois, en même temps.

Quatre, 4, adjectif numéral cardinal.

Quartier, la quatrième partie d'une chose; partie d'une ville.

Cent, 100, adj. num. card.

Mille, 1000, adj. num. card. (invariable).

L'autre jour, dernièrement.

Cinq cent trente, 530, adj. num. card.

Enterrement (masc.), funérailles (fém. plur.), cérémonie qui consiste à accompagner le mort au cimetière.

Deux mille six cent quatre-vingt, 2680, adj. num. card.; *quatre-vingt* prend un *s* quand il est suivi immédiatement du nom qu'il détermine: *quatre-vingts* enfants; mais *quatre-vingt-deux* enfants.

Pension (fém.) revenu payé par l'État.

Féliciter quelqu'un de quelque chose, complimenter quelqu'un sur un événement heureux.

Terme (masc.), expression.

Monter à, s'élever à.

Million, 1 000 000, nom masculin, prend un *s* au pluriel (même dans l'intérieur d'un nombre).

Deux millions six cent mille, 2 600 000, adj. num. card.

Livre (fém.), ancien nom du franc.

Neuf mille six cent, 9 600, adj. num. card.; *cent* prend un *s* au pluriel quand il est suivi immédiatement du nom qu'il détermine: six cents lieues.

Lieue (fém.), ancienne mesure de longueur de valeur variable.

Six cent trente, 630, adj. num. card.

Mille (masc.), mesure itinéraire qui valait chez les Romains mille pas.

Recueil, collection, compilation.

Trois cent soixante-cinq, 365, adj. num. card.

Conte (masc.), récit court et plaisant; *conte* a plusieurs homonymes (mots qui se prononcent de la même façon) p. ex. (par exemple): *compte*, calcul; *comte*, titre de noblesse.

Six cent dix-huit, 618, adj. num. card.

Maxime (fém.), précepte général, règle à observer.

Conversation brillante, conversation très belle.

En l'an mil six cent, en 1600; *cent*, ici, ne prend pas la marque du pluriel, n'étant pas suivi d'un nom.

Soixante et onzième, 71^e, adj. num. ordinal.

Se taire, ne pas parler.

Qu'il a faites et qu'il a vues; les participes passés *faites* et *vues* s'accordent avec leur complément direct précédent.

Montesquieu, illustre publiciste français. (Voir la 2^e leçon.) Le morceau ci-dessus est tiré de sa spirituelle satire *Lettres persanes*.

Conversation.

Questions.

Comment est intitulé le morceau de lecture de la huitième leçon?

Que signifie le mot *épitaphe*?

Avons-nous déjà parlé de ce mot?

Comment la première leçon était-elle intitulée?

Sauriez-vous citer la phrase du texte de la première leçon où se trouvait le mot *épitaphe*?

L'homme dont on parle dans le texte de la huitième leçon avait-il beaucoup à faire?

Ses affaires étaient-elles bien utiles?

Qu'aimait-il à faire?

Pourquoi sa conversation était-elle si amusante?

Combien de maximes possédait-il pour les employer dans les conversations brillantes?

En quelle année est-il mort?

A quel âge est-il mort?

Réponses.

Il est intitulé . . .

Il signifie *inscription sur un tombeau*.

Oui, M., nous en avons parlé dans la première leçon.

Elle était intitulée . . .

Oui, M., c'était la phrase: Je voudrais savoir quel original . . .

Oui, M., il avait beaucoup à faire.

Non, M., elles n'étaient pas bien utiles.

Il aimait à assister aux enterrements et aux fêtes de naissance, à féliciter ses amis dans différentes occasions et à se promener dans la ville et à la campagne.

Parce qu'il avait un recueil tout fait de . . .

Il possédait, depuis sa jeunesse . . .

Il est mort en . . .

Il est mort à la . . .

Grammaire.

§ 16: Adjectifs numéraux cardinaux et adjectifs numéraux ordinaux.

Questionnaire.

1. Comptez jusqu'à mille.
2. Faut-il prononcer, en comptant, les consonnes finales des nombres *cinq, six, sept, huit, neuf, dix*? (Réponse: Il faut les prononcer, mais seulement à la fin des nombres; p. ex. dans 5648, il ne faut prononcer la consonne finale que du chiffre 8.)
3. Y a-t-il d'autres cas où il faut prononcer les consonnes finales des nombres 5, 6, 7, 8, 9, 10?
4. Quand faut-il prononcer la consone finale de *vingt*?
5. Quand faut-il écrire *quatre-vingt* et *cent* avec la marque du pluriel?
6. Le nombre *mille* prend-il la marque du pluriel?
7. Quand faut-il mettre un trait d'union dans les nombres composés?
8. Quels nombres exigent la préposition *de* auprès des noms qu'ils accompagnent?
9. Peut-on faire la liaison ou l'élision devant 8 et 11?
10. Racontez la formation des adjectifs numéraux ordinaux.

Exercices.

1. Écrire en lettres les nombres: 2 354 689, 6 305 499, 1 036 077, 10 250 344, 52 386 669 297.
2. Un ouvrier gagne 10 frs. par jour, sa femme 3 frs. et leur fils 6 frs.; combien gagnent-ils ensemble par mois?
3. Une personne qui a une rente annuelle de 4000 frs., veut mettre chaque année 350 frs. à la Caisse d'épargne. Combien peut-elle dépenser par jour?

Neuvième Leçon.

Ordre du jour de Bonaparte.

Soldats de l'armée d'Italie! Vous avez remporté en quinze jours six victoires, pris vingt et un drapeaux, cinquante-cinq pièces de canon, plusieurs places fortes, conquis la partie la plus riche du Piémont; vous avez fait quinze mille prisonniers, tué ou blessé plus de dix mille hommes; vous vous étiez jusqu'ici battus pour des rochers stériles, illustrés par votre courage,

mais inutiles à la patrie; vous égalez aujourd'hui, par vos services, l'armée de Hollande. Dénudés de tout, vous avez gagné des batailles sans canons, passé des rivières sans ponts, fait des marches forcées sans souliers, bivouaqué sans eau-de-vie et souvent sans pain. Les phalanges républicaines, les soldats de la liberté, étaient seuls capables de souffrir ce que vous avez souffert. La patrie reconnaissante vous devra sa prospérité. Mais, soldats, vous n'avez rien fait, puisque il vous reste à faire. Ni Turin, ni Milan ne sont à vous . . .

Napoléon Bonaparte (1769—1821).

Explications.

Ordre du jour (masc.), ordre général qu'un chef adresse à ses troupes.

Remporter la victoire, gagner la victoire.

Pièce de canon, canon.

Place forte, forteresse.

Piémont (masc.), province d'Italie, située entre les Alpes et les Apennins.

Vous vous étiez battus, 2^e personne du pluriel du plus-que-parfait de l'indicatif du verbe pronominal *se battre*.

Stérile, qui ne porte pas de fruits.

Illustré, rendu illustre, célèbre.

Égaliser quelque chose, être égal à quelque chose.

Hollande (fém.), autre nom des Pays-Bas.

Dénudé, privé de tout.

Marche forcée, marche très longue et pénible.

Bivouaquer, camper en plein air.

Eau-de-vie (fém.), boisson alcoolique extraite du vin, de la pomme de terre et de différents fruits.

Phalange (fém.) troupe comparable par sa force à l'ancienne phalange d'Alexandre le Grand.

Prospérité (fem.), état de richesse et de bien-être.

Turin, Milan, villes italiennes.

Napoléon Bonaparte, général français, né en 1769 à Ajaccio (pron. *azaksió*, en Corse, élevé à l'école militaire de Brienne, dirigea la campagne mémorable d'Italie vers la fin du XVIII^e siècle. Il devint premier consul, puis consul à vie, enfin

empereur des Français (1804). Son ambition le perdit et ruina sa patrie avec lui. Il mourut en exil à l'île de Sainte-Hélène, en 1821.

Conversation.

Questions.

Qui a fait proclamer l'ordre du jour qui forme le texte de la neuvième leçon ?

Où naquit Napoléon Bonaparte ?

Où se trouve la ville d'Ajaccio ?

Qu'est-ce que la Corse ?

A quel État la Corse appartient-elle ?

Quelle langue les Corses parlent-ils ?

Quand naquit Napoléon Bonaparte ?

Où fit-il son éducation militaire ?

Où se distingua-t-il comme général ?

Quand Bonaparte acquit-il la dignité impériale ?

Comment s'appela-t-il comme empereur ?

Quand mourut-il ?

La fin de sa vie fut-elle heureuse pour lui et pour la France ?

Réponses.

C'est . . .

Il naquit . . .

Elle se trouve en . . .

La Corse est une grande île dans la Méditerranée.

Elle appartient à la France.

Ils parlent l'italien et le français.

Il naquit en . . .

Il fit son éducation militaire à l'école militaire de Brienne.

Il se distingua comme général dans la campagne d'Italie, vers la fin du XVIII^e siècle.

En 1804.

Il s'appela Napoléon I^{er}.

Il mourut en 1821, à l'île de Sainte-Hélène.

Non, M., il perdit la France par son ambition et termina sa vie dans une pénible captivité.

Grammaire.

Répétition des adjectifs numéraux.

Questionnaire.

1. Récitez la table de multiplication.
2. Comment appelle-t-on les 4 opérations arithmétiques?
3. Qu'est-ce que l'addition?
4. Comment appelle-t-on le résultat de l'addition?
5. Qu'est-ce que la soustraction?
6. Comment appelle-t-on le résultat de la soustraction?
7. Qu'est-ce que la multiplication?
8. Comment appelle-t-on le résultat de la multiplication?
9. Qu'est-ce que la division?
10. Comment s'appelle le résultat de la division?

Exercices.

1. Construire la table de multiplication de 11 et de 12.
2. Remplacer dans le texte *Ordre du jour de Bonaparte* le pronom personnel *vous* par *nous*.
3. Apprendre par coeur le morceau *Ordre du jour de Bonaparte*.
4. Traduire en français: Leto ima dvanajst mesecev: prvi se imenuje januar, drugi februar, tretji marc, četrty april, peti maj, šesti junij, sedmi julij, osmi avgust, deveti september, deseti oktober, enajsti november, dvanajsti december. — Mesec ima štiri tedne in vsak teden sedem dni, ki so: nedelja, ponedeljek, torek, sreda, četrtek, petek, sobota. — Dan ima štiriindvajset ur, ura šestdeset minut, minuta šestdeset sekund. — Navadno² leto¹ ima tristopetinšestdeset, prestopno² leto¹ tristošestinšestdeset dni.

Dixième Leçon.

Vraie humanité.

Mes enfants, quand vous vous battez entre vous et que le plus fort jette à terre son adversaire, il ne s'acharne plus après lui. Au contraire, il lui aide à se relever et il le console.

Savez-vous, mes enfants, que tout la monde n'est pas fait comme vous autres? Il y a des sauvages qui, lorsqu'ils ont abattu un ennemi, le tuent; plusieurs même le mangent. C'est qu'ils sont des sauvages; ils croient qu'ils en ont le droit; ils traitent leur ennemi comme on traite une bête féroce.

Mes jeunes amis, vous serez un jour soldats. S'il vous arrive de vous battre, vous vous battrez en conscience, parce que c'est votre devoir; mais une fois le combat fini, si votre ennemi est blessé, ne voyez plus en lui qu'un frère malheureux. Vous n'avez pas la même patrie, mais vous en avez chacun une, et il fait son devoir envers la sienne comme vous envers la vôtre. Vous et lui ne parlez pas la même langue, mais il a des sentiments pareils aux vôtres; il a un pays comme vous, une famille comme vous, et il les regrette. Ayez pitié de lui, soignez-le, consolez-le. Vous mériterez peut-être que, si vous aussi, vous tombez un jour blessés, il vienne un ennemi qui vous soigne et qui vous console. Cela, mes enfants, c'est la vraie humanité.

E. Bersot: *Conseils d'enseignement* (XIX^e siècle).

Explications.

Humanité, bonté, bienveillance.

Vous vous battez, 2^e personne du pluriel du présent de l'indicatif du verbe pronominal *se battre*; le premier *vous* est un pronom personnel employé avec le verbe; le second, un pronom réfléchi (complément direct).

Entre vous, parmi vous; le pronom personnel *vous* (2^e pers. du plur.) est employé ici sans verbe. Dans cette phrase, *vous* tient la place du nom *enfants*.

Adversaire, ennemi.

Il s'acharne; *il*, pron. pers. employé avec le verbe, 3^e pers. sing., masculin, sujet, tenant la place de *le plus fort*.

S'acharner après quelqu'un, s'attacher à quelqu'un en lui faisant du mal; *s'*, forme élidée du pronom réfléchi *se* (3^e pers. sing., compl. dir.).

Après lui; *lui*, pron. pers. employé sans verbe, 3^e pers. sing., masc., tenant la place du nom *adversaire*.

Il lui aide; *il*, pron. pers. employé avec le verbe, 3^e pers. sing., masc., sujet; *lui*, pron. pers. employé avec le verbe, 3^e pers. sing., masc., complément indirect.

Se relever, verbe pronominal, infinitif présent; *se*, pron. réfl., 3^e pers. sing., compl. dir.

Le console; *le*, pron. pers. employé avec le verbe, 3^e pers. sing., masc., complément direct, tenant la place du nom *adversaire*.

Tout le monde, chacun (pronom indéfini).

Vous autres = vous (accentué), pron. pers., employé sans verbe, 2^e pers. plur., sujet.

Il y a, il existe; *il*, pronom indéfini.

Qui, lesquels, pronom relatif, tenant la place du nom *sauvages*.

Ils, pron. pers. employé avec le verbe, 3^e pers. plur., masc., sujet, tenant la place du nom *sauvages*.

Le tuent; *le*, pron. pers. employé avec le verbe, 3^e pers. sing., masc., compl. dir., tenant la place du nom *ennemi*.

Plusieurs, pronom indéfini.

C'est; le pronom démonstratif *ce* (forme élidée *c'*) est employé surtout devant le verbe être, pour indiquer la personne ou la chose dont on parle; on dit: *C'est moi*, *c'est toi*, *c'est lui* (elle), *c'est nous*, *c'est vous*, *ce sont eux*.

Ils en ont le droit, ils ont le droit de faire cela; *en* (adverbe pronominal) remplace *de cela*.

On, pronom indéfini.

S'il vous arrive; *il*, pronom indéfini; *vous* pron. pers. employé avec le verbe, 2^e pers. plur., compl. indir., tenant la place du nom *amis*.

Vous battre; verbe pronominal, infinitif présent; *vous*, pron. réfl., 2^e pers. plur., compl. dir.

En lui; *lui*, pron. pers. employé sans verbe, 3^e pers. sing., masc., tenant la place du nom *ennemi*.

Chacun, pronom indéfini.

Une, pron. indéf., tenant la place du nom *patrie*.

La sienne, pronom possessif, 3^e pers. sing., féminin, tenant la place de *sa patrie*.

La vôtre, pron. poss., 2^e pers. plur., fém., tenant la place de *votre patrie*.

Vous et lui; pronoms personnels employés avec le verbe, le premier tenant la place du nom *amis*, le second celle du nom *ennemi*.

Aux vôtres; *vôtres*, pron. poss., 2^e pers. plur., masc., tenant la place de *vos sentiments*.

Il les regrette; *les*, pron. pers., employé avec le verbe, 3^e pers. plur., compl. dir., tenant la place de noms *pays* et *famille*.

De lui, de l'ennemi.

Soignez-le, soignez l'ennemi; *le*, pron. pers. employé avec le verbe, 3^e pers. sing., masc., complément direct. Le pronom

personnel qui suit son verbe (inversion), est lié avec celui-ci par un trait d'union: soignez-le, consolez-le, dites-moi, tais-toi, levons-nous.

Qu'il vienne un ennemi, qu'un ennemi vienne; le pron. indéf. *il* annonce le nom *ennemi*; le subjonctif *viene* (pour l'indicatif *vient*) dépend du verbe *mériter*.

Qui vous soigne, *qui* vous console, pronoms relatifs, tenant la place du nom *ennemi*.

Vous soigne, *vous* console, pron. pers. employé avec le verbe, 2^e pers. plur., compl. dir., tenant la place du nom *amis*.

Cela, pronom démonstratif.

C'est; *c'*, forme élidée du pron. démonstr. *ce*.

Ernest Bersot (1816—1880), philosophe français, directeur de l'École normale supérieure à Paris (école destinée à former les professeurs d'enseignement secondaire).

Conversation.

Questions.

Quel est le titre du texte de la dixième leçon?

Que signifie ici le mot *humanité*?

Ce mot a-t-il encore une autre signification?

A qui les paroles de notre texte sont-elles adressées?

Faut-il faire du mal à son adversaire après l'avoir vaincu?

Est-ce que tout le monde agit comme cela?

Que font les sauvages après avoir abattu un ennemi?

Que faut-il voir dans un ennemi blessé?

L'ennemi aime-t-il aussi sa patrie?

Réponses.

Le titre du . . .

Humanité signifie ici: bonté, bienveillance.

Oui, M., *humanité* signifie aussi l'ensemble de tous les hommes.

Elles sont adressées aux jeunes gens.

Non, M., il ne faut pas lui faire de mal, il faut le consoler.

Non, M., tout le monde n'agit pas ainsi.

Ils le tuent et il y en a même qui le mangent.

Il faut voir en lui un frère malheureux.

Oui, M., il l'aime comme nous aimons la nôtre.

Faut-il avoir pitié d'un ennemi blessé ?

Comment s'appellent les sociétés qui, dans tous les pays civilisés, se sont formées pour agir d'après ces principes ?

Comment s'appelle l'auteur de notre texte ?

Que savez-vous de lui ?

Duquel de ses ouvrages notre texte est-il tiré ?

Oui, M., il faut en avoir pitié, il faut le soigner, il faut le consoler.

Ce sont les sociétés de la Croix-rouge qui, à la suite de la Convention de Genève (1864), se sont formées pour soigner les blessés militaires. Il s'appelle . . .

Ernest Bersot naquit en 1816 et mourut en 1880. Il était philosophe français et directeur . . .

Il est tiré de l'ouvrage intitulé *Conseils d'enseignement*.

Grammaire.

§ 18: Pronom.

§ 19: Pronoms personnels et pronoms réfléchis.

Questionnaire.

1. Quelle est la différence entre le pronom et l'adjectif ?
2. Quelles sont les cinq espèces de pronoms ?
3. Que remplacent les pronoms personnels ?
4. Que faut-il distinguer dans les pronoms personnels ?
5. Quelle est la première, la deuxième, la troisième personne ?
6. Combien de nombres, de genres et de cas chaque personne a-t-elle ?
7. Nommez toutes les formes des pronoms personnels employées sans la verbe.
8. Nommez toutes les formes des pronoms personnels employées avec le verbe.
9. Que faut-il employer pour *de lui, d'elle, d'eux, d'elles*, quand il s'agit d'animaux ?
10. Que faut-il employer pour *à lui, à elle, à eux, à elles* quand il s'agit d'animaux ?

11. Peut-on employer *en* et *y* quand il s'agit de personnes?
12. Quelle est la différence entre le pronom personnel *leur* et l'adjectif possessif *leur*?
13. Quel est l'ordre des mots dans la phrase française quand il s'agit des noms?
14. L'ordre des mots reste-t-il le même quand les noms sont remplacés par des pronoms?
15. Quels sont les pronoms réfléchis?
16. Citez quelques exemples où les pronoms réfléchis sont des compléments directs.
17. Citez quelques exemples où les pronoms réfléchis sont des compléments indirects.

Exercices.

1. Analyser tous les pronoms personnels du texte *Vraie humanité*. (Voir les exemples dans les explications.)
2. Indiquer tous les verbes pronominaux qui se trouvent dans le texte *Vraie humanité*.
3. Indiquer tous les pronoms possessifs, démonstratifs, relatifs et indéfinis qui se trouvent dans le texte *Vraie humanité*.
4. Traduire en français: Prijatelji, neki dan boste vojaki. V boju (en combattant) boste morebiti ranili (il vous arrivera de blesser) svojega (votre) protivnika. Ranjen² protivnik¹ ni več vaš sovražnik, temveč (mais) vaš nesrečni² brat¹. Vi in on ne govorite istega jezika, toda (mais) njegova čustva so slična vašim. On ima domovino, kakor vi, rodbino, kakor vi, in on žaluje po njih (les regrette). Usmilite se ga, strecite mu, tolažite ga. To, prijatelji, je pravo človekoljubje.

Onzième Leçon.

Jésus et les convives.

Il arriva que Jésus étant entré dans la maison d'un chef des pharisiens, un jour de sabbat, pour y manger le pain, ceux-ci l'observaient. Et voici qu'un homme hydropique était devant lui. Et Jésus, s'adressant aux docteurs de la loi et aux pharisiens, leur dit: Est-il permis de guérir le jour du sabbat? Ils gardèrent le silence. Mais lui, prenant cet homme par la main, le guérit

et le renvoya. Ensuite, s'adressant à eux, il dit: Qui de vous, si son âne ou son bœuf tombe dans un puits, ne l'en retirera pas aussitôt le jour du sabbat? Et ils ne pouvaient à cela rien lui répondre.

Il disait encore aux invités cette parabole, remarquant comment ils recherchaient les premières places; il leur disait donc: Lorsque vous serez conviés à des noces, ne vous asseyez pas à la première place, de peur qu'il ne se trouve parmi les invités un homme plus considérable que vous, et que celui qui vous a conviés, vous et lui, ne vienne et ne vous dise: Cédez-lui la place; et qu'alors vous n'alliez avec confusion occuper le dernier rang. Mais lorsque vous serez conviés, allez vous asseoir à la dernière place, afin que, quand viendra celui qui vous a conviés, il vous dise: Mon ami, montez plus haut. Alors vous serez honorés devant ceux qui seront à table avec vous. Car quiconque s'exalte sera humilié, et quiconque s'humilie sera exalté.

Évangile selon Saint Luc, chapitre XIV^e, versets 1—11.

Explications.

Convive, qui prend part à un repas.

Il arriva; *il*, pron. indéf.

Pharisien, membre d'une secte juive.

Sabbat, jour de repos des juifs, le septième jour de la semaine juive, consacré à Dieu.

Manger le pain, prendre un repas quelconque.

Ceux-ci, pron. démonstr., masc. plur., tenant place du nom *pharisiens*.

L'observaient; *l'*, forme élidée du pron. pers. *le*, employé avec le verbe, 3^e pers. sing., masc., compl. dir., tenant place du nom *Jésus*.

Devant lui; *lui*, pron. pers. employé sans verbe, 3^e pers. sing., masc., tenant place du nom *Jésus*.

S'adressant, participe présent du verbe pronominal *s'adresser*.

Leur, pron. pers. employé avec le verbe, 3^e pers. plur., compl. indir., tenant place du nom *pharisiens*.

Est-il permis; *il*, pron. indéf., dans l'inversion lié par un trait d'union avec son verbe.

Ils, pron. pers. employé avec le verbe, 3^e pers. plur., masc., tenant place du nom *pharisiens*.

Garder le silence, se taire.

Mais lui; *lui*, pron. pers. employé sans verbe, 3^e pers. sing., masc., tenant place du nom *Jésus*.

Le guérit et le renvoya; *le*, pron. pers. employé avec le verbe, 3^e pers. sing., masc., compl. dir., tenant place du nom *homme*.

Eux, pron. pers. employé sans verbe, 3^e pers. plur., masc., tenant place du nom *pharisiens*.

Il dit; *il*, pron. pers. employé avec le verbe, 3^e pers. sing., masc., sujet, tenant place du nom *Jésus*.

Qui, pronom interrogatif.

Vous, pron. pers. employé sans verbe, 2^e pers. plur., tenant place du nom *pharisiens*.

Ne l'en retirera; *en* s'emploie pour *de lui* quand il s'agit d'une chose, ici du *puits*.

Cela, pronom. démonstr., signifiant *cette chose-là*.

Rien, pron. indéf., signifiant *quelque chose*.

Lui répondre; *lui*, pron. pers. employé avec le verbe, 3^e pers. sing., masc., compl. indir., tenant place du nom *Jésus*.

Parabole (fém.), récit contenant une vérité morale ou religieuse.

Lorsque (conjonction), quand.

Convier, inviter à un repas ou à une fête.

Noce (fém.) mariage et fêtes qui l'accompagnent.

De peur que (locution conjonctive), dans la crainte que; les expressions marquant une crainte exigent le subjonctif (*trouve, vienne, dise*, à la place des indicatifs: *trouve, vient, dit*); elles exigent aussi un *ne* explétif (superflu), qui n'est pas traduit dans d'autres langues.

Celui, pron. démonstr., masc. sing.

Qui, pronom relatif.

Vous, pron. pers. employé avec le verbe, 2^e pers. plur., compl. dir., tenant place du nom *invités*.

Cédez-lui; *lui*, pron. pers. employé avec le verbe, 3^e pers. sing., masc., compl. indir., tenant place du nom *homme*.

Et qu'alors vous n'alliez; le subjonctif *n'alliez* (pour l'indicatif *n'allez*) dépend de l'expression *de peur que*.

Confusion (fém.), embarras, honte.

Afin qu'il vous dise, pour qu'il vous dise; les locutions conjonctives marquant l'intention, exigent le subjonctif (*dise* pour l'indicatif *dit*).

Devant ceux qui, devant les conviés qui; *ceux*, pron. démonstr., masc. plur.; *qui*, pron. rel.
Quiconque, pron. indéf.

Conversation.

Questions.

De quel livre le texte de la onzième leçon est-il tiré?

Combien d'évangélistes connaissez-vous?

Chez qui, d'après cet évangile, Jésus fut-il invité un jour?

Qui se trouva devant lui?

Quelle question Jésus adressa-t-il aux convives?

Les convives lui répondirent-ils ou gardèrent-ils le silence?

Que fit Jésus de l'hydropique?

Après avoir guéri l'hydropique, que dit-il aux convives?

Pouvaient-ils lui répondre?

Jésus parla-t-il encore aux convives?

Que leur recommanda-t-il?

Pourquoi leur recommanda-t-il cela?

Quelle est la vérité par laquelle Jésus termina sa parabole?

Réponses.

Il est tiré de l'Évangile...

J'en connais quatre: Saint Matthieu, S. Marc, S. Luc et S. Jean.

Il fut invité chez un chef des pharisiens.

Un hydropique...

Il leur dit:...

Ils...

Il le prit par...

Il leur dit....

Non, M., ils ne pouvaient...

Oui, M., il leur dit une parabole.

Il leur recommanda de ne pas rechercher les premières places.

Pour leur épargner la honte de devoir quitter leur place si un homme plus considérable qu'eux arrivait.

Quiconque s'exalte...

Grammaire.

§ 20: Pronoms possessifs.

§ 21: Pronoms démonstratifs.

§ 22: Pronoms relatifs et interrogatifs.

§ 23: Pronoms indéfinis.

Questionnaire.

1. Quels pronoms possessifs connaissez-vous?
2. De quoi tiennent-ils la place?
3. Quels pronoms démonstratifs connaissez-vous?
4. De quoi tiennent-ils la place?
5. Quand emploie-t-on le pronom démonstratif *ceci* et quand *cela*?
6. Quel est le pronom relatif le plus employé?
7. Quel pronom relatif emploie-t-on quand on veut distinguer les genres, les nombres et les cas?
8. Met-on la virgule devant chaque pronom relatif en français?
9. Indiquez quelques pronoms indéfinis.
10. Quand écrit-on *l'on* pour *on*?

Exercices.

1. Mettre dans toutes les personnes du singulier et du pluriel les phrases:

- a) L'ami de mon ami est aussi le mien.
- b) L'amie de mon amie est aussi la mienne.
- c) Les amis de mes amis sont aussi les miens.
- d) Les amies de mes amies sont aussi les miennes.

2. Analyser tous les pronoms du texte *Jésus et les convives*.

3. Traduire en français: Neko soboto (un jour de sabbat) je stopil² (entra) Jezus¹ v hišo farizejskega prvaka (traduire: nekega prvaka farizejev). Ti so ga opazovali (imparfait). Jezus jim je rekel (passé défini): «Ali je dovoljeno ozdravljati v soboto (le jour de s.)?» Oni so molčali. Jezus ozdravi vodeničnika in reče: «Kdo od vas ne bi rešil (ne sauverait pas) v soboto svojega osla ali svojega vola (complém. direct), ako bi mu pal (tombé, sans virgule) v vodnjak?» In na to mu niso mogli nič odgovoriti.

Douzième Leçon.

Le voyage.

Partir avant le jour, à tâtons, sans voir goutte,
Sans songer seulement à demander sa route,
Aller de chute en chute et, se traînant ainsi,
Faire un tiers de chemin jusqu'à près de midi;
Voir sur sa tête alors amasser les nuages,
Dans un sable mouvant précipiter ses pas,
Courir en essayant orages sur orages,
Vers un but incertain où l'on n'arrive pas;
Détrompé vers le soir, chercher une retraite,
Arriver haletant, se coucher, s'endormir;
On appelle cela naître, vivre et mourir:
La volonté de Dieu soit faite!

Florian, *Fables* (XVIII^e siècle).

Explications.

Partir, verbe neutre (intransitif) infinitif présent, 2^e conjugaison (grammaire § 44).

Avant le jour, avant que le jour commence.

A tâtons (locution adverbiale), en tâtonnant, en cherchant avec la main, comme le font les aveugles.

Voir, verbe actif (transitif), inf. prés., 3^e conj. (gr. § 63).

Sans voir goutte, sans rien voir.

Songer, v. n., rêver, penser; inf. prés., 1^{re} conj. (gr. § 38).

Demander, v. act., inf. prés., 1^{re} conj. (gr. § 34).

Aller, v. n., inf. prés., 1^{re} conj. (gr. § 35).

Se traînant, v. act., voix pronominale, participe prés., 1^{re} conj. (gr. § 34).

Faire, v. act., inf. prés., 4^e conj. (gr. § 82).

Un tiers, la troisième partie.

Jusqu'à près de midi, à peu près jusqu'à midi.

Amasser, réunir, accumuler; v. act., inf. prés., 1^{re} conj. (gr. § 34).

Mouvant, adjectif verbal, dérivant du verbe *mouvoir* (gr. § 67).

Précipiter, jeter d'un lieu élevé; v. act., inf. prés., 1^{re} conj. (gr. § 34).

Courir, v. n., inf. prés., 2^e conj. (gr. § 48).

En essuyant, gérondif du v. act. *essuyer* (gr. § 42).

Essuyer orage sur orage, souffrir malheur sur malheur.

On n'arrive pas, 3^e personne du singulier du présent de l'indicatif du verbe neutre *arriver*, forme négative, 1^{re} conj. (gr. § 34).

Détrompé, participe passé du v. act. *détromper* (tirer d'erreur), 1^{re} conj. (gr. § 34).

Chercher, v. act., inf. prés., 1^{re} conj. (gr. § 34).

Retraite (fém.), lieu où l'on se retire, abri.

Haletant, adj. verb., dérivant du v. n. *haleter* (respirer précipitamment et avec difficulté après avoir couru ou après avoir fait un grand effort quelconque), 1^{re} conj. (gr. § 40, B).

Se coucher, v. pron., inf., prés., 1^{re} conj. (gr. § 34).

S'endormir, v. pron., inf., prés., 2^e conj. (gr. § 44).

On appelle, 3^e pers. du sing. du prés. de l'ind. du v. act. *appeler*, 1^{re} conj. (gr. § 40, A).

Naître, venir au monde; v. n., inf. prés., 4^e conj. (gr. § 75).

Vivre, v. n., inf. prés., 4^e conj. (gr. § 84).

Mourir, v. n., inf. prés., 2^e conj. (gr. § 49).

Soit faite, 3^e pers. du sing. du prés. du subjonctif, voix passive du v. act. *faire* 4^e conj. (gr. § 82). Le mode subjonctif s'explique ici par le désir, par la prière (gr. § 28, III).

Florian (1755—1794), célèbre fabuliste français né au château de Florian, petit-neveu du grand philosophe Voltaire.

Conversation.

Questions.

Quel est le titre du morceau de lecture de la douzième leçon?

Le mot *voyage*, faut-il le prendre ici au sens (la consonne finale prononcée) propre ou au figuré?

Que signifie ici le mot *voyage*?

Notre morceau de lecture est-il écrit en vers ou en prose?

Réponses.

Le titre

Il faut le prendre

Le mot *voyage* signifie ici *vie*.

Il est écrit

Quel genre de poésie est-ce ?

Connaissez-vous d'autres fables ?

Qu'est-ce qu'une fable ?

Pouvez-vous me citer les titres de quelques fables de La Fontaine que vous avez lues ?

Dans notre morceau de lecture, est-il question d'animaux ?

Pourquoi *Le voyage* est-il appelé fable ?

Qui est l'auteur de ce livre de fables ?

Pouvez-vous m'indiquer une fable de La Fontaine où, comme dans notre fable, il n'est pas question d'animaux ?

De combien de vers notre poème se compose-t-il ?

Tous les douze vers sont-ils d'égale longueur ?

Les vers de notre poème sont-ils rimés ?

Florian a-t-il vécu avant ou après La Fontaine ?

Dans quel siècle La Fontaine a-t-il vécu ?

Savez-vous le nom d'un philosophe qui a été le grand-oncle de Florian ?

C'est une fable.

Oui, M., je connais quelques fables de La Fontaine.

Une fable est un récit dans lequel les animaux agissent et parlent comme des hommes, et qui contient toujours une morale.

J'ai lu : La grenouille et le bœuf, La cigale et la fourmi, Le loup et l'agneau, Le corbeau et le renard.

Non, M., dans

Il est appelé fable parce qu'il est contenu dans un livre de fables.

C'est . . .

C'est la fable *Le savetier et le financier*.

Il se compose de

Non, M., le dernier est plus court que les autres.

Oui, M.,

Il a vécu au XVIII^e siècle, donc après La Fontaine.

Il a vécu au

Oui, M., c'était

Grammaire.

§ 24: Verbe.

§ 28. V: Infinitif.

Conjugaison des verbes: partir (§ 44), voir (§ 63), songer (§ 38), aller (§ 35), faire (§ 82), se coucher (§ 34), appeler (§ 40, A), naître (§ 75), vivre (§ 84), mourir (§ 49).

Questionnaire.

1. Comment s'appelle l'être ou la chose dont on parle dans la proposition ?

2. Comment appelle-t-on, dans une proposition, la qualité que l'on attribue au sujet ?

3. Comment s'appelle, dans la proposition, le mot par lequel on exprime que l'attribut convient au sujet ?

4. Analysez la proposition: *Le cheval est utile*. Quel mot exprime le sujet, lequel exprime l'attribut et lequel exprime le verbe ?

5. Qu'est-ce qu'un verbe peut exprimer dans une proposition ?

6. L'idée exprimée par le verbe peut-elle être complétée ?

7. Comment appelle-t-on la partie de la proposition qui sert à compléter le verbe ?

8. Combien d'espèces de compléments y a-t-il ?

9. A quelle question répond le complément direct ?

10. A quelle question répond le complément indirect ?

11. A quelles questions répondent les compléments circonstanciels ?

12. Quelles sont les parties dont se compose chaque forme d'un verbe ?

13. Laquelle de ces deux parties est variable et laquelle est, en général, invariable ?

14. Dans le verbe *aller*, le radical est-il variable ou invariable ?

15. Qu'est-ce que l'infinitif et avec quelle partie du discours a-t-il beaucoup de ressemblance ?

16. Combien d'espèces d'infinitifs connaissez-vous ?

17. Indiquez tous les infinitifs contenus dans le poème *Le voyage*.

Exercices.

1. Conjuguer le verbe *demandar* au passé défini, au futur, au conditionnel, au présent du subjonctif et à l'imparfait du subjonctif. (Voir grammaire § 34.)

2. Analyser les formes verbales: Nous n'arrivâmes pas. Appellerons-nous? (Voir les exemples dans les explications de cette leçon.)

3. Apprendre par cœur le poème *Le voyage*.

4. Traduire les phrases suivantes: [Ali]^{*)} odideš (fut.) pred nočjo? — Ne vidim nič. — Mislil sem (songer, imparf.) vprašati [za] pot. — Do poldneva sem prehodil (faire, passé indéf.) tretjino pota. — Zagledal sem (voir, passé déf.) oblake (des n.). — Tekal sem (courir, imparf.) po pesku (sur le s.). — Nikoli ne prideš (fut.) do konca (jusqu'au but). — Rodil so je, živel je in umrl (passé déf.) — Zgodi se božja volja!

Treizième Leçon.

Les trois chats.

J'ai autrefois habité une vieille maison de province qui était un vrai paradis pour les chats à cause de ses longs et noirs corridors et de ses greniers jamais visités avec leurs nombreuses issues vers la liberté du toit, inaccessible observatoire, d'où l'on contemple, par delà les dernières maisons, la ceinture verte des champs et, le soir venu, l'infini bleu semé d'étoiles.

Cette bienheureuse maison possédait trois chats, et, comme dans tant d'autres maisons, il s'y trouvait aussi un grand-père, vieil homme presque octogénaire, mais solide encore.

Grand-père aimait beaucoup ses chats, ses chats l'aimaient aussi beaucoup. Ils le lui prouvaient chaque soir, à l'heure de son retour de la promenade, en allant au-devant de lui jusqu'au coin de la prochaine rue. Là, des ronrons récompensés par des caresses. Puis les chats se remettaient en marche, et, tous de front, leurs trois queues en l'air, précédaient grand-père jusqu'à la porte.

Par malheur, au commencement de l'hiver, grand-père tomba malade. On lui ordonna un repos absolu, sa chambre fut fermée, et les chats ne le virent plus.

^{*)} Les mots entre crochets [] ne sont pas à traduire.

Ceux-ci ne savaient pas où était resté leur ami; et, chaque soir, à l'heure ordinaire, ils allaient jusqu'au coin de la prochaine rue, attendaient un instant, puis retournaient la queue basse et l'air désolé, conduite qui faisait l'étonnement et l'édification de tout le voisinage.

Or, certain jour passa dans la ville un vieux mendiant à peu près du même âge que le grand-père et qui, avec sa canne, sa barbe blanche, ses habits râpés mais propres, n'était pas sans lui ressembler.

Il passait justement à l'heure habituelle du grand-père, et les chats le voyant venir, y furent trompés.

Tous en rang, leurs trois queues en l'air, ils allèrent à la rencontre du pauvre, passèrent entre ses jambes, et le vieux, en les caressant murmurait: «Seigneur, mon Dieu, les braves chats!»

Puis ils se mirent à marcher devant lui, au grand étonnement du pauvre qui tout de même les suivit.

Il les suivit jusqu'à la porte de la salle à manger qui se trouvait au rez-de-chaussée, donnant sur la rue. Et, comme le dîner était servi, on invita le vieillard à prendre place à table, dans le fauteuil même du grand-père.

Et le vieux pauvre ne cessait de dire, tout en montrant grand appétit: «Seigneur, mon Dieu, la brave ville où, pour montrer le chemin aux pauvres, on leur dépêche de si braves chats!»

Paul Arène: *Contes choisis* (XIX^e siècle).

Explications.

J'ai habité, 1^{re} pers. du sing. du passé indéf. du v. act. *habiter*, 1^{re} conj. (gr. § 34).

Autrefois, jadis, anciennement.

Grenier, partie la plus haute d'un bâtiment, destinée à serrer les grains.

Issue (fém.), sortie.

Vers la liberté du toit, vers le toit sur lequel le chat se considère en liberté.

Inaccessible, où l'on ne peut pas arriver.

Observatoire (masc.), endroit ou établissement pour les observations astronomiques ou météorologiques.

Contempler, observer; *on contemple*, 3^e pers. du sing. du prés. de l'ind. du v. act. *contempler*, 1^{re} conj. (gr. § 34).

Le soir venu, quand le soir vient; *venu*, part. passé du v. n. *venir*, 2^e conj. (gr. § 47).

Semé, part. passé du v. act. *semer*, 1^{re} conj. (gr. § 39).

Bienheureux, -se, très heureux.

Possédait, 3^e pers. du sing. de l'imparf. de l'ind. du v. act. *posséder*, 1^{re} conj. (gr. § 41).

Se trouvait, 3^e pers. du sing. de l'imparf. de l'ind. du v. act. *trouver*, voix pronominale, 1^{re} conj. (gr. § 35).

Octogénaire, du lat. *octogenarius*, qui a quatre-vingts ans.

Solide, fort, résistant, robuste.

En allant, gérondif du v. n. *aller*, 1^{re} conj. (gr. § 35).

Au-devant de lui, à sa rencontre.

Tous de front, tous en rang, tous rangés en une ligne.

Ronron, bruit que le chat fait quand il est content.

Se remettre en marche, recommencer à marcher.

Précédaient, 3^e pers. du plur. de l'imparf. de l'ind. du v. act. *précéder*, 1^{re} conj. (gr. § 41); *précéder quelqu'un*, aller devant lui.

Tomber malade, devenir malade; *tomba*, 3^e pers. du sing. du passé déf. du v. n. *tomber*, 1^{re} conj. (gr. § 34).

Repos absolu, repos qui n'est pas interrompu.

Virent, 3^e pers. du plur. du passé déf. du v. act. *voir*, 3^e conj. (gr. § 63).

Ne savaient pas, 3^e pers. du plur. de l'imparf. de l'ind. du v. act. *savoir*, forme négative, 3^e conj. (gr. § 62).

Était resté, 3^e pers. du sing. du plus-que-parf. de l'ind. du v. n. *rester*, 1^{re} conj. (gr. § 34, avec l'auxiliaire *être*).

Air, expression du visage, mine.

Édification, sentiment de piété, de vertu, d'admiration.

Tout le voisinage, tous les voisins ensemble.

Certain jour, un jour (*neki dan*).

Passer dans la ville, traverser la ville.

Habit râpé, habit usé.

Y furent trompés, furent trompés par cela; *furent trompés*, 3^e pers. du plur. du passé déf. de la voix passive du verbe *tromper*, 1^{re} conj. (gr. § 34).

Ils allèrent, 3^e pers. du plur. du passé déf. du v. n. *aller*, 1^{re} conj. (gr. § 35).

Seigneur, Dieu.

Les braves chats, les bon chats.

Ils se mirent à marcher, ils commencèrent à marcher; *ils se mirent*, 3^e pers. du plur. du passé déf. du v. pron. *se mettre*, 4^e conj. (gr. § 73).

Tout de même, malgré son étonnement.

Donner sur la rue, avoir la vue sur la rue; *donnant*, part. prés. du v. act. *donner*, 1^{re} conj. (gr. § 34).

Le dîner était servi, le dîner était sur la table; *était servi*, 3^e pers. du sing. de l'imparf. de l'ind. de la voix passive du verbe *servir*, 2^e conj. (gr. § 44).

Fauteuil, grande chaise à bras.

Ne cesser de dire, répéter sans cesse.

Dépêcher, envoyer vite.

Paul Arène, écrivain provençal, né à Sisteron en 1843, mort en 1896, ami d'Alphonse Daudet.

Conversation.

Questions.

Où habitait l'auteur de notre joli conte?

Combien de chats y avait-il dans cette maison?

Quel âge avait le grand-père dont on parle dans ce conte?

Le grand-père aimait-il les chats?

Les chats l'aimaient-ils aussi?

Que faisaient les chats tous les jours quand le grand-père rentrait de sa promenade?

Qu'arriva-t-il au commencement de l'hiver?

Les trois chats savaient-ils où était resté leur ami?

Que faisaient-ils chaque soir à l'heure ordinaire?

Qui passa un jour dans la ville?

Le mendiant ressemblait-il au grand-père?

Réponses.

Il habitait . . .

Dans cette maison, il . . .

Il avait . . .

Oui, M., il les aimait.

Oui, M., ils l'aimaient aussi.

Ils allaient au-devant de lui . . .

Au commencement de l'hiver, le grand-père . . .

Non, M., il ne le savaient pas.

Chaque soir . . .

Un jour, un vieux mendiant passa dans la ville.

Oui, M., le mendiant, avec sa canne, sa . . .

A quelle heure le mendiant passait-il ?

Comment les chats allèrent-ils à la rencontre du pauvre ?

Que faisait le pauvre ?

Que firent les chats après avoir été caressés par le vieillard ?

Jusqu'où les suivit-il ?

Où se trouvait la salle à manger ?

Le vieillard fut-il invité à dîner ?

Avait-il de l'appétit ?

Que disait-il en mangeant ?

Comment s'appelle l'auteur de ce conte ?

Quand a-t-il vécu ?

Où est-il né ?

Où se trouve Sisteron ?

Connaissez-vous un autre poète provençal qui était ami de Paul Arène ?

Connaissez-vous une œuvre d'Alphonse Daudet ?

Il passait . . .

Tous en rang, leurs . . .

Le pauvre, en les caressant, murmurait . . .

Ils se mirent . . .

Il les suivit . . .

Elle se trouvait . . .

Oui, M., il . . .

Oui, M., il avait grand appétit.

Il disait: « Seigneur, mon Dieu, la . . . »

Il s'appelle . . .

Il a vécu . . .

Il est né . . .

Sisteron se trouve en Provence.

Oui, M., c'est . . .

Je connais *Tartarin de Tarascon* d'Alphonse Daudet.

Grammaire.

§§ 25 et 26: Personnes et nombres dans le verbe.

§ 27: Temps.

Conjugaison des verbes: contempler (§ 34), venir (§ 47), posséder (§ 41), se remettre (§ 73), rester (§ 34 auxiliaire *être*), servir (§ 44), dire (§ 78).

Questionnaire.

1. Combien de personnes y a-t-il dans les verbes?
2. Comment ces trois personnes sont-elles indiquées?
3. Quelle est la 1^{re} personne, laquelle est la 2^e et laquelle est la 3^e?
4. Combien de nombres distingue-t-on en français?
5. Dans les verbes, le pluriel est-il formé de la même manière que dans les noms?
6. Quels sont les temps principaux dans les verbes?
7. Combien de sortes de présents, de futurs et de passés y a-t-il?
8. Que marque le présent?
9. Qu'indique l'imparfait?
10. Que marque le passé défini?
11. Qu'indique le futur simple?
12. Peut-on employer le futur simple dans les phrases qui commencent par *ši* (ako)?
13. Quel temps faut-il employer à la place du futur simple dans les phrases qui commencent par *si* (ako)?
14. Quels sont les temps simples?
15. Quels sont les temps composés et de quoi sont-ils composés?

Exercices.

1. Conjuguer le verbe *rester chez soi* à tous les temps et à tous les modes. (Prés. de l'ind.: Je reste chez moi. Tu restes chez toi. Il reste chez lui. Elle reste chez elle. On reste chez soi. Nous restons chez nous. Vous restez chez vous. Ils restent chez eux. Elles restent chez elles. Aux temps composés, employer l'auxiliaire *être*.)

2. Analyser les formes suivantes: Nous avons habité. Elle se trouvera. Ils ont précédé. On voyait. Vous ne saviez pas.

3. Traduire les phrases suivantes: Svojčas (autrefois) sem stanoval v neki (une) stari hiši, ki je bila pravi paradiž za mačke. Hiša je imela (imparf.) dolge in temne hodnike (de longs et noirs c.) in veliko podstrešje (art. indéf.). V hiši je bilo (il y avait) troje mačk (trois ch.). Osemdesetletni stari oče (le grand-père octogénaire) je imel mačke zelo rad (aimait beaucoup les ch.), mačke pa njega (et les ch. l'aimaient aussi). Vsak večer,

ko se je vračal z izprehoda (quand il rentrait de la pr.), so mu hodile (imparf.) naproti. V početku zime stari oče zboli (passé déf.) Mačke so ga iskale (imparf.) povsodi (partout). Neki dan (un j.) pride³ (arriver, passé déf.) star^{1*} prosjak². Mačke mislijo (prés.), da je njihov stari prijatelj (que c'est leur vieil ami) in mu gredo (prés.) naproti.

Quatorzième Leçon.

Dans le Sahara.

Il me sembla soudain que le jour baissait; je levai les yeux vers le soleil. Il était couvert d'un voile jaune et ne paraissait plus être qu'une tache pâle et ronde s'effaçant rapidement.

Alors je vis un surprenant spectacle. Tout l'horizon vers le sud avait disparu, et une masse nébuleuse venait vers nous, montant jusqu'au zénith, mangeant les objets, raccourcissant à chaque seconde les limites de la vue, noyant tout.

Instinctivement, je reculai vers la tente. Il était temps. L'ouragan, comme une muraille jaune et démesurée nous touchait. Il arrivait, ce mur, avec la rapidité d'un train lancé; et soudain, il nous enveloppa dans un tourbillon furieux de sable et de vent, dans une tempête de terre impalpable, brûlante, aveuglante et suffocante.

Notre tente, maintenue par des pierres énormes, fut secouée comme une voile, mais résista. Celle de nos spahis, moins assujettie, palpita quelques secondes; puis soudain, arrachée de terre, elle s'envola et disparut aussitôt dans la nuit de poussière mouvante qui nous entourait. On ne voyait plus rien à travers ces ténèbres de sable. On respirait du sable, on buvait du sable, on mangeait du sable. Les yeux en étaient remplis, les cheveux en étaient poudrés: il se glissait par le cou, par les manches, jusque dans nos bottes.

Ce fut ainsi toute la nuit. Une soif ardente nous torturait. Un gros scorpion vint nous voir. Ce temps, qui plaît à ces bêtes, les fait toutes sortir de leurs trous. Les chiens du douar voisin ne hurlèrent pas cette nuit-là.

* *Star prosjak*: un vieux mendiant. *Stari prosjak*: le vieux mendiant.

Puis, au matin, tout était fini, et le grand tyran meurtrier de l'Afrique, le soleil, se leva superbe sur un horizon clair.

Guy de Maupassant: *Au soleil* (XIX^e siècle).

Explications.

Soudain, adj. qual. employé comme adverbe de manière: tout à coup, subitement; on peut aussi dire *soudainement*.

Le jour baissait, il faisait moins clair.

Couvert, part. passé du v. act. *couvrir* (gr. § 45).

Un voile, pièce d'une étoffe quelconque qui sert à couvrir ou à cacher quelque chose.

S'effaçant, disparaissant; part. prés. du v. pron. *s'effacer* (gr. § 37).

Rapidement, adverbe de manière dérivant de l'adj. qual. *rapide*.

Alors, adv. de temps: en ce temps-là.

Surprenant, adjectif verbal dérivant du v. act. *surprendre* (gr. § 72).

Nébuloux, -se, ressemblant à des nuages.

Montant, part. prés. du v. n. *monter* (gr. § 34).

Zénith, point du ciel situé au-dessus de la tête.

Mangeant, part. prés. du v. act. *manger* (gr. § 38); le nuage mangeait les objets, c'est-à-dire les faisait disparaître à nos yeux.

Raccourcissant, part. prés. du v. act. *raccourcir* (gr. § 43).

Noyant, part. prés. du v. act. *noyer* (gr. § 42). — Les mots: *mangeant*, *raccourcissant*, *noyant*, sont facilement à reconnaître comme des participes présents, ayant chacun un complément direct auprès de lui, et pouvant être remplacés par des formes comme: qui mangeait, qui raccourcissait, qui noyait.

Instinctivement, adv. de manière dérivant de la forme féminine de l'adj. qual. *instinctif*, -ve.

Ouragan, vent très fort.

Démesuré, très grand, énorme; l'adj. qual. *démesuré* est l'antonyme du part. passé *mesuré*.

Nous touchait, était tout près de nous.

Rapidité, vitesse.

Lancé, part. passé du v. act. *lancer* (gr. § 37); *un train lancé*, un train en grande vitesse.

Impalpable, adj. qual.; si fin qu'on ne le sent pas en le touchant.

Brûlante, féminin de l'adj. verb. dérivant du v. act *brûler* (gr. § 34).

Aveuglante, fém. de l'adj. verb. dérivant du v. act. *aveugler* (gr. § 34).

Suffocante, fém. de l'adj. verb. dérivant du v. act. *suffoquer* (gr. § 34). — Les mots: *brûlante*, *aveuglante*, *suffocante*, sont facilement à reconnaître comme des adjectifs verbaux; ils qualifient le nom *terre* (comme le fait aussi l'adjectif qualificatif *impalpable*); ils s'accordent avec ce nom, tandis qu'un participe présent reste toujours invariable: ils ne pourraient point avoir de compléments directs auprès d'eux comme les participes présents cités plus haut; *suffocant*, du reste, devrait être écrit *suffoquant*, s'il était le participe présent du verbe *suffoquer*.

Maintenue, féminin du part. passé du v. act. *maintenir* (gr. § 47).

Fut secoué, 3^e pers. du sing. du passé déf. de la voix passive du verbe *secouer* (gr. § 34).

Une voile, toile forte destinée à recevoir le vent et à faire avancer le vaisseau. (Voir plus haut un voile.)

Spahi (masc.), soldat de cavalerie de l'armée française d'Afrique.

Assujettie, fém. du part. passé du v. act. *assujettir* (gr. § 43); *assujettir* signifie *soumettre*, ici: fixer.

Palpita, 3^e pers. du sing. du passé déf. du v. n. *palpiter*: trembler, frémir.

Puis, adv. de temps: ensuite, après.

Arrachée, fém. du part. passé du v. act. *arracher* (gr. § 34).

S'envola, 3^e pers. du sing. du passé déf. du v. pron. *s'envoler* (gr. § 34).

Disparut, 3^e pers. du sing. du passé déf. du v. n. *disparaître* (gr. § 74).

Aussitôt, adv. de temps: au moment même.

Mouvante, fém. de l'adj. verb. du v. pron. *se mouvoir* (gr. § 67), qui signifie *être en mouvement*.

Buvait, 3^e pers. du sing. de l'imparf. de l'ind. du v. act. *boire* (gr. § 88).

Mangeait, 3^e pers. du sing. de l'imparf. de l'ind. du v. act. *manger* (gr. § 38).

Rempli, part. passé du v. act. *remplir* (gr. § 43); *remplis* est employé ici comme adjectif qualificatif et pourrait être remplacé par l'adjectif *pleins*; de même *poudrés*.

Se glissait, 3^e pers. du sing. de l'imparf. de l'ind. du v. pron. *se glisser* (gr. § 34).

Ainsi, adv. de manière: comme cela, de cette façon.

Plaît, 3^e pers. du sing. du prés. de l'ind. du v. n. *plaire* (gr. § 89).

Faire faire quelque chose, charger, obliger quelqu'un à faire quelque chose.

Douar (masc.), groupe de tentes arabes.

Ne hurlèrent pas, 3^e pers. du plur. du passé déf., forme négative, du v. n. *hurler* (gr. § 34).

Fini, part. passé du v. act. *finir* (gr. § 43); *fini* est employé ici comme adjectif qualificatif.

Tyran, celui qui abuse de son autorité.

Meurtrier, -ère, qui cause la mort de beaucoup de personnes.

Superbe, magnifique et fier.

Horizon (masc.), ligne où se termine notre vue, où le ciel semble toucher la terre.

Guy de Maupassant, célèbre écrivain français (1850—1893).

Conversation.

Questions.

Dans quel pays se passa l'événement qui fait l'objet de notre récit?

Où se trouve le Sahara?

Fait-il chaud ou froid en Afrique?

Le Sahara est-il un pays fertile?

Pleut-il souvent dans le Sahara?

A quel pays européen le Sahara appartient-il?

Quel sont les peuples qui vivent dans le Sahara?

Réponses.

Il se passa dans le Sahara.

Il se trouve en Afrique.

Il y fait très chaud.

Non, M.. c'est un désert.

Non, M., il y pleut très rarement.

Il appartient en majeure partie à la France.

Ce sont les Arabes, les Berbères et les nègres.

De quelle couleur sont les Arabes et les Berbères?

De quelle couleur sont les nègres?

Y a-t-il des blancs dans le Sahara?

Quel épisode (événement) l'auteur nous décrit-il dans ce morceau de lecture?

Dans le Sahara, un ouragan est-il accompagné de pluie comme chez nous?

Où se trouvait l'auteur du récit quand un tel tourbillon de sable approcha?

Qu'est-ce qu'une tente?

Le tourbillon de sable approchait-il vite?

La tente put-elle résister à l'ouragan?

La tente voisine résista-t-elle aussi?

Qui se trouvait sous la tente voisine?

Qu'est-ce qu'un spahi?

L'ouragan dura-t-il longtemps?

Les voyageurs souffrent-ils beaucoup d'un tel ouragan?

Pourquoi en souffrent-ils?

Comment était le temps le matin suivant?

Ils sont bruns.

Ils sont noirs.

Oui, M., il y a des blancs immigrés.

Il nous décrit un ouragan dans le Sahara.

Non, M., il est accompagné de tourbillons de sable.

Il se trouvait devant sa tente.

C'est une forte toile tendue en forme de pavillon pour servir d'abri.

Oui, M., il approchait avec la rapidité d'un train lancé.

Oui, M., elle put y résister.

Non, M., elle fut arrachée par le vent et s'envola.

Sous la tente voisine se trouvaient les spahis qui accompagnaient l'auteur du récit.

C'est un soldat de cavalerie de l'armée française d'Afrique.

Oui, M., il dura toute la nuit.

Oui, M., ils en souffrent beaucoup.

Ils en souffrent parce que le sable leur entre dans les yeux, dans le nez et dans la bouche, ce qui leur donne une soif ardente.

Le matin suivant, le ciel était clair et le soleil brûlait.

Grammaire.

§ 28, VI: Les participes et l'adjectif verbal.

§ 97: Adverbe.

Conjugaison des verbes: couvrir (§ 45), surprendre (§ 72), noyer (§ 42), maintenir (§ 47), boire (§ 88), manger (§ 38), remplir (§ 43), plaire (§ 89).

Questionnaire.

1. La forme du participe indique-t-elle la personne dont il est question?
2. Le participe est-il donc un mode personnel?
3. Quels sont les modes personnels?
4. Qu'est-ce qu'un participe présent?
5. Qu'est-ce qu'un gérondif?
6. Qu'est-ce qu'un adjectif verbal?
7. Pourquoi le participe passé s'accorde-t-il avec son sujet dans la proposition: Les garçons sont *allés*?
8. Pourquoi le participe passé est-il employé au féminin dans la phrase: L'histoire que nous avons *lue*?
9. Pourquoi le participe passé est-il employé au pluriel dans la phrase: Les enfants se sont *amusés*?
10. Pourquoi le participe passé est-il employé au singulier dans la phrase: Nous nous sommes *demandé*?
11. L'adverbe est-il un mot variable ou invariable?
12. A quoi sert l'adverbe?
13. Combien de sortes d'adverbes connaissez-vous?
14. Comment forme-t-on les adverbes de manière?
15. Formez les adverbes de: hardi, joli, poli, vrai.
16. Formez les adverbes de: constant, indépendant, excellent, évident, prudent, lent, présent.
17. Dites quelques exemples où les adjectifs sont employés comme adverbes.
18. Nommez quelques locutions adverbiales.
19. Comment forme-t-on le comparatif et le superlatif des adverbes?
20. Nommez les degrés de signification de: bien, mal, beaucoup, peu.
21. Où est placé l'adverbe dans la phrase?

Exercices.

1. Conjuguer le verbe *se noyer* à tous les temps et à tous les modes.

2. Conjuguer à tous les temps de l'indicatif et du conditionnel: Je fais ce qui me plaît.

3. Former les adverbes des adjectifs suivants: victorieux, vigoureux, aisé, joli, prudent, présent, bruyant, commode, conforme, énorme, profond, impuni, gentil.

4. Traduire en français: Sahara je pustinja (art. indéf.), ki leži (situé, sans virgule) v Afriki (en, sans art.). — V Afriki je (il fait) vroče. — Sahara pripada većinoma (en majeure partie) Franciji. — V Sahari žive Arabci, Berberi in zamorci. — Arabci so rjavi, zamorci so črni. — Vihar v Afriki nosi prah in pesek (art. part., gr. § 11). — Meglena² masa¹, ki sega (monter, part. prés.) do neba in ki preplavi (noyer, part. prés.) vse, se bliža (approcher) hitro. — Ne vidi se (on) nič² več¹. — Usta in oči so polne³ (masc.) peska (de, sans art.). — Dušča² žeja¹ (art. indéf.) muči potnike. — Psi ne tulijo več. — Škorpionji lezejo (sortir) iz svojih (leurs) lukenj. — Zjutraj (le m., virgule) je² obzorje¹ zopet (de nouveau) jasno in solnce pripeka.

Quinzième Leçon.

Le mot.

Braves gens, prenez garde aux choses que vous dites:
Tout peut sortir d'un mot qu'en passant vous perdez;
Tout, la haine et le deuil. Et ne m'objectez pas
Que vos amis sont sûrs et que vous parlez bas.
Écoutez bien ceci: Tête à tête, en pantoufle,
Portes closes, chez vous, sans un témoin qui souffle,
Vous dites à l'oreille au plus mystérieux
De vos amis de cœur, ou, si vous l'aimez mieux,
Vous murmurez tout seul, croyant presque vous taire,
Dans le fond d'une cave, à trente pieds sous terre,
Un mot désagréable à quelque individu;
Ce mot que vous croyez qu'on n'a pas entendu,
Que vous disiez tout bas dans un lieu sourd et sombre,

Court, à peine lâché, part, bondit, sort de l'ombre.
 Tenez: il est dehors; il connaît son chemin;
 Il marche; il a deux pieds, un bâton à la main,
 De bons souliers ferrés, un passeport en règle;
 Au besoin, il prendrait des ailes comme l'aigle;
 Il vous échappe; il fuit; rien ne l'arrêtera.
 Il suit le quai, franchit la place, et cætera;
 Passe l'eau sans bateau dans la saison des crues;
 Et va tout à travers un dédale de rues,
 Droit chez le citoyen dont vous avez parlé.
 Il sait le numéro, l'étage; il a la clé.
 Il monte l'escalier, ouvre la porte, passe,
 Entre, arrive, et, railleur, regardant l'homme en face,
 Dit: me voilà, je sors de la bouche d'un tel.
 Et c'est fait: vous avez un ennemi mortel.

Victor Hugo (XIX^e siècle).

Explications.

Braves gens, pluriel de *brave homme*, honnête homme, bon homme.

Prenez garde, faites attention.

Peut, 3^e pers. du prés. de l'ind. du v. act. *pouvoir* (gr. § 59).

Sortir, v. n. inf. prés. (gr. § 44).

En passant, locution adverbiale dérivant du v. n. *passer*; faire quelque chose en passant, faire quelque chose sans s'arrêter en marche, incidemment.

Vous perdîtes, 2^e pers. du plur. du passé déf. du v. act. *perdre* (gr. § 70, A); *perdre un mot*, le prononcer sans s'en rendre compte.

Un mot qu'en passant vous perdîtes; en prose, il faudrait dire: Un mot que vous perdîtes en passant.

Deuil (masc.), douleur causée par la mort de quelqu'un; au figuré: tristesse.

N'objectez pas, 2^e pers. du plur. de l'impérat., forme négative du v. act. *objecter*.

Vous parlez bas, vous parlez à voix basse; l'adj. qual. *bas* est employé ici comme adverbe; antonyme: parler haut.

Tête à tête, loc. adv.: seul avec quelqu'un.

Portes closes, portes fermées; *clos*, *e*, part. passé du v. act. *clore* (gr. § 96).

Souffler, respirer.

Mystérieux, qui fait un secret de choses qui n'en valent pas la peine; *au plus mystérieux*, compl. indir. du superlatif *le plus mystérieux*.

Ami de cœur, ami que l'on aime beaucoup.

Croyant, part. prés. du v. act. *croire* (gr. § 87).

Se taire, v. pron., inf. prés. (gr. § 89).

Cave (fém.), partie souterraine d'une maison.

Individu, être, homme.

Entendu, part. passé du v. act. *entendre* (gr. § 70, A).

Lieu sourd et sombre, lieu où l'on n'entend et où l'on ne voit rien.

Court, 3^e pers. du sing. du prés. de l'ind. du v. n. *courir* (gr. § 48).

Bondir, faire un saut; *bondit*, 3^e pers. du sing. du prés. de l'ind. du v. n. *bondir* (gr. § 43).

Connait, 3^e pers. du sing. du prés. de l'ind. du v. act. *connaître* (gr. § 74).

Passeport, certificat qui permet de voyager; pluriel: passe-ports.

En règle, selon l'usage.

Fuit, 3^e pers. du sing. du prés. de l'ind. du v. act. *fuir* (gr. § 52).

Suit, 3^e pers. du sing. du prés. de l'ind. du v. act. *suivre* (gr. 83); on dit: suivre quelqu'un ou quelque chose.

Quai (masc.), voie publique entre l'eau et les maisons.

Franchit, 3^e pers. du sing. du prés. de l'ind. du v. act. *franchir* (gr. § 43); *franchir quelque chose*, passer, traverser quelque chose.

Et cætera, locution latine ordinairement abrégée *etc.*; et ainsi de suite.

Crue (fém.), augmentation, élévation, croissance, surtout en parlant de l'eau; *crue* est le fém. sing. du part. passé du verbe *croître* (gr. § 86).

Dédale (masc.), labyrinthe, lieu où l'on s'égare.

Droit, adj. verb. employé comme adverbe; directement.

Citoyen, *-ne*, habitant d'une ville ou d'un État.

Sait, 3^e pers. du sing. du prés. de l'ind. du v. act. *savoir* (gr. § 62).

Clé (fém.), s'écrit ordinairement *clef*; ici, l'auteur emploie *clé* (fém.) à cause de la rime.

Ouvre, 3^e pers. du sing. du prés. de l'ind. du v. act. *ouvrir* (gr. § 45).

Railleur, -euse, qui aime à plaisanter, à tourner en dérision.

En face, par devant, fixement.

Me voilà, c'est moi, je suis là.

Un tel, une telle personne.

Victor Hugo, célèbre poète français (1802—1885).

Conversation.

Questions.

De quoi est-il question dans le poème qui fait le texte de la 15^e leçon?

A quoi faut-il prendre garde?

Qu'est-ce qui peut résulter d'un mot?

Faut-il dire à un ami un mot qui serait désagréable à quelqu'un?

Faut-il le murmurer tout seul?

Que fait le mot une fois prononcé?

Quelle est la conséquence fâcheuse d'un tel mot?

Réponses.

Il y est question du *mot*.

Il faut prendre garde à ce que l'on dit.

Tout, la haine et la tristesse peuvent résulter d'un mot.

Non, M., il ne faut pas le dire.

Non, M., il ne faut pas le faire.

Il court, il vous échappe, il fuit et il arrive chez celui contre lequel il a été prononcé.

La conséquence d'un tel mot est que l'on a un ennemi mortel.

Grammaire.

§ 29: Voix.

§ 31: Affirmation, négation, interrogation négative.

Conjugaison des verbes: pouvoir (§ 59), sortir (§ 44), perdre (§ 70, A), clore (§ 96), croire (87), entendre (§ 70, A), se taire (§ 89), connaître (§ 74), fuir (§ 52), suivre (§ 83), croître (§ 86), savoir (§ 62), ouvrir (§ 45).

Questionnaire.

1. Combien y a-t-il de voix dans le verbe?
2. Quand le verbe est-il à la voix active?
3. Quand le verbe est-il à la voix passive?
4. Quand le verbe a-t-il la forme pronominale?
5. Nommez quelques verbes actifs, quelques verbes neutres et quelques verbes pronominaux.
6. Mettez à la voix passive la proposition: Le laboureur laboure la terre.
7. Conjuguer le verbe *être* au présent et à l'imparfait de l'indicatif, au passé défini, au conditionnel présent et au conditionnel passé à toutes les formes (affirmative, négative, interrogative, interrogative-négative).
8. Comment obtient-on les formes négative, interrogative, interrogative-négative).

Exercices.

1. Mettre à tous les temps de l'indicatif et du conditionnel de la voix active et de la voix passive: Le laboureur cultive la terre.
2. Conjuguer à tous les temps de l'indicatif et du conditionnel: Je crois me taire.
3. Apprendre par coeur *Le mot*.
4. Traduire en français: Prijatelji² moji¹, pazite, kaj (à ce que) govorite. Sovraštvu in žalost moreta slediti besedi (complém. dir.), ki ste se je mimogrede iznebili (traduisez: katero ste izgubili mimogrede). Vaši prijatelji niso zanesljivi (sûrs). Pri zaprtih vratih (les portes closes), doma (chez vous), ste povedali (passé déf.) v uho svojemu (traduisez: vašemu najljubšemu prijatelju (ami de cœur) besedo (art. indéf.), ki je neprijetna kaki osebi. Beseda² ta¹, komaj izpuščena, se napravi na pot (se met en marche), teče, skače, nič je ne ustavi. Ona ve ulico, hišno številko (traduisez: številko hiše), nadstropje, ima ključ, odpre vrata, vstopi in reče: Tu sem, prihajam iz ust tega in tega (d'un tel). In dovršeno je: smrtnega³ sovražnika² (art. indéf.) imate¹.

Seizième Leçon.

La gloire guerrière.

Si l'on vous disait que tous les chats d'un grand pays se sont assemblés par milliers dans une plaine, et que, après avoir miaulé toute la nuit, ils se sont jetés avec fureur les uns sur les autres; que, de cette mêlée, il est demeuré de part et d'autre, neuf à dix mille chats sur la place, qui ont infecté l'air à dix lieues de là, ne diriez-vous pas: «Voilà le plus abominable sabbat dont on ait jamais ouï parler»? Et si les loups en faisaient de même, quels hurlements, quelle boucherie! Et si les uns ou les autres vous disaient qu'ils aiment à anéantir ainsi leur propre espèce parce qu'ils aiment la gloire, ne ririez-vous pas de tout votre cœur de l'ingénuité de ces pauvres bêtes?

Vous avez déjà, en êtres raisonnables, et pour vous distinguer de ceux qui ne se servent que de leurs dents et de leurs ongles, imaginé les lances, les sabres, les fusils et les canons, et à mon gré fort judicieusement: car, si vous n'aviez que vos seules mains, que pourriez-vous vous faire les uns aux autres que vous arracher les cheveux, vous égratigner au visage, ou tout au plus vous arracher les yeux de la tête? Vous voilà munis d'instruments commodes, qui vous servent à vous faire réciproquement de larges plaies, d'où peut couler votre sang jusqu'à la dernière goutte, sans que vous puissiez craindre d'échapper à la mort. Vous avez de petits globes qui vous tuent tout d'un coup s'ils peuvent seulement vous atteindre à la tête ou à la poitrine; vous en avez d'autres, plus pesants et plus massifs, qui vous coupent en deux parts, qui vous éventrent et qui, s'ils tombent sur vos toits, vont du grenier à la cave, enfoncent les planchers, enlèvent les voûtes et font sauter en l'air, avec vos maisons, vos femmes et vos enfants. C'est là que gît la gloire; elle aime le remue-ménage et elle est personne d'un grand fracas.

La Bruyère: *Les Caractères* (XVII^e siècle).

Explications.

Si l'on disait; l'imparf. de l'ind. remplace le conditionnel présent dans les propositions subordonnées commençant par *si*, de même que le prés. de l'ind. remplace le futur dans les propositions

subordonnées commençant par *si*. Cette règle s'applique seulement au cas où *si* signifie *ako*; dans le cas où *si* signifie *ali*, on peut employer le futur et le conditionnel. Ex. : Je ne sais pas s'il viendra. Je ne savais pas s'il viendrait. Devant *si*, on ne met pas de virgule. (Voir grammaire § 27, seconde remarque, et § 28, II.) Entre *si* et *on*, on intercale un *l'* quand le mot suivant ne commence pas par un *l* : Si l'on disait; mais : si on le disait.

Ils se sont jetés, 3^e pers. du plur. du passé indéf. du v. pron. *se jeter* (gr. § 40, B).

Mêlée (fém.), combat où l'on s'attaque corps à corps, de tout près.

Il est demeuré neuf à dix mille chats sur la place, neuf à dix mille chats sont restés morts.

De part et d'autre, loc. adv. : des deux côtés.

Infecter, rendre infect (malpropre, puant).

Ne diriez-vous pas, 2^e pers. du plur. du cond. prés., forme interrogative-négative du v. act. *dire*.

Le plus *abominable*, superlatif de l'adj. qual. *abominable* (détestable, horrible).

Sabbat (masc.); sens propre : repos sacré que les Juifs observent le septième jour de la semaine; sens figuré : assemblée nocturne de sorciers et de sorcières, tapage, grand bruit.

Dont on ait ouï parler, dont on ait entendu parler; dans la proposition relative, on emploie le subjonctif quand la proposition principale contient un superlatif (le plus abominable).

Ouï, part. passé du v. act. *ouïr* (gr. § 56).

Si les loups en faisaient de même, si les loups faisaient de même; *en rappelle* la phrase précédente et n'est pas traduit; l'imparf. de l'ind. *faisaient* remplace le cond. prés.

De même, loc. adv. : pareillement.

Boucherie, tuerie, carnage.

Les uns ou les autres, les chats ou les loups.

Anéantir, v. act. qui se conjugue comme *finir* et qui signifie détruire.

Ne ririez-vous pas, 2^e pers. du plur. du cond. prés., forme interr. nég., du v. n. *rire* (gr. § 85); on dit : rire *de* quelqu'un ou *de* quelque chose (*smejati se komu ali čemu*).

Ingénuité naïveté, simplicité.

En êtres raisonnables, comme des êtres qui possèdent la raison.

Se servir de quelque chose, employer quelque chose.

Imaginer, inventer.

A mon gré, comme je le pense.

Judicieusement, avec bon jugement, avec intelligence.

Munir quelqu'un de quelque chose, lui donner quelque chose pour qu'il s'en serve.

Qui vous servent à vous faire de larges plaies; servir à quelque chose, être utile à quelque chose; le verbe *servir* peut être employé de trois façons différentes:

1° *Servir quelqu'un ou quelque chose*: Je sers mon roi et ma patrie. (En slovène: služiti komu ali čemu.)

2° *Servir de quelque chose*: Les dents et les ongles servent d'armes au chat. (En slovène: služiti kot kaj.)

3° *Servir à quelque chose*: Les armes servent à blesser l'ennemi. (En slovène: služiti čemu.)

Réciproquement, l'un à l'autre.

Sans que vous puissiez; le subjonctif *puissiez* (de *pouvoir*) est exigé par *sans que*.

Craindre, v. act., inf. prés. (gr. § 94).

Globe (masc.), balle.

Tout d'un coup, en une seule fois, ne pas confondre avec *tout à coup* (soudainement).

Atteindre, toucher de loin; v. act., inf. prés. (gr. § 94).

Vous en avez, vous avez de tels.

En deux parts, en deux parties.

Éventrer, ouvrir le ventre.

Enfoncer, briser en donnant un coup contre ou sur une chose plate (gr. § 37).

Enlever, ôter, emporter (gr. § 39).

Gît, 3^e pers. du sing. du prés. de l'ind. du v. n. *gésir*: être couché, se trouver (gr. § 55).

Remue-ménage, nom masc. invariable: désordre, trouble.

Fracas (masc.), bruit causé par une fracture brusque, tumulte, éclat bruyant; La Bruyère veut dire que la gloire guerrière est une personne vaine qui aime l'éclat bruyant.

Jean de La Bruyère, moraliste français qui, dans son œuvre satirique intitulée *Les Caractères ou Portraits moraux*, imitée de Théophraste (IV^e siècle av. J.-C.), a exprimé des paroles éloquentes sur la misère du peuple, sur l'inégalité des rangs et sur le bonheur immérité des grands (1645—1696).

Conversation.

Questions.

Comment s'appelle l'œuvre d'où est tiré le morceau de lecture intitulé *La gloire guerrière* ?

Qui est l'auteur de cette œuvre ?

Quand a-t-il vécu ?

Quand est-il né et quand est-il mort ?

Dans notre morceau de lecture, à quoi compare-t-il une bataille ?

De quoi ces bêtes se servent-elles en combattant ?

L'homme, en combattant, se sert-il aussi de ses dents et de ses ongles ?

Nommez quelques instruments de combat.

A quoi servent toutes ces armes ?

De qui La Bruyère se moque-t-il dans sa satire ?

Pourquoi le moraliste La Bruyère a-t-il voulu ridiculiser les faiseurs de conquêtes ?

Réponses.

Elle s'appelle . . .

C'est . . .

Il a vécu dans la seconde moitié du XVII^e siècle.

Il est né en . . .

Il la compare à un combat de chats ou de loups.

Elles se servent de leurs griffes et de leurs dents.

Non, M., il a inventé des instruments de combat.

Ce sont : le sabre, l'épée, la baïonnette, le poignard, la lance, le fusil, la carabine, le pistolet, le revolver, le canon, le canon-revolver ou la mitrailleuse, etc.

Elles servent à se défendre et à blesser l'ennemi.

Il se moque des gens qui font la guerre sans nécessité, uniquement pour faire des conquêtes, pour acquérir de la gloire.

Parce qu'il a vécu au siècle de Louis XIV, qui a beaucoup aimé la gloire des conquêtes.

Y avait-il un écrivain de l'antiquité qui a écrit une œuvre semblable à celle de La Bruyère ?

Oui, M., c'était le philosophe grec Théophraste qui a vécu deux mille ans avant La Bruyère et qui a écrit une œuvre intitulée *Caractères*, recueil d'observations morales et de portraits.

Grammaire.

§ 28: Modes.

Conjugaison des verbes: jeter (§ 40, B), ouïr (§ 56), rire (§ 85), craindre (§ 94), gésir (§ 55), atteindre (§ 94), servir (§ 44).

Questionnaire.

1. Combien y a-t-il de modes dans le verbe français ?
2. Qu'exprime l'indicatif ?
3. Qu'expriment le conditionnel présent et le conditionnel passé ?
4. Peut-on employer le conditionnel dans une proposition subordonnée qui commence par *si* (ako) ? — Par quoi faut-il le remplacer ?
5. Qu'exprime le subjonctif ?
6. Quand emploie-t-on le subjonctif dans les propositions subordonnées ?
7. Qu'exprime l'impératif ?
8. Qu'est-ce que l'infinitif ?
9. Combien y a-t-il de sortes de participes ?
10. Combien d'espèces de participes présents y a-t-il ?
11. Le participe présent proprement dit est-il variable ou invariable ?
12. Qu'est-ce que le gérondif ?
13. Qu'est-ce que l'adjectif verbal ? — Est-il variable ou invariable ?
14. Qu'est-ce que le participe passé ?
15. A quels auxiliaires le participe passé peut-il être joint ?
16. Comment s'accorde le participe passé quand il est joint au verbe *être* ?

17. Comment s'accorde le participe passé quand il est joint au verbe *avoir*?

18. Comment s'accorde le participe passé dans les verbes pronominaux?

19. Comment s'accordent les participes passés de la phrase suivante: Nous nous sommes *rencontrés* dans la rue et nous nous sommes *demandé* ce qu'il y a de nouveau.

Exercices.

1. Conjuguer au conditionnel présent et au conditionnel passé: Si je n'avais que mes deux mains, que pourrais-je faire?

2. Conjuguer au passé indéfini, au plus-que-parfait de l'indicatif et du subjonctif, au passé antérieur, au futur antérieur et au conditionnel passé, au masculin et au féminin: Je me couche de bonne heure et je me lève tôt.

3. Traduire en français: *Vojna slava je minljiva* (passagère). — *Živali se poslužujejo v boju svojih kremljev in svojih zob* (En combattant, les . . .). — *Človek se poslužuje v boju sablje, meča, bajoneta, bodala, sulice, puške, topa itd.* — *Vse to orožje (plur.) služi pred vsem (avant tout) v obrambo (à se d.); mnogo-krat pa (mais souvent) služi tudi za napad na sovražnika (à attaquer l'ennemi).* — *So ljudje (Il y a des gens), ki se vojskujejo (font la guerre) brez potrebe, samo da bi osvajali (pour faire des c.) in želi (et pour acquérir) slavo.* — *La Bruyère, slavni francoski² moralist¹ je zasmehoval (ridiculiser, passé indéf.) take ljudi (de telles gens) že v drugi polovici sedemnajstega veka.*

Dix-septième Leçon.

Un évangile.

En ce temps-là, Jésus, seul avec Pierre, errait
Sur la rive du lac, près de Génésareth,
A l'heure où le brûlant soleil de midi plane,
Quand ils virent, devant une pauvre cabane,
La veuve d'un pêcheur, en longs voiles de deuil,

Qui s'était tristement assise sur le seuil,
Retenant dans ses yeux la larme qui les mouille,
Pour bercer son enfant et filer sa quenouille.
Non loin d'elle, cachés par des figuiers touffus,
Le Maître et son ami voyaient sans être vus.

Soudain un de ces vieux, dont le tombeau s'apprête,
Un mendiant, portant un vase sur sa tête,
Vint à passer, et dit à celle qui filait:
« Femme, je dois porter ce vase plein de lait
Chez un homme logé dans le prochain village.
Mais tu le vois, je suis faible et brisé par l'âge.
Les maisons sont encore à plus de mille pas,
Et je sens bien que, seul, je n'accomplirai pas
Ce travail, que l'on doit me payer une obole. »

La femme se leva sans dire une parole,
Laissa, sans hésiter, sa quenouille de lin
Et le berceau d'osier où pleurait l'orphelin,
Prit le vase, et s'en fut avec le misérable.
Et Pierre dit: « Il faut se montrer secourable,
Maître! mais cette femme a bien peu de raison
D'abandonner ainsi son fils et sa maison
Pour le premier venu qui s'en va sur la route.
A ce vieux mendiant, non loin d'ici, sans doute
Quelque passant eût pris son vase, et l'eût porté. »
Mais Jésus répondit à Pierre: « En vérité,
Quand un pauvre a pitié d'un plus pauvre, mon Père
Veille sur sa demeure et veut qu'elle prospère.
Cette femme a bien fait de partir sans surseoir. »

Quand il eut dit ces mots, le Seigneur vint s'asseoir
Sur le vieux banc de bois, devant la pauvre hutte;
De ses divines mains, pendant une minute,
Il fila la quenouille et berça le petit;
Puis, se levant, il fit signe à Pierre, et partit.
Et, quand elle revint à son logis, la veuve,
A qui de sa bonté Dieu donnait cette preuve,
Trouva — sans deviner jamais par quel ami —
Sa quenouille filée et son fils endormi.

François Coppée (XIX^e siècle).

Explications.

En ce temps-là; termes bibliques par lesquels commencent beaucoup d'évangiles.

Errer, aller çà et là, sans but précis.

Génésareth, lac de la Palestine appelé aussi Tibériade ou Mer de Galilée.

Planer, se dit d'un oiseau qui se soutient en l'air en étendant ses ailes sans les remuer.

Cabane, petite maison, hutte.

S'était assise, 3^e pers. du sing. (fém.) du plus-que-parf. de l'ind. du v. pron. *s'asseoir* (gr. § 64, B).

Figuier, arbre fruitier qui porte les figues.

Apprêter, préparer.

Vint à passer, passa par hasard.

Je dois, 1^{re} pers. du sing. du prés. de l'ind. du v. act. *devoir* (gr. § 58).

Vase (masc.), récipient; *vase* (fém.), boue.

A plus de mille pas, loc. adv.: éloigné de plus de mille pas.

Je sens, 1^{re} pers. du sing. du prés. de l'ind. du v. act. *sentir* (gr. § 44).

Je n'accomplirai pas, 1^{re} pers. du sing. du fut., forme négat. du v. act. *accomplir* (gr. § 43), achever, exécuter, réaliser.

Payer, v. act., inf. prés. (gr. § 42).

Obole (fém.), la plus petite monnaie chez les Grecs.

Orphelin, -e, enfant qui a perdu son père ou sa mère.

S'en fut, partit, alla.

Misérable, pauvre, malheureux.

Il faut, 3^e pers. du sing. du prés. de l'ind. du v. impersonnel *falloir* (gr. § 65); *il faut* exige ou l'infinitif ou le subjonctif.

Secourable, qui aime à secourir, charitable.

Le premier venu, n'importe qui (dédaigneusement).

S'en va, 3^e pers. du sing. du prés. de l'ind. du v. pron. *s'en aller* (gr. § 36); *s'en aller* est employé ici pour *passer*, *aller*.

Eût pris et eût porté, plus-que-parf. du subj. pour le cond. passé: *aurait pris* et *aurait porté*.

Répondit, 3^e pers. du sing. du passé déf. du v. act. *répondre* (gr. § 70, A).

En vérité, terme biblique.

Veut, 3^e pers. du sing. du prés. de l'ind. du v. act. *vouloir* (gr. § 60).

Prospère, 3^e pers. du sing. du prés. du subj. du v. n. *prosperer* (gr. § 41); le subjonctif est exigé ici par le verbe *vouloir*, exprimant la volonté (voir gr. § 28, III, 1^o).

Surseoir (remettre à plus tard), inf. prés. (gr. § 64, A); on dit: *surseoir l'exécution* (v. act.), ou *surseoir à l'exécution* (v. n.); *sans surseoir* veut dire *sans délai*, tout de suite.

Vint s'asseoir, alla s'asseoir.

Logis (masc.), logement habituel.

Endormi, part. passé du v. act. *endormir* (gr. § 44).

François Coppée, né en 1842, à Paris, mort en 1908, membre de l'Académie française, appelé „le poète des humbles“.

Conversation.

Questions.

Réponses.

Où errait Jésus en ce temps-là?

En ce temps-là, Jésus . . .

Avec qui était-il?

Il était avec Pierre.

A quelle heure était-ce?

C'était à midi.

Faisait-il chaud?

Oui, M., le soleil brûlait.

Qui virent-ils?

Ils virent la . . .

Où était cette femme?

Elle était devant . . .

Où était-elle assise?

Elle était assise sur . . .

Que faisait-elle?

Elle berçait . . .

Qui vint à passer?

Un mendiant vint à passer.

Que portait-il sur sa tête?

Il portait un . . .

Que dit-il à la femme?

Il lui dit: „Femme, je . . .“

Que répondit la femme?

Elle ne répondit rien.

Que fit-elle?

Elle se leva, prit le vase et alla avec le pauvre.

Que dit Pierre?

Il dit: „Il faut . . .“

Que lui répondit Jésus?

Jésus lui répondit: En vérité, quand . . .“

Que fit le Seigneur, quand il eut dit ces mots?

Il vint s'asseoir sur . . .

Que fit-il après avoir filé la quenouille et bercé le petit?

Il fit signe à Pierre et partit.

Que trouva la veuve quand elle revint à son logis?

Put-elle deviner par qui son travail avait été accompli?

Comment s'appelle l'auteur de ce poème?

Que pouvez-vous raconter de sa vie?

Elle trouva sa...

Non, M., elle ne put jamais le deviner.

Il s'appelle...

Il naquit en..., à..., mourut en..., était membre... et fut appelé...

Grammaire.

§ 30: Groupe des verbes.

§§ 32 et 33: Avoir et être.

Conjugaison des verbes: s'asseoir (§ 64, B), devoir (§ 58), sentir (§ 44), accomplir (§ 43), payer (§ 42), falloir (§ 65), s'en aller (§ 36), répondre (§ 70, A), vouloir (§ 60), prospérer (§ 41), surseoir (§ 64, A), endormir (§ 44).

Questionnaire.

1. Indiquer quelques propositions où les verbes *avoir* et *être* sont employés comme verbes indépendants. Ex.: J'ai une montre. — Mon ami est à Paris.

2. A quoi servent-ils comme verbes auxiliaires?

3. En combien de groupes peut-on partager les verbes français?

4. Quels sont les verbes qui appartiennent à la première conjugaison?

5. Comment obtient-on le radical des verbes de la première conjugaison?

6. Comment obtient-on le présent de l'indicatif des verbes de la première conjugaison?

7. Comment obtient-on le présent du subjonctif des verbes de la première conjugaison?

8. Comment forme-t-on les autres temps et modes de la première conjugaison?

9. Quels sont les verbes qui appartiennent à la deuxième conjugaison?

10. Comment obtient-on les différents temps et modes de la deuxième conjugaison?

11. Quels sont les verbes qui appartiennent à la troisième conjugaison?

12. Les terminaisons de la troisième conjugaison ressemblent-elles à celles de la deuxième?

13. Quels sont les radicaux du verbe *recevoir* et quand sont-ils employés?

14. Quels sont les verbes qui appartiennent à la quatrième conjugaison?

15. Les terminaisons de la quatrième conjugaison sont-elles les mêmes que celles de la troisième?

16. Quels verbes appelons-nous verbes irréguliers?

17. Quels verbes appelons-nous verbes impersonnels ou unipersonnels?

18. Quel auxiliaire emploie-t-on pour former les temps composés du verbe être?

Exercices.

1. Apprendre par cœur le poème *Un évangile*.

2. Traduire en français: Jezus in Peter sta hodila ob Genezareškem jezeru (sur la rive du lac de G.). Opoldansko solnce je pripekalo (brûler, imparf. de l'ind.). Pred revno kočo ugledata (voir, passé déf.) vdovo (art. déf.) ribiča (art. indéf.). Slučajno pride mimo star berač (Un vieux mendiant vint à passer), ki nosi (imparf. de l'ind.) posodo (art. indéf.) polno mleka. Vdova pusti (passé déf.) svojega otroka in delo (le travail), vzame (prit) posodo in gre (alla) z beračem. Peter je bil mnenja (était d'avis), da žena ni imela prav (n'avait pas raison) zapustiti svojega sina in svoj dom. Gospod pa (Mais le Seigneur) mu odgovori (passé déf.): „Resnično, kadar se revež usmili še revnejšega, varuje³ moj¹ Oče² njegov dom. Ta žena je prav storila (passé indéf.), da je pomagala beraču nositi posodo (d'aider au mendiant à porter le vase). In Gospod je sedel (s'asseoir, passé déf.) ter je dovršil (accomplir, passé déf.) delo uboge vdove.

Dix-huitième Leçon.

Vieille barque, vieux batelier.

Au quai de Thérapia, pour passer sur l'autre rive du Bosphore, il s'agissait de choisir une barque parmi celles qui attendaient là, toutes prêtes, jolies pour la plupart, bien peinturlurées, avec de beaux coussins en velours, chacune ayant son rameur jeune, aux bras solides.

Seule, la plus proche, celle à qui c'était le tour, avait l'air d'une pauvresse à côté des autres; point de velours sur les coussins, mais des housses d'indienne en petits morceaux de différentes couleurs; bien propre, pourtant, cette barque, bien soignée, mais si vieille, avec des repièçages, et conduite par un batelier caduc, vêtu d'un costume si miséreux! — Presque brutalement, je la refusai pour faire accoster la suivante, qui était fraîche et dorée.

Mais quand elle s'écarta pour me laisser place, je vis avec quels soins ingénieux ces morceaux d'indienne étaient assemblés et raccommodés: œuvre sans doute de quelque vieille femme, épouse de ce bonhomme, pour essayer de donner encore un peu d'apparence à la barque défraîchie, et de ne pas trop rebuter les clients. Surtout je croisai le regard du vieux batelier, un regard émouvant, chargé de reproche contenu, de résignation et de détresse...

Alors une pitié désolée me serra le cœur, ma journée en fut assombrie. Je me promis de revenir le lendemain, bien résolu à choisir celui-là entre tous, à le complimenter sur le bon goût de ses modestes embellissements, même à le reprendre chaque fois que je passerais.

Mais, ni le lendemain, ni les jours suivants, je ne pus le retrouver. Et — c'est peut-être bien puéril — de toutes les mauvaises actions de ma vie, aucune ne m'a laissé plus de remords que l'affront fait à ce pauvre vieux, à ses petites housses d'indienne garnies d'humbles galons rouges et si laborieusement arrangées.

Pierre Loti: *Le Château de la Belle au bois dormant* (XIX^e siècle).

Pièce à réciter.

Le long du quai.

Le long du quai les grands vaisseaux,
Que la houle incline en silence,
Ne prennent pas garde aux berceaux
Que la main des femmes balance.

Mais viendra le jour des adieux;
Car il faut que les femmes pleurent
Et que les hommes curieux
Tentent les horizons qui leurrent.

Et ce jour-là les grands vaisseaux,
Fuyant le port qui diminue,
Sentent leur masse retenue
Par l'âme des lointains berceaux.

Sully-Prudhomme (XIX^e siècle).

Explications.

Batelier, celui qui conduit un bateau.

Au, article contracté, composé de la préposition *à* et de l'article *le*.

Quai (masc.), rivage d'un port où l'on décharge les marchandises.

Thérapia, ville turque située sur le Bosphore (canal de Constantinople).

De, *pour*, *sur*, prépositions.

Du, art. contr., composé de la prép. *de* et de l'art. *le*.

Parmi, prép.: entre.

Peinturlurer, peindre de couleurs criardes.

Avec, *en*, prépositions.

Aux, art. contr. composé de la prép. *à* et de l'art. *les*.

Celle à qui c'était le tour, celle qui devait être louée.

Pauvresse, une personne pauvre.

À côté de, locution prépositive.

Housse (fém.), enveloppe d'étoffe légère dont on couvre un meuble pour le protéger.

Indienne, toile de coton peinte ou imprimée que l'on a fabriquée primitivement dans l'Inde.

Rapiécage, raccommodage avec des pièces d'étoffe.

Conduite, part. passé (fém.) du v. act. *conduire* (gr. § 80).

Par, préposition.

Caduc, *caduque*, vieux, faible.

Vêtu, part. passé du v. act. *vêtir* (gr. § 50): habillé.

Costume, vêtement officiel ou professionnel.

Miséreux, -se, pauvre.

Accoster, approcher de la terre (prép. à et subst. *côte*).

Ingénieux, -se, plein d'idées, d'adresse.

Bonhomme, homme simple.

Apparence (fém.), ce qui apparaît au dehors, beauté extérieure.

Défraîchie, part. passé (fém.), du verbe *défraîchir* (gr. § 43): enlever la fraîcheur.

Client, personne qui confie ses intérêts à un avocat, à un commerçant ou à un homme d'affaires quelconque.

Émouvant, adj. verb. dérivant du v. act. *émouvoir* (gr. § 67).

Reproche contenu, reproche qui n'est pas prononcé.

Résignation (fém.), soumission à son sort.

Détresse, angoisse, infortune, misère.

Désolé, très affligé.

Assombrir, rendre sombre, rendre triste.

Je me promis, 1^{re} pers. du sing. du passé déf. du v. pron. *se promettre* (gr. § 73).

Résolu, part. passé du v. act. *résoudre* (gr. § 92).

Choisir, v. act., inf. prés. (gr. § 43).

Entre, prép.; *entre tous* (prononcez la consonne finale): entre tous (cons. fin. muette) les bateliers.

Affront (masc.), insulte, outrage.

Garnir, munir, orner (gr. § 43).

Pierre Loti, pseudonyme de Jules Viot, officier de marine, célèbre écrivain français contemporain, né à Rochefort-sur-Mer en 1850.

La Belle au bois dormant, princesse qui, d'après le conte enfantin, s'est endormie, avec tout son entourage, dans un château au milieu d'un bois, pour n'être réveillée que cent ans après par un prince (Trnjulčica).

Le long du quai, en suivant le bord du quai.

Vaisseau, grand bateau de mer.

Houle (h aspiré), mouvement de la mer après un coup de vent; *mer houleuse*, mer agitée.

Adieu (prép. à et subst. *Dieu*), locution elliptique (incomplète), exprimant des sentiments d'amitié quand on se quitte; plur.: les adieux (masc.).

Curieux (prononcez en trois syllabes: cu-ri-eux), fém. *curieuse*, qui a envie de voir, d'entendre.

Tenter, essayer; *tenter Dieu*, entreprendre quelque chose qui est au-dessus des forces de l'homme.

Les horizons (faites la liaison), la mer lointaine qui est dangereuse, le large.

Leurrer, attirer par quelque espérance trompeuse.

Fuir quelque chose, s'éloigner rapidement de quelque chose.

Le port qui diminue, le port qui semble devenir plus petit à ceux qui le regardent en s'éloignant de lui à bord d'un vaisseau.

Sentent leur masse retenue, sentent que leur masse est retenue.

Sully-Prudhomme, poète lyrique français, né à Paris en 1839, mort en 1907; il a excellé par ses sentiments délicats et par ses nobles pensées, souvent philosophiques.

Le poème *Le long du quai* n'est pas un poème épique, comme, par exemple, *L'évangile*, mais un poème lyrique. Les poèmes *épiques* sont des récits poétiques qui nous racontent des événements qui se sont passés, tandis que les poèmes *lyriques* n'expriment que des sentiments que le poète ressent à l'occasion d'une pensée ou d'un événement. Les poèmes lyriques sont ainsi appelés parce qu'ils ont été ordinairement chantés et accompagnés de la lyre. — Le poème *Le long du quai* se compose de trois *strophes* dont chacune a quatre *vers*. Le vers français ne se compose pas de pieds, comme les vers grecs, latins, slovénes et allemands, mais de *syllabes*; on l'appelle pour cela *vers syllabique*. Dans notre poème, chaque vers se compose de huit syllabes. Les *e muets* comptent comme syllabes, excepté à l'intérieur du vers à la fin d'un mot devant une voyelle, et à la fin des vers; le deuxième vers de la première strophe devra donc être lu: Que la houl(e) inclin(e), en silenc(e); les *e* entre parenthèses restent muets.

Conversation.

Questions.

Où se trouvait l'auteur de notre récit et où voulait-il passer?

Que cherchait-il?

Comment étaient les barques qui attendaient les voyageurs le long du quai?

Comment étaient leurs rameurs?

Comment était la barque à qui c'était le tour?

Par qui était-elle conduite?

L'auteur loua-t-il cette barque?

Le vieux batelier regretta-t-il d'avoir perdu son client?

A quoi le vit-on?

Quel fut alors le sentiment du conteur?

Pensa-t-il à revenir le lendemain et à choisir la vieille barque?

Le lendemain, trouva-t-il le vieux batelier?

Comment s'appelle l'auteur de notre récit?

Quel est son vrai nom?

Où et quand est-il né?

Comment s'appelle l'œuvre d'où est tiré notre récit?

Quel est le titre de la pièce à réciter de la dix-huitième leçon?

Est-elle écrite en prose ou en vers?

Réponses.

Il se trouvait au quai de Thérapia et il voulait passer sur ...

Il cherchait une barque.

Elles étaient jolies, bien peinturlurées, avec ...

Ils étaient jeunes, aux ...

Elle avait l'air d'une ...

Elle était conduite par ...

Non, M., il la refusa pour ...

Oui, M., il le regretta.

On le vit à son regard chargé de ...

Une pitié désolée lui serra le cœur, sa ...

Oui, M., il pensa à revenir le lendemain, à choisir la vieille barque, à complimenter le vieux batelier sur ...

Non, M., il ne le trouva plus jamais.

Il s'appelle Pierre Loti.

Son vrai nom est ...

Il est né à ...

Elle s'appelle ...

Le titre en est ...

Elle est écrite ...

Est-ce un poème épique ou un poème lyrique?

Pourquoi l'appelons-nous un poème lyrique?

De combien de strophes notre poème se compose-t-il?

De combien de vers chaque strophe se compose-t-elle?

De combien de syllabes chaque vers se compose-t-il?

Faut-il compter les *e muets* comme syllabes?

C'est . . .

Parce qu'il exprime des sentiments que le poète a eus en voyant les grands vaisseaux au bord de la mer et en pensant aux petits berceaux où reposent les enfants des marins.

Il se compose de . . .

Chaque strophe se compose de . . .

Chaque vers . . .

Oui, M., il faut les compter comme syllabes, excepté ceux qui se trouvent à la fin d'un mot devant une voyelle à l'intérieur d'un vers, et ceux qui se trouvent à la fin des vers.

Grammaire.

§ 98: Prépositions.

Conjugaison des verbes conduire (§ 80), promettre (§ 73), choisir (§ 43), vêtir (§ 50), mouvoir (§ 67), résoudre (§ 92).

Questionnaire.

1. La préposition est-elle un mot variable ou invariable?
2. Quelles sont les autres parties du discours invariables?
3. Que marque la préposition?
4. Quels peuvent être les rapports entre les mots *livre* et *armoire*?
5. Nommez quelques prépositions simples.
6. Nommez quelques locutions prépositives.
7. Quelles sont les prépositions qui, en français, doivent être répétées, même quand elles unissent plusieurs mots différents à un même mot? — Donnez un exemple.

8. Quand la répétition est-elle de rigueur pour toutes les prépositions?

9. Quelles sont les deux formes de participes passés du verbe résoudre?

10. Quand emploie-t-on la forme *résolu* et quand la forme *résous*?

11. *Résous* a-t-il une forme pour le féminin?

12. Quels sont les participes passés de *absoudre* et de *dis-soudre*? — Ont-ils un féminin?

13. Quels poèmes appelons-nous poèmes épiques?

14. Indiquez les *e* qui ne comptent pas comme syllabes dans le poème *Le long du quai*.

Exercices.

1. Conjuguer à tous les temps de l'indicatif: Je choisis une barque et je la conduis moi-même.

2. Apprendre par cœur *Le long du quai*.

3. Traduire en français: Bil sem (imparf.) na obrežju Bospora. Hotel sem (imparf.) izbrati barko (art. indéf.), da se pre-peljem (pour passer) na drugi breg. Barke so bile (imparf.) večinoma lične in veslači mladi, močnih rok (aux bras solides). Prva (art. déf.) barka je bila (imparf.) snažna, toda (mais) stara in njen veslač star in onemogel. Velel sem pristati (faire accoster, passé def.) sledeči (comp. dir.), ki je bila (imparf.) sveža in po-zlačena. V tem trenutku (En ce moment,) se je križal moj pogled s pogledom starega čolnarja (je croisai le regard du vieux b.), pogledom (art. indéf.) očitajočim (chargé de r.), a (mais) polnim (plein de) vdanosti in bede. Da popravim (pour réparer) storjeno (ce que j'ai fait), sem prihajal (imparf.) drugi dan in sledeče dni na isto nabrežje (sur le même quai). Toda starega čolnarja in njegove barke nisem videl nikoli več. (Mais le vieux b. et sa b., je ne les ai plus jamais vus.)

Dix-neuvième Leçon.

Les souvenirs.

Les souvenirs, ce sont des chambres sans serrures,
Des chambres vides où l'on n'ose plus entrer,
Parce que de vieux parents jadis y moururent.

On vit dans la maison où sont ces chambres closes.
 On sait qu'elles sont là comme à leur habitude,
 Et c'est la chambre bleue, et c'est la chambre rose . . .
 La maison se remplit ainsi de solitude,
 Et l'on y continue à vivre en souriant . . .
 J'accueille quand il veut le souvenir qui passe,
 Je lui dis: «Mets-toi là . . . Je reviendrai te voir . . .»
 Je sais toute ma vie qu'il est bien à sa place,
 Mais j'oublie quelquefois de revenir le voir. —
 Ils sont ainsi beaucoup dans la vieille demeure.
 Ils se sont résignés à ce qu'on les oublie,
 Et si je ne viens pas ce soir ni tout à l'heure,
 Ne demandez pas à mon cœur plus qu'à la vie . . .
 Je sais qu'ils dorment là, derrière les cloisons,
 Je n'ai plus le besoin d'aller les reconnaître;
 De la route je vois leurs petites fenêtres, —
 Et ce sera jusqu'à ce que nous en mourions.
 Pourtant je sens parfois, aux ombres quotidiennes,
 Je ne sais quelle angoisse froide, quel frisson,
 Et ne comprenant pas d'où ces douleurs proviennent,
 Je passe . . .
 Or, chaque fois c'est un deuil qui se fait.

Un trouble est en secret venu nous avertir
 Qu'un souvenir est mort ou qu'il s'en est allé . . .
 On ne distingue pas très bien quel souvenir,
 Parce qu'on est si vieux, on ne se souvient guère . . .
 Pourtant, je sens en moi se fermer des paupières.

Henry Bataille (XIX^e siècle).

Explications.

J'accueille, 1^{re} pers. du sing. du prés. de l'ind. du v. act.
accueillir (gr. § 46).

Mets-toi, 2^e pers. du sing. de l'impérat. du v. pron. *se mettre*
 (gr. § 73).

Je reviendrai, 1^{re} pers. du sing. du fut. du v. n. *revenir*
 (gr. § 47).

Se résigner, se soumettre à son sort.

Tout à l'heure, loc. adv.: bientôt.

Cloison (fém.) barrière, mur.

Aux ombres quotidiennes, aux tristesses qu'on ressent tous les jours.

Angoisse (fém.), peur, inquiétude douloureuse.

Frisson, sensation de froid.

Or, conjonction qui sert à lier une proposition à une autre.

Parce que, que, et, mais, si, ni, ou, conjonctions.

Henry Bataille, poète lyrique et dramatique contemporain, né à Nîmes en 1872. Son premier volume de vers a paru en 1895 et a été intitulé *La chambre blanche*. Le poète y parle des bonheurs et des joies de son enfance. C'est de ce volume qu'est tiré notre poème. Chaque vers de ce poème se compose de douze syllabes; après la sixième syllabe de chaque vers, il y a ordinairement une pause qu'on appelle *césure*. On appelle cette sorte de vers *alexandrins*. Nous les avons trouvés déjà dans *L'évangile* de François Coppée, dans certaines fables de La Fontaine, etc. La césure coupe l'alexandrin en deux moitiés qu'on appelle *hémistiches*.

Conversation.

Questions.

Quel est le titre du poème qui fait le morceau de lecture de notre leçon?

A quoi l'auteur compare-t-il les souvenirs?

Pourquoi n'ose-t-on plus entrer dans ces chambres?

A quoi le poète compare-t-il la maison où il y a de telles chambres closes?

Quel est le sentiment que l'auteur des *Souvenirs* veut exprimer?

Comment s'appelle l'auteur de notre poème?

Réponses.

Le titre en est . . .

Il les compare à des chambres sans serrures, à des chambres vides où . . .

On n'ose plus y entrer parce que . . .

Il la compare à un homme dans le cœur duquel les souvenirs se meurent, comme sont morts les vieux parents dans les chambres où l'on n'ose plus entrer.

C'est le regret de l'oubli.

Il s'appelle . . .

Les *Souvenirs* sont-ils un poème épique ou un poème lyrique?

Comment s'appelle le volume de poésies d'où est tiré ce poème?

Quand ce volume a-t-il paru?

Comment s'appelle le vers employé par l'auteur dans ce poème?

De combien de syllabes l'alexandrin est-il composé?

Comment appelle-t-on la pause qui se trouve au milieu de ce vers?

Connaissez-vous d'autres poésies écrites en alexandrins?

Ils sont un . . .

Il s'appelle . . .

Il a paru en . . .

Il s'appelle alexandrin.

Il est composé de . . .

Elle s'appelle . . .

Oui, M., je connais . . .

Grammaire.

§ 99: Conjonctions.

Conjugaison des verbes: accueillir (§ 46), paraître (§ 74), bénir (§ 43), recevoir (§ 57), rompre (§ 69), vaincre (§ 71), luire (§ 80), bouillir (§ 53), faillir (§ 54), paître (§ 76), coudre (§ 91), moudre (§ 93), fleurir (§ 43), choir (§ 68).

Questionnaire.

1. Qu'est-ce qu'une conjonction et à quoi sert-elle?
2. Combien d'espèces de conjonctions connaissez-vous?
3. Quelles sont les conjonctions qui exigent le subjonctif?
4. Indiquez toutes les conjonctions qui se trouvent dans les poèmes: *Le long du quai* et les *Souvenirs*.
5. Que signifie aussi quand il se trouve au début de la phrase et qu'exige-t-il dans ce cas?
6. Combien de formes de participes passés du verbe *bénir* connaissez-vous? — Indiquez quelques exemples où il faut employer la forme *béni(e)* et quelques-uns où il faut employer la forme *bénit(e)*.

Exercices.

1. Mettre à tous les temps de l'indicatif et du conditionnel: Il vient, il voit et il vainc.

2. Apprendre par cœur *Les souvenirs*.

3. Traduire en français: Spomini, to so sobe brez ključavnic, sobe prazne, kamor se ne upaš (où l'on n'ose) več stopiti, ker so nekda³ v njih⁴ (y) umrl⁵ (passé déf.) stari¹ sorodniki² (de vieux parents) Tako (ainsi) rečeš (on dit) spominu: „Sedi . . . Pridem (fut.) te posetit (voir) . . .“ A ni te več nazaj (on ne revient plus). Včasih te obide (on sent) mrzla² zona¹ (une angoisse froide): spomin (art. indéf.) ne več več, kateri (on ne sait plus lequel) je umrl (passé indéf.) v tebi (en vous).

Vingtième Leçon.

L'avare volé.

Au voleur! au voleur! à l'assassin! au meurtrier! Justice, juste ciel! Je suis perdu, je suis assassiné, on m'a coupé la gorge, on m'a dérobé mon argent. Qui peut-ce être? Qu'est-il devenu? Où est-il? Où se cache-t-il? Que ferai-je pour le trouver? Où courir? Où ne pas courir? N'est-il point là? N'est-il point ici? Qui est-ce? Arrête! (A lui-même, se prenant par le bras.) Rends-moi mon argent, coquin! Ah! c'est moi! . . . Mon esprit est troublé, et j'ignore où je suis, qui je suis, et ce que je fais. Hélas! mon pauvre argent, mon pauvre argent, mon cher ami, on m'a privé de toi! Et, puisque tu m'es enlevé, j'ai perdu mon support, ma consolation, ma joie: tout est fini pour moi, et je n'ai plus que faire au monde! Sans toi, il m'est impossible de vivre. C'en est fait! je n'en puis plus, je me meurs, je suis mort, je suis enterré. N'y a-t-il personne qui veuille me ressusciter en me rendant mon argent ou en m'apprenant qui l'a pris? Euh? Je veux aller quérir la justice et faire donner la question à toute la maison: à servantes, à valets, à fils, à fille, et à moi aussi. Que de gens assemblés! Je ne jette mes regards sur personne qui ne me donne des soupçons, et tout me semble mon voleur.

Eh! de quoi est-ce qu'on parle là? De celui qui m'a dérobé? Quel bruit fait-on là-haut? Est-ce mon voleur qui y est? De grâce, si l'on sait des nouvelles de mon voleur, je supplie que l'on m'en dise. N'est-il point caché là parmi vous? Ils me regardent tous et se mettent à rire. Vous verrez qu'ils ont part, sans doute, au vol que l'on m'a fait. Allons, vite, des commissaires, des juges, des potences et des bourreaux. Je veux faire pendre tout le monde et, si je ne retrouve mon argent, je me pendrai moi-même après.

Molière: *L'avare* (XVII^e siècle).

Explications.

Au voleur! A l'assassin! Au meurtrier! Justice! Juste ciel! etc., interjections qui servent ici à exprimer, d'une façon subite, les sentiments de colère et de crainte qu'éprouve l'avare après avoir été volé.

Dérober, voler.

Rends-moi, 2^e pers. du sing. de l'impérat. du v. act. *rendre* (gr. § 70, A).

Coquin, personne sans honneur.

Hélas (prononcez la consonne finale)! — interj. exprimant le regret.

C'en est fait! — locution interjective exprimant le découragement.

Je n'en puis plus, je ne peux plus rien faire.

Se mourir, être près de mourir.

N'y a-t-il personne qui veuille; le subjonctif dans la proposition subordonnée est exigé par l'expression *personne* qui se trouve dans la proposition principale.

Euh? — interj. accompagnant ici une question. L'avare s'adresse ici au public qui se trouve au théâtre, en le suppliant de lui dire où se trouve le voleur.

Quérir, chercher; v. act., inf. prés. (gr. § 51).

Donner la question, employer la torture pour arracher des aveux aux accusés; ancienne expression qui n'est plus en usage aujourd'hui.

A servantes, à valets, à fils, à fille; l'article peut être omis dans les accumulations et dans les énumérations. (Voir gr. § 11, A, remarques.) La préposition *à* doit être répétée. (Voir gr. § 98.)

Je supplie que l'on m'en dise, je supplie qu'on me donne des nouvelles du voleur; le subjonctif s'explique par le désir, par la prière.

Ils se mettent à rire, ils commencent à rire.

Avoir part à quelque chose, participer à quelque chose.

Commissaire, agent de police.

Potence (fém.), instrument qui sert à pendre les hommes.

Bourreau, employé chargé d'exécuter le supplice de mort.

Pendre, v. act., inf. prés. (gr. § 70, A).

Molière, Jean-Baptiste Poquelin, dit Molière, auteur comique français, né à Paris en 1622, mort en 1673. *L'Avare*, une de ses principales comédies, est une imitation de *l'Aululaire* de l'écrivain latin Plaute (250—184 av. J.—C.).

Conversation.

Questions.

De quelle œuvre le morceau de lecture de la vingtième leçon est-il extrait?

Qui est l'auteur de *l'Avare*?

Est-ce son vrai nom ou son pseudonyme?

Quel est son vrai nom?

Quand a-t-il vécu?

Quel roi était son protecteur?

Quel but poursuivait Molière en écrivant *l'Avare*?

Quel genre d'œuvre littéraire est *l'Avare*?

Molière a-t-il inventé le sujet de *l'Avare*?

Qui était Plaute?

Quand a-t-il vécu?

Réponses.

Il est extrait de *l'Avare*.

C'est Molière.

C'est son pseudonyme.

Son vrai nom est . . .

Il a vécu au XVII^e siècle.

C'était Louis XIV.

Il voulait amuser le public en ridiculisant l'amour excessif de l'argent.

C'est une comédie.

Non, M., il ne l'a pas entièrement inventé, il l'a imité de Plaute.

C'était un écrivain latin.

Il a vécu de 250 à 184 avant Jésus-Christ.

Comment s'appelle l'œuvre de Plaute dans laquelle Molière a puisé le sujet de *l'Avare*?
Que veut dire *marmite*?

Pourquoi la comédie de Plaute porte-t-elle ce nom?

L'Avare est-il encore représenté aujourd'hui?

Comment se comporte l'avare dans notre morceau de lecture.

Pourquoi se comporte-t-il de cette manière?

A qui s'adresse-t-il dans son désespoir?

Ne croit-il pas, un instant, avoir attrapé le voleur?

Qui appelle-t-il au secours?

Quelle est la dernière menace de l'avare?

Cette œuvre s'appelle *l'Aululaire* (*Aulularia*) ou *la Marmite*.

Marmite veut dire grand pot où l'on fait cuire les aliments.

C'est parce que l'avare de Plaute a gardé son or dans une marmite.

Oui, M., il est représenté dans tous les grands théâtres du monde entier.

Il se comporte comme un insensé.

C'est parce qu'on lui a dérobé son argent.

Dans son désespoir, il s'adresse aux spectateurs du théâtre.

Oui, M., mais il s'aperçoit qu'il s'était pris lui-même par le bras.

Tout le monde: la police, les juges et les bourreaux.

Sa dernière menace est de vouloir faire pendre tout le monde et de se pendre lui-même après, s'il ne retrouve pas son argent.

Grammaire.

§ 100: Interjections.

Conjugaison des verbes: pendre, rendre, (§ 70, A), battre (§ 70, B), quérir (§ 51), valoir (§ 61), écrire (§ 77), haïr (§ 43), pleuvoir (§ 66), suffire (§ 81), extraire (§ 90), conclure (§ 95).

Questionnaire.

1. Qu'est-ce que l'interjection et à quoi sert-elle?
2. Nommez les interjections et les locutions interjectives qui se trouvent dans le morceau de lecture de la vingtième leçon.

3. Comment se conjuguent *cueillir* et ses composés?
4. Quand l'*i* des verbes en *aître* est-il surmonté d'un accent circonflexe?
5. *Bouillir* est-il un verbe actif ou neutre?
6. Quand emploie-t-on les formes *fleurissait*, *fleurissant* et *florissait*, *florissant*?

Exercices.

1. Conjuguer au présent et à l'imparfait: Il faut que j'écrive une lettre à mon ami.
 2. Raconter en prose *L'évangile* de François Coppée.
 3. Traduire en français: *Skopuh* (art. déf.) je delo (art. indéf.) slavnega francoskega² pisatelja¹ Molièra. Posnel ga je (imiter, passé indéf.) po (de) latinski² igri¹ (pièce) *Aulularia*, ki jo je spisal (écrite par) Plautus v (au) drugem stoletju pred Kristom. Plautus in Molière zasmehujeta preveliko² (excessif) ljubezen¹ do (de) denarja (art. déf.). *Aulularia* in *Skopuh* sta veseloigri (comédies, art. indéf.).
-

II.

Grammaire.

§ 1.

Notions préliminaires.

Nous exprimons nos pensées au moyen de *propositions*.

La proposition se compose de *mots*; le mot se compose de *syllabes*; la syllabe se compose de *sons*; les signes graphiques des sons s'appellent *lettres*.

L'ensemble de toutes les lettres s'appelle *alphabet*. L'alphabet français contient vingt-six lettres: a, b, c (*sé*), d, e, f, g (*zé*), h (*aš*), i, j (*ži*), k, l, m, n, o, p, q (*kü*), r, s, t, u (*ü*), v, w (double v = *dublövé*), x (*iks*), y (i grec = *igrek*), z (*zed*).

§ 2.

Voyelles et consonnes.

Les sons se partagent en *voyelles* et en *consonnes*.

A. Voyelles.

Nous distinguons des voyelles *orales* et des voyelles *nasales*. Les voyelles *orales*, qui peuvent être *fermées*, *moyennes* ou *ouvertes* sont:

a : âme (*a* fermé); dame (*a* moyen); art (*a* ouvert);

e : thé (*e* fermé); bec (*e* moyen); cher, clair (*e* ouvert);

Remarque. La lettre *e* n'est pas prononcée quand elle se trouve sans accent à la fin d'un mot ou à l'intérieur d'un mot devant une consonne simple: soierie (**e* muet*). — Elle est prononcée comme un faible *ö* : 1° quand elle se trouve sans accent devant deux consonnes dont la seconde est un *r* ou un *l*: degré, reflet; 2° quand elle suit plusieurs consonnes: faiblement, justement, le temps reste beau (loi des trois consonnes); monde; 3° dans les monosyllabes *me*, *te*, *se*, *ce*, *de*, *le*, *ne*, *que*. —

Elle est prononcée comme *e* fermé, moyen ou ouvert : 1° quand elle porte un accent : café, péril, père, chêne; 2° quand elle se trouve devant deux (ou plusieurs) consonnes dont la seconde n'est pas un *r* ou un *l* : peste, tablette; de même devant deux *r* ou devant deux *l* : terre, telle; 3° dans les terminaisons *er* et *ez* : aimer, nez; 4° dans les monosyllabes comme : bec, sec, chef, cher, fier, tel, miel; 5° dans les mots comme amer, Joseph, reflet, conditionnel, etc.

i : île (*i* fermé); mille, myrte (*i* moyen);

o : chose, dôme, cause, eau (*o* fermé); poste, Paul (*o* moyen); mort (*o* ouvert);

ö : bleu, vœu (*ö* fermé); jeune, œuf (*ö* moyen); peur, sœur (*ö* ouvert);

u : boue (*u* fermé); cou (*u* moyen);

ü : dur, eût (*ü* fermé); luxe (*ü* moyen).

Les voyelles nasales sont :

â (toujours fermé) : grand, lampe, entendre, temps;

ê (toujours ouvert) : vin, simple, syntaxe, nymphe, train, faim, plein, Reims, examen;

ô (toujours fermé) : bonbon, bombe;

ö (toujours ouvert) : lundi, à jeun, parfum.

La réunion de deux voyelles en une syllabe s'appelle *diphtongue*. Il y a des diphtongues *orales* et des diphtongues *nasales*.

Les diphtongues orales sont :

ia : diable (*a* fermé); piano (*a* moyen); tiare (*a* ouvert);

ie : pied, amitié, portier, payer (*e* fermé); ciel, tiède, chienne (*e* moyen); fier, pierre (*e* ouvert);

io : bestiaux (*o* fermé); violette (*o* moyen); Niort (*o* ouvert);

iö : dieu, milieu, yeux (*ö* fermé); plusieurs (*ö* ouvert);

ua : bois (*a* fermé); voyelle (*a* moyen); noir (*a* ouvert);

ue : enrôlé (*e* fermé); ouest (*e* moyen); fouet (*e* ouvert);

ui : oui, Louis (*i* moyen);

üi : lui, étui, huile, tuyau (*i* moyen).

Les diphtongues nasales sont :

iâ (*â* fermé) : viande, patient;

iê (*ê* ouvert) : chien, moyen;

iô (*ô* fermé) : million;

uâ (*â* fermé) : Rouen;

uê (*ê* ouvert) : loin, bédouin;

üê (*ê* ouvert) : juin.

B. Consonnes.

Selon les organes de la bouche qui jouent le rôle principal dans la prononciation des consonnes, nous distinguons :

1° les consonnes *labio-labiales* (du latin *labium* ou *labrum*, lèvres) : *p, b, m* ; elles se prononcent à l'aide des deux lèvres ;

2° les consonnes *labio-dentales* (du latin *dens*, dent) : *f, v* ; elles se prononcent à l'aide de la lèvre inférieure et des dents incisives supérieures ;

3° les consonnes *linguo* (pron. *lẽguo*, du latin *lingua*, langue) — *dentales* : *t, d, s, z* ; elles se prononcent à l'aide du bout de la langue et des dents supérieures ;

4° les consonnes *linguo-postdentales* (du latin *post*, derrière) *l, r, n* ; elles se prononcent à l'aide du bout de la langue et de la gencive au-dessus des dents incisives supérieures ;

5° les consonnes *linguo-vélaires* (du latin *velum*, palais mou) : *k, g* ; elles se prononcent à l'aide du fond de la langue et du palais mou ; on les a appelées, à tort, aussi *gutturales* (du latin *guttur*, gorge) ;

6° les consonnes *linguo-palatales* (du latin *palatum*, palais dur) : *š, ž* ; elles se prononcent à l'aide de la langue et du palais dur.

Remarques. L'*r* *linguo-postdental*, tel qu'il est parlé en slo-vène, est en usage surtout dans le Midi de la France (*r* roulé). A Paris et aux environs de cette ville, on se sert d'un *r* *linguo-vélaire* (*r* grasseyé).

Les consonnes *p, b, t, d, k, g*, sont appelées *explosives*, tandis que les consonnes *f, v, s, z, š, ž*, sont appelées *continues* ou *fricatives* (du latin *fricare*, frotter). — Les consonnes *m* et *n* sont appelées *nasales*, les consonnes *l* et *r*, *liquides*. — Les consonnes *p, f, t, s, k, š*, sont appelées aussi *sourdes*, parce qu'elles se prononcent sans voix, tandis que leurs correspondantes *b, v, d, z, g, ž*, sont appelées *sonores*, parce qu'elles sont prononcées à l'aide de la voix.

La lettre *c* se prononce comme *s* devant *e, i, y* : César, Cicéron, Cyrus ; elle se prononce comme *k* devant *a, o, u* : car, corps, cure ; devant toutes les consonnes et à la fin des mots, *c* est prononcé comme *k* : caractère, craie, classe, Marc ; à la fin des mots, le *c* est souvent muet : tabac. — La cédille donne

au *c* le son de l'*s* devant *a*, *o*, *u*: menaça, façon, aperçu. Pour donner au *c* devant *e*, *i*, *y*, le son de *k*, on le fait suivre d'un *u*: cueillir.

La lettre *g* se prononce comme *ž* devant *e*, *i*, *y*: gêner, gilet, gymnase; elle se prononce comme le *g* slovène devant *a*, *o*, *u* et devant toutes les consonnes: Gargantua, gomme, guttural, grand. — Pour donner au *g* le son de *ž* devant *a*, *o*, *u*, on lui ajoute un *e* muet: dirigea, mangeons, gageure. Pour donner au *g* devant *e*, *i*, *y*, le son de *g* slovène, on lui ajoute un *u* muet: fatigue, guillotine, Guy.

La lettre *j* est toujours prononcée comme *ž*: jambon, Ajaccio, major, Jésus.

La lettre *s* entre deux voyelles se prononce comme *z*: rose, demoiselle, maison; mais elle reste sourde dans les mots comme: monosyllabe, polysyllabe.

L'*h* muet ne se fait pas sentir dans la prononciation: l'homme, les hommes. — L'*h* aspiré empêche l'élision et la liaison: la hache, les haches, la Hongrie, les Hongrois.

Ph se met pour *f* dans les mots d'origine grecque: épitaphe, diphtongue, photographe.

Gn est prononcé comme *nj* slovène: règne, poignée.

Ill se prononce comme *ij* slovène: billet, famille; mais comme *il* dans: ville, village, tranquille, million.

Le Français ne confond jamais les consonnes sonores (*b*, *v*, *d*, *g*, *z*, *ž*), avec leurs correspondantes dures (*p*, *f*, *t*, *k*, *s*, *š*); il faut donc prononcer dans aube, élève, grande, longue, les *b*, *v*, *d*, *g*, distinctement et ne jamais les remplacer par *p*, *f*, *t*, *k*.

§ 3.

Syllabes.

On appelle syllabe un ou plusieurs sons qu'on prononce par une seule émission de voix.

Un mot formé d'une seule syllabe se nomme *monosyllabe* (du grec *monos*, seul et *sullabé*, syllabe): gaz, mal, art, nez, sec, mais, riz, eau, fleur, cour, dur, chant, vin, rond, brun, roi, pied, Dieu, yeux, ouest, Louis, chien, Rouen, moins, juin.

Un mot formé de deux syllabes s'appelle *dissyllabe* (du grec *dis*, deux fois): qua-tre, li-vre, pe-tit, voi-là, sau-vé, é-té, en-fant, pè-re, el-le, long-temps, res-ter.

Un mot formé de trois syllabes s'appelle trisyllabe (du grec *tris*, trois fois): syl-la-be, é-co-li-er, en-sem-ble, his-toi-re, com-pa-gnon, sem-bla-ble.

Un mot formé de plusieurs syllabes s'appelle polysyllabe (du grec *polus*, nombreux): a-nec-do-te, Sa-la-man-que, in-tel-li-gent, in-dis-tinc-te-ment, é-cha-fau-da-ge, dé-mo-bi-li-sa-tion.

Les consonnes composées *br, cr, chr, dr, fr, phr, gr, kr, pr, tr, vr, bl, cl, chl, fl, gl, kl, pl, gn*, ne peuvent pas être séparées: nom-bre, ré-cré-a-tion, po-ly-chro-me, pren-dre, A-fri-que, A-phro-di-te, nè-gre, es-prit, at-trac-tion, a-vril, fa-ble, dé-cli-ner, ré-flé-chir, ré-gler, sou-ple, com-pa-gnon.

§ 4.

Signes orthographiques.

Les signes orthographiques sont: les accents, le tréma, la cédille, le trait d'union et l'apostrophe.

A. Accents.

Il y a trois accents: l'accent aigu (´), l'accent grave (`) et l'accent circonflexe (^).

L'*accent aigu* se met sur les *e* fermés ou moyens: café, thé, entrée; péril, défaut, vérité, éternité.

L'*accent grave* se met:

1° sur les *e* ouverts ou moyens: père, mère, caractère; planète, slovène, crème;

2° sur *à* (préposition), là, deçà, delà, déjà, voilà (adverbes), holà (interjection);

3° sur *où* (adverbe) pour le distinguer de *ou* (conjonction).

L'*accent circonflexe* se met:

1° sur les *e* ouverts ou moyens: fête, chêne, chrême, être; chaîne, maître;

2° sur les voyelles *a, i, o, eu, u, ou* fermées ou moyennes: âme, âne, mât, Bâle, pâle, pâlir; île, abîme, abîmer; côte, côtoyer, le nôtre, le vôtre, drôle; jeûne, jeûner; sûr, mûr, eût, eûmes, eûtes, flûte; ragoût, ragoûter, soûl, soûler, août.

Remarque historique. L'accent circonflexe remplace souvent une ancienne lettre supprimée: fête (feste, comparez le latin *festum* et l'allemand *Fest*), être (estre, latin populaire *essere*, latin classique *esse*), maître (maistre, latin *magister*), âme (anme, latin

anima), âne (asne, latin *asinus*), mât (allemand *Mast*), île (isle, latin *insula*), nôtre (nostre, latin *noster*), soûl (saoul, latin *sattullus*), etc.

B. Tréma.

Le tréma (¨) se met sur les voyelles *e, i, u*, pour les faire prononcer séparément: Raphaël, naïf, haïr, Saül; l'*e* portant le tréma reste souvent muet: aiguë, ciguë, Madame de Staël (stal), Saint-Saëns (sâs).

C. Cédille.

La cédille (,) donne le son de *s* au *c* devant *a, o, u*: français, garçon, reçu.

Remarque historique. Au XVI^e siècle, lorsqu'on commençait à se servir des signes orthographiques, on mettait sur chaque *c* qu'on voulait faire prononcer comme *s*, un petit *s*. Plus tard, on écrivait ce petit *s* au-dessous du *c*, et c'est l'origine de la cédille de l'orthographe moderne. Le mot *cédille* est le diminutif du mot grec *zéta*.

D. Trait d'union.

Le trait d'union (-) joint deux ou plusieurs mots pour en former un seul par le sens: grand-père, grands-pères, arc-en-ciel, arcs-en-ciel, rue Notre-Dame-des-Champs; quatre-vingt-dix-neuf. — Dans le verbe, l'inversion (changement dans l'ordre des mots) est presque toujours marquée par un trait d'union: Savez-vous? Y a-t-il? Allez-vous-en! Dites-moi. Cherchez-le. — Le pronom suivi de *même* est lié à celui-ci par un trait d'union: moi-même, lui-même. — *Ci* et *là* sont liés aux mots qu'ils suivent ou précèdent au moyen d'un trait d'union: celui-ci, celle-là, là-dessus, ci-contre, cet homme-là, ce livre-ci.

E. Apostrophe.

L'*apostrophe* (') marque la suppression d'une des voyelles *e, a, i* devant un mot commençant par une voyelle ou un *h* muet.

1^o L'*apostrophe* remplace *e* dans *je, me, te, le, se, ce, de, ne, que*: j'appelle, on m'attend, je t'assure, l'écolier, je l'avoue, s'appeler, c'était, d'écrire, n'importe, est-ce qu'on dit? — Dans *lorsque, puisque, quoique*, l'*e* final est supprimé devant *un, une, il, ils, elle, elles*: Lorsqu'un orage éclate. Puisqu'il le veut. Quoiqu'on en dise. — Dans *quelque*, l'*e* final est supprimé devant

un et autre: quelqu'un, quelqu'autre. — *Entre et presque* suppriment leur *e* final quand ils font partie d'un mot composé: s'entr'aider, presque-île.

2° La voyelle *a* de l'article *la* ou du pronom *la* est supprimée devant un mot commençant par une voyelle ou un *h* muet: l'abeille, l'Asie, l'école, l'Europe, l'industrie, l'œuvre, l'orthographe, l'herbe, l'hirondelle. Cette nouvelle, je l'ignore. — Votre visite, on me l'avait annoncée.

3° Dans *si*, l'*i* final est remplacé par une apostrophe devant *il*, *ils*: S'il veut. S'ils arrivaient.

§ 5.

Signes de ponctuation.

Les signes de ponctuation sont: la virgule (,), le point (.), le point-virgule (;), les deux points (:), le point d'interrogation (?), le point d'exclamation (!), le tiret (—), la parenthèse (), les guillemets (« »), le paragraphe (§), l'astérisque (*), les points de suspension (...).

1° La *virgule* s'emploie pour séparer les parties de même nature dans une proposition ou dans une phrase: J'apprends les langues, les mathématiques, l'histoire, la géographie et l'histoire naturelle. — Charles de Secondat, baron de Montesquieu, célèbre écrivain français, précurseur de la Révolution, s'est occupé le premier du grand principe de la Séparation des pouvoirs. — Le jeune homme qui désirait devenir chevalier, se purifiait d'abord au bain, après quoi on l'habillait de vêtements blancs, rouges et noirs, symboles de pureté, de sang et de mort.

2° Le *point* se met à la fin d'une proposition: Tout est bien qui finit bien.

3° Le *point-virgule* est employé pour séparer des propositions semblables dans une phrase d'une certaine étendue: Notre père, qui êtes aux cieux, que votre nom soit sanctifié; que votre règne arrive; que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel.

4° Les *deux points* sont employés en tête d'un discours cité: La jeune femme me dit à l'oreille: «Que dites-vous de ma tante qui fait encore la jolie?» — On les emploie aussi avant une énumération: L'année se divise en douze mois qui s'appellent: janvier, février, mars, avril, mai, juin, juillet, août, septembre, octobre, novembre, décembre.

5° Le *point d'interrogation* est employé à la fin des propositions interrogatives: Quels sont les noms des quatre opérations arithmétiques?

6° Le *point d'exclamation* est employé à la fin des propositions exclamatives: Oh! le temps heureux, quand j'étais petit!

7° Le *tiret* s'emploie pour séparer les paroles de deux interlocuteurs: «Que faisiez-vous au temps chaud? dit-elle à cette emprunteuse. — Nuit et jour à tout venant je chantais, ne vous déplaît. — Vous chantiez? j'en suis fort aise. Eh bien! dansez maintenant.»

8° La *parenthèse* enferme une proposition ayant un sens à part dans l'intérieur d'une autre: Voyez cette femme (me montrant celle de quatre-vingts ans) qui met des rubans couleur de feu.

9° Les *guillemets* indiquent qu'on cite mot à mot un discours ou un dialogue: «Je vous paierai, lui dit-elle, avant l'août, foi d'animal, intérêt et principal.»

10° Le *paragraphe* est un signe indiquant un chapitre d'un livre, d'une règle ou d'une loi: Le § 5 de cette grammaire s'occupe des signes de ponctuation.

11° L'*astérisque* est un signe typographique en forme d'étoile pour indiquer le renvoi au bas d'une page ou à la fin d'un chapitre.

12° Les *points de suspension* s'emploient quand une phrase commencée n'est pas achevée.

§ 6.

Parties du discours.

Il y a neuf parties du discours: le nom ou substantif, l'article, l'adjectif, le pronom, le verbe, l'adverbe, la préposition, la conjonction et l'interjection.

Ces neuf espèces de mots se divisent en mots variables et en mots invariables.

Les mots *variables*, c'est-à-dire ceux dont la terminaison peut changer, sont: le nom, l'article, l'adjectif, le pronom et le verbe. Le nom, l'article, l'adjectif et le pronom ont conservé quelques restes de l'ancienne déclinaison; quant aux verbes, toutes leurs formes sont divisées en quatre groupes qu'on appelle conjugaisons.

L'adverbe, la préposition, la conjonction et l'interjection sont des mots *invariables*.

Remarques. Certains grammairiens ne considèrent pas l'*article* comme une partie du discours, mais le rangent parmi les adjectifs, en appelant l'article défini *adjectif déterminatif* (ou défini) et l'article indéfini *adjectif indéfini*. D'après l'origine, l'article défini est un adjectif démonstratif, tandis que l'article indéfini est un adjectif numéral.

Beaucoup de grammairiens comptent le *participe* comme une partie du discours spéciale. A vrai dire, le participe est une forme nominale du verbe, comme l'infinitif.

§ 7.

Nom ou substantif.

On appelle *nom* ou *substantif* tout mot qui sert à nommer un être ou une chose quelconque.

Il y a deux sortes de noms: le nom propre et le nom commun.

A. Le *nom propre* sert à désigner un être ou une chose unique: La Fontaine, Molière, Ésope, Napoléon, François, Pierre, Frédéric, Claire, Béatrice; Pégase, Bucéphale, Cerbère, Paris, Belgrade; Europe; Français, Romain, Grec.

Remarque. En réalité, les prénoms comme François, Pierre, Claire et les noms désignant la nationalité comme Français, Romain, ne devraient pas être considérés comme noms propres, ne désignant pas un individu unique.

La première lettre des noms propres est toujours une majuscule.

B. Le *nom commun* sert à désigner tous les êtres et toutes les choses de la même espèce (il est *commun* à tous les objets de la même espèce).

Les noms communs peuvent être:

1° des noms *simples*: maison, homme, bonté;

2° des noms *composés*: porte-plume, essuie-mains, arc-en-ciel;

3° des noms *collectifs*: foule, masse, troupeau;

4° des noms *de matière*: vin, farine, sable;

5° des noms *concrets* ou *physiques*: table, cheval, air;

6° des noms *abstraits* ou *métaphysiques*: beauté, grandeur, caractère.

§ 8.

Genre du substantif.

Il y a en français deux genres: le masculin et le féminin.

Le genre des noms, de choses est fixé en français par l'usage et il n'y a pas de règle absolue pour le déterminer.

Pour les êtres animés, la distinction du genre se fait en français de deux manières:

1° par l'emploi de mots différents au masculin et au féminin: homme, femme; père, mère; coq, poule; garçon, fille;

2° par le changement de la terminaison: cousin, cousine; paysan, paysanne; lion, lionne; chien, chienne; chat, chatte; danseur, danseuse; acteur, actrice; bienfaiteur, bienfaitrice; héros, héroïne; comte, comtesse; tigre, tigresse; berger, bergère.

Certains noms ne possèdent qu'une forme pour les deux genres; si l'on veut pourtant faire la distinction de sexe, on y ajoute un nom déterminatif: femme auteur, femme poète, femme peintre; renard femelle, fauvette mâle.

Le nom *enfant* peut être masculin ou féminin selon qu'il s'agit d'un garçon ou d'une fille. Ainsi on dira: Votre fils est un joli enfant. Ma nièce est une charmante enfant.

On appelle *homonymes* les mots qui se prononcent de la même façon, mais qui expriment des choses différentes. Ceux d'entre eux qui s'écrivent de la même façon (homonymes homographes) diffèrent généralement en genre:

L'aide (masc.), celui qui aide. — *L'aide*, (fém.), l'action d'aider.

Le critique, celui qui juge les œuvres d'art. — *La critique*, l'action de critiquer.

Le garde, celui qui surveille. — *La garde*, l'action de garder; une troupe armée.

Le manche, le bout par lequel on tient un outil. — *La manche*, la partie du vêtement qui couvre le bras.

Le page, jeune noble placé près d'un prince. — *La page*, un des côtés d'une feuille de papier.

Le poste, soldat placé pour garder; le lieu où il est posté. — *La poste*, administration publique chargée du transport des lettres, dépêches, etc.

Le tour, mouvement circulaire, circuit, circonférence; action exécutée avec beaucoup d'habileté ou de force (tour de force). — *La tour*, bâtiment très élevé.

Le voile, pièce d'étoffe destinée à couvrir ou à protéger.
— *La voile*, toile forte destinée à recevoir le vent pour faire avancer le vaisseau.

§ 9.

Nombre du substantif.

Il y a en français deux nombres: le singulier et le pluriel.

Le *singulier* désigne un seul être ou une seule chose.

Le *pluriel* désigne plusieurs êtres ou plusieurs choses.

A. On forme le pluriel des noms en ajoutant un *s* au singulier:

Sing.: soir, peintre, leçon, tête.

Plur.: soirs, peintres, leçons, têtes.

B. Les noms terminés au singulier par *au* ou par *eu* prennent un *x* au pluriel:

Sing.: oiseau, agneau, lieu, milieu, feu.

Plur.: oiseaux, agneaux, lieux, milieux, feux.

C. Les noms terminés par *al* changent au pluriel *al* en *aux*:

Sing.: animal, cheval, mal, journal.

Plur.: animaux, chevaux, maux, journaux.

Il y a cependant des noms en *al* qui prennent simplement un *s* au pluriel:

Sing.: bal, carnaval, chacal, régäl.

Plur.: bals, carnavals, chacals, régäls.

D. Les noms terminés par *ail* changent au pluriel *ail* en *aux*:

Sing.: bail, corail, travail, vitrail.

Plur.: baux, coraux, travaux, vitraux.

Il y a cependant des noms en *ail* qui prennent simplement un *s* au pluriel:

Sing.: détail, éventail, gouvernail.

Plur.: détails, éventails, gouvernails.

E. Les noms terminés par *ou* suivent la règle générale et prennent un *s* au pluriel:

Sing.: cou, clou, fou, sou, trou.

Plur.: cous, clous, fous, sous, trous.

Il faut cependant excepter les sept noms suivants qui prennent *x* au pluriel:

Sing.: bijou, caillou, chou, genou, hibou, joujou, pou.

Plur.: bijoux, cailloux, choux, genoux, hiboux, joujoux, poux.



F. Les noms terminés au singulier par *s*, *x* ou *z* ne changent pas au pluriel;

Sing.: bras, fils; voix, croix; nez.

Plur.: bras, fils; voix, croix; nez.

G. Pluriel irrégulier:

Sing.: ciel, aïeul, bétail, œil, ail.

Plur.: cieux, aïeux, bestiaux, yeux, aulx (ails).

Remarques. *Ciel* peut avoir aussi le pluriel *ciels* quand il ne signifie pas la voûte céleste, mais quand il est employé au figuré, par exemple: Les ciels de ces tableaux sont très bien peints. — Dans les anciens châteaux, on voit de magnifiques *ciels* de lits. — *Aïeul* peut avoir le pluriel *aïeuls* quand il ne signifie pas les ancêtres, mais les deux grands-pères. — *Œil* a le pluriel *œils* dans *œils-de-bœuf* (lucarne). — *Ail* a le pluriel *aulx* dans le langage ordinaire, et le pluriel *ails* dans la langue botanique. — *Œuf* et *bœuf* forment leur pluriel régulièrement quant à l'orthographe, mais irrégulièrement quant à la prononciation:

Sing.: œuf, bœuf (pron. öf, böf).

Plur.: œufs, bœufs (pron. ö, bö).

H. Pluriel des noms composés.

Les noms composés peuvent être formés de deux noms, d'un nom et d'un adjectif, d'un verbe et d'un nom, d'un mot invariable et d'un nom, enfin de deux noms réunis par une préposition.

a) Si le nom composé est formé de *deux noms*, ils prennent tous deux la marque du pluriel:

Sing.: chef-lieu, oiseau-mouche, chou-fleur.

Plur.: chefs-lieux, oiseaux-mouches, choux-fleurs.

b) Si le nom composé est formé d'un *nom* et d'un *adjectif*, tous deux prennent la marque du pluriel:

Sing.: basse-cour, chat-huant, grand-père.

Plur.: basses-cours, chats-huants, grands-pères.

Remarque. Grand'mère, grand'route, grand'tante, font au pluriel: grand'mères, grand'routes, grand'tantes. *Grand* est un des adjectifs qui, en bas-latin, n'avait qu'une forme pour le masculin et le féminin. Les grammairiens du XVI^e siècle écri-

virent par erreur une apostrophe où ils crurent que l'e muet était disparu. Cette orthographe s'est maintenue, jusqu'à aujourd'hui.

c) Si le nom composé est formé d'un *verbe* et d'un *nom*, le nom seul prend la marque du pluriel:

Sing.: passe-port, tire-bouchon, cure-dent.

Plur.: passe-ports, tire-bouchons, cure-dents.

d) Si le nom composé est formé d'un *mot invariable* et d'un *nom*, le nom seul prend la marque du pluriel:

Sing.: contre-coup, avant-garde, arrière-pensée.

Plur.: contre-coups, avant-gardes, arrière-pensées.

e) Si le nom composé est formé de *deux noms réunis par une préposition*, le premier seul prend la marque du pluriel:

Sing.: chef-d'œuvre, arc-en-ciel.

Plur.: chefs-d'œuvre, arcs-en-ciel.

Remarque. Pied-à-terre, pot-au-feu, tête-à-tête, restent invariables au pluriel.

Règle générale pour la formation du pluriel des noms composés: Les substantifs et les adjectifs prennent seuls la marque du pluriel; les verbes et les mots invariables ne la prennent jamais. Exceptions: le timbre-poste, les timbres-poste; le porte-monnaie, les porte-monnaie; le porte-bonheur; les porte-bonheur; le porte-plume, les porte-plume.

§ 10.

De la déclinaison des noms.

Le français moderne n'a conservé que deux formes du nom: une pour le singulier et une pour le pluriel.

Le latin, duquel dérivent toutes les langues romanes, possédait cinq formes du nom pour le singulier et cinq pour le pluriel. On appelle ces différentes formes les *cas* du substantif. Leurs noms sont: *nominatif*, *génitif*, *datif*, *accusatif* et *ablatif*. Beaucoup de substantifs possèdent, au singulier, une sixième forme qui s'appelle *vocatif*.

Mais déjà le bas latin, appelé aussi latin barbare ou latin vulgaire, ne distingue plus tous ces cas. Il n'en conserve que le nominatif (appelé *casus rectus*), et une seconde forme (appelée *casus obliquus*) pour tous les autres cas. Ces deux formes étaient

encore en usage dans l'ancien français qui, jusqu'à la première moitié du XIV^e siècle, distinguait, au singulier et au pluriel, une forme pour le sujet et une autre pour le complément. C'est cette dernière forme qui, pour la grande majorité des noms, est devenue la forme unique du français moderne.

La langue slovène, avec ses trois nombres et ses six cas, est infiniment plus riche en formes nominales que le français moderne, qui doit recourir aux prépositions pour pouvoir exprimer les différents cas slovènes.

Le *nominatif* et l'*accusatif* slovènes sont exprimés par la simple forme française, sans préposition.

Le *génitif* slovène est exprimé en français à l'aide de la préposition *de*: la joie de la terre, la voix de l'alouette, la gueule du serpent, l'œil de l'oiseau de mort, la tristesse des animaux.

Le *datif* slovène est exprimé en français à l'aide de la préposition *à*: Les objets se présentent à nos yeux sous différentes couleurs. — L'oiseau a échappé à tous les maux. — Un riche laboureur a recommandé à ses enfants de ne pas vendre les terres.

Le *locatif* slovène est exprimé en français à l'aide de différentes prépositions: Je demeure *chez* mes parents *à* Paris. — *A* la tête de la République se trouve le Président. — *Au* nom de saint Georges, je t'arme chevalier. — *En* France. — *Dans* une petite ville. — *Après* l'orage. — *En* deux jours.

L'*instrumental* slovène est exprimé en français à l'aide de différentes prépositions: J'ouvre la porte *avec* une clef. — Je remplace la voyelle *par* une apostrophe. — La bouteille a été remplie *de* vin. — *Avant* Jésus-Christ.

Remarque. La syntaxe du verbe français est souvent différente de celle du verbe slovène; ainsi on dit en français: s'approcher *de* quelque chose (bližati se čemu), demander *à* quelqu'un (vprašati koga), suivre quelqu'un (slediti komu).

§ 11.

Article.

On distingue en français deux sortes d'articles: l'article défini et l'article indéfini; une troisième espèce d'article, l'article partitif, n'est, au fond, que la préposition *de* employée avec l'article défini.

A. Article défini.

L'article défini se met devant les noms pour marquer qu'ils sont pris dans un sens déterminé; à cause de cela, on l'appelle aussi adjectif déterminatif.

Il y a trois formes de l'article défini: *le* pour le masculin singulier; *la* pour le féminin singulier; *les* pour le masculin et pour le féminin pluriel: le père, la mère; les pères, les mères.

Quand le mot qui suit l'article commence par une voyelle ou un *h* muet, on supprime *e* dans *le* et *a* dans *la* et on les remplace par une apostrophe; cette suppression s'appelle *élision*: l'ami, l'homme; l'école, l'histoire. Mais: le hibou, la Hongrie (*h* aspiré).

Devant un nom singulier commençant par une consonne ou un *h* aspiré, on remplace *de le* par *du*, *à le* par *au*, *de les* par *des* et *à les* par *aux*; on appelle cela *contraction*: du roi, au maître, du héros, au Hongrois, des rois, aux maîtres, des héros, aux Hongrois, des écoles, aux maisons.

On appelle *du, des, au, aux*, articles contractés.

L'article s'accorde en genre et en nombre avec le nom qu'il détermine: le lion, la lionne, les lions (lionnes).

Remarque. On dit *la Saint-Jean* pour la fête de Saint-Jean; *rôti à la maître d'hôtel*, c'est-à-dire rôti fait à la manière du maître d'hôtel.

Parmi les noms propres, les *noms d'hommes* et les *noms de localités* ne prennent pas d'article: Jean, Marie, Molière, Paris, Lyon, Lourdes. Exceptions: le Dante, le Havre, la Haye, le Caire. Les *noms de pays, de fleuves, de mers et de montagnes*, prennent l'article: la France, l'Angleterre, l'Espagne, la Russie, la Pologne, la Slovénie, le Japon, les États-Unis; la Seine, la Save, la Drave, le Rhône, le Danube, le Nil; la Méditerranée, l'Adriatique; les Alpes, les Pyrénées, le Triglav.

Remarques. Les noms géographiques féminins s'emploient sans article quand il s'agit d'un *titre* ou d'une *source*, de même après *en*: le roi de France, l'ambassadeur d'Italie, les vins d'Espagne. En Angleterre, en Tchéco-Slovaquie, en Chine; mais: l'empereur du Japon, au Japon, au Brésil, la reine des Pays-Bas, aux Pays-Bas, aux États-Unis, dans la France méridionale. — Les noms de personnes et de localités prennent l'article quand ils sont accompagnés d'un adjectif qualificatif: le grand Napoléon,

le beau Paris, la belle Athènes, la riche Bruxelles. — Les noms communs s'emploient sans article dans les énumérations et les locutions, comme: Hommes, femmes, enfants, tous accourent pour voir le roi. — Avant déjeuner, après dîner. — Perdre courage, mettre fin à quelque chose, être d'avis, tirer d'embarras, prêter serment, avoir envie, avoir raison, avoir tort, avoir besoin de quelque chose, avoir honte, avoir peur, avoir soif, avoir faim, avoir confiance en quelqu'un, avoir sommeil, faire attention. — Mon frère est avocat. Je suis Slovène. Il est chrétien. (Profession, nationalité, religion.)

De l'article partitif.

L'article partitif n'est autre chose que la préposition *de* employée avec l'article défini. Il s'emploie, surtout avec les noms de matière, pour exprimer qu'on ne parle que d'une partie de l'objet représenté par le nom: On mange du pain, de la viande; on boit du vin, de la bière, de l'eau; on prend du thé, du café, du chocolat.

Après les expressions qui marquent la *quantité*, on supprime l'article et on garde seulement la préposition *de*: beaucoup de vin, peu de bière, un litre d'eau, une tasse de thé, trop de joie, assez de pain. Exceptions: Il a été malade la plupart du temps. — Je me suis donné bien du mal (avec l'article). — Plusieurs personnes (sans *de* et sans article).

Les adverbes négatifs (pas, plus, point, guère) sont considérés comme adverbes de quantité et il faut supprimer l'article après eux: Il n'y a pas de vin. — Il n'y a plus de bière. — Il n'y a point d'eau. — Il n'y a guère de farine.

B. Article indéfini.

L'article indéfini se met devant les noms pour marquer qu'ils sont pris dans un sens indéterminé; à cause de cela, on l'appelle aussi adjectif indéfini.

Il y a trois formes de l'article indéfini: *un* pour le masculin singulier; *une* pour le féminin singulier; *des* pour le masculin et pour le féminin pluriel: un père, une mère; des pères, des mères.

L'article indéfini n'est pas sujet à l'élision ni à la contraction.

Quand le nom est précédé d'un adjectif qualificatif, le pluriel de l'article indéfini est remplacé, en général, par *de*:

Il y a de bons vins en France. — Nous avons mis de belles fleurs dans de jolis vases. — Quand l'adjectif et le substantif forment une seule idée, on peut employer des: des jeunes gens, des petits enfants.

Remarque. On dit: Ma sœur a *les* cheveux blonds et *les* yeux bleus. — J'ai vu la dame *aux* cheveux roux.

§ 12.

Adjectif.

L'adjectif sert à *qualifier* ou à *déterminer* les êtres et les choses.

Il y a cinq espèces d'adjectifs:

1° les adjectifs *qualificatifs*: le beau jardin, une grande chambre, les cheveux noirs;

2° les adjectifs *possessifs*: mon chapeau, ta montre, nos vêtements;

3° les adjectifs *démonstratifs*: ce livre, cet homme, cette maison, ces enfants;

4° les adjectifs *numéraux*: un franc, deux filles, mille hommes;

5° les adjectifs *indéfinis*: chaque élève, nul homme, tout enfant.

Tous les adjectifs ont cela de commun qu'ils *accompagnent* un nom; ils s'accordent avec lui en genre et en nombre.

§ 13.

Adjectif qualificatif.

L'adjectif qualificatif sert à exprimer la *qualité* d'un être ou d'une chose.

Il y a des adjectifs qualificatifs qui *précèdent* et d'autres qui *suivent* le nom qu'ils accompagnent. En général, l'adjectif qui accompagne un nom sans lui donner une marque distinctive, le précède. Ainsi, dans l'expression *le doux miel*, l'adjectif ne marque pas une qualité distinctive du miel (car chaque miel est doux); pour cela, il *précède* son substantif. Par contre, dans l'expression *le vin doux*, l'adjectif marque une qualité distinctive (car il y a aussi des vins qui ne sont pas doux); pour cela, il *suit* son substantif.

Parmi les adjectifs qui *précèdent* presque toujours leur nom, il faut citer les suivants: bon, beau, grand, gros, haut, jeune, joli, long, mauvais, méchant, petit, vieux. On dit: un bon élève, un beau tableau, un grand jardin, un gros livre, une haute montagne, un jeune homme, une jolie fille, un long voyage, un mauvais temps, un méchant garçon, un petit oiseau, un vieux monsieur.

Parmi les adjectifs qui, presque toujours, *suivent* leur nom, il faut citer ceux qui marquent la *nationalité*, la *religion*, la *couleur*, le *goût*, la *forme*: l'armée française, l'église catholique, les cheveux blonds, un fruit acide, la table ronde.

Il y a des adjectifs dont la signification varie selon qu'ils précèdent ou qu'ils suivent un nom. Ainsi on dit: un homme brave (courageux), un brave (honnête) homme; un homme pauvre (sans fortune), un pauvre homme (un homme à plaindre); un homme grand (de grande taille), un grand homme (un homme célèbre); un tableau cher (qui coûte cher), cher enfant (enfant aimé).

Formation du féminin dans les adjectifs qualificatifs.

On forme le féminin des adjectifs qualificatifs en ajoutant un *e muet* au masculin. (Règle générale.) Grand, grande; petit, petite; joli, jolie.

Les adjectifs qui se terminent déjà au masculin par un *e muet*, ne changent pas au féminin: le père malade, la mère malade; l'oiseau utile, la plante utile; un temps agréable, une voix agréable.

Les adjectifs terminés par *en, on, et, ot, el, eil* doublent la consonne finale devant l'*e muet* du féminin: ancien, ancienne; bon, bonne; violet, violette: sot, sotte; cruel, cruelle; pareil, pareille. — Cependant, les adjectifs *complet, concret, discret, inquiet, secret* et leurs composés, font au féminin *complète, concrète, discrète, inquiète, secrète*.

Les adjectifs *bas, gras, las, gros, épais, nul, gentil*, font au féminin *basse, grasse, lasse, grosse, épaisse, nulle, gentille*.

Les adjectifs *beau, nouveau, fou, mou, vieux*, font au féminin *belle, nouvelle, folle, molle, vieille*, parce que, au masculin, on dit devant une voyelle ou un *h muet*, *bel, nouvel, fol, mol, vieil*.

Quelques adjectifs changent leur consonne finale devant l'*e muet* du féminin; négatif, négative; blanc, blanche; frais, fraîche;

sec, sèche; public, publique; turc, turque; grec, grecque; délicieux, délicieuse; paresseux, paresseuse; jaloux, jalouse; roux, rousse; travailleur, travailleuse; menteur, menteuse; voleur, voleuse. — Les adjectifs en *ateur* et *cteur* font leur féminin en *atrice*, *ctrice*; accusateur, accusatrice; acteur, actrice; directeur, directrice.

Les adjectifs *malin*, *bénin*, *tiers*, *coi*, *favori*, font au féminin *maligne*, *bénigne*, *tierce*, *coite*, *favorite*.

Châtain n'a ordinairement pas de féminin: une chevelure châtain.

Formation du pluriel dans les adjectifs qualificatifs.

On forme le pluriel des adjectifs qualificatifs de la même façon que celui des noms.

Parmi les adjectifs en *al*: *fatal*, *final*, *glacial*, *nasal*, *naval*, *théâtral*, prennent un *s* au pluriel: un concours fatal, des concours fatals; un mot final, des mots finals; un froid glacial, des froids glacials; un son nasal, des sons nasals; un combat naval, des combats navals; un geste théâtral, des gestes théâtraux. — *Bleu* fait *bleus* au pluriel.

Quant aux *adjectifs composés de deux adjectifs*, ceux qui s'écrivent en un seul mot prennent la marque du pluriel seulement à la fin du mot composé: des fleurs clairsemées. Quand on met un trait d'union entre les deux éléments de l'adjectif composé, les deux parties prennent le signe du pluriel: l'enfant premier-né, les enfants premiers-nés; un fruit aigre-doux, des fruits aigres-doux; un homme ivre-mort, des hommes ivres-morts. On écrit cependant: un enfant nouveau-né, des enfants nouveaux-nés (nouveau est considéré ici comme adverbe).

Quand une *couleur* est exprimée par deux adjectifs qui ne sont pas reliés par un trait d'union, les deux adjectifs restent invariables; le premier est considéré comme nom et le second comme son adjectif qualificatif: une robe bleu foncé, des cheveux châtain clair, des yeux gris bleu.

Degrés de signification dans les adjectifs qualificatifs.

On distingue trois degrés de signification dans les adjectifs qualificatifs: le positif, le comparatif, le superlatif.

Le *positif* exprime simplement une qualité du nom: un homme fort.

Le *comparatif* exprime une qualité supérieure (ou inférieure) à une autre: un homme plus (moins) fort que sage.

Le *superlatif* marque la qualité dans le plus haut (le moindre) degré: l'homme le plus (le moins) fort.

On forme le comparatif en mettant *plus* ou *moins* devant le positif.

On forme le superlatif en mettant l'article défini devant le comparatif.

Certains adjectifs forment leurs degrés de signification d'une manière irrégulière: bon, meilleur, le meilleur; mauvais, plus mauvais, le plus mauvais, ou: mauvais, pire, le pire; petit, plus petit, le plus petit (comme quantité), ou: petit, moindre, le moindre (comme qualité).

On dit: Je suis *aussi* grand que toi.

Il n'est pas *si* (*aussi*) grand que moi.

La terre est beaucoup plus grande *que* la lune.

Le plus grand homme. (L'adjectif précède.)

L'homme le plus grand. (L'adjectif suit: l'article doit être répété.)

§ 14.

Adjectifs possessifs.

On appelle adjectifs possessifs ceux qui déterminent un nom en lui ajoutant une idée accessoire de possession; dans l'expression *mon livre*, l'adjectif possessif *mon* détermine le nom *livre* en indiquant son possesseur.

Singulier.

Masculin: mon, ton, son, notre, votre, leur.

Féminin: ma, ta, sa, notre, votre, leur.

Pluriel.

Masculin et féminin: mes, tes, ses, nos, vos, leurs.

Au lieu de *ma*, *ta*, *sa*, on emploie *mon*, *ton*, *son*, lorsque le nom féminin qui suit commence par une voyelle ou un *h* muet: mon âme, ton humeur, son épée.

Remarque. Il ne faut pas dire: Mon ami s'est cassé *son* bras, mais: Mon ami s'est cassé *le* bras. On dit: J'ai mal à la tête. J'ai froid *aux* pieds.

§ 15.

Adjectif démonstratif.

On appelle adjectif démonstratif celui qui détermine un nom en lui ajoutant une idée de démonstration; dans l'expression *ce livre*, l'adjectif démonstratif *ce* détermine le nom *livre* en le montrant.

Masculin singulier: ce (cet).

Féminin singulier: cette.

Masculin et féminin pluriel: ces.

On met *ce* devant les noms commençant par une consonne ou un *h* aspiré: ce peuple, ce héros.

On met *cet* devant les noms commençant par une voyelle ou un *h* muet: cet esprit, cet homme.

Pour montrer un objet *proche*, on ajoute la syllabe *ci* au nom: ce chapeau-ci, cet homme-ci, cette chambre-ci, ces livres-ci.

Pour montrer un objet *éloigné*, on ajoute la syllabe *là* au nom: ce garçon-là, cet élève-là, cette maison-là, ces soldats-là.

§ 16.

Adjectifs numéraux.

Les adjectifs numéraux déterminent le nom en indiquant son nombre ou son rang. De là, il faut distinguer deux sortes principales d'adjectifs numéraux:

1° les adjectifs numéraux *cardinaux* qui servent à exprimer le nombre des êtres ou des choses dont on parle: deux hommes, cinq élèves, dix mille soldats;

2° les adjectifs numéraux *ordinaux* qui indiquent le rang ou l'ordre des êtres ou des choses dont on parle; la première leçon, le troisième jour.

Remarques. Outre les deux principales espèces d'adjectifs numéraux, il y a encore les adjectifs *multiplicatifs*: simple, double, triple, quadruple, quintuple, décuple, centuple.

Il faudrait compter parmi les noms et non parmi les adjectifs les nombres *partitifs*, qui expriment une fraction d'un entier (un demi, un tiers, un quart, un cinquième, etc.), et les nombres *collectifs* (une huitaine, une dizaine, une douzaine, une vingtaine, une quarantaine, une centaine, un million, un milliard).

A. Adjectifs numéraux cardinaux.

1 un, une	61 soixante et un
2 deux	70 soixante-dix
3 trois	71 soixante et onze
4 quatre	72 soixante-douze
5 cinq	80 quatre-vingt
6 six	81 quatre-vingt-un
7 sept	82 quatre-vingt-deux
8 huit	90 quatre-vingt-dix
9 neuf	91 quatre-vingt-onze
10 dix	92 quatre-vingt-douze
11 onze	99 quatre-vingt-dix-neuf
12 douze	100 cent
13 treize	101 cent un
14 quatorze	102 cent deux
15 quinze	200 deux cents
16 seize	201 deux cent un
17 dix-sept	202 deux cent deux
18 dix-huit	300 trois cents
19 dix-neuf	301 trois cent un
20 vingt	302 trois cent deux
21 vingt et un	400 quatre cents
22 vingt-deux	500 cinq cents
23 vingt-trois	600 six cents
24 vingt-quatre	700 sept cents
25 vingt-cinq	800 huit cents
26 vingt-six	900 neuf cents
27 vingt-sept	1 000 mille
28 vingt-huit	1 001 mille un
29 vingt-neuf	1 100 mille cent
30 trente	(onze cents)
31 trente et un	1 500 mille cinq cents
32 trente-deux	(quinze cents)
40 quarante	2 000 deux mille
41 quarante et un	10 000 dix mille
42 quarante-deux	100 000 cent mille
50 cinquante	1 000 000 un million
51 cinquante et un	2 000 000 deux millions
52 cinquante-deux	1 000 000 000 un milliard
60 soixante	2 000 000 000 deux milliards.

Remarques.

I. Les consonnes finales des nombres cinq, six, sept, huit, neuf, dix sont ordinairement muettes : cinq fois, six bancs, neuf mois ; mais elles sont prononcées :

1° à la fin des nombres qui ne sont pas suivis d'un nom, par exemple en comptant : trente-cinq, soixante-six, quatre-vingt-dix. Il y en a neuf. — Outre cela, la consonne finale de *dix* est prononcée comme *s* dans dix-sept, et comme *z* dans dix-huit et dans dix-neuf ;

2° dans la liaison : cinq élèves, six enfants, sept hommes, huit écoles, neuf amis, dix exercices.

3° devant les noms des mois quand on indique une date : le cinq février, le six mars, le sept mai, le huit juin, le neuf juillet, le dix septembre.

II. Devant huit et onze, l'élision et la liaison n'ont pas lieu : le huit janvier, les huit mois, de onze heures à midi, les onze jours.

III. La consonne finale de *vingt* est prononcée, en dehors de la liaison, dans les nombres *vingt et un* à *vingt-neuf*. Elle n'est jamais prononcée dans les nombres *quatre-vingt-un* à *quatre-vingt-dix-neuf*.

IV. *Quatre-vingt* et *cent* prennent la marque du pluriel quand ils ne sont pas suivis d'un adjectif numéral : quatre-vingts élèves, quatre-vingts hommes, deux cents enfants, trois cents écoles ; mais quatre-vingt-deux élèves, trois cent trente-trois hommes.

V. *Mille* comme adjectif numéral ne prend jamais la marque du pluriel : trois mille enfants, deux cent mille hommes. En exprimant une date, on peut aussi écrire mil : en mil neuf cent dix.

VI. *Million*, *milliard* (*billion*) exigent de : un million d'hommes, trois milliards de francs.

VII. Les dizaines et les unités sont liées entre elles par un *trait d'union* : dix-sept, vingt-deux, soixante-douze, quatre-vingt-dix-neuf ; mais cent un, vingt et un, mille deux cents.

B. Adjectifs numéraux ordinaux.

En dehors de *premier* (*première*) et *second*, les adjectifs numéraux ordinaux se forment en ajoutant le suffixe *ième* à la forme de l'adjectif numéral cardinal : deuxième, troisième, sixième,

septième, huitième, dixième, vingtième, centième. — Les adjectifs numéraux cardinaux qui possèdent un *e* muet final, le perdent devant le suffixe *ième*: quatrième, onzième, douzième, treizième, quatorzième, quinzième, seizième, trentième, quarantième, millièm. — *Cinq* prend un *u* muet devant *ième*: cinquième. — *Neuf* change son *f* en *v* devant *ième*: neuvième.

Quand il n'y a que deux objets, on dit le premier, le *second*; quand il y en a plusieurs, on dit le premier, le *deuxième*, le troisième.

En français, on n'exprime pas la date au moyen des nombres ordinaux, mais on se sert des nombres cardinaux: Paris, le 10 septembre 1919.

§ 17.

Adjectifs indéfinis.

Les adjectifs indéfinis déterminent le nom d'une manière vague et générale: Chaque saison a ses plaisirs. — Tel maître, tel valet.

Les adjectifs indéfinis sont: aucun, autre, certain, chaque, maint, même, nul, plusieurs, quel, quelconque, quelque, tel, tout.

Remarque. *Même*, *quelque* et *tout* sont adjectifs et par conséquent variables lorsqu'ils accompagnent un nom ou un pronom: Mêmes causes, mêmes effets. — J'ai vu quelques hirondelles. — Tous les hommes ne sont pas bons. — Mais ils sont adverb. et par conséquent invariables quand ils n'accompagnent pas un nom ou un pronom: Nous devons aimer même nos ennemis. — Quelque fort qu'il fût, il ne put résister. — Ils sont partis tout contents.

L'adjectif indéfini *quel* (*quelle*) s'emploie souvent dans les interrogations et est appelé dans ce cas *adjectif interrogatif*. Quelle heure est-il? — Quels voyages avez-vous faits? — Quelles raisons pouvez-vous donner?

§ 18.

Pronom.

Le pronom *remplace* le nom (tandis que l'adjectif l'*accompagne*).

Il y a cinq espèces de pronoms:

1° les pronoms *personnels*: moi (je), toi (tu), lui (il), elle (elle), nous (nous), vous (vous), eux (ils), elles (elles);

2° les pronoms *possessifs*: le mien (la mienne), le tien (la tienne), le sien (la sienne), le nôtre (la nôtre), le vôtre (la vôtre), le leur (la leur);

3° les pronoms *démonstratifs*: celui (celle), ceux (celles);

4° les pronoms *relatifs* qui peuvent être aussi employés comme pronoms *interrogatifs*: qui, que, quoi, lequel (laquelle), dont;

5° les pronoms *indéfinis*: autrui, il, on, personne, quiconque, plusieurs, rien (invariables); aucun, autre, certain, chacun, l'un, l'autre, nul, quelqu'un, tel, tout, un (variables).

§ 19.

Pronoms personnels.

Les pronoms personnels *tiennent la place* des noms.

Il faut distinguer dans les pronoms personnels: trois personnes, deux nombres, deux genres et trois cas.

La première personne est celle qui parle: Je pense.

La deuxième personne est celle à qui l'on parle: Tu penses.

La troisième personne est celle de qui l'on parle: Il pense.

Chaque personne a deux nombres: Je pense, nous pensons. Tu penses, vous pensez. Il pense, ils pensent.

Les genres masculin et féminin ne sont distincts que dans la troisième personne: Il pense, elle pense. Ils pensent, elles pensent.

Parmi toutes les espèces de mots, les pronoms ont conservé le plus grand nombre de formes dérivant de l'ancienne déclinaison. On distingue trois cas: le *sujet* (l'ancien nominatif), le *complément indirect* (l'ancien datif) et le *complément direct* (l'ancien accusatif).

Il faut encore distinguer, pour la plupart des personnes, nombres, genres et cas, deux différentes formes: l'une qui est employée *sans verbe*, et l'autre qui ne peut être employée *qu'avec le verbe*.

Formes employées:

Singulier :	sans verbe :	avec le verbe :
1 ^{re} pers. sujet	<i>moi</i>	<i>je</i>
" " compl. indir.	<i>à moi</i>	<i>me</i>
" " compl. dir.	<i>moi</i>	<i>me</i>
2 ^e pers. sujet	<i>toi</i>	<i>tu</i>
" " compl. indir.	<i>à toi</i>	<i>te</i>
" " compl. dir.	<i>toi</i>	<i>te</i>
3 ^e pers. sujet	<i>lui</i> (fém. <i>elle</i>)	<i>il</i> (fém. <i>elle</i>)
" " compl. indir.	<i>à lui</i> (fém. <i>à elle</i>)	<i>lui</i> (fém. <i>lui</i>)
" " compl. dir.	<i>lui</i> (fém. <i>elle</i>)	<i>le</i> (fém. <i>la</i>).

Pluriel:

1 ^{er} pers. sujet	<i>nous</i>	<i>nous</i>
" " compl. indir.	<i>à nous</i>	<i>nous</i>
" " compl. dir.	<i>nous</i>	<i>nous</i>
2 ^e pers. sujet	<i>vous</i>	<i>vous</i>
" " compl. indir.	<i>à vous</i>	<i>vous</i>
" " compl. dir.	<i>vous</i>	<i>vous</i>
3 ^e pers. sujet	<i>eux</i> (fém. <i>elles</i>)	<i>ils</i> (fém. <i>elles</i>)
" " compl. indir.	<i>à eux</i> (fém. <i>à elles</i>)	<i>leur</i> (fém. <i>elles</i>)
" " compl. dir.	<i>eux</i> (fém. <i>elles</i>)	<i>les</i> (fém. <i>les</i>).

Remarque. Le pronom *il* (*le*) est considéré comme pronom indéfini quand il peut être remplacé par *cela* ou quand il est sujet d'un verbe impersonnel: Il est vrai (pour: Cela est vrai). — Je le sais (pour: Je sais cela). — Il neige, il gèle, il fait froid il semble, il suffit.

Les formes *lui*, *elle*, *eux*, *elles*, *leur*, employées comme compléments indirects (précédées d'une préposition), ne peuvent s'employer que pour des personnes. Quand il s'agit d'animaux ou de choses, on doit mettre pour *de lui* (*d'elle*, *d'eux*, *d'elles*): *en*; pour *à lui* (*à elle*, *à eux*, *à elles*) et *leur*: *y*. Exemples:

Je parle de Jean; je parle de lui (j'en parle).

Je parle de mon cheval; j'en parle.

Je parle de l'amour de la patrie; j'en parle.

Je pense à mon ami; je pense à lui (j'y pense).

Je pense à mon chien; j'y pense.

Je pense à mon devoir; j'y pense.

Il ne faut pas confondre l'adjectif possessif *leur* (plur. *leurs*) avec le pronom personnel *leur*, qui ne prend jamais d's.

Pour les substantifs, l'ordre des mots dans la phrase est très simple en français: il faut toujours mettre d'abord le *sujet*, puis le *verbe*, le *complément direct* et le *complément indirect*.

Sujet	Verbe	Compl. dir.	Compl. indir.
Le professeur	donne	un devoir	aux élèves.

Si nous remplaçons, dans cette phrase, les substantifs par des pronoms, nous devons entièrement changer l'ordre des mots :

Sujet	Compl. dir.	Compl. indir.	Verbe
Il	le	leur	donne.

Nous voyons que dans la phrase exprimée par les pronoms, les compléments direct et indirect précèdent le verbe au lieu de le suivre. Quand le complément indirect est exprimé par la troisième personne, il *suit* le complément direct :

Il *le* *leur* donne. Ils *les* *leur* donnent.

Quand le complément indirect est exprimé par la première ou la deuxième personne, il ne suit pas le complément direct, mais il le *précède* :

Il *me* *le* donne. Ils *nous* *les* donnent.

Il *te* *le* donne. Ils *vous* *les* donnent.

Des pronoms réfléchis.

Quand l'action du verbe se rapporte au sujet même, les compléments direct et indirect sont exprimés par des formes des pronoms personnels, qui, dans ce cas s'appellent pronoms *réfléchis*.

Les pronoms réfléchis sont :

1 ^{re}	pers. sing.	<i>me</i>	plur.	<i>nous</i>
2 ^e	"	" <i>te</i>	"	<i>vous</i>
3 ^e	"	" <i>se</i>	"	<i>se</i> .

Les pronoms réfléchis ont la même forme pour le masculin et pour le féminin.

Exemples dans lesquels les pronoms réfléchis sont des compléments *directs*: Je *me* souviens. — Tu *te* lèves. — Il *se* promène. — Nous *nous* amusons. — Vous *vous* fâchez. — Ils *se* réjouissent.

Exemples dans lesquels les pronoms réfléchis sont des compléments *indirects*: Je me demande si cela est vrai. — Ne te pardonne jamais une faute. — Il s'achète un livre. — Nous nous procurons de la nourriture. — Vous vous donnez du courage. — Ils se permettent tout.

§ 20.

Pronoms possessifs.

Les pronoms possessifs tiennent la place des noms déterminés par un adjectif possessif. Ainsi *le mien* peut tenir place de *mon ami*.

Le pronom possessif s'accorde en genre et en nombre avec le nom qu'il remplace; comme dans l'adjectif possessif, il y a aussi dans le pronom possessif une autre forme pour chacune des personnes du pronom personnel.

	Masculin:	Féminin:
1 ^{re} personne du singulier:	<i>le mien</i>	<i>la mienne</i>
2 ^e " " "	<i>le tien</i>	<i>la tienne</i>
3 ^e " " "	<i>le sien</i>	<i>la sienne</i>
1 ^{re} personne du pluriel:	<i>le nôtre</i>	<i>la nôtre</i>
2 ^e " " "	<i>le vôtre</i>	<i>la vôtre</i>
3 ^e " " "	<i>le leur</i>	<i>la leur.</i>

Pour former le pluriel (pour plusieurs objets possédés) on ajoute simplement un *s* au singulier: les miens (miennes), les tiens (tiennes), les siens (siennes), les nôtres, les vôtres, les leurs (pour les deux genres).

Le (la) nôtre, le (la) vôtre ont un accent circonflexe sur l'*o*, qui manque aux adjectifs possessifs *notre*, *votre*, et ils forment autrement leur pluriel que ces adjectifs.

La forme *leur* se trouve:

1° dans les pronoms personnels (3^e pers. plur., compl. indir.); dans ce cas, elle ne prend jamais la marque du pluriel: Je *leur* ai dit (à eux, à elles);

2° dans les adjectifs possessifs (3^e pers. plur., masc. et fém.); dans ce cas, elle ne prend ni la marque du féminin ni l'article; mais elle prend la marque du pluriel: *leur* chapeau, *leurs* chapeaux; *leur* maison, *leurs* maisons.

§ 21.

Pronoms démonstratifs.

Les pronoms démonstratifs tiennent la place des noms déterminés par un adjectif démonstratif. Ainsi, *celui* peut tenir place de *cet homme*.

Le pronom démonstratif s'accorde en genre et en nombre avec le nom qu'il remplace.

	Masculin:	Féminin:
Singulier:	<i>celui</i>	<i>celle</i>
Pluriel:	<i>ceux</i>	<i>celles</i>

Pour marquer un objet *proche*, on emploie *celui-ci* (*celle-ci*), *ceux-ci* (*celles-ci*). Pour marquer un objet *éloigné*, on emploie *celui-là* (*celle-là*), *ceux-là* (*celles-là*): Le chat et le chien sont deux animaux domestiques; celui-ci s'attache à la personne, celui-là à la maison.

Ce, cela, signifient la chose ou la personne dont on parle: C'est bien ce que je dis. C'est un Anglais. — En parlant d'une chose plus rapprochée, on dit *ceci*.

§ 22.

Pronoms relatifs et interrogatifs.

Les pronoms relatifs indiquent un nom précédemment exprimé: l'arbre *qui* fleurit, la femme *qui* travaille, les oiseaux *qui* chantent.

Les pronoms relatifs sont: *qui, que, quoi, lequel (laquelle), dont*.

Le pronom relatif *qui* n'a qu'une forme pour le masculin et le féminin, le singulier et le pluriel: L'homme *qui* vient. — La femme *qui* vient. — Les hommes *qui* viennent. — Les femmes *qui* viennent. — Pour pouvoir mieux distinguer les genres et les nombres ainsi que le sujet et les compléments, on emploie souvent *lequel* à la place de *qui*:

Sing. et plur.		Sing.		Plur.	
Masc. et fém.		Masc.	Fém.	Masc.	Fém.
<i>Qui</i>	=	<i>lequel</i>	<i>laquelle</i>	<i>lesquels</i>	<i>lesquelles</i>
<i>De qui</i>	=	<i>duquel</i>	<i>de laquelle</i>	<i>desquels</i>	<i>desquelles</i>
<i>A qui</i>	=	<i>auquel</i>	<i>à laquelle</i>	<i>auxquels</i>	<i>auxquelles</i>
<i>Que</i>	=	<i>lequel</i>	<i>laquelle</i>	<i>lesquels</i>	<i>lesquelles</i>

Dont peut remplacer les formes : *de qui, duquel, de laquelle, desquels, desquelles*.

Pour être clair, il faut quelquefois éviter l'emploi de *qui* et se servir de *lequel*, p. ex. : La sœur du général, laquelle demeure dans notre maison, partira demain. Si l'on disait : la sœur du général qui demeure, le pronom relatif *qui* pourrait se rapporter aussi bien à la sœur qu'au général.

Quoi ne peut se rapporter qu'aux choses ; il est employé surtout après les prépositions, p. ex. après *quoi*, sans *quoi*.

Qui, comme pronom relatif, prend la forme *que* quand il est complément direct : L'homme que j'ai vu. La maison que j'ai achetée. Les livres que nous avons lus.

Tous les pronoms relatifs (excepté *dont*) peuvent être employés aussi comme pronoms interrogatifs. Dans ce cas, *qui* ne prend pas la forme *que* comme complément direct : Qui avez-vous vu ?

Quoi est employé bien plus souvent comme pronom interrogatif que comme pronom relatif. De quoi te mêles-tu ? — A quoi penses-tu ? — L'adverbe *pourquoi* n'est autre chose qu'une composition du pronom interrogatif *quoi* et de la préposition *pour*. (Comparez *pourquoi* à *zakaj*.)

Les règles de l'orthographe française n'exigent pas la virgule devant chaque pronom relatif. On met la virgule seulement quand la proposition qui suit n'est pas absolument nécessaire : L'homme qui a volé sera puni. (La proposition *qui a volé* est nécessaire pour déterminer le nom *homme*, donc pas de virgule. — L'empereur Charlemagne, qui a été sans doute un grand homme, vit dans la mémoire des peuples européens. (La proposition *qui a été sans doute un grand homme* n'est pas absolument nécessaire pour déterminer le nom *empereur Charlemagne*, donc on la met entre deux virgules.)

§ 23.

Pronoms indéfinis.

Les pronoms indéfinis servent à désigner d'une manière vague un être ou une chose. On les divise en deux parties :

1° les pronoms indéfinis *invariables* : autrui, il, on, personne, quiconque, plusieurs, quelque chose, rien.

2° les pronoms indéfinis *variables*: aucun, autre, certain, chacun, l'un, l'autre, nul, quelqu'un, tel, tout, un.

Aucun, certain, nul, plusieurs, tel, tout, peuvent être adjectifs ou pronoms indéfinis, selon qu'ils accompagnent un substantif ou qu'ils le remplacent.

Ils sont *adjectifs* dans les phrases suivantes: Aucun chemin de fleurs ne conduit à la gloire. — Quelques astronomes pensent que certaines planètes sont habitées. — Nul homme n'est content de son sort. — Plusieurs villes ont réclamé l'honneur d'être la patrie d'Homère. — Tel maître, tel valet. — Toute peine mérite salaire.

Ils sont *pronoms* dans les phrases suivantes: Aucun n'est content de son sort. — Certains des empereurs romains étaient très cruels. — Nul n'est prophète dans son pays. — La Seine n'a qu'une embouchure, le Danube en a plusieurs. — Tel qui rit vendredi, dimanche pleurera. — Tout est bien qui finit bien.

Après *et, où, que, qui, si*, on écrit *l'on* pour *on*, si le mot suivant ne commence pas par un *l*: Si l'on dit. — Si on le dit. — *On*, comme complément direct et indirect, prend la forme *vous*: On peut aller où l'on veut, la mauvaise conscience vous poursuit partout. — A peine on sort de la voiture à Constantinople que les enfants vous demandent l'aumône.

§ 24.

Verbe.

Le *nom* désigne les êtres et les choses, l'*adjectif* sert à les qualifier ou à les déterminer; le *pronom* tient la place du nom.

Mais ces trois espèces de mots ne suffisent pas pour exprimer une pensée complète.

Si l'on veut attribuer au nom *cheval* la qualité *d'utile*, il faut employer un mot qui unit ces deux expressions en une proposition: Le cheval est utile. Ce mot, sans lequel la proposition ne saurait être complète, c'est le *verbe*. Le mot *verbe* dérive du latin *verbum* qui signifie *mot*, parce que c'est le mot principal et le plus important de la proposition.

L'être ou la chose dont on parle s'appelle le *sujet* de la proposition (cheval).

La qualité que l'on attribue au sujet se nomme *attribut* (utile).

Le mot par lequel on exprime que l'attribut convient au sujet est le *verbe* (est).

Les trois mots: *sujet, verbe, attribut*, forment ensemble une *proposition*.

La plupart des verbes expriment, par un seul mot, le verbe *être* et un attribut; on les appelle par conséquent, *verbes attributifs*. Au lieu de dire: L'oiseau est chantant, on dit: L'oiseau chante.

Le verbe exprime l'existence, l'état ou l'action (la passion) d'un être ou d'une chose.

1° Le verbe exprime *l'existence* d'un sujet: Dieu est. — Je pense, donc j'existe.

2° Le verbe exprime *l'état* d'un sujet: L'enfant dort.

3° Le verbe exprime *l'action* ou la *passion* d'un sujet: L'homme travaille. — La terre est labourée.

En dehors du sujet, de l'attribut et du verbe, la proposition peut contenir des expressions qui qualifient ou qui déterminent le sujet ou l'attribut; elle peut surtout aussi contenir des expressions qui complètent l'idée exprimée par le verbe et qui, par conséquent, sont appelées compléments du verbe.

Ainsi les propositions: *J'aime, j'obéis, je suis né*, sont complètes au point de vue grammatical, mais ne le sont guère au point de vue logique. Pour leur donner un sens plus complet, il faudrait dire *qui* j'aime, *à qui* j'obéis, *où* ou *quand* je suis né, p. ex.: J'aime Dieu. J'obéis à mes parents. Je suis né à Ljubljana, en 1873.

Le mot *Dieu*, dans la première proposition, est le complément direct du verbe *aimer*.

L'expression *à mes parents*, dans la deuxième proposition, est le complément indirect du verbe *obéir*.

Les expressions *à Ljubljana, en 1873*, dans la troisième proposition, sont les compléments circonstanciels du verbe *naître*.

Le *complément direct* répond à la question *qui?* (pour les personnes) ou *quoi?* (pour les choses); p. ex.: J'aime *qui?* Dieu. — Je mange *quoi?* Une orange.

Le *complément indirect* répond à la question *à qui?* *de qui?* *par qui?* *avec qui?* etc. (pour les personnes) ou *à quoi?* *de quoi?* *par quoi?* *avec quoi?* etc. (pour les choses); p. ex.: J'obéis *à qui?* A mes parents. — Je me nourris *de quoi?* De lait.

Le *complément circonstanciel* répond à une des questions : *comment ? où ? pourquoi ? quand ?* p. ex. : Quand êtes-vous né ? En 1873. — Où demeurez-vous ? A Trieste.

Les différents verbes expriment *l'existence, l'état, l'action* ou la *passion* d'un sujet quelconque. Mais, outre cela, chaque verbe peut exprimer cinq choses à la fois ; ces cinq choses à considérer dans les verbes sont : les *personnes*, les *nombres*, les *temps*, les *modes* et les *voix*.

Pour pouvoir exprimer toutes ces choses, le verbe prend des formes différentes. Dans chacune de ces formes, il faut distinguer le *radical* (la partie en général invariable) et la *termination* (la partie qui change suivant la personne, le nombre, le temps et le mode).

§ 25.

Personnes.

Il y a trois personnes dans les verbes, et ces trois personnes sont indiquées par les terminaisons des formes verbales, d'une part, et par les pronoms qui accompagnent ces dernières, d'autre part : je travaillerai, tu travailleras, il travaillera (1^{re}, 2^e, 3^e pers. sing. du futur du verbe *travailler*).

La première personne est celle qui parle : Je travaillerai.

La deuxième personne est celle à qui l'on parle : Tu travailleras.

La troisième personne est celle de qui l'on parle : Il travaillera. Elle travaillera. On travaillera. L'élève travaillera.

§ 26.

Nombres.

Par sa forme, le verbe peut indiquer non seulement la personne de son sujet, mais encore si celui-ci est au singulier ou au pluriel. La formation du pluriel est bien plus compliquée dans le verbe que dans le nom. A chaque personne du singulier répond une personne du pluriel ; mais la terminaison (et souvent aussi le radical) du pluriel diffère entièrement de celle du singulier : Je travaille, nous travaillons. — Tu travailles, vous travaillez. — Il travaille, ils travaillent. — Je vais, nous allons. — Tu vas, vous allez. — Il va, ils vont.

§ 27.

Temps.

En dehors de la personne et du nombre, la forme verbale peut aussi indiquer si l'action (l'existence, l'état) du sujet a lieu *au présent, dans le passé ou au futur*.

Le *présent* marque que l'action exprimée par le verbe a lieu au moment où l'on parle: Je lis.

Le *passé* marque que l'action du verbe a eu lieu avant le moment où l'on parle: Je lisais; je lis; j'ai lu; j'avais lu; j'eus lu.

Le *futur* marque que l'action du verbe aura lieu après le moment où l'on parle: Je lirai; j'aurai lu.

Comme ces exemples le démontrent, il n'y a qu'un seul présent; mais il y a cinq sortes de passés et deux futurs.

Les cinq sortes de *passés* sont:

1° *L'imparfait*, qui indique un état ou une action prolongée ou répétée dans le passé: La journée était belle (état). — Le soleil brillait (action prolongée). — De temps à autre un oiseau chantait (action répétée). — L'imparfait marque surtout aussi une action se faisant de coutume, par habitude: Quand j'étais à Paris, je me levais (tous les jours) à 7 heures.

2° Le *passé défini* marque une action terminée dans le passé: L'ennemi attaqua nos positions (une fois). — Christophe Colomb découvrit l'Amérique en 1492. — Quand une action prolongée est interrompue par une autre action, celle-ci est exprimée par le passé défini, tandis que l'action prolongée doit être exprimée par l'imparfait: Je dormais quand mon oncle entra.

Remarque historique. Le passé défini français dérive du parfait (perfectum) latin: porta(v)i, portas(ti), porta(vit), portavimus (portâmes), portastis (portâtes), portarunt (portèrent). Caesar cum in Galliam venit, duae ibi factiones erant. (Quand César vint en Gaule, deux factions y étaient.)

3° Le *passé indéfini* marque une action complètement terminée, dont les suites peuvent encore durer: J'ai mangé (je ne mange plus, mais je suis rassasié).

4° Le *plus-que-parfait* marque une action terminée avant une autre action passée: Je t'avais prévenu du danger, mais tu n'as pas voulu y prendre garde.

5° Le *passé antérieur* marque une action terminée au moment où une autre action s'est accomplie; il est employé surtout

après les conjonctions: *quana*, *après que*, *dès que*, *lorsque*: Dès qu'il eut terminé son travail, il se coucha. — La locution conjonctive *à peine . . . que* exige le passé antérieur et l'inversion: A peine fus-je entré dans le bois que j'aperçus un chevreuil.

En dehors de ces cinq espèces de passés, on peut exprimer une action qui est à peine terminée par *venir de*: Je viens de terminer ma lettre (je l'ai terminée à l'instant).

Les deux sortes de *futurs* sont:

1° Le *futur simple*, qui indique une action à faire dans un temps à venir: J'irai au théâtre ce soir.

2° Le *futur antérieur*, qui indique une action devant être terminée dans un temps à venir avant une autre action à faire: Quand j'aurai terminé mon travail, j'irai me promener.

Le *futur immédiat* peut être exprimé à l'aide du verbe *aller*: Un orage va éclater (il éclatera tout de suite).

Dans une proposition subordonnée qui commence par *si* (*ako*), le futur doit être remplacé par le présent de l'indicatif: Si tu es malade, tu ne partiras pas. Quand *si* signifie *ali*, on doit employer le futur: Je ne sais pas s'il viendra. (Devant *si*, on ne met pas de virgule.)

Le présent, l'imparfait, le passé défini et le futur sont appelés *temps simples*; le passé indéfini, le plus-que-parfait, le passé antérieur et le futur antérieur sont nommés *temps composés*, parce qu'ils sont conjugués à l'aide des verbes auxiliaires *avoir* ou *être*.

§ 28.

Modes.

Dans les verbes français, il y a six modes: l'indicatif, le conditionnel, le subjonctif, l'impératif, l'infinitif et le participe.

I. L'*indicatif* exprime la réalité de l'action: Il est parti pour l'Amérique.

II. Le *conditionnel* exprime qu'une action serait faite moyennant une condition. — Dans une proposition subordonnée qui commence par *si* (*ako*), le conditionnel doit être remplacé par l'imparfait de l'indicatif: Si j'étais riche, je m'achèterais un château au bord de la mer. — Quand *si* signifie *ali*, on doit employer le conditionnel: Je ne savais pas s'il viendrait.

Le *conditionnel passé* est une forme composée et indique qu'une action aurait été faite moyennant une condition: J'aurais voulu venir vous voir, mais je n'en ai pas eu le temps. — Dans une proposition subordonnée qui commence par *si* (*ako*), le conditionnel passé doit être remplacé par le plus-que-parfait de l'indicatif: Si j'avais eu le temps, j'aurais lu votre livre.

III. Le *subjonctif* exprime la *possibilité* de l'action: Il est possible qu'il soit parti pour l'Amérique. — Il est employé dans les *propositions principales* qui expriment un *désir* ou une *prière*: Que la volonté de Dieu soit faite. — Dieu vous bénisse. — Vive le roi. — Fais ce que dois, advienne que pourra.

Dans les *propositions subordonnées*, le subjonctif est employé surtout:

1° après les verbes exprimant une *volonté*, un *désir*, un *ordre* ou une *permission*, p. ex.: Je veux que tu sois appliqué. — J'exige qu'il soit puni. — Je demande qu'il soit bien reçu. — Je désire que vous m'écoutez. — Je souhaite que vous soyez bientôt guéri. — Le roi ordonne que l'armée soit mobilisée. — Mes parents ne permettent pas que je vienne en vacances à Noël;

2° après les verbes exprimant un *doute* ou une *négarion*: Je doute qu'il soit venu. — Je ne crois pas que vous soyez digne d'une récompense. — L'accusé nie qu'il ait pris part au meurtre;

3° après les verbes exprimant une *crainte*, un *regret* ou un *étonnement*. Après les verbes exprimant une crainte, on emploie un *ne explétif* (qui n'est pas traduit dans d'autres langues): Je crains qu'il (ne) soit malade. — J'ai peur que vous (ne) tombiez. — Mes parents ont regretté que tu ne sois pas venu. — Mon ami est fâché que je ne lui aie pas renvoyé ses livres. — Après toutes ses souffrances, il est étonnant qu'il soit encore en vie;

4° le subjonctif doit être employé dans la proposition subordonnée quand la proposition principale contient un *superlatif* ou un mot semblable (premier, dernier, seul, unique, etc.): Genève est une des plus belles villes que je connaisse. — C'est le seul espoir qui me soit resté;

5° le subjonctif est employé après certaines conjonctions et locutions conjonctives comme: *afin que*, *pour que*, *bien que*, *quoique*, *pourvu que*, *à moins que*, *avant que*, *sans que*, *supposé que*, *de peur que*, *jusqu'à ce que*, *quel . . . que*, *quelque . . . que*, p. ex.: Je te l'écris afin que tu le saches. — Les parents tra-

vaillent pour que les enfants aient à manger. — Il travaille, bien qu'il soit malade. — Quoique je sois fatigué, je veux terminer mon travail. — Il viendra, à moins qu'il ne soit empêché.

IV. L'*impératif* exprime un commandement: Essayez vos pieds, s'il vous plaît. — Taisez-vous!

Remarque. Souvent, l'*impératif* est exprimé par le futur: Un seul Dieu tu adoreras et aimeras parfaitement. — Tes père et mère honoreras afin que tu vives longuement.

V. L'*infinitif* est appelé une forme nominale du verbe parce qu'il a beaucoup de ressemblance avec le nom, tandis que certaines marques caractéristiques du verbe (personne, nombre) lui manquent: Le financier se plaignait que les soins de la Providence n'eussent pas, au marché, fait vendre le dormir comme le manger et le boire. — A côté de l'*infinitif* présent, il y a un *infinitif* passé: avoir dormi, être allé.

VI. Le *participe* est aussi une forme nominale, manquant de différentes marques qui distinguent les modes personnels (l'*indicatif*, le *subjonctif*, le *conditionnel* et l'*impératif*). Par contre, le *participe* possède différentes qualités de l'*adjectif* et du nom. Ainsi, la forme du *participe* n'indique pas la personne du sujet; mais certaines formes de *participes* prennent un *e* comme marque du féminin et un *s* comme marque du pluriel, exactement comme le font les *adjectifs* et les noms.

Il y a deux sortes de *participes*, savoir:

I. Le *participe présent*; on en distingue trois espèces:

1° le *participe présent proprement dit*, qui est une forme verbale invariable; on peut le remplacer par un mode personnel du verbe et on peut lui donner des compléments comme à un verbe. Dans la phrase: Il y a des œuvres d'art intéressant l'esprit et le cœur, on peut remplacer le mot *intéressant* par *qui intéressent*; cette expression possède aussi deux compléments directs (esprit et cœur). Le mot *intéressant* est donc à considérer comme un *participe présent proprement dit* et, comme tel, il ne s'accorde pas avec le nom *œuvres*;

2° le *gérondif*, qui n'est autre chose qu'un *participe présent* précédé de la préposition *en*: Ce n'est pas en s'excusant, c'est en prenant de bonnes résolutions que l'élève réparera sa situation. — L'appétit vient en mangeant. — Vous leur fîtes, seigneur, en les croquant, beaucoup d'honneur;

3° l'*adjectif verbal*, qui n'est qu'un participe présent devenu adjectif qualificatif; il s'accorde, par conséquent, en genre et en nombre avec le nom qu'il qualifie. Chaque adjectif verbal peut être précédé du verbe *être*. Souvent il se distingue aussi par l'orthographe du participe présent dont il dérive: Un élève excellent (part. prés.) dans une matière quelconque n'est pas encore un excellent (adj. verb.) élève.

II. Le *participe passé* est un adjectif marquant une qualité du nom auquel il se rapporte et avec lequel il doit, par conséquent, s'accorder en genre et en nombre: un homme estimé, une femme estimée, des hommes estimés, des femmes estimées, des hommes et des femmes estimés.

Le participe passé peut être joint aux verbes *être* ou *avoir*.

Quand il est joint au verbe *être*, il s'accorde en genre et en nombre avec le *sujet* de la proposition: Il est allé. — Elle est allée. — Les garçons sont allés. — Les filles sont allées.

Quand il est joint au verbe *avoir*, il s'accorde avec le *complément direct*, quand celui-ci le *précède*: L'histoire que nous avons lue. Mais: Nous avons lu une histoire.

Quant aux *verbes pronominaux*, il faut se demander, si le pronom réfléchi accompagnant le verbe est un complément direct ou un complément indirect. Dans le premier cas, on fait accorder le participe, dans le second, l'accord n'a pas lieu: Les enfants se sont amusés. (*Se* est ici complément direct, parce qu'on dit: amuser quelqu'un; par conséquent, *amusés* doit s'accorder avec *se*, c'est-à-dire avec *enfants*.) Nous nous sommes demandé. (*Nous*, ici, n'est pas un complément direct, parce qu'on dit: demander à quelqu'un; par conséquent, *demandé* ne s'accorde pas.)

§ 29.

Voix.

Il y a trois voix du verbe: la voix active, la voix passive et la voix pronominale.

1° Lorsque l'action exprimée par le verbe est faite par le sujet, le verbe est à la *voix active*. Le laboureur *cultive* la terre. Dans cet exemple, l'action exprimée par le verbe passe du sujet sur un complément direct; on dit: Le verbe *cultiver* est un verbe

actif ou *transitif*. — Un verbe est appelé *intransitif* ou *neutre* si son action ne passe pas du sujet sur un complément direct, p. ex.: Certains animaux *dorment* en hiver.

2° Lorsque l'action exprimée par le verbe est soufferte par le sujet, le verbe est à la *voix passive*. La terre *est cultivée* par le laboureur. La voix passive est formée, en français, à l'aide du verbe auxiliaire *être*: Je *suis loué* (on me loue). La vieillesse *est respectée* (on respecte la vieillesse).

3° Lorsque l'action faite par le sujet a pour complément direct ou indirect ce sujet lui-même, on dit que le verbe a la *forme pronominale*, parce que le complément direct ou indirect est, dans ce cas, exprimé par un pronom réfléchi. C'est pour cela qu'on appelle les verbes pronominaux aussi *verbes réfléchis*. L'élève *se lève, se lave, s'habille* et *se rend* à l'école. Je *me demande* si j'ai bien agi. — La voix pronominale s'emploie souvent pour la voix passive: Le lac Léman *s'appelle (est appelé)* aussi lac de Genève.

§ 30.

Groupes des verbes.

Parmi tous les verbes français, *être* et *avoir* sont employés le plus souvent. Ils servent surtout à former les différents temps, modes et voix des autres verbes et sont appelés, dans ce cas, *verbes auxiliaires*: Je *suis* allé. — Le roi *est* mort. — Nous *avons* couru. — Je *serais* venu vous voir si j'avais eu le temps. — Mais ils sont employés aussi comme verbes indépendants: Le lion *est* le roi des animaux. Il *a* (possède) une grande force.

L'ensemble de toutes les formes d'un verbe s'appelle sa *conjugaison*. *Être* et *avoir* ont des conjugaisons spéciales. Tous les autres verbes peuvent être partagés en quatre groupes dont chacun a des terminaisons caractéristiques dans ses différentes formes.

I. Les verbes se terminant à l'infinitif par *er* forment le premier groupe, appelé *première conjugaison*. En supprimant la terminaison *er* de l'infinitif, on obtient le *radical*.

Pour obtenir le *présent de l'indicatif* des verbes de la première conjugaison, on ajoute au radical les terminaisons *e, es, e, ons, ez, ent*. — Pour former le *présent du subjonctif*, on ajoute au radical les terminaisons *e, es, e, ions, iez, ent*.

Pour former l'*imparfait de l'indicatif* de ces verbes, on ajoute au radical les terminaisons *ais, ais, ait, ions, iez, aient*. (Ce sont les terminaisons de l'imparfait de l'indicatif de tous les verbes français, sans aucune exception.) — Pour former l'*imparfait du subjonctif*, on ajoute au radical les terminaisons *asse, asses, ât, assions, assiez, assent*. (Ce sont les terminaisons du plus-que-parfait du subjonctif latin.)

Pour former le *passé défini* des verbes de la première conjugaison, on ajoute au radical les terminaisons *ai, as, a, âmes, âtes, èrent*. (Ces terminaisons dérivent de celles du parfait latin.)

On forme le *futur* des verbes de la première conjugaison, en ajoutant à l'*infinitif* les terminaisons *ai, as, a, ons, ez, ont*. (Ce sont les terminaisons du présent de l'indicatif du verbe auxiliaire avoir, ce qui prouve que le futur a été, à l'origine, un temps composé; on disait *donner ai*, comme on dirait en slovène *dati imam*. — Ces terminaisons sont les terminaisons du futur de tous les verbes français sans exception.)

On forme le *conditionnel* des verbes de la première conjugaison, en ajoutant à l'*infinitif* les terminaisons *ais, ais, ait, ions, iez, aient*, qui sont celles de l'imparfait de l'indicatif du verbe auxiliaire avoir. (Tous les verbes français forment leur conditionnel de cette façon.)

L'*impératif* est conforme à la deuxième personne du singulier et aux première et deuxième personnes du pluriel du présent de l'indicatif.

On forme le *participe présent* de toutes les conjugaisons en ajoutant la syllabe *ant* au radical. — Le *participe passé* est formé, dans la première conjugaison, par la voyelle *é*, ajoutée au radical.

Le *passé indéfini* de toutes les conjugaisons est formé à l'aide du présent des verbes auxiliaires *avoir* ou *être* et du participe passé du verbe à conjuguer. En prenant le présent de l'indicatif des verbes auxiliaires, on forme le passé indéfini de l'indicatif; pour former le passé indéfini du subjonctif, on se sert du présent du subjonctif des verbes auxiliaires.

Pour former le *plus-que-parfait* (de l'indicatif ou du subjonctif), on se sert, dans toutes les conjugaisons, de l'imparfait (de l'indicatif ou du subjonctif) des verbes auxiliaires et du participe passé du verbe conjugué.

Pour former le *passé antérieur*, on se sert, dans toutes les conjugaisons, du passé défini des verbes auxiliaires et du participe passé du verbe à conjuguer.

Pour former le *futur antérieur*, on se sert, dans toutes les conjugaisons, du futur des verbes auxiliaires et du participe passé du verbe à conjuguer.

Pour former le *conditionnel passé 1^{re} forme*, on se sert, dans toutes les conjugaisons, du conditionnel des verbes auxiliaires et du participe passé du verbe à conjuguer.

Pour former le *conditionnel passé 2^e forme*, on se sert, dans toutes les conjugaisons, de l'imparfait du subjonctif des verbes auxiliaires et du participe passé du verbe à conjuguer. (Le conditionnel passé peut être aussi exprimé par le plus-que-parfait du subjonctif.)

II. Les verbes se terminant à l'infinitif par *ir*, forment le deuxième groupe, appelé *deuxième conjugaison*.

Pour obtenir le *présent de l'indicatif* des verbes de la deuxième conjugaison, on ajoute au radical les terminaisons *s, s, t, ons, ez, ent*. — Pour former le *présent du subjonctif*, on ajoute au radical les terminaisons *e, es, e, ions, iez, ent*. La plupart des verbes de la deuxième conjugaison intercalent entre le radical et la terminaison la syllabe *iss*, qui se réduit devant une consonne (présent singulier) à un *i*.

Pour former l'*imparfait de l'indicatif* des verbes de la deuxième conjugaison, on ajoute au radical les mêmes terminaisons que dans la première conjugaison, mais on intercale la syllabe *iss* entre le radical et la terminaison pour la plupart de ces verbes. — Pour former l'*imparfait du subjonctif*, on ajoute au radical les terminaisons *isse, isses, ît, issions, issiez, issent*, qui sont celles du plus-que-parfait du subjonctif latin.

Pour former le *passé défini* des verbes de la deuxième conjugaison, on ajoute les terminaisons *is, is, it, îmes, îtes, irent*, au radical. (Ces terminaisons dérivent de celles du parfait latin.)

On forme le *participe passé* des verbes de la deuxième conjugaison, en ajoutant la voyelle *i* au radical.

Toutes les autres formes sont construites de la même façon que celles de la première conjugaison.

III. Les verbes se terminant à l'infinitif par *oir* forment le troisième groupe des verbes français, appelé *troisième conjugaison*.

Les terminaisons de cette conjugaison sont à peu près les mêmes que celles de la deuxième conjugaison. Le participe passé se termine par *u*, les terminaisons de l'imparfait du subjonctif sont *usse, usses,ût, ussions, ussiez, ussent*. La syllabe *iss* n'est jamais intercalée. — Une particularité des verbes de la troisième conjugaison est qu'ils changent la forme du radical selon que la terminaison commence par une voyelle prononcée, une voyelle muette ou une consonne. Ainsi, *recevoir* a le radical *recev* devant les voyelles prononcées, le radical *reçoiv* devant les voyelles muettes, et le radical *reçoi* devant les consonnes. — Au futur et au conditionnel, l'infinitif *recevoir* est contracté en *recevr*.

IV. Les verbes se terminant à l'infinitif par *re* forment le quatrième groupe des verbes français, appelé *quatrième conjugaison*. Toutes les terminaisons sont les mêmes que celles de la troisième conjugaison, à l'exception de l'imparfait du subjonctif, qui a les terminaisons *isse, isses, it, issions, issiez, issent*. — Au futur et au conditionnel, la forme de l'infinitif élide l'*e* final.

Il y a des verbes, dans toutes les conjugaisons, qui ne suivent pas les règles générales; ce sont les *verbes irréguliers*. — Il y en a d'autres qui ne sont pas usités dans toutes les formes; ce sont les *verbes défectifs*. Parmi ces derniers, il faut surtout nommer les verbes *impersonnels* (parce qu'ils n'ont pas de sujet logique), appelés aussi verbes *unipersonnels* (parce qu'ils ne sont employés qu'à une seule personne, la troisième du singulier): Il pleut. Il faut.

§ 31.

Affirmation, négation, interrogation, interrogation négative.

La plupart des formes de chaque verbe peuvent être exprimées de quatre manières différentes:

1° la forme *affirmative*, p. ex.: je suis, tu travailles, il écrivait, nous irons, vous êtes allés, ils avaient pensé;

2° la forme *négative*, qu'on obtient en mettant le mot *ne* avant, et un des mots *pas, point, guère, plus, rien, personne*, etc. après le verbe: je ne suis pas, tu ne travailles point, il n'écrivait guère, nous n'irons plus. — Dans les formes composées, on met *ne* avant et *pas* (*point*, etc.) après le verbe auxiliaire: vous n'êtes pas allés, ils n'avaient rien pensé;

3° la forme *interrogative*, qu'on obtient en mettant le verbe devant son sujet (inversion): suis-je? travailles-tu? écrivait-il? irons-nous? — Dans les formes composées, c'est le verbe auxiliaire qu'on met avant le sujet: êtes-vous allés? avaient-ils pensé?

4° la forme *interrogative-négative*, qu'on obtient en mettant *ne* avant, et *pas* (*point*, etc.) après la forme interrogative du verbe; ne suis-je pas? ne travailles-tu point? n'écrivait-il rien? n'irons-nous plus? — Dans les formes composées, on met *ne* avant le verbe auxiliaire et *pas* (*point*, etc.) avant le participe: n'êtes-vous pas allés? n'avaient-ils pas pensé?

§ 32.

Avoir.

Mode indicatif.

Présent.	Passé indéfini.
J'ai.	J'ai eu.
Tu as.	Tu as eu.
Il a.	Il a eu.
Nous avons.	Nous avons eu.
Vous avez.	Vous avez eu.
Ils ont.	Ils ont eu.
Imparfait.	Plus-que-parfait.
J'avais.	J'avais eu.
Tu avais.	Tu avais eu.
Il avait.	Il avait eu.
Nous avions.	Nous avions eu.
Vous aviez.	Vous aviez eu.
Ils avaient.	Ils avaient eu.
Passé défini.	Passé antérieur.
J'eus.	J'eus eu.
Tu eus.	Tu eus eu.
Il eut.	Il eut eu.
Nous eûmes.	Nous eûmes eu.
Vous eûtes.	Vous eûtes eu.
Ils eurent.	Ils eurent eu.

Futur.	Futur antérieur.
J'aurai.	J'aurai eu.
Tu auras.	Tu auras eu.
Il aura.	Il aura eu.
Nous aurons.	Nous aurons eu.
Vous aurez.	Vous aurez eu.
Ils auront.	Ils auront eu.

Mode conditionnel.

Présent.	Passé.
J'aurais.	J'aurais eu.
Tu aurais.	Tu aurais eu.
Il aurait.	Il aurait eu.
Nous aurions.	Nous aurions eu.
Vous auriez.	Vous auriez eu.
Ils auraient.	Ils auraient eu.

Mode subjonctif.

Présent.	Passé.
Que j'aie.	Que j'aie eu.
Que tu aies.	Que tu aies eu.
Qu'il ait.	Qu'il ait eu.
Que nous ayons.	Que nous ayons eu.
Que vous ayez.	Que vous ayez eu.
Qu'ils aient.	Qu'ils aient eu.

Imparfait.	Plus-que-parfait.
Que j'eusse.	Que j'eusse eu.
Que tu eusses.	Que tu eusses eu.
Qu'il eût.	Qu'il eût eu.
Que nous eussions.	Que nous eussions eu.
Que vous eussiez.	Que vous eussiez eu.
Qu'ils eussent.	Qu'ils eussent eu.

Mode impératif.

Singulier.	Pluriel.
Aie!	Ayons! Ayez!

Mode infinitif.

Présent.	Passé.
Avoir.	Avoir eu.

Mode participe.

Présent.	Passé.
Ayant.	Eu (ayant eu).

§ 33.

Être.

Mode indicatif.

Présent.	Passé indéfini.
Je suis.	J'ai été.
Tu es.	Tu as été.
Il est.	Il a été.
Nous sommes.	Nous avons été.
Vous êtes.	Vous avez été.
Ils sont.	Ils ont été.
Imparfait.	Plus-que-parfait.
J'étais.	J'avais été.
Tu étais.	Tu avais été.
Il était.	Il avait été.
Nous étions.	Nous avions été.
Vous étiez.	Vous aviez été.
Ils étaient.	Ils avaient été.
Passé défini.	Passé antérieur.
Je fus.	J'eus été.
Tu fus.	Tu eus été.
Il fut.	Il eut été.
Nous fûmes.	Nous eûmes été.
Vous fûtes.	Vous eûtes été.
Ils furent.	Ils eurent été.

Futur.

Je serai.
Tu seras.
Il sera.
Nous serons.
Vous serez.
Ils seront.

Futur antérieur.

J'aurai été.
Tu auras été.
Il aura été.
Nous aurons été.
Vous aurez été.
Ils auront été.

Mode conditionnel.

Présent.

Je serais.
Tu serais.
Il serait.
Nous serions.
Vous seriez.
Ils seraient.

Passé.

J'aurais été.
Tu aurais été.
Il aurait été.
Nous aurions été.
Vous auriez été.
Ils auraient été.

Mode subjonctif.

Présent.

Que je sois.
Que tu sois.
Qu'il soit.
Que nous soyons.
Que vous soyez.
Qu'ils soient.

Passé

Que j'aie été.
Que tu aies été.
Qu'il ait été.
Que nous ayons été.
Que vous ayez été.
Qu'ils aient été.

Imparfait.

Que je fusse.
Que tu fusses.
Qu'il fût.
Que nous fussions.
Que vous fussiez.
Qu'ils fussent.

Plus-que-parfait.

Que j'eusse été.
Que tu eusses été.
Qu'il eût été.
Que nous eussions été.
Que vous eussiez été.
Qu'ils eussent été.

Mode impératif.

Singulier:

Sois!

Pluriel:

Soyons! Soyez!

Mode infinitif.

Présent :

Être.

Passé :

Avoir été.

Mode participe.

Présent :

Étant.

Passé :

Été. Ayant été.

§ 34.

Première conjugaison : verbes en *er*.

Aimer.

Mode indicatif.

Présent :

J'aime

Tu aimes.

Il aime.

Nous aimons.

Vous aimez.

Ils aiment.

Passé indéfini :

J'ai aimé.

Tu as aimé.

Il a aimé.

Nous avons aimé.

Vous avez aimé.

Ils ont aimé.

Imparfait :

J'aimais.

Tu aimais.

Il aimait.

Nous aimions.

Vous aimiez.

Ils aimaient.

Plus-que-parfait.

J'avais aimé.

Tu avais aimé.

Il avait aimé.

Nous avions aimé.

Vous aviez aimé.

Ils avaient aimé.

Passé défini.

J'aimai.

Tu aimas.

Il aimâ.

Nous aimâmes.

Vous aimâtes.

Ils aimèrent.

Passé antérieur.

J'eus aimé.

Tu eus aimé.

Il eut aimé.

Nous eûmes aimé.

Vous eûtes aimé.

Ils eurent aimé.

Futur.

J'aimerai.
Tu aimeras.
Il aimera.
Nous aimerons.
Vous aimerez.
Ils aimeront.

Futur antérieur.

J'aurai aimé.
Tu auras aimé.
Il aura aimé.
Nous aurons aimé.
Vous aurez aimé.
Ils auront aimé.

Mode conditionnel.

Présent.

J'aimerais.
Tu aimerais.
Il aimerait.
Nous aimerions.
Vous aimeriez.
Ils aimeraient.

Passé.

J'aurais aimé.
Tu aurais aimé.
Il aurait aimé.
Nous aurions aimé.
Vous auriez aimé.
Ils auraient aimé.

Mode subjonctif.

Présent.

Que j'aime.
Que tu aimes.
Qu'il aime.
Que nous aimions.
Que vous aimiez.
Qu'ils aiment.

Passé.

Que j'aie aimé.
Que tu aies aimé.
Qu'il ait aimé.
Que nous ayons aimé.
Que vous ayez aimé.
Qu'ils aient aimé.

Imparfait.

Que j'aimasse.
Que tu aimasses.
Qu'il aimât.
Que nous aimassions.
Que vous aimassiez.
Qu'ils aimassent.

Plus-que-parfait.

Que j'eusse aimé.
Que tu eusses aimé.
Qu'il eût aimé.
Que nous eussions aimé.
Que vous eussiez aimé.
Qu'ils eussent aimé.

Mode impératif.

Singulier :

Aime!

Pluriel :

Aimons! Aimez!

Mode infinitif.

Présent.

Aimer.

Passé.

Avoir aimé.

Mode participe.

Présent :

Aimant.

Passé.

Aimé (ayant aimé).

§ 35.

Aller.

Mode indicatif.

Présent.

Je vais.

Tu vas.

Il va.

Nous allons.

Vous allez.

Ils vont.

Passé indéfini.

Je suis allé.

Tu es allé.

Il est allé.

Nous sommes allés.

Vous êtes allés.

Ils sont allés.

Imparfait.

J'allais.

Tu allais.

Il allait.

Nous allions.

Vous alliez.

Ils allaient.

Plus-que-parfait.

J'étais allé.

Tu étais allé.

Il était allé.

Nous étions allés.

Vous étiez allés.

Ils étaient allés.

Passé défini.

J'allai.

Tu allas.

Il alla.

Nous allâmes.

Vous allâtes.

Ils allèrent.

Passé antérieur.

Je fus allé

Tu fus allé.

Il fut allé.

Nous fûmes allés.

Vous fûtes allés.

Ils furent allés.

Futur.

J'irai.
Tu iras.
Il ira.
Nous irons.
Vous irez.
Ils iront.

Futur antérieur.

Je serai allé.
Tu seras allé.
Il sera allé.
Nous serons allés.
Vous serez allés.
Ils seront allés.

Mode conditionnel.

Présent.

J'irais.
Tu irais.
Il irait.
Nous irions.
Vous iriez.
Ils iraient.

Passé.

Je serais allé.
Tu serais allé.
Il serait allé.
Nous serions allés.
Vous seriez allés.
Ils seraient allés.

Mode subjonctif.

Présent.

Que j'aile.
Que tu ailles.
Qu'il aille.
Que nous allions.
Que vous alliez.
Qu'ils aillent.

Passé.

Que je sois allé.
Que tu sois allé.
Qu'il soit allé.
Que nous soyons allés.
Que vous soyez allés.
Qu'ils soient allés.

Imparfait.

Que j'allasse.
Que tu allasses.
Qu'il allât.
Que nous allussions.
Que vous allassiez.
Qu'ils allassent.

Plus-que-parfait.

Que je fusse allé.
Que tu fusses allé.
Qu'il fût allé.
Que nous fussions allés.
Que vous fussiez allés.
Qu'ils fussent allés.

Mode impératif.

Singulier:

Va!

Pluriel:

Allons! Allez!

Mode infinitif.

Présent:

Aller.

Passé.

Être allé.

Mode participe.

Présent:

Allant.

Passé.

Allé (étant allé).

§ 36.

S'en aller.

Prés. de l'ind.: je m'en vais, tu t'en vas, il s'en va, nous nous en allons, vous vous en allez, ils s'en vont.

Imparf. de l'ind.: je m'en allais, tu t'en allais, il s'en allait, nous nous en allions, vous vous en alliez, ils s'en allaient.

Passé déf.: je m'en allai, tu t'en allas, il s'en alla, nous nous en allâmes, vous vous en allâtes, ils s'en allèrent.

Futur: je m'en irai, tu t'en iras, il s'en ira, nous nous en irons, vous vous en irez, ils s'en iront.

Passé indéf.: je m'en suis allé, tu t'en es allé, il s'en est allé, nous nous en sommes allés, vous vous en êtes allés, ils s'en sont allés.

Plus-que-parf. de l'ind.: je m'en étais allé, tu t'en étais allé, il s'en était allé, nous nous en étions allés, vous vous en étiez allés, ils s'en étaient allés.

Passé ant.: je m'en fus allé, tu t'en fus allé, il s'en fut allé, nous nous en fûmes allés, vous vous en fûtes allés, ils s'en furent allés.

Fut. ant.: je m'en serai allé, tu t'en seras allé, il s'en sera allé, nous nous en serons allés, vous vous en serez allés, ils s'en seront allés.

Cond. prés.: je m'en irais, tu t'en irais, il s'en irait, nous nous en irions, vous vous en iriez, ils s'en iroient.

Cond. passé :	je m'en serais allé, tu t'en serais allé, il s'en serait allé, nous nous en serions allés, vous vous en seriez allés, ils s'en seraient allés.
Prés. du subj. :	que je m'en aille, que tu t'en ailles, qu'il s'en aille, que nous nous en allions, que vous vous en alliez, qu'ils s'en aillent.
Imparf. du subj. :	que je m'en allasse, que tu t'en allasses, qu'il s'en allât, que nous nous en allassions, que vous vous en allassiez, qu'ils s'en allassent.
Passé du subj. :	que je m'en sois allé, que tu t'en sois allé, qu'il s'en soit allé, que nous nous en soyons allés, que vous vous en soyez allés, qu'ils s'en soient allés.
Plus-que-parf. du subj. :	que je m'en fusse allé, que tu t'en fusses allé, qu'il s'en fût allé, que nous nous en fussions allés, que vous vous en fussiez allés, qu'ils s'en fussent allés.
Impérat. :	va-t-en, allons-nous-en, allez-vous-en.
Inf. prés. :	s'en aller.
Inf. passé :	s'en être allé.
Part. prés. :	s'en allant.
Part. passé :	s'en étant allé.

§ 37.

Verbes en *cer*.

Les verbes terminés à l'infinitif par *cer*, comme annoncer, commencer, forcer, menacer, percer, placer, etc. prennent une cédille sous le *c* devant les voyelles *a* et *o*.

Prés. de l'ind. :	j'annonce, tu annonces, il annonce, n. annonçons, v. annoncez, ils annoncent.
Imparf. de l'ind. :	j'annonçais, tu annonçais, il annonçait, n. annoncions, v. annonciez, ils annonçaient.
Passé déf. :	j'annonçai, tu annonças, il annonça, n. annonçâmes, v. annonçâtes, ils annoncèrent.
Futur :	j'annoncerai, tu annonceras, il annoncera, n. annoncerons, v. annoncerez, ils annonceront.

Passé indéf. :	j'ai annoncé, etc.
Plus-que-parf. de l'ind. :	j'avais annoncé, etc.
Passé ant. :	j'eus annoncé, etc.
Fut. ant. :	j'aurai annoncé, etc.
Cond. prés. :	j'annoncerais, tu annoncerais, il annoncerait, n. annoncerions, v. annonceriez, ils annon- ceraient.
Cond. passé :	j'aurais annoncé, etc.
Prés. du subj. :	que j'annonce, que tu annonces, qu'il an- nonce, que n. annoncions, que v. annon- ciez, qu'ils annoncent.
Imparf. du subj. :	que j'annonçasse, que tu annonçasses, qu'il annonçât, que n. annonçassions, que vous annonçassiez, qu'ils annonçassent.
Passé du subj. :	que j'aie annoncé, etc.
Plus-que-parf. du subj. :	que j'eusse annoncé, etc.
Impérat. :	annonce, annonçons, annoncez.
Inf. prés. :	annoncer.
Inf. passé :	avoir annoncé.
Part. prés. :	annonçant.
Part. passé :	annoncé.

§ 38.

Verbes en *ger*.

Les verbes terminés à l'infinitif par *ger*, comme affliger, assiéger, changer, corriger, décourager, diriger, engager, manger, obliger, partager, protéger, songer, venger, etc. prennent un *e* muet après le *g* devant les voyelles *a* et *o*.

Prés. de l'ind. :	je mange, tu manges, il mange, n. man- geons, v. mangez, ils mangent.
Imparf. de l'ind. :	je mangeais, tu mangeais, il mangeait, n. mangions, v. mangiez, ils mangeaient.
Passé déf. :	je mangeai, tu mangeas, il mangea, n. man- geâmes, v. mangeâtes, ils mangèrent.
Futur :	je mangerai, tu mangeras, il mangera, n. mangerons, v. mangerez, ils mangeront.
Passé indéf. :	j'ai mangé, etc.
Plus-que-parf. de l'ind. :	j'avais mangé, etc.
Passé ant. :	j'eus mangé, etc.

Fut. ant.:	j'aurai mangé, etc.
Cond. prés.:	je mangerais, tu mangerais, il mangerait, n. mangerions, v. mangeriez, ils mangeraient.
Cond. passé:	j'aurais mangé, etc.
Prés. du subj.:	que je mange, que tu manges, qu'il mange, que n. mangions, que v. mangiez, qu'ils mangent.
Imparf. du subj.:	que je mangeasse, que tu mangeasses, qu'il mangeât, que n. mangeassions, que v. mangeassiez, qu'ils mangeassent.
Passé du subj.:	que j'aie mangé, etc.
Plus-que-parf. du subj.:	que j'eusse mangé, etc.
Impérat.:	mange, mangeons, mangez.
Inf. prés.:	manger.
Inf. passé:	avoir mangé.
Part. prés.:	mangeant.
Part. passé:	mangé.

§ 39.

Verbes qui ont un e muet à l'avant-dernière syllabe.

Dans les verbes qui ont un e muet à l'avant-dernière syllabe de l'infinitif, comme: acheter, achever, becqueter, celer, crever, crocheter, épeler, épousseter, geler, harceler, lever, mener, modeler, peler, peser, semer, etc., on remplace cet e muet par un é devant une syllabe muette.

Prés. de l'ind.:	je mène, tu mènes, il mène, n. menons, v. menez, ils mènent.
Imparf. de l'ind.:	je menais, tu menais, il menait, n. menions, v. meniez, ils menaient.
Passé déf.:	je menai, tu menas, il mena, n. menâmes, v. menâtes, ils menèrent.
Fut.:	je mènerai, tu mèneras, il mènera, nous mènerons, v. mèneriez, ils mèneront.
Passé indéf.:	j'ai mené, etc.
Plus-que-parf. de l'ind.:	j'avais mené, etc.
Passé ant.:	j'eus mené, etc.
Fut. ant.:	j'aurai mené, etc.
Cond. prés.:	je mènerais, tu mènerais, il mènerait, nous mènerions, v. mèneriez, ils mèneraient.

Cond. passé:	j'aurais mené, etc.
Prés. du subj.:	que je mène, que tu mènes, qu'il mène, que n. menions, que v. meniez, qu'ils mènent.
Imparf. du subj.:	que je menasse, que tu menasses, qu'il menât, que n. menassions, que v. menassiez, qu'ils menassent.
Passé du subj.:	que j'aie mené, etc.
Plus-que-parf. du subj.:	que j'eusse mené, etc.
Impérat.:	mène, menons, menez.
Inf. prés.:	mener.
Inf. passé:	avoir mené.
Part. prés.:	menant.
Part. passé:	mené.

§ 40.

Verbes en *eler* et en *eter* qui redoublent leur *l* ou leur *t* du radical.

Les verbes en *eler* et en *eter* suivent la règle générale du § 39; mais il y en a qui, au lieu de prendre un accent grave sur l'*e* devant une syllabe muette, redoublent leur *l* ou leur *t* du radical, comme: amonceler, appeler, atteler, ciseler, étinceler, cacheter, déchiqueter, emballer, étiqueter, feuilleter, haleter, jeter, etc.

A. Appeler.

Prés. de l'ind.:	j'appelle, tu appelles, il appelle, n. appelons, v. appelez, ils appellent.
Imparf. de l'ind.:	j'appelais, tu appelais, il appelait, n. appellions, v. appeliez, ils appelaient.
Passé déf.:	j'appelai, tu appelas, il appela, n. appelâmes, v. appelâtes, ils appelèrent.
Fut.:	j'appellerai, tu appelleras, il appellera, nous appellerons, v. appellerez, ils appelleront.
Passé indéf.:	j'ai appelé, etc.
Plus-que-parf. de l'ind.:	j'avais appelé, etc.
Passé ant.:	j'eus appelé, etc.
Fut. ant.:	j'aurai appelé, etc.
Cond. prés.:	j'appellerais, tu appellerais, il appellerait, n. appellerions, v. appelleriez, ils appelleraient.

Cond. passé :	j'aurais appelé, etc.
Prés. du subj. :	que j'appelle, que tu appelles, qu'il appelle, que n. appelions, que v. appeliez, qu'ils appellent.
Imparf. du subj. :	que j'appelasse, que tu appelasses, qu'il appelât, que n. appelassions, que v. appelassiez, qu'ils appellassent.
Passé du subj. :	que j'aie appelé, etc.
Plus-que-parf. du subj. :	que j'eusse appelé, etc.
Impérat. :	appelle, appelons, appelez.
Inf. prés. :	appeler.
Inf. passé :	avoir appelé.
Part. prés. :	appelant.
Part. passé :	appelé.

B. Jeter.

Prés. de l'ind. :	je jette, tu jettes, il jette, n. jetons, v. jetez, ils jettent.
Imparf. de l'ind. :	je jetais, tu jetais, il jetait, nous jetions, v. jetiez, ils jetaient.
Passé déf. :	je jetai, tu jetas, il jeta, nous jetâmes, v. jetâtes, ils jetèrent.
Fut. :	je jetterai, tu jetteras, il jettera, n. jetterons, v. jetterez, ils jetteront.
Passé indéf. :	j'ai jeté, etc.
Plus-que-parf. de l'ind. :	j'avais jeté, etc.
Passé ant. :	j'eus jeté, etc.
Fut. ant. :	j'aurai jeté, etc.
Cond. prés. :	je jetterais, tu jetterais, il jetterait, n. jetterions, v. jetteriez, ils jetteraient.
Cond. passé :	j'aurais jeté, etc.
Prés. du subj. :	que je jette, que tu jettes, qu'il jette, que n. jetions, que v. jetiez, qu'ils jettent.
Imparf. du subj. :	que je jetasse, que tu jetasses, qu'il jetât, que n. jetassions, que v. jetassiez, qu'ils jetassent.
Passé du subj. :	que j'aie jeté, etc.
Plus-que-parf. du subj. :	que j'eusse jeté, etc.
Impérat. :	jette, jetons, jetez.

Inf. prés.:	jeter.
Inf. passé:	avoir jeté.
Part. prés.:	jetant.
Part. passé:	jeté.

Remarque. Au fond, les verbes du § 39 et ceux du § 40 suivent la même règle: ils changent l'*e muet* du radical en un *e moyen* devant une syllabe contenant un *e muet*; seulement, les verbes du § 39 prennent un accent grave pour montrer que l'*e* du radical n'est pas muet, tandis que les verbes du § 40 redoublent la consonne finale du radical.

§ 41.

Verbes qui ont un *é* à l'avant-dernière syllabe.

Dans les verbes qui ont un *é* à l'avant-dernière syllabe de l'infinitif, comme: abréger, accélérer, céder, compléter, espérer, inquiéter, lécher, pénétrer, posséder, préférer, protéger, régner, répéter, sécher, etc., on remplace l'*é* par un *e* devant une syllabe muette, excepté au futur et au conditionnel.

Prés. de l'ind.:	je répète, tu répètes, il répète, n. répétons, v. répétez, ils répètent.
Imparf. de l'ind.:	Je répétais, tu répétais, il répétait, n. répétions, v. répétiez, ils répétaient.
Passé déf.:	je répétai, tu répétas, il répéta, nous répétâmes, v. répétâtes, ils répétèrent.
Fut.:	je répéterai, tu répéteras, il répétera, n. répéterons, v. répéterez, ils répéterons.
Passé indéf.:	j'ai répété, etc.
Plus-que-parf. de l'ind.:	j'avais répété, etc.
Passé ant.:	j'eus répété, etc.
Fut. ant.:	j'aurai répété, etc.
Cond. prés.:	je répéterais, tu répéterais, il répéterait, n. répéterions, v. répéteriez, ils répéteraient.
Cond. passé:	j'aurais répété, etc.
Prés. du subj.:	que je répète, que tu répètes, qu'il répète, que n. répétions, que v. répétiez, qu'ils répètent.
Imparf. du subj.:	que je répétasse, que tu répétasses, qu'il répétât, que n. répétassions, que v. répétassiez, qu'ils répétassent.

Passé du subj.:	que j'aie répété, etc.
Plus-que-parf. du subj.:	que j'eusse répété, etc.
Impérat.:	répète, répétons, répétez.
Inf. prés.:	répéter.
Inf. passé:	avoir répété.
Part. prés.:	répétant.
Part. passé:	répété.

§ 42.

Verbes en *yer*.

Les verbes en *ayer*, *oyer*, *uyer*, comme: balayer, égayer, payer, rayer, déployer, employer, octroyer, appuyer, ennuyer, essuyer, etc., changent leur *y* en *i* devant un *e* muet.

Prés. de l'ind.:	j'emploie, tu emploies, il emploie, nous employons, v. employez, ils emploient.
Imparf. de l'ind.:	j'employais, tu employais, il employait, nous employions, v. employiez, ils employaient.
Passé déf.:	j'employai, tu employas, il employa, nous employâmes, v. employâtes, il employèrent.
Fut.:	j'emploierai, tu emploieras, il emploiera, n. emploierons, v. emploierez, ils emploieront.
Passé indéf.:	j'ai employé, etc.
Plus-que-parf. de l'ind.:	j'avais employé, etc.
Passé ant.:	j'eus employé, etc.
Fut. ant.:	j'aurai employé, etc.
Cond. prés.:	j'emploierais, tu emploierais, il emploierait, n. emploierions, v. emploieriez, ils emploieraient.
Cond. passé:	j'aurais employé, etc.
Prés. du subj.:	que j'emploie, que tu emploies, qu'il emploie, que n. employions, que v. employiez, qu'ils emploient.
Imparf. du subj.:	que j'employasse, que tu employasses, qu'il employât, que nous employassions, que v. employassiez, qu'ils employassent.
Passé du subj.:	que j'aie employé, etc.
Plus-que-parf. du subj.:	que j'eusse employé, etc.
Impérat.:	emploie, employons, employez.

Inf. prés.:	employer.
Inf. passé:	avoir employé.
Part. prés.:	employant.
Part. passé:	employé.

Remarques. Les verbes en *ayer* admettent l'*y* aussi devant un *e* muet: je paie ou je paye, tu paies ou tu payes, il paie ou il paye, ils paient ou ils payent, je paierai ou je payerai, je paierais ou je payerais. — Le verbe *envoyer* se conjugue comme *employer* à l'exception du futur où il fait: j'enverrai, tu enverras, etc., et du conditionnel où il fait: j'enverrais, tu enverrais, etc.

§ 43.

Deuxième conjugaison: verbes en *ir*.

Finir.

Mode indicatif.

Présent.	Passé indéfini.
Je finis.	J'ai fini.
Tu finis.	Tu as fini.
Il finit.	Il a fini.
Nous finissons.	Nous avons fini.
Vous finissez.	Vous avez fini.
Ils finissent.	Ils ont fini.
Imparfait.	Plus-que-parfait.
Je finissais.	J'avais fini.
Tu finissais.	Tu avais fini.
Il finissait.	Il avait fini.
Nous finissions.	Nous avions fini.
Vous finissiez.	Vous aviez fini.
Ils finissaient.	Ils avaient fini.
Passé défini.	Passé antérieur.
Je finis.	J'eus fini.
Tu finis.	Tu eus fini.
Il finit.	Il eut fini.
Nous finimes.	Nous eûmes fini.
Vous finîtes.	Vous eûtes fini.
Ils finirent.	Ils eurent fini.

Futur.

Je finirai.
Tu finiras.
Il finira.
Nous finirons.
Vous finirez.
Ils finiront.

Futur antérieur.

J'aurai fini.
Tu auras fini.
Il aura fini.
Nous aurons fini.
Vous aurez fini.
Ils auront fini.

Mode conditionnel.

Présent.

Je finirais.
Tu finirais.
Il finirait.
Nous finirions.
Vous finiriez.
Ils finiraient.

Passé.

J'aurais fini.
Tu aurais fini.
Il aurait fini.
Nous aurions fini.
Vous auriez fini.
Ils auraient fini.

Mode subjonctif.

Présent.

Que je finisse.
Que tu finisses.
Qu'il finisse.
Que nous finissions.
Que vous finissiez.
Qu'ils finissent.

Passé.

Que j'aie fini.
Que tu aies fini.
Qu'il ait fini.
Que nous ayons fini.
Que vous ayez fini.
Qu'ils aient fini.

Imparfait.

Que je finisse.
Que tu finisses.
Qu'il finît.
Que nous finissions.
Que vous finissiez.
Qu'ils finissent.

Plus-que-parfait.

Que j'eusse fini.
Que tu eusses fini.
Qu'il eût fini.
Que nous eussions fini.
Que vous eussiez fini.
Qu'ils eussent fini.

Mode impératif.

Singulier:

Finis!

Pluriel:

Finissons! Finissez!

Mode infinitif.

Présent:

Finir.

Passé:

Avoir fini.

Mode participe.

Présent:

Finissant.

Passé:

Fini (ayant fini).

Remarques. Comme *finir* se conjuguent tous les verbes qui intercalent la syllabe *iss* entre le radical et la terminaison, comme: adoucir, agir, applaudir, arrondir, bâtir, blanchir, bondir, choisir, durcir, établir, franchir, grandir, guérir, mugir, noircir, nourrir, obéir, punir, remplir, rougir, rugir, salir, trahir, vieillir. — *Haïr* se conjugue comme *finir*, il perd seulement son tréma au singulier du présent de l'indicatif et au singulier de l'impératif: je hais, tu hais, il hait; hais! Mais: nous haïssons, vous haïssez, etc. (sans liaison!) — *Fleurir* fait, au sens figuré, à l'imparfait de l'indicatif *je florissais, tu florissais*, etc., et au participe présent *florissant*; ainsi on parle des arts et des villes qui florissaient, mais des arbres qui fleurissaient. — *Bénir* se conjugue comme *finir*; seul, son participe passé a deux formes: *béni* (dans les formes composées, p. ex.: sois béni), et *bénit*, dans les expressions: pain bénit, eau bénite, etc.

§ 44.

Dormir, mentir, partir, sentir, servir, sortir, se repentir et leurs composés.

Les verbes *dormir, mentir, partir, sentir, servir, sortir, se repentir* et leurs composés n'intercalent pas la syllabe *iss* entre le radical et la terminaison, mais ils perdent la consonne finale du radical au singulier du présent de l'indicatif et au singulier de l'impératif. — *Dormir, mentir, sentir, servir, se* conjuguent avec le verbe auxiliaire *avoir*; *partir, sortir* et *se repentir* (comme chaque verbe pronominal) avec le verbe auxiliaire *être*.

Prés de l'ind.: je dors, tu dors, il dort, n. dormons, vous dormez, ils dorment.

Imparf. de l'ind.: je dormais, tu dormais, il dormait, n. dormions, v. dormiez, ils dormaient.

Passé déf.:	je dormis, tu dormis, il dormit, n. dormîmes, v. dormîtes, ils dormirent.
Futur :	je dormirai, tu dormiras, il dormira, n. dormirons, v. dormirez, ils dormiront.
Passé indéf.:	j'ai dormi, etc.
Plus-que-parf. de l'ind.:	j'avais dormi, etc.
Passé ant.:	j'eus dormi, etc.
Fut. ant.:	j'aurai dormi, etc.
Cond. prés.:	je dormirais, tu dormirais, il dormirait, nous dormirions, v. dormiriez, ils dormiraient.
Cond. passé:	j'aurais dormi, etc.
Prés. du subj.:	que je dorme, que tu dormes, qu'il dorme, que nous dormions, que v. dormiez, qu'ils dorment.
Imparf. du subj.:	que je dormisse, que tu dormisses, qu'il dormît, que nous dormissions, que v. dormissiez, qu'ils dormissent.
Passé du subj.:	que j'aie dormi, etc.
Plus-que-parf. du subj.:	que j'eusse dormi, etc.
Impérat.:	dors, dormons, dormez.
Inf. prés.:	dormir.
Inf. passé:	avoir dormi.
Part. prés.:	dormant.
Part. passé:	dormi.

§ 45.

Ouvrir, couvrir, offrir, souffrir et leurs composés.

Prés de l'ind.:	j'ouvre, tu ouvres, il ouvre, n. ouvrons, vous ouvrez, ils ouvrent.
Imparf. de l'ind.:	j'ouvrais, tu ouvrais, il ouvrirait, n. ouvririons, v. ouvririez, ils ouvriraient.
Passé déf.:	j'ouvris, tu ouvris, il ouvrit, n. ouvrimés, v. ouvrites, ils ouvrirent.
Futur.:	j'ouvrirai, tu ouvriras, il ouvrira, n. ouvrirons, v. ouvrirez, ils ouvriront.
Passé indéf.:	j'ai ouvert, etc.
Plus-que-parf. de l'ind.:	j'avais ouvert, etc.
Passé ant.:	j'eus ouvert, etc.
Fut. ant.:	j'aurai ouvert, etc.

Cond. prés.:	j'ouvrirais, tu ouvrirais, il ouvrirait, n. ouvririons, v. ouvririez, ils ouvriraient.
Cond. passé:	j'aurais ouvert, etc.
Prés. du subj.:	que j'ouvre, que tu ouvres, qu'il ouvre, que n. ouvrons, que v. ouvriez, qu'ils ouvrent.
Imparf. du subj.:	que j'ouvrisse, que tu ouvrisse, qu'il ouvrit, que n. ouvrissons, que v. ouvrissez, qu'ils ouvrisse.
Passé du subj.:	que j'aie ouvert, etc.
Plus-que-parf. du subj.:	que j'eusse ouvert, etc.
Impérat.:	ouvre, ouvrons, ouvrez.
Inf. prés.:	ouvrir.
Inf. passé:	avoir ouvert.
Part. prés.:	ouvrant.
Part. passé:	ouvert.

Remarque. Les verbes *ouvrir, couvrir, offrir* et *souffrir* se conjuguent comme *aimer*, excepté le passé défini, l'imparfait du subjonctif, l'infinitif présent et le participe passé.

§ 46.

Cueillir, assaillir, tressaillir.

Prés. de l'ind.:	je cueille, tu cueilles, il cueille, n. cueillons, v. cueillez, ils cueillent.
Imparf. de l'ind.:	je cueillais, tu cueillais, il cueillait, nous cueillions, v. cueilliez, ils cueillaient.
Passé déf.:	je cueillis, tu cueillis, il cueillit, n. cueillimes, v. cueillites, ils cueillirent.
Futur:	je cueillerai, tu cueilleras, il cueillera, nous cueillerons, v. cueillerez, ils cueilleront.
Passé indéf.:	j'ai cueilli, etc.
Plus-que-parf. de 'ind.:	j'avais cueilli, etc.
Passé ant.:	j'eus cueilli, etc.
Fut. ant.:	j'aurai cueilli, etc.
Cond. prés.:	je cueillerais, tu cueillerais, il cueillerait, n. cueillerions, v. cueilleriez, ils cueilleraient.
Cond. passé:	j'aurais cueilli, etc.
Prés. du subj.:	que je cueille, que tu cueilles, qu'il cueille, que nous cueillions, que v. cueilliez, qu'ils cueillent.

Imparf. du subj.:	que je cueillisse, que tu cueillisses, qu'il cueillit, que n. cueillissions, que v. cueillissiez, qu'ils cueillissent.
Passé du subj.:	que j'aie cueilli, etc.
Plus-que-parf. du subj.:	que j'eusse cueilli, etc.
Impérat.:	cueille, cueillons, cueillez.
Inf. prés.:	cueillir.
Inf. passé:	avoir cueilli.
Part. prés.:	cueillant.
Part. passé:	cueilli.

Remarque. *Assaillir* et *tressaillir* se conjuguent comme *cueillir*, excepté au futur (j'assaillirai, je tressaillirai) et au conditionnel (j'assaillirais, je tressaillirais).

§ 47.

Tenir et venir.

Prés. de l'ind.:	je tiens, tu tiens, il tient, n. tenons, v. tenez, ils tiennent.
Imparf. de l'ind.:	je tenais, tu tenais, il tenait, n. tenions, v. teniez, ils tenaient.
Passé déf.:	je tins, tu tins, il tint, n. tinmes, v. tintes, ils tinrent.
Fut.:	je tiendrai, tu tiendras, il tiendra, n. tiendrons, v. tiendrez, ils tiendront.
Passé indéf.:	j'ai tenu, etc.
Plus-que-parf. de l'ind.:	j'avais tenu, etc.
Passé ant.:	j'eus tenu, etc.
Futur ant.:	j'aurai tenu, etc.
Cond. prés.:	je tiendrais, tu tiendrais, il tiendrait, nous tiendrions, v. tiendriez, ils tiendraient.
Cond. passé:	j'aurais tenu, etc.
Prés. du subj.:	que je tienne, que tu tiennes, qu'il tienne, que n. tenions, que v. teniez, qu'ils tiennent.
Imparf. du subj.:	que je tinsse, que tu tinsses, qu'il tint, que n. tinssions, que v. tinssiez, qu'ils tinssent.
Passé du subj.:	que j'aie tenu, etc.
Plus-que-parf. du subj.:	que j'eusse tenu, etc.
Impérat.:	tiens, tenons, tenez.

Inf. prés.:	tenir.
Inf. passé:	avoir tenu.
Part. prés.:	tenant.
Part. passé:	tenu.

Remarque. *Venir* se conjugue comme *tenir* excepté aux temps composés, où il prend l'auxiliaire *être*: je suis venu, j'étais venu, je fus venu, je serai venu, je serais venu, que je sois venu, que je fusse venu.

§ 48.

Courir.

Prés. de l'ind.:	je cours, tu cours, il court, n. courons, v. courez, ils courent.
Imparf. de l'ind.:	je courais, tu courais, il courait, n. courions, v. couriez; ils couraient.
Passé déf.:	je courus, tu courus, il courut, n. courûmes, v. courûtes, ils coururent.
Fut.:	je courrai, tu courras, il courra, n. courrons, v. courrez, ils courront.
Passé indéf.:	j'ai couru, etc.
Plus-que-parf. de l'ind.:	j'avais couru, etc.
Passé ant.:	j'eus couru, etc.
Fut. ant.:	j'aurai couru, etc.
Cond. prés.:	je courrais, tu courrais, il courrait, nous courrions, v. courriez, ils courraient.
Cond. passé:	j'aurais couru, etc.
Prés. du subj.:	que je coure, que tu coures, qu'il coure, que n. courions, que v. couriez, qu'ils courent.
Imparf. du subj.:	que je courusse, que tu courusses, qu'il courût, que n. courussions, que v. courussiez, qu'ils courussent.
Passé du subj.:	que j'aie couru, etc.
Plus-que-parf. du subj.:	que j'eusse couru, etc.
Impérat.:	cours, courons, courez.
Inf. prés.:	courir.
Inf. passé:	avoir couru.
Part. prés.:	courant.
Part. passé:	couru.

§ 49.

Mourir.

Prés. de l'ind.:	je meurs, tu meurs, il meurt, n. mourons, v. mourez, ils meurent.
Imparf. de l'ind.:	je mourais, tu mourais, il mourait, nous mourions, v. mouriez, ils mouraient.
Passé déf.:	je mourus, tu mourus, il mourut, n. mourûmes, v. mourûtes, ils moururent.
Fut.:	je mourrai, tu mourras, il mourra, nous mourrons, v. mourrez, ils mourront.
Passé indéf.:	je suis mort, etc.
Plus-que-parf. de l'ind.:	j'étais mort, etc.
Passé ant.:	je fus mort, etc.
Fut. ant.:	je serai mort, etc.
Cond. prés.:	je mourrais, tu mourrais, il mourrait, nous mourrions, v. mourriez, ils mourraient.
Cond. passé.:	je serais mort, etc.
Prés. du subj.:	que je meure, que tu meures, qu'il meure, que n. mourions, que v. mouriez, qu'ils meurent.
Imparf. du subj.:	que je mourusse, que tu mourusses, qu'il mourût, que n. mourussions, que v. mourussiez, qu'ils mourussent.
Passé du subj.:	que je sois mort, etc.
Plus-que-parf. du subj.:	que je fusse mort, etc.
Impérat.:	meurs, mourons, mourez.
Inf. prés.:	mourir.
Inf. passé:	être mort.
Part. prés.:	mourant.
Part. passé:	mort.

§ 50.

Vêtir.

Prés. de l'ind.:	je vêts, tu vêts, il vêt, n. vêtons, v. vêtez, ils vêtent.
Imparf. de l'ind.:	je vêtais, tu vêtais, il vêtait, n. vêtions, v. vétiez, ils vêtaient.
Passé déf.:	je vêtis, tu vêtis, il vêtit, n. vêtîmes, vous vêtîtes, ils vêtirent.

Fut.:	je vêtirai, tu vêtiras, il vêtira, n. vêtirons, v. vêtirez, ils vêtiront.
Passé indéf.:	j'ai vêtu, etc.
Plus-que-parf. de l'ind.:	j'avais vêtu, etc.
Passé ant.:	j'eus vêtu, etc.
Fut. ant.:	j'aurai vêtu, etc.
Cond. prés.:	je vêtirais, tu vêtirais, il vêtirait, n. vêtirions, v. vêtiriez, ils vêtiraient.
Cond. passé:	j'aurais vêtu, etc.
Prés. du subj.:	que je vête, que tu vêtes, qu'il vête, que n. vêtions, que v. vêtiez, qu'ils vêtent.
Imparf. du subj.:	que je vêtisse, que tu vêtisses, qu'il vêtît, que n. vêtissions, que v. vêtissiez, qu'ils vêtissent.
Passé du subj.:	que j'aie vêtu, etc.
Plus-que-parf. du subj.:	que j'eusse vêtu, etc.
Impérat.:	vêts, vêtons, vêtez.
Inf. prés.:	vêtir.
Inf. passé:	avoir vêtu.
Part. prés.:	vêtant.
Part. passé:	vêtu.

§ 51.

Acquérir, conquérir.

Prés. de l'ind.:	j'acquiers, tu acquiers, il acquiert, n. acquérons, v. acquérez, ils acquièrent.
Imparf. de l'ind.:	j'acquerais, tu acquerais, il acquérait, nous acquérions, v. acquériez, ils acquéraient.
Passé déf.:	j'acquis, tu acquis, il acquit, n. acquîmes, v. acquîtes, ils acquirent.
Fut.:	j'acquerrai, tu acquerras, il acquerra, nous acquerrons, v. acquerez, ils acquerront.
Passé indéf.:	j'ai acquis, etc.
Plus-que-parf. de l'ind.:	j'avais acquis, etc.
Passé ant.:	j'eus acquis, etc.
Fut. ant.:	j'aurai acquis, etc.
Cond. prés.:	j'acquerrais, tu acquerrais, il acquerrait, n. acquerrions, v. acqueriez, ils acquerraient.
Cond. passé:	j'aurais acquis, etc.

Prés. du subj.:	que j'acquièrè, que tu acquièrès, qu'il acquièrè, que n. acquièrions, que v. acquièriez, qu'ils acquièrènt.
Imparf. du subj.:	que j'acquissè, que tu acquissès, qu'il acquît, que n. acquissions, que v. acquissiez, qu'ils acquissent.
Passé du subj.:	que j'aie acquis, etc.
Plus-que-parf. du subj.:	que j'eusse acquis, etc.
Impérat.:	acquièrs, acquièrons, acquièrez.
Inf. prés.:	acquérir.
Inf. passé:	avoir acquis.
Part. prés.:	acquérant.
Part. passé:	acquis.

§ 52.

Fuir.

Prés. de l'ind.:	je fuis, tu fuis, il fuit, n. fuyons, v. fuyez, ils fuient.
Imparf. de l'ind.:	je fuyais, tu fuyais, il fuyait, n. fuyions, v. fuyiez, ils fuyaient.
Passé déf.:	je fuis, tu fuis, il fuit, n. fuîmes, v. fuîtes, ils fuirent.
Fut.:	je fuirai, tu fuiras, il fuira, n. fuirons, v. fuirez, ils fuiront.
Passé indéf.:	j'ai fui, etc.
Plus-que-parf. de l'ind.:	j'avais fui, etc.
Passé ant.:	j'eus fui, etc.
Fut. ant.:	j'aurai fui, etc.
Cond. prés.:	je fuirais, tu fuirais, il fuirait, n. fuirions, v. fuiriez, ils fuiraient.
Cond. passé:	j'aurais fui, etc.
Prés. du subj.:	que je fuie, que tu fuies, qu'il fuie, que n. fuyions, qui v. fuyiez, qu'ils fuient.
Imparf. du subj.:	que je fusse, que tu fusses, qu'il fût, que n. fuissions, que v. fuissiez, qu'ils fussent.
Passé du subj.:	que j'aie fui, etc.
Plus-que-parf. du subj.:	que j'eusse fui, etc.
Impérat.:	fuis, fuyons, fuyez.
Inf. prés.:	fuir.

Inf. passé:	avoir fui.
Part. prés.:	fuyant.
Part. passé:	fui (<i>fém.</i> fuie).

§ 53.

Bouillir.

Prés. de l'ind.:	je bous, tu bous, il bout, n. bouillons, vous bouillez, ils bouillent.
Imparf. de l'ind.:	je bouillais, tu bouillais, il bouillait, nous bouillions, v. bouilliez, ils bouillaient.
Passé déf.:	je bouillis, tu bouillis, il bouillit, n. bouillîmes, v. bouillîtes, ils bouillirent.
Fut.:	je bouillirai, tu bouilliras, il bouillira, nous bouillirons, v. bouillirez, ils bouilliront.
Passé indéf.:	j'ai bouilli, etc.
Plus-que-parf. de l'ind.:	j'avais bouilli, etc.
Passé ant.:	j'eus bouilli, etc.
Fut. ant.:	j'aurai bouilli, etc.
Cond. prés.:	je bouillirais, tu bouillirais, il bouillirait, n. bouillirions, v. bouilliriez, ils bouilliraient.
Cond. passé:	j'aurais bouilli, etc.
Prés. du subj.:	que je bouille, que tu bouilles, qu'il bouille, que nous bouillions, que v. bouilliez, qu'ils bouillent.
Imparf. du subj.:	que je bouillisse, que tu bouillisses, qu'il bouillît, que n. bouillissions, que v. bouillissiez, qu'ils bouillissent.
Passé du subj.:	que j'aie bouilli, etc.
Plus-que-parf. du subj.:	que j'eusse bouilli, etc.
Impérat.:	bous, bouillons, bouillez.
Inf. prés.:	bouillir.
Inf. passé:	avoir bouilli.
Part. prés.:	bouillant.
Part. passé:	bouilli (<i>fém.</i> bouillie).

Remarque: *Bouillir* est un verbe intransitif; on dit: L'eau bout. La forme transitive est *faire bouillir*: Je fais bouillir l'eau.

§ 54.

Faillir.

Prés. de l'ind.:	je faux, tu faux, il faut, n. faillons, vous faillez, ils faillent.
Imparf. de l'ind.:	je faillais, tu faillais, il faillait, n. faillions, v. failliez, ils faillaient.
Passé déf.:	je faillis, tu faillis, il faillit, n. faillîmes, v. faillîtes, ils faillirent.
Fut.:	je faudrai, tu faudras, il faudra, n. faudrons, v. faudrez, ils faudront; ou: je faillirai, tu failliras, etc.
Passé indéf.:	j'ai failli, etc.
Plus-que-parf. de l'ind.:	j'avais failli, etc.
Passé ant.:	j'eus failli, etc.
Fut. ant.:	j'aurai failli, etc.
Cond. prés.:	je faudrais, tu faudrais, il faudrait, nous faudrions, v. faudriez, ils faudraient; ou: je faillirais, tu faillirais, etc.
Cond. passé.:	j'aurais failli, etc.
Prés. du subj.:	que je faille, que tu failles, qu'il faille, que n. faillions, que v. failliez, qu'ils faillent.
Imparf. du subj.:	que je faillisse, que tu faillisses, qu'il faillît, que nous faillions, que vous faillissiez, qu'ils faillissent.
Passé du subj.:	que j'aie failli, etc.
Plus-que-parf. du subj.:	que j'eusse failli, etc.
Impérat.:	—
Inf. prés.:	faillir.
Inf. passé:	avoir failli.
Part. prés.:	faillant.
Part. passé:	failli.

Remarque. *Faillir* n'est guère usité qu'au passé défini, au futur, au conditionnel présent, au participe présent et aux temps composés. — Il a failli mourir veut dire: Il a été sur le point de mourir.

§ 55.

Gésir.

Gésir est un verbe défectif; il est usité seulement aux personnes et aux temps suivants:

Prés. de l'ind.:	il gît, n. gisons, v. gisez, il gisent.
Imparf. de l'ind.:	je gisais, tu gisais, il gisait, n. gisions, vous gisiez, ils gisaient.
Prés. du subj.:	qu'il gise, que nous gisions, que v. gisiez, qu'ils gisent.
Part. prés.:	gisant.
Inf. prés.:	gésir.

Remarque. La forme *gît* se trouve surtout dans les épitaphes: Ci-gît (ici repose).

§ 56.

Ouïr.

Ouïr (du latin *audire*) est un verbe défectif et rarement employé; il est usité seulement au présent de l'infinitif (ouïr), au participe passé (ouï) et dans les formes composées, p. ex.: J'ai ouï dire. Les juges ont ouï les experts. Je sais cela par ouï-dire.

§ 57.

Troisième conjugaison: verbes en *oir*.

Recevoir.

Mode indicatif.

Présent.	Passé indéfini.
Je reçois.	J'ai reçu.
Tu reçois.	Tu as reçu.
Il reçoit.	Il a reçu.
Nous recevons.	Nous avons reçu.
Vous recevez.	Vous avez reçu.
Ils reçoivent.	Ils ont reçu.

Imparfait.

Je recevais.
Tu recevais.
Il recevait.
Nous recevions.
Vous receviez.
Ils recevaient.

Plus-que-parfait.

J'avais reçu.
Tu avais reçu.
Il avait reçu.
Nous avions reçu.
Vous aviez reçu.
Ils avaient reçu.

Passé défini.

Je reçus.
Tu reçus.
Il reçut.
Nous reçûmes.
Vous reçûtes.
Ils reçurent.

Passé antérieur.

J'eus reçu.
Tu eus reçu.
Il eut reçu.
Nous eûmes reçu.
Vous eûtes reçu.
Ils eurent reçu.

Futur.

Je recevrai.
Tu recevras.
Il recevra.
Nous recevrons.
Vous recevrez.
Ils recevront.

Futur antérieur.

J'aurai reçu.
Tu auras reçu.
Il aura reçu.
Nous aurons reçu.
Vous aurez reçu.
Ils auront reçu.

Mode conditionnel.

Présent.

Je recevrais.
Tu recevrais.
Il recevrait.
Nous recevriions.
Vous recevriez.
Ils recevraient.

Passé.

J'aurais reçu.
Tu aurais reçu.
Il aurait reçu.
Nous aurions reçu.
Vous auriez reçu.
Ils auraient reçu.

Mode subjonctif.

Présent.

Que je reçoive.
Que tu reçoives.
Qu'il reçoive.

Passé.

Que j'aie reçu.
Que tu aies reçu.
Qu'il ait reçu.

Que nous recevions.	Que nous ayons reçu.
Que vous receviez.	Que vous ayez reçu.
Qu'ils reçurent.	Qu'ils aient reçu.

Imparfait.

Plus-que-parfait.

Que je reçusse.	Que j'eusse reçu.
Que tu reçusses.	Que tu eusses reçu.
Qu'il reçût.	Qu'il eût reçu.
Que nous reçussions.	Que nous eussions reçu.
Que vous reçussiez.	Que vous eussiez reçu.
Qu'ils reçussent.	Qu'ils eussent reçu.

Mode impératif.

Singulier :

Pluriel :

Reçois!

Recevons! Recevez!

Mode infinitif.

Présent.

Passé.

Recevoir.

Avoir reçu.

Mode participe.

Présent.

Passé.

Recevant.

Reçu (ayant reçu).

Remarque. Les verbes de la troisième conjugaison changent la forme du radical selon que la terminaison commence par une voyelle prononcée, une voyelle muette ou une consonne. Ainsi, *recevoir* a le radical *recev* devant les voyelles prononcées, le radical *reçoiv* devant les voyelles muettes, et le radical *reçoi* devant les consonnes. — Au futur et au conditionnel, l'infinitif *recevoir* est contracté en *recevr*.

§ 58.

Devoir.

Prés. de l'ind.:	je dois, tu dois, il doit, n. devons, v. devez, ils doivent.
Imparf. de l'ind.:	je devais, tu devais, il devait, n. devions, v. deviez, ils devaient.

Passé déf.:	je dus, tu dus, il dut, n. dûmes, v. dûtes, ils durent.
Fut.:	je devrai, tu devras, il devra, n. devrons, v. devrez, ils devront.
Passé indéf.:	j'ai dû, etc.
Plus-que-parf. de l'ind.:	j'avais dû, etc.
Passé ant.:	j'eus dû, etc.
Fut. ant.:	j'aurai dû, etc.
Cond. prés.:	je devrais, tu devrais, il devrait, n. devrions, v. devriez, ils devraient.
Cond. passé:	j'aurais dû, etc.
Prés. du subj.:	que je doive, que tu doives, qu'il doive, que n. devions, que v. deviez, qu'ils doivent.
Imparf. du subj.:	que je dusse, que tu dusses, qu'il dût, que n. dussions, que v. dussiez, qu'ils dussent.
Passé du subj.:	que j'aie dû, etc.
Plus-que-parf. du subj.:	que j'eusse dû, etc.
Impérat.:	dois, devons, devez.
Inf. prés.:	devoir.
Inf. passé:	avoir dû.
Part. prés.:	devant.
Part. passé:	dû (<i>fém.</i> due; <i>plur.</i> dus, dues).

§ 59.

Pouvoir.

Prés. de l'ind.:	je peux, tu peux, il peut, n. pouvons, vous pouvez, ils peuvent.
Imparf. de l'ind.:	je pouvais, tu pouvais, il pouvait, n. pouvions, v. pouviez, ils pouvaient.
Passé déf.:	je pus, tu pus, il put, n. pûmes, v. pûtes, ils purent.
Fut.:	je pourrai, tu pourras, il pourra, n. pourrons, v. pourrez, ils pourront.
Passé indéf.:	j'ai pu, etc.
Plus-que-parf. de l'ind.:	j'avais pu, etc.
Passé ant.:	j'eus pu, etc.
Fut. ant.:	j'aurai pu, etc.
Cond. prés.:	je pourrais, tu pourrais, il pourrait, nous pourrions, v. pourriez, ils pourraient.

Cond. passé:	j'aurais pu, etc.
Prés. du subj.:	que je puisse, que tu puisses, qu'il puisse, que nous puissions, que vous puissiez, qu'ils puissent.
Imparf. du subj.:	que je pusse, que tu pusses, qu'il pût, que n. pussions, que v. pussiez, qu'ils pussent.
Passé du subj.:	que j'aie pu, etc.
Plus-que-parf. du subj.:	que j'eusse pu, etc.
Impérat.:	—
Inf. prés.:	pouvoir.
Inf. passé:	avoir pu.
Part. prés.:	pouvant.
Part. passé:	pu.

Remarque. *Pouvoir* fait à la première personne du singulier du présent de l'indicatif, forme interrogative *puis-je*? Dans la forme négative, on emploie aussi *puis* et le mot *pas* peut être supprimé: Je *ne puis* vous le dire.

§ 60.

Vouloir.

Prés. de l'ind.:	je veux, tu veux, il veut, n. voulons, vous voulez, ils veulent.
Imparf. de l'ind.:	je voulais, tu voulais, il voulait, n. voulions, v. vouliez, ils voulaient.
Passé déf.:	je voulus, tu voulus, il voulut, n. voulûmes, v. voulûtes, ils voulurent.
Fut.:	je voudrai, tu voudras, il voudra, n. vou- drons, v. voudrez, ils voudront.
Passé indéf.:	j'ai voulu, etc.
Plus-que-parf. de l'ind.:	j'avais voulu, etc.
Passé ant.:	j'eus voulu, etc.
Fut. ant.:	j'aurai voulu, etc.
Cond. prés.:	je voudrais, tu voudrais, il voudrait, nous voudrions, v. voudriez, ils voudraient.
Cond. passé:	j'aurais voulu, etc.
Prés. du subj.:	que je veuille, que tu veuilles, qu'il veuille, que nous voulions, que vous vouliez, qu'ils veuillent.

Imparf. du subj.:	que je voulusse, que tu voulusses, qu'il voulût, que n. voulussions, que v. voulussiez, qu'ils voulussent.
Passé du subj.:	que j'aie voulu, etc.
Plus-que-parf. du subj.:	que j'eusse voulu, etc.
Impérat.:	veuille, veuillons, veuillez.
Inf. prés.:	vouloir.
Inf. passé:	avoir voulu.
Part. prés.:	voulant.
Part. passé:	voulu.

§ 61.

Valoir.

Prés. de l'ind.:	je vaux, tu vaux, il vaut, n. valons, v. valez, ils valent.
Imparf. de l'ind.:	je valais, tu valais, il valait, n. valions, vous valiez, ils valaient.
Passé déf.:	je valus, tu valus, il valut, n. valûmes, vous valûtes, ils valurent.
Fut.:	je vaudrai, tu vaudras, il vaudra, nous vaudrons, v. vaudrez, ils vaudront.
Passé indéf.:	j'ai valu, etc.
Plus-que-parf. de l'ind.:	j'avais valu, etc.
Passé ant.:	j'eus valu, etc.
Fut. ant.:	j'aurai valu, etc.
Cond. prés.:	je vaudrais, tu vaudrais, il vaudrait, nous vaudrions, v. vaudriez, ils vaudraient.
Cond. passé:	j'aurais valu, etc.
Prés. du subj.:	que je vaille, que tu vailles, qu'il vaille, que n. valions, que v. valiez, qu'ils vaillent.
Imparf. du subj.:	que je valusse, que tu valusses, qu'il valût, que n. valussions, que v. vallussiez, qu'ils valussent.
Passé du subj.:	que j'aie valu, etc.
Plus-que-parf. du subj.:	que j'eusse valu, etc.
Impérat.:	vaux, valons, valez.
Inf. prés.:	valoir.
Inf. passé:	avoir valu.
Part. prés.:	valant.
Part. passé:	valu.

§ 62.

Savoir.

Prés. de l'ind.:	je sais, tu sais, il sait, n. savons, v. savez, ils savent.
Imparf. de l'ind.:	je savais, tu savais, il savait, nous savions, v. saviez, ils savaient.
Passé déf.:	je sus, tu sus, il sut, n. sûmes, v. sûtes, ils surent.
Fut.:	je saurai, tu sauras, il saura, n. saurons, v. saurez, ils sauront.
Passé indéf.:	j'ai su, etc.
Plus-que-parf. de l'ind.:	j'avais su, etc.
Passé ant.:	j'eus su, etc.
Fut. ant.:	j'aurai su, etc.
Cond. prés.:	je saurais, tu saurais, il saurait, n. saurions, v. sauriez, ils sauraient.
Cond. passé:	j'aurais su, etc.
Prés. du subj.:	que je sache, que tu saches, qu'il sache, que n. sachions, que v. sachiez, qu'ils sachent.
Imparf. du subj.:	que je susse, que tu susses, qu'il sût, que n. sussions, que v. sussiez, qu'ils sussent.
Passé du subj.:	que j'aie su, etc.
Plus-que-parf. du subj.:	que j'eusse su, etc.
Impérat.:	sache, sachons, sachez.
Inf. prés.:	savoir.
Inf. passé:	avoir su.
Part. prés.:	sachant.
Part. passé:	su.

§ 63.

Voir et ses composés.

Prés. de l'ind.:	je vois, tu vois, il voit, n. voyons, v. voyez, ils voient.
Imparf. de l'ind.:	je voyais, tu voyais, il voyait, n. voyions, v. voyiez, ils voyaient.
Passé déf.:	je vis, tu vis, il vit, n. vîmes, v. vîtes, ils virent.
Fut.:	je verrai, tu verras, il verra, n. verrons, v. verrez, ils verront.

Passé indéf.:	j'ai vu, etc.
Plus-que-parf. de l'ind.:	j'avais vu, etc.
Passé ant.:	j'eus vu, etc.
Fut. ant.:	j'aurai vu, etc.
Cond. prés.:	je verrais, tu verrais, il verrait, n. verrions, v. verriez, ils verraient.
Cond. passé:	j'aurais vu, etc.
Prés. du subj.:	que je voie, que tu voies, qu'il voie, que n. voyions, que v. voyiez, qu'ils voient.
Imparf. du subj.:	que je visse, que tu visses, qu'il vît, que n. vissions, que n. vissiez, qu'ils vissent.
Passé du subj.:	que j'aie vu, etc.
Plus-que-parf. du subj.:	que j'eusse vu, etc.
Impérat.:	vois, voyons, voyez.
Inf. prés.:	voir.
Inf. passé:	avoir vu.
Part. prés.:	voyant.
Part. passé:	vu.

Remarques. *Recevoir* se conjugue comme *voir*. — *Prévoir* et *pourvoir* se conjuguent comme *voir*, excepté au futur (je prévoirai, je pourvoirai) et au conditionnel (je prévoirais, je pourvoirais).

§ 64.

Seoir et s'asseoir.

A. Seoir.

Le verbe simple *seoir* (du latin *sedere*) est défectif et signifie :
1° *être assis*; dans cette signification, il n'est usité qu'aux participes : séant, sis, sise;

2° *aller* (bien ou mal), p. ex. : ce chapeau lui sied bien, il lui sied mal de parler ainsi; dans cette signification, les formes suivantes sont usitées : il sied, ils siéent; il seyait, ils seyaient; il siéra, ils siéront; il siérait, ils siéraient; qu'il siée, qu'ils siéent; seyant.

B. S'asseoir.

Prés. de l'ind.:	je m'assieds, tu t'assieds, il s'assied, nous n. asseyons, v. v. asseyez, ils s'asseyent.
Imparf. de l'ind.:	je m'asseyais, tu t'asseyais, il s'asseyait, n. n. asseyions, v. v. asseyiez, ils s'asseyaient.

Passé déf.:	je m'assis, tu t'assis, il s'assit, n. n. assimes, v. v. assîtes, ils s'assirent.
Fut.:	je m'assiérai, tu t'assiéras, il s'assiéra, nous n. assiérons, v. v. assiérez, ils s'assiéront.
Passé indéf.:	je me suis assis, etc.
Plus-que-parf. de l'ind.:	je m'étais assis, etc.
Passé ant.:	je me fus assis, etc.
Fut. ant.:	je me serai assis, etc.
Cond. prés.:	je m'assiérais, tu t'assiérais, il s'assiérait, n. n. assiérions, v. v. assiériez, ils s'assiéraient.
Cond. passé:	je me serais assis, etc.
Prés. du subj.:	que je m'asseye, que tu t'asseyes, qu'il s'asseye, que n. n. asseyions, que v. vous asseyiez, qu'ils s'asseyent.
Imparf. du subj.:	que je m'assisse, que tu t'assisses, qu'il s'assit, que n. n. assissions, que v. v. assissiez, qu'ils s'assissent.
Passé du subj.:	que je me sois assis, etc.
Plus-que-parf. du subj.:	que je me fusse assis, etc.
Impérat.:	assieds-toi, asseyons-nous, asseyez-vous.
Inf. prés.:	s'asseoir.
Inf. passé:	s'être assis.
Part. prés.:	s'asseyant.
Part. passé:	assis.

Remarque. On dit aussi: je m'assois, je m'assoirai, je m'assoirais, que je m'assoie, etc.

§ 65.

Falloir.

Falloir est un verbe impersonnel et défectif; il exige le subjonctif; comme *faillir*, il dérive du verbe latin *fallere*. Les formes suivantes sont usitées:

Prés. de l'ind.:	il faut (que j'aille).
Imparf. de l'ind.:	il fallait (que j'allasse).
Passé déf.:	il fallut (que j'allasse).
Fut.:	il faudra (que j'aille).
Passé indéf.:	il a fallu (que j'allasse).
Plus-que-parf. de l'ind.:	il avait fallu (que j'allasse).

Passé ant.:	il eut fallu (que j'allasse).
Fut. ant.:	il aura fallu (que j'aille).
Cond. prés.:	il faudrait (que j'allasse).
Cond. passé:	il aurait fallu (que j'allasse).
Prés. du subj.:	qu'il faille.
Imparf. du subj.:	qu'il fallût.
Passé du subj.:	qu'il ait fallu.
Plus-que-parf. du subj.:	qu'il eût fallu.
Impérat.:	—
Inf. prés.:	falloir.
Inf. passé:	avoir fallu.
Part. prés.:	—
Part. passé:	fallu.

Remarque. Dans la proposition subordonnée, on emploie le présent du subjonctif quand le verbe de la proposition principale est au présent ou au futur; on y emploie l'imparfait du subjonctif, quand le verbe de la proposition principale est à un temps passé ou au conditionnel. (Règle générale pour l'emploi du subjonctif).

§ 66.

Pleuvoir.

Comme tous les verbes impersonnels, le verbe *pleuvoir* est défectif; il est usité à la 3^e personne du singulier de tous les temps et de tous les modes, excepté l'impératif: il pleut, il pleuvait, il plut, il pleuvra, il a plu, il avait plu, il eut plu, il aura plu; il pleuvrait, il aurait plu; qu'il pleuve, qu'il plût, qu'il ait plu, qu'il eût plu; pleuvoir, avoir plu; pleuvant, plu.

§ 67.

Mouvoir.

Prés. de l'ind.:	je meus, tu meus, il meut, nous mouvons, v. mouvez, ils meuvent.
Imparf. de l'ind.:	je mouvais, tu mouvais, il mouvait, nous mouvions, v. mouviez, ils mouvaient.
Passé déf.:	je mus, tu mus, il mut, n. mûmes, v. mûtes, ils murent.
Fut.:	je mouvrai, tu mouvras, il mouvra, nous mouvrons, v. mouvrez, ils mouvront.

Passé indéf.:	j'ai mû, etc.
Plus-que-parf. de l'ind.:	j'avais mû, etc.
Passé ant.:	j'eus mû, etc.
Fut. ant.:	j'aurai mû, etc.
Cond. prés.:	je mouvrais, tu mouvrais, il mouvrait, nous mouvriions, v. mouvriez, ils mouvraient.
Cond. passé:	j'aurais mû, etc.
Prés. du subj.:	que je meuve, que tu meuves, qu'il meuve, que nous mouvions, que v. movviez, qu'ils meuvent.
Imparf. du subj.:	que je musse, que tu musses, qu'il mût, que nous mussions, que v. mussiez, qu'ils mussent.
Passé du subj.:	que j'aie mû, etc.
Plus-que-parf. du subj.:	que j'eusse mû, etc.
Impérat.:	meus, mouvons, mouvez.
Inf. prés.:	mouvoir.
Inf. passé:	avoir mû.
Part. prés.:	mouvant.
Part. passé:	mû (mue, mus, mues).

Remarques. *Mouvoir* a le radical *mouv* devant les terminaisons accentuées et le radical *meuv* devant les terminaisons muettes. — *Émouvoir* se conjugue comme *mouvoir*, excepté le participe passé, qui n'a pas d'accent circonflexe: ému.

§ 68.

Choir, échoir, déchoir.

Le verbe simple *choir* (du latin *cadere*) n'est usité qu'à l'infinitif présent (*choir*) et au participe passé: chu, chue.

Le verbe composé *échoir* est usité dans les formes suivantes :

Prés. de l'ind.:	il échoit.
Imparf. de l'ind.:	il échéait.
Passé déf.:	il échut.
Fut.:	il écherra.
Passé indéf.:	il a échu.
Plus-que-parf. de l'ind.:	il avait échu.
Passé ant.:	il eut échu.
Fut. ant.:	il aura échu.

Cond. prés.:	il écherrait.
Cond. passé:	il aurait échu.
Prés. du subj.:	qu'il échée.
Imparf. du subj.:	qu'il échût.
Passé du subj.:	qu'il ait échu.
Plus-que-parf. du subj.:	qu'il eût échu.
Impérat.:	—
Inf. prés.:	échoir.
Inf. passé:	avoir échu.
Part. prés.:	échéant.
Part. passé:	échu (échue).

Locutions usuelles: Le cas échéant. — Le terme écherra demain.

Déchoir.

Prés. de l'ind.:	je déchois, tu déchois, il déchoit, n. déchoyons, v. déchoyez, ils déchoient.
Imparf. de l'ind.:	je déchoyais, tu déchoyais, il déchoyait, n. déchoyions, v. déchoyiez, ils déchoyaient.
Passé déf.:	je déchus, tu déchus, il déchut, n. déchûmes, v. déchûtes, ils déchurent.
Fut.:	je décherrai, tu décherras, il décherra, nous décherrons, v. décherez, ils décherront.
Passé indéf.:	j'ai déchû, etc.
Plus-que-parf. de l'ind.:	j'avais déchû, etc.
Passé ant.:	j'eus déchû, etc.
Fut. ant.:	j'aurai déchû, etc.
Cond. prés.:	je décherrais, tu décherrais, il décherrait, n. décherrions, v. décheriez, ils décherraient.
Cond. passé:	j'aurais déchû, etc.
Prés. du subj.:	que je déchoie, que tu déchoies, qu'il déchoie, que n. déchoyions, que v. déchoyiez, qu'ils déchoient.
Imparf. du subj.:	que je déchusse, que tu déchusses, qu'il déchût, que nous déchussions, que v. déchussiez, qu'ils déchussent.
Passé du subj.:	que j'aie déchû, etc.
Plus-que-parf. du subj.:	que j'eusse déchû, etc.
Impérat.:	déchois, déchoyons, déchoyez.
Inf. prés.:	déchoir.

Inf. passé:	avoir déchu.
Part. prés.:	—
Part. passé:	déchu.

Remarque. *Déchoir* prend l'auxiliaire *avoir* ou *être*, selon qu'on veut exprimer une action ou un état. — *Locutions courantes*: *Déchoir* dans l'estime, *déchoir* de son rang (antonymes: monter dans l'estime, monter en rang).

§ 69.

Quatrième conjugaison: verbes en *re*.

Rompre.

Mode indicatif.

Présent.	Passé.
Je romps.	J'ai rompu.
Tu romps.	Tu as rompu.
Il rompt.	Il a rompu.
Nous rompons.	Nous avons rompu.
Vous rompez.	Vous avez rompu.
Ils rompent.	Ils ont rompu.
Imparfait.	Plus-que-parfait.
Je rompais.	J'avais rompu.
Tu rompais.	Tu avais rompu.
Il rompait.	Il avait rompu.
Nous rompions.	Nous avions rompu.
Vous rompiez.	Vous aviez rompu.
Ils rompaient.	Ils avaient rompu.
Passé défini.	Passé antérieur.
Je rompis.	J'eus rompu.
Tu rompis.	Tu eus rompu.
Il rompit.	Il eut rompu.
Nous rompîmes.	Nous eûmes rompu.
Vous rompîtes.	Vous eûtes rompu.
Ils rompirent.	Ils eurent rompu.

Futur.

Je romprai.
Tu rompras.
Il rompra.
Nous romprons.
Vous romprez.
Ils rompront.

Futur antérieur.

J'aurai rompu.
Tu auras rompu.
Il aura rompu.
Nous aurons rompu.
Vous aurez rompu.
Ils auront rompu.

Mode conditionnel.

Présent.

Je romprais.
Tu romprais.
Il romprait.
Nous romprions.
Vous rompiez.
Ils rompraient.

Passé.

J'aurais rompu.
Tu aurais rompu.
Il aurait rompu.
Nous aurions rompu.
Vous auriez rompu.
Ils auraient rompu.

Mode subjonctif.

Présent.

Que je rompe.
Que tu rompes.
Qu'il rompe.
Que nous rompions.
Que vous rompiez.
Qu'ils rompent.

Passé.

Que j'aie rompu.
Que tu aies rompu.
Qu'il ait rompu.
Que nous ayons rompu.
Que vous ayez rompu.
Qu'ils aient rompu.

Imparfait.

Que je rompisse.
Que tu rompisses.
Qu'il rompît.
Que nous rompissions.
Que vous rompiez.
Qu'ils rompiissent.

Plus-que-parfait.

Que j'eusse rompu.
Que tu eusses rompu.
Qu'il eût rompu.
Que nous eussions rompu.
Que vous eussiez rompu.
Qu'ils eussent rompu.

Mode impératif.

Singulier :

Romps!

Pluriel :

Rompons! Rompez!

Mode infinitif.

Présent:
Rompre.

Passé:
Avoir rompu.

Mode participe.

Présent:
Rompant.

Passé:
Rompu (ayant rompu).

§ 70.

A. Comme *rompre* se conjuguent les verbes: attendre, entendre, étendre, défendre, fendre, mordre, perdre, rendre, répondre, vendre, avec la seule différence qu'à la troisième personne du singulier du présent de l'indicatif, ils ne prennent pas la terminaison *t*, leur radical se terminant par un *d*: il attend, il entend, il étend, il défend, il fend, il mord, il perd, il rend, il répond, il vend.

B. *Battre* et ses composés (abattre, combattre, etc.) se conjuguent comme *rompre*; à l'exception du singulier du présent de l'indicatif et du singulier de l'impératif où ils ne prennent qu'un *t*: je bats, tu bats, il bat; bats! Mais: nous battons, vous battez, ils battent; je battais, etc.

§ 71.

Vaincre.

Vaincre et ses composés se conjuguent comme *rompre*: ils prennent seulement *qu* à la place de *c* devant les voyelles *a*, *e*, *i*, *o*; la 3^e personne du singulier du présent de l'indicatif (comme les verbes du § 70) ne prend pas de *t*.

Prés. de l'ind.:	je vains, tu vains, il vaine, n. vainquons, v. vainquez, ils vainquent.
Imparf. de l'ind.:	je vainquais, tu vainquais, il vainquait, nous vainquions, v. vainquiez, ils vainquaient.
Passé déf.:	je vainquis, tu vainquis, il vainquit, nous vainquîmes, v. vainquîtes, ils vainquirent.
Fut.:	je vaincrai, tu vaincras, il vaincra, nous vaincrons, v. vaincrez, ils vaincront.
Passé indéf.:	j'ai vaincu, etc.
Plus-que-parf. de l'ind.:	j'avais vaincu, etc.

Passé ant.:	j'eus vaincu, etc.
Fut. ant.:	j'aurai vaincu.
Cond. prés.:	je vaincrais, tu vaincrais, il vaincrait, nous vaincristions, v. vaincristiez, ils vaincristaient.
Cond. passé:	j'aurais vaincu, etc.
Prés. du subj.:	que je vainque, que tu vainques, qu'il vainque, que n. vainquions, que v. vainquiez, qu'ils vainquent.
Imparf. du subj.:	que je vainquisse, que tu vainquisses, qu'il vainquît, que nous vainquissions, que vous vainquissiez, qu'ils vainquissent.
Passé du subj.:	que j'aie vaincu, etc.
Plus-que-parf. du subj.:	que j'eusse vaincu, etc.
Impérat.:	vaincs, vainquons, vainquez.
Inf. prés.:	vaincre.
Inf. passé:	avoir vaincu.
Part. prés.:	vainquant.
Part. passé:	vaincu.

§ 72.

Prendre.

Prés. de l'ind.:	je prends, tu prends, il prend, n. prenons, v. prenez, ils prennent.
Imparf. de l'ind.:	je prenais, tu prenais, il prenait, n. prenions, v. preniez, ils prenaient.
Passé déf.:	je pris, tu pris, il prit, n. prîmes, v. prîtes, ils prirent.
Fut.:	je prendrai, tu prendras, il prendra, nous prendrons, v. prendrez, ils prendront.
Passé indéf.:	j'ai pris, etc.
Plus-que-parf. de l'ind.:	j'avais pris, etc.
Passé ant.:	j'eus pris, etc.
Fut. ant.:	j'aurai pris, etc.
Cond. prés.:	je prendrais, tu prendrais, il prendrait, nous prendrions, v. prendriez, ils prendraient.
Cond. passé:	j'aurais pris, etc.
Prés. du subj.:	que je prenne, que tu prennes, qu'il prenne, que nous prenions, que vous preniez, qu'ils prennent.

Imparf. du subj.:	que je prisse, que tu prisses, qu'il prît, que n. prissions, que v. prissiez, qu'ils prissent.
Passé du subj.:	que j'aie pris, etc.
Plus-que-parf. du subj.:	que j'eusse pris, etc.
Impérat.:	prends, prenons, prenez.
Inf. prés.:	prendre.
Inf. passé:	avoir pris.
Part. prés.:	prenant.
Part. passé:	pris.

§ 73.

Mettre.

Prés. de l'ind.:	je mets, tu mets, il met, n. mettons, vous mettez, ils mettent.
Imparf. de l'ind.:	je mettais, tu mettais, il mettait, n. mettions, v. mettiez, ils mettaient.
Passé déf.:	je mis, tu mis, il mit, n. mîmes, v. mîtes, ils mirent.
Fut.:	je mettrai, tu mettras, il mettra, n. mettrons, v. mettrez, ils mettront.
Passé indéf.:	j'ai mis, etc.
Plus-que-parf. de l'ind.:	j'avais mis, etc.
Passé ant.:	j'eus mis, etc.
Fut. ant.:	j'aurai mis, etc.
Cond. prés.:	je mettraïs, tu mettrais, il mettrait, n. mettrions, v. mettriez, ils mettraient.
Cond. passé:	j'aurais mis, etc.
Prés. du subj.:	que je mette, que tu mettes, qu'il mette, que nous mettions, que vous mettiez, qu'ils mettent.
Imparf. du subj.:	que je misse, que tu misses, qu'il mît, que n. missions, que v. missiez, qu'ils missent.
Passé du subj.:	que j'aie mis, etc.
Plus-que-parf. du subj.:	que j'eusse mis, etc.
Impérat.:	mets, mettons, mettez.
Inf. prés.:	mettre.
Inf. passé:	avoir mis.
Part. prés.:	mettant.
Part. passé:	mis.

§ 74.

Connaître, paraître.

Prés. de l'ind.:	je connais, tu connais, il connaît, nous connaissons, v. connaissez, ils connaissent.
Imparf. de l'ind.:	je connaissais, tu connaissais, il connaissait, nous connaissions, v. connaissiez, ils connaissaient.
Passé déf.:	je connus, tu connus, il connut, n. connûmes, v. connûtes, ils connurent.
Fut.:	je connaîtrai, tu connaîtras, il connaîtra, n. connaîtrons, v. connaîtrez, ils connaîtront.
Passé indéf.:	j'ai connu, etc.
Plus-que-parf. de l'ind.:	j'avais connu, etc.
Passé ant.:	j'eus connu, etc.
Fut. ant.:	j'aurai connu, etc.
Cond. prés.:	je connaîtrais, tu connaîtrais, il connaîtrait, n. connaîtrions, v. connaîtriez, ils connaîtraient.
Cond. passé:	j'aurais connu, etc.
Prés. du subj.:	que je connaisse, que tu connaisses, qu'il connaisse, que nous connaissions, que vous connaissiez, qu'ils connaissent.
Imparf. du subj.:	que je connusse, que tu connusses, qu'il connût, que n. connussions, que v. connussiez, qu'ils connussent.
Passé du subj.:	que j'aie connu, etc.
Plus-que-parf. du subj.:	que j'eusse connu, etc.
Impérat.:	connais, connaissons, connaissez.
Inf. prés.:	connaître.
Inf. passé:	avoir connu.
Part. prés.:	connaissant.
Part. passé:	connu.

Remarque. Les verbes en *aître* prennent l'accent circonflexe sur l'*i* du radical quand celui-ci est suivi d'un *t*: il connaît, il paraît; je connaîtrai, je paraîtrai; je connaîtrais, je paraîtrais; connaître, paraître; naître, etc.

§ 75.

Naître.

Prés. de l'ind.:	je nais, tu nais, il naît, n. naissons, vous naissez, ils naissent.
Imparf. de l'ind.:	je naissais, tu naissais, il naissait, n. naissons, v. naissiez, ils naissaient.
Passé déf.:	je naquis, tu naquis, il naquit, n. naquîmes, v. naquîtes, ils naquirent.
Fut.:	je naîtrai, tu naîtras, il naîtra, n. naîtrons, v. naîtrez, ils naîtront.
Passé indéf.:	je suis né, etc.
Plus-que-parf. de l'ind.:	j'étais né, etc.
Passé ant.:	je fus né, etc.
Fut. ant.:	je serai né, etc.
Cond. prés.:	je naîtrais, tu naîtrais, il naîtrait, n. naîtrions, v. naîtriez, ils naîtraient.
Cond. passé:	je serais né, etc.
Prés. du subj.:	que je naisse, que tu naisses, qu'il naisse, que nous naissions, que vous naissiez, qu'ils naissent.
Imparf. du subj.:	que je naquisse, que tu naquisses, qu'il naquit, que n. naquissions, que v. naquissiez, qu'ils naquissent.
Passé du subj.:	que je sois né, etc.
Plus-que-parf. du subj.:	que je fusse né, etc.
Impérat.:	nais, naissons, naissez.
Inf. prés.:	naître.
Inf. passé:	être né.
Part. prés.:	naissant.
Part. passé:	né.

(Voir la remarque du § 74.)

§ 76.

Paître (verbe défectif).

Prés. de l'ind.:	je pais, tu pais, il paît, n. paissions, vous paissez, ils paissent.
Imparf. de l'ind.:	je paissais, tu paissais, il paissait, n. paissions, v. paissiez, ils paissaient.

Fut.:	je paîtrai, tu paîtras, il paîtra, n. paîtrons, v. paîtrez, ils paîtront.
Cond. prés.:	je paîtrais, tu paîtrais, il paîtrait, n. paîtrions, v. paîtriez, ils paîtraient.
Prés. du subj.:	que je paisse, que tu paisses, qu'il paisse, que nous paissions, que vous paissiez, qu'il paissent.
Impérat.:	païs, paissions, paisez.
Inf. prés.:	paître.
Part. prés.:	paissant.

Remarque. Le passé défini, le participe passé et les temps composés ne sont pas usités. — Voir la remarque du § 74.

§ 77.

Écrire.

Prés. de l'ind.:	j'écris, tu écris, il écrit, n. écrivons, vous écrivez, ils écrivent.
Imparf. de l'ind.:	j'écrivais, tu écrivais, il écrivait, n. écrivions, v. écriviez, ils écrivaient.
Passé déf.:	j'écrivis, tu écrivis, il écrivit, n. écrivîmes, v. écrivîtes, ils écrivirent.
Fut.:	j'écrirai, tu écriras, il écrira, n. écrirons, v. écrirez, ils écriront.
Passé indéf.:	j'ai écrit, etc.
Plus-que-parf. de l'ind.:	j'avais écrit, etc.
Passé ant.:	j'eus écrit, etc.
Fut. ant.:	j'aurai écrit, etc.
Cond. prés.:	j'écrivais, tu écrivais, il écrivait, nous écrivions, v. écriviez, ils écrivaient.
Cond. passé:	j'aurais écrit, etc.
Prés. du subj.:	que j'écrive, que tu écrives, qu'il écrive, que n. écrivions, que vous écriviez, qu'ils écrivent.
Imparf. du subj.:	que j'écrivisse, que tu écrivisses, qu'il écrivît, que n. écrivissions, que v. écrivissiez, qu'ils écrivissent.
Passé du subj.:	que j'aie écrit, etc.
Plus-que-parf. du subj.:	que j'eusse écrit, etc.

Impérat.:	écris, écrivons, écrivez.
Inf. prés.:	écrire.
Inf. passé:	avoir écrit.
Part. prés.:	écrivant.
Part. passé:	écrit.

§ 78.

Dire.

Prés. de l'ind.:	je dis, tu dis, il dit, n. disons, v. dites, ils disent.
Imparf. de l'ind.:	je disais, tu disais, il disait, nous disions, v. disiez, ils disaient.
Passé déf.:	je dis, tu dis, il dit, n. dîmes, v. dites, ils dirent.
Fut.:	je dirai, tu diras, il dira, n. dirons, v. direz, ils diront.
Passé indéf.:	j'ai dit, etc.
Plus-que-parf. de l'ind.:	j'avais dit, etc.
Passé ant.:	j'eus dit, etc.
Fut. ant.:	j'aurai dit, etc.
Cond. prés.:	je dirais, tu dirais, il dirait, nous dirions, v. diriez, ils diraient.
Cond. passé:	j'aurais dit, etc.
Prés. du subj.:	que je dise, que tu dises, qu'il dise, que n. disions, que v. disiez, qu'ils disent.
Imparf. du subj.:	que je disse, que tu dissés, qu'il dît, que n. dissions, que v. dissiez, qu'ils dissent.
Passé du subj.:	que j'aie dit, etc.
Plus-que-parf. du subj.:	que j'eusse dit, etc.
Impérat.:	dis, disons, dites.
Inf. prés.:	dire.
Inf. passé:	avoir dit.
Part. prés.:	disant.
Part. passé:	dit.

Remarques. Dire et redire font dites et redites à la 2^e personne du pluriel du présent de l'indicatif et de l'impératif; tous les autres composés de dire font — *disez*; vous contredisez, vous interdisez, vous médisez, vous prédisez, etc.

Maudire se conjugue comme *dire*, il fait seulement au pluriel du présent de l'indicatif: *nous maudissons, vous maudissez, ils maudissent*; à l'imparfait de l'indicatif: *je maudissais, tu maudissais, etc.*; au présent du subjonctif: *que je maudisse, que tu maudisses, qu'il maudisse, etc.*; à l'imparfait du subjonctif: *que je maudisse, que tu maudisses, qu'il maudit, etc.* Impératif: *maudis, maudissons, maudissez*; participe présent: *maudissant*; participe passé: *maudit, maudite*. Abstraction faite de l'infinitif présent et du participe passé, *maudire* se conjugue exactement comme *bénir*. (Voir § 43, remarques.)

§ 79.

Lire.

Prés. de l'ind.:	je lis, tu lis, il lit, n. lisons, v. lisez, ils lisent.
Imparf. de l'ind.:	je lisais, tu lisais, il lisait, n. lisions, vous lisiez, ils lisaient.
Passé déf.:	je lus, tu lus, il lut, n. lûmes, v. lûtes, ils lurent.
Fut.:	je lirai, tu liras, il lira, n. lirons, v. lirez, ils liront.
Passé indéf.:	j'ai lu, etc.
Plus-que-parf. de l'ind.:	j'avais lu, etc.
Passé ant.:	j'eus lu, etc.
Fut. ant.:	j'aurai lu, etc.
Cond. prés.:	je lirais, tu lirais, il lirait, n. lirions, vous liriez, ils liraient.
Cond. passé:	j'aurais lu, etc.
Prés. du subj.:	que je lise, que tu lises, qu'il lise, que nous lisions, que v. lisiez, qu'ils lisent.
Imparf. du subj.:	que je lusse, que tu lusses, qu'il lût, que nous lussions, que v. lussiez, qu'ils lussent.
Passé du subj.:	que j'aie lu, etc.
Plus-que-parf. du subj.:	que j'eusse lu, etc.
Impérat.:	lis, lisons, lisez.
Inf. prés.:	lire.
Inf. passé:	avoir lu.
Part. passé:	lisant.
Part. prés.:	lu.

§ 80.

Conduire, construire, détruire, cuire; luire, nuire.

Prés. de l'ind.:	je conduis, tu conduis, il conduit, nous conduisons, v. conduisez, ils conduisent.
Imparf. de l'ind.:	je conduisais, tu conduisais, il conduisait, n. conduisions, v. conduisiez, ils conduisaient.
Passé déf.:	je conduisis, tu conduisis, il conduisit, nous conduisîmes, v. conduisîtes, ils conduisirent.
Fut.:	je conduirai, tu conduiras, il conduira, nous conduirons, v. conduirez, ils conduiront.
Passé indéf.:	j'ai conduit, etc.
Plus-que-parf. de l'ind.:	j'avais conduit, etc.
Passé ant.:	j'eus conduit, etc.
Fut. ant.:	j'aurai conduit, etc.
Cond. prés.:	je conduirais, tu conduirais, il conduirait, n. conduirions, v. conduiriez, ils conduiraient.
Cond. passé:	j'aurais conduit, etc.
Prés. du subj.:	que je conduise, que tu conduises, qu'il conduise, que n. conduisions, que v. conduisiez, qu'ils conduisent.
Imparf. du subj.:	que je conduisisse, que tu conduisisses, qu'il conduisît, que n. conduisissions, que vous conduisissiez, qu'ils conduisissent.
Passé du subj.:	que j'aie conduit, etc.
Plus-que-parf. du subj.:	que j'eusse conduit, etc.
Impérat.:	conduis, conduisons, conduisez.
Inf. prés.:	conduire.
Inf. passé:	avoir conduit.
Part. prés.:	conduisant.
Part. passé:	conduit.

Remarques. Comme *conduire* se conjuguent: déduire, en-duire, produire, traduire, introduire, construire, instruire, détruire, cuire, etc. — *Luire, reluire* et *nuire* se conjuguent comme *conduire*, ils font seulement au participe passé: lui, relui, nui (invariables).

Frir est usité seulement aux formes suivantes: je fris, tu fris, il frit; je frirai, tu friras, il frira, n. frirons, v. frirez, ils friront; je frirais, tu frirais, il frirait, n. fririons, v. fririez, ils

friraient; j'ai frit, tu as frit, etc. (tous les temps composés); impératif: frise! Pour former les autres temps, on se sert de *faire*: nous faisons frire, vous faites frire, ils font frire; que je fasse frire, que je fisse frire, faisant frire, etc.

§ 81.

Confire, suffire.

Prés. de l'ind.:	je confis, tu confis, il confit, n. confisons, v. confisez, ils confisent.
Imparf. de l'ind.:	je confisais, tu confisais, il confisait, nous confisions, v. confisiez, ils confisaient.
Passé déf.:	je confis, tu confis, il confit, n. confimes, v. confites, ils confirent.
Fut.:	je confirai, tu confiras, il confira, n. confirons, v. confirez, ils confiront.
Passé indéf.:	j'ai confit, etc.
Plus-que-parf. de l'ind.:	j'avais confit, etc.
Passé ant.:	j'eus confit, etc.
Fut. ant.:	j'aurai confit, etc.
Cond. prés.:	je confirais, tu confirais, il confirait, nous confirions, v. confiriez, ils confiraient.
Cond. passé:	j'aurais confit, etc.
Prés. du subj.:	que je confise, que tu confises, qu'il confise, que nous confisions, que v. confisiez, qu'ils confisent.
Imparf. du subj.:	que je confisse, que tu confisses, qu'il confit, que n. confissions, que v. confissiez, qu'ils confissent.
Passé du subj.:	que j'aie confit, etc.
Plus-que-parf. du subj.:	que j'eusse confit, etc.
Impérat.:	confis, confisons, confisez.
Inf. prés.:	confire.
Inf. passé:	avoir confit.
Part. prés.:	confisant.
Part. passé:	confit, confite.

Suffire se conjugue comme *confire*, excepté le participe passé *suffi* (invariable).

§ 82.

Faire.

Prés. de l'ind.:	je fais, tu fais, il fait, n. faisons, v. faites, ils font.
Imparf. de l'ind.:	je faisais, tu faisais, il faisait, n. faisions, v. faisiez, ils taient.
Passé déf.:	je fis, tu fis, il fit, nous fimes, v. fîtes, ils firent.
Fut.:	je ferai, tu feras, il fera, n. ferons, v. ferez, ils feront.
Passé indéf.:	j'ai fait, etc.
Plus-que-parf. de l'ind.:	j'avais fait, etc.
Passé ant.:	j'eus fait, etc.
Fut. ant.:	j'aurai fait, etc.
Cond. prés.:	je ferais, tu ferais, il ferait, n. ferions, vous feriez, ils feraient.
Cond. passé:	j'aurais fait, etc.
Prés. du subj.:	que je fasse, que tu fasses, qu'il fasse, que n. fassions, que v. fassiez, qu'ils fassent.
Imparf. du subj.:	que je fisse, que tu fisses, qu'il fit, que n. fissions, que v. fissiez, qu'ils fissent.
Passé du subj.:	que j'aie fait, etc.
Plus-que-parf. du subj.:	que j'eusse fait, etc.
Impérat.:	fais, faisons, faites.
Inf. prés.:	faire.
Inf. passé:	avoir fait.
Part. prés.:	faisant.
Part. passé:	fait.

§ 83.

Suivre.

Prés. de l'ind.:	je suis, tu suis, il suit, n. suivons, v. suivez, ils suivent.
Imparf. de l'ind.:	je suivais, tu suivais, il suivait, n. suivions, v. suiviez, ils suivaient.
Passé déf.:	je suivis, tu suivis, il suivit, nous suivîmes, v. suivîtes, ils suivirent.
Fut.:	je suivrai, tu suivras, il suivra, n. suivrons, v. suivrez, ils suivront.

Passé indéf.:	j'ai suivi, etc.
Plus-que-parf. de l'ind.:	j'avais suivi, etc.
Passé ant.:	j'eus suivi, etc.
Fut. ant.:	j'aurai suivi, etc.
Cond. prés.:	je suivrais, tu suivrais, il suivrait, n. suivrions, v. suivriez, ils suivraient.
Cond. passé:	j'aurais suivi, etc.
Prés. du subj.:	que je suive, que tu suives, qu'il suive, que n. suivions, que v. suiviez, qu'ils suivent.
Imparf. du subj.:	que je suivisse, que tu suivisses, qu'il suivît, que n. suivissions, que v. suivissiez, qu'ils suivissent.
Passé du subj.:	que j'aie suivi, etc.
Plus-que-parf. du subj.:	que j'eusse suivi, etc.
Impérat.:	suis, suivons, suivez.
Inf. prés.:	suivre.
Inf. passé:	avoir suivi.
Part. prés.:	suivant.
Part. passé:	suivi.

§ 84.

Vivre.

Prés. de l'ind.:	je vis, tu vis, il vit, n. vivons, v. vivez, ils vivent.
Imparf. de l'ind.:	je vivais, tu vivais, il vivait, n. vivions, vous viviez, ils vivaient.
Passé déf.:	je vécus, tu vécus, il vécut, nous vécûmes, v. vecûtes, ils vécurent.
Fut.:	je vivrai, tu vivras, il vivra, nous vivrons, v. vivrez, ils vivront.
Passé indéf.:	j'ai vécu.
Plus-que-parf. de l'ind.:	j'avais vécu, etc.
Passé ant.:	j'eus vécu, etc.
Fut. ant.:	j'aurai vécu, etc.
Cond. prés.:	je vivrais, tu vivrais, il vivrait, n. vivrions, v. vivriez, ils vivraient.
Cond. passé:	j'aurais vécu, etc.
Prés. du subj.:	que je vive, que tu vives, qu'il vive, que n. vivions, que v. viviez, qu'ils vivent.

Imparf. du subj.:	que je vécusse, que tu vécusses, qu'il vécût, que n. vécussions, que v. vécussiez, qu'ils vécussent.
Passé du subj.:	que j'aie vécu, etc.
Plus-que-parf. du subj.:	que j'eusse vécu, etc.
Impérat.:	vis, vivons, vivez.
Inf. prés.:	vivre.
Inf. passé:	avoir vécu.
Part. prés.:	vivant.
Part. passé:	vécu.

§ 85.

Rire.

Prés. de l'ind.:	je ris, tu ris, il rit, n. rions, v. riez, ils rient.
Imparf. de l'ind.:	je riais, tu riais, il riait, n. riions, v. riez, ils riaient.
Passé déf.:	je ris, tu ris, il rit, nous rîmes, v. rîtes, ils rirent.
Fut.:	je rirai, tu riras, il rira, n. rirons. v. rirez, ils riront.
Passé indéf.:	j'ai ri, etc.
Plus-que-parf. de l'ind.:	j'avais ri, etc.
Passé ant.:	j'eus ri, etc.
Fut. ant.:	j'aurai ri, etc.
Cond. prés.:	je rirais, tu rirais, il rirait, n. ririons, vous ririez, ils riraient.
Cond. passé:	j'aurais ri, etc.
Prés. du subj.:	que je rie, que tu ries, qu'il rie, que nous riions, que v. riiez, qu'ils rient.
Imparf. du subj.:	que je risse, que tu risses, qu'il rît, que n. rissions, que v. rissiez, qu'ils rissent.
Passé du subj.:	que j'aie ri, etc.
Plus-que-parf. du subj.:	que j'eusse ri, etc.
Impérat.:	ris, rions, riez.
Inf. prés.:	rire.
Inf. passé:	avoir ri.
Part. prés.:	riant.
Part. passé:	ri.

§ 86.

Croître.

Prés. de l'ind.:	je crois, tu crois, il croît, n. croissons, vous croissez, ils croissent.
Imparf. de l'ind.:	je éroissais, tu croissais, il croissait, nous croissions, v. croissiez, ils croissaient.
Passé déf.:	je crûs, tu crûs, il crût, n. crûmes, v. crûtes, ils crûrent.
Fut.:	je croîtrai, tu croîtras, il croîtra, n. croîtrons, v. croîtrez, ils croîtront.
Passé indéf.:	j'ai crû, etc.
Plus-que-parf. de l'ind.:	j'avais crû, etc.
Passé ant.:	j'eus crû, etc.
Fut. ant.:	j'aurai crû, etc.
Cond. prés.:	je croîtrais, tu croîtrais, il croîtrait, n. croîtrions, v. croîtriez, ils croîtraient.
Cond. passé:	j'aurais crû, etc.
Prés. du subj.:	que je croisse, que tu croisses, qu'il croisse, que n. croissions, que v. croissiez, qu'ils croissent.
Imparf. du subj.:	que je crusse, que tu crusses, qu'il crût, que nous crussions, que vous crussiez, qu'ils crussent.
Passé du subj.:	que j'aie crû, etc.
Plus-que-parf. du subj.:	que j'eusse crû, etc.
Impérat.:	crois, croissons, croissez.
Inf. prés.:	croître.
Inf. passé:	avoir crû.
Part. prés.:	croissant.
Part. passé:	crû (crue).

Remarque. Croître (du latin *crescere*) prend l'accent circonflexe sur l'*i* du radical quand cet *i* est suivi d'un *t* (voir la remarque du § 74): il croît, je croîtrai, je croîtrais, etc. Pour ne pas confondre certaines formes du verbe *croître* avec les correspondantes du verbe *croire*, on met l'accent circonflexe sur l'*i* des deux premières personnes du singulier du présent de l'indicatif du verbe *croître* (mais on peut aussi écrire: je crois, tu

crois); l'*i* du radical prend l'accent circonflexe aussi dans toutes les personnes du passé défini et au participe passé masculin: crû, crûs (fém. crue, crues). — *Accroître* et *décroître* ne prennent pas d'accent circonflexe au participe passé: accru, déçu.

§ 87.

Croire.

Prés. de l'ind.:	je crois, tu crois, il croit, n. croyons, vous. croyez, ils croient.
Imparf. de l'ind.:	je croyais, tu croyais, il croyait, n. croyions, v. croyiez, ils croyaient.
Passé déf.:	je crus, tu crus, il crut, n. crûmes, v. crûtes, ils crurent.
Fut.:	je croirai, tu croiras, il croira, n. croirons, v. croirez, ils croiront.
Passé indéf.:	j'ai cru, etc.
Plus-que-parf. de l'ind.:	j'avais cru, etc.
Passé indéf.:	j'eus cru, etc.
Fut. ant.:	j'aurai cru, etc.
Cond. prés.:	je croirais, tu croirais, il croirait, nous croirions, v. croiriez, ils croiraient.
Cond. passé:	j'aurais cru, etc.
Prés. du subj.:	que je croie, que tu croies, qu'il croie, que n. croyions, que v. croyiez, qu'ils croient.
Imparf. du subj.:	que je crusse, que tu crusses, qu'il crût, que n. crussions, que v. crussiez, qu'ils crussent.
Passé du subj.:	que j'aie cru, etc.
Plus-que-parf. du subj.:	que j'eusse cru, etc.
Impérat.:	crois, croyons, croyez.
Inf. prés.:	croire.
Inf. passé:	avoir cru.
Part. prés.:	croyant.
Part. passé:	cru.

Remarque. Dans croire (du latin *credere*), l'*i* du radical se change en *y* devant une voyelle prononcée.

§ 88.

Boire.

Prés. de l'ind.:	je bois, tu bois, il boit, n. buvons, v. buvez, ils boivent,
Imparf. de l'ind.:	je buvais, tu buvais, il buvait, n. buvions, v. buviez, ils buvaient.
Passé déf.:	je bus, tu bus, il but, n. bûmes, v. bûtes, ils burent.
Fut.:	je boirai, tu boiras, il boira, nous boirons, v. boirez, ils boiront.
Passé indéf.:	j'ai bu, etc.
Plus-que-parf. de l'ind.:	j'avais bu, etc.
Passé ant.:	j'eus bu, etc.
Fut. ant.:	j'aurai bu, etc.
Cond. prés.:	je boirais, tu boirais, il boirait, n. boirions, v. boiriez, ils boiraient.
Cond. passé:	j'aurais bu, etc.
Prés. du subj.:	que je boive, que tu boives, qu'il boive, que n. buvions, que v. buviez, qu'ils boivent.
Imparf. du subj.:	que je busse, que tu busses, qu'il bût, que n. bussions, que v. bussiez, qu'ils bussent.
Passé du subj.:	que j'aie bu, etc.
Plus-que-parf. du subj.:	que j'eusse bu, etc.
Impérat.:	bois, buvons, buvez.
Inf. prés.:	boire.
Inf. passé:	avoir bu.
Part. prés.:	buvant.
Part. passé:	bu (fém. bue).

Remarque. Boire dérive du latin bibere.

§ 89.

Plaire, taire.

Prés. de l'ind.:	je plais, tu plais, il plaît, n. plaisons, vous plaisez, ils plaisent.
Imparf. de l'ind.:	je plaisais, tu plaisais, il plaisait, n. plaisons, v. plaisiez, ils plaisaient.
Passé déf.:	je plus, tu plus, il plut, n. plûmes, v. plûtes, ils plurent.

Fut.:	je plairai, tu plairas, il plaira, n. plairons, v. plairez, ils plairont.
Passé indéf.:	j'ai plu, etc.
Plus-que-parf. de l'ind.:	j'avais plu, etc.
Passé ant.:	j'eus plu, etc.
Fut. ant.:	j'aurai plu, etc.
Cond. prés.:	je plairais, tu plairais, il plairait, n. plairions, v. plairiez, ils plairaient.
Cond. passé:	j'aurais plu, etc.
Prés. du subj.:	que je plaise, que tu plaises, qu'il plaise, que nous plaisions, que v. plaisiez, qu'ils plaisent.
Imparf. du subj.:	que je pusse, que tu pussés, qu'il plût, que nous plussions, que v. plussiez, qu'ils plussent.
Passé du subj.:	que j'aie plu, etc.
Plus-que-parf. du subj.:	que j'eusse plu, etc.
Impérat.:	plais, plaisons, plaisez.
Inf. prés.:	plaire.
Inf. passé:	avoir plu.
Part. prés.:	plaisant.
Part. passé:	plu (invariable).

Remarque. Comme *plaire* se conjuguent: *taire* (verbe actif: taire la vérité, resnico zamolčati) et *se taire* (verbe pronominal: tais-toi, taisez-vous!), avec la différence que *taire* ne prend pas l'accent circonflexe à la 3^e personne du singulier du présent de l'indicatif (il tait, il se tait) et qu'il a un participe passé féminin (tue, elle s'est tue). — *Plaire* et *taire* dérivent des verbes latins *placere* et *tacere*.

§ 90.

Traire, braire.

Prés. de l'ind.:	je trais, tu trais, il traite, n. trayons, vous trayez, ils traient.
Imparf. de l'ind.:	je trayais, tu trayais, il trayait, n. trayions, v. trayiez, ils trayaient.
Passé déf.:	—
Fut.:	je trairai, tu trairas, il traira, n. trairons, v. trairez, ils trairont.
Passé indéf.:	j'ai trait, etc.

Plus-que-parf. de l'ind.:	j'avais trait, etc.
Passé ant.:	j'eus trait, etc.
Fut. ant.:	j'aurai trait, etc.
Cond. prés.:	je trairais, tu trairais, il trairait, n. trairions, v. trairiez, ils trairaient.
Cond. passé:	j'aurais trait, etc.
Prés. du subj.:	que je traie, que tu traies, qu'il traie, que n. trayons, que v. trayiez, qu'ils traient.
Imparf. du subj.:	—
Passé du subj.:	que j'aie trait, etc.
Plus-que-parf. du subj.:	que j'eusse trait, etc.
Impérat.:	trais, trayons, trayez.
Inf. prés.:	traire.
Inf. passé:	avoir trait.
Part. prés.:	trayant.
Part. passé:	trait.

Braire est encore bien plus défectif que *traire*. Il ne s'emploie guère qu'à l'infinitif présent et aux 3^{es} personnes suivantes: il brait, ils braient; il braira, ils brairont; il brairait, ils brairaient.

§ 91.

Coudre.

Prés. de l'ind.:	je couds, tu couds, il coud, nous cousons, v. cousez, ils cousent.
Imparf. de l'ind.:	je cousais, tu cousais, il cousait, c. cousions, v. cousiez, ils cousaient.
Passé déf.:	je cousis, tu cousis, il cousit, n. cousîmes, v. cousîtes, ils cousirent.
Fut.:	je coudrai, tu coudras, il coudra, n. coudrons, v. coudrez, ils coudront.
Passé indéf.:	j'ai cousu, etc.
Plus-que-parf. de l'ind.:	j'avais cousu, etc.
Passé ant.:	j'eus cousu, etc.
Fut. ant.:	j'aurai cousu, etc.
Cond. prés.:	je coudrais, tu coudrais, il coudrait, n. coudrions, v. coudriez, ils coudraient.
Cond. passé:	j'aurais cousu, etc.
Prés. du subj.:	que je couse, que tu couses, qu'il couse, que nous cousions, que v. cousiez, qu'ils cousent.

Imparf. du subj.:	que je cousisse, que tu cousisses, qu'il cousît, que nous cousissions, que v. cousissiez, qu'ils cousissent.
Passé du subj.:	que j'aie cousu, etc.
Plus-que-parf. du subj.:	que j'eusse cousu, etc.
Impérat.:	couds, cousons, cousez.
Inf. prés.:	coudre.
Inf. passé:	avoir cousu.
Part. prés.:	cousant.
Part. passé:	cousu.

§ 92.

Résoudre, absoudre, dissoudre.

Prés. de l'ind.:	je résous, tu résous, il résout, n. résolvons, v. résolvez, ils résolvent.
Imparf. de l'ind.:	je résolvais, tu résolvais, il résolvait, nous résolvions, v. résolviez, ils résolvaient.
Passé déf.:	je résolu, tu résolu, il résolut, n. résolûmes, v. résolûtes, ils résolurent.
Futur:	je résoudrai, tu résoudras, il résoudra, nous résoudrons, vous résoudrez, ils résoudront.
Passé indéf.:	j'ai résolu, etc.
Plus-que-parf. de l'ind.:	j'avais résolu, etc.
Passé ant.:	j'eus résolu, etc.
Fut. ant.:	j'aurai résolu, etc.
Cond. prés.:	je résoudrais, tu résoudrais, il résoudrait, n. résoudrions, v. résoudriez, ils résoudraient.
Cond. passé:	j'aurais résolu, etc.
Prés. du subj.:	que je résolve, que tu résolves, qu'il résolve, que n. résolvions, que v. résolviez, qu'ils résolvent.
Imparf. du subj.:	que je résolusse, que tu résolusses, qu'il résolût, que n. résolussions, que v. résolussiez, qu'ils résolussent.
Passé du subj.:	que j'aie résolu, etc.
Plus-que-parf. du subj.:	que j'eusse résolu, etc.
Impérat.:	résous, résolvons, résolvez.
Inf. prés.:	résoudre.

Inf. passé :	avoir résolu.
Part. prés. :	résolvant.
Part. passé :	résolu (résolue).

Remarque. En parlant d'une résolution chimique, on emploie au participe passé la forme *résous* (sans féminin). — *Absoudre* et *dissoudre* n'ont pas de passé défini et font au participe passé *absous*, *dissous* (*fém.* *absoute*, *dissoute*); sans cela, il se conjuguait comme *résoudre*.

§ 93.

Moudre.

Prés. de l'ind. :	je mouds, tu mouds, il moud, n. moulons, v. moulez, ils moulent.
Imparf. de l'ind. :	je moulais, tu moulais, il moulait, n. moulions, v. mouliez, ils moulaient.
Passé déf. :	je moulus, tu moulus, il moulut, n. moulûmes, v. moulûtes, ils moulurent.
Fut. :	je moudrai, tu moudras, il moudra, nous moudrons, v. moudrez, ils moudront.
Passé indéf. :	j'ai moulu, etc.
Plus-que-parf. de l'ind. :	j'avais moulu, etc.
Passé ant. :	j'eus moulu, etc.
Fut. ant. :	j'aurai moulu, etc.
Cond. prés. :	je moudrais, tu moudrais, il moudrait, nous moudrions, v. moudriez, ils moudraient.
Cond. passé :	j'aurais moulu, etc.
Prés. du subj. :	que je moule, que tu moules, qu'il moule, que nous moulions, que v. mouliez, qu'ils moulent.
Imparf. du subj. :	que je moulusse, que tu moulusses, qu'il moulût, que nous moulussions, que vous moulussiez, qu'ils moulussent.
Passé du subj. :	que j'aie moulu, etc.
Plus-que-parf. du subj. :	que j'eusse moulu, etc.
Impérat. :	mouds, moulons, moulez.
Inf. prés. :	moudre.
Inf. passé :	avoir moulu.
Part. prés. :	moulant.
Part. passé :	moulu.

§ 94.

Craindre, peindre, joindre.

Prés. de l'ind.:	je crains, tu crains, il craint, n. craignons, v. craignez, ils craignent.
Imparf. de l'ind.:	je craignais, tu craignais, il craignait, nous craignions, v. craigniez, ils craignaient.
Passé déf.:	je craignis, tu craignis, ils craignit, nous craignîmes, v. craignîtes, ils craignirent.
Fut.:	je craindrai, tu craindras, il craindra, nous craindrons, v. craindrez, ils craindront.
Passé indéf.:	j'ai craint, etc.
Plus-que-parf. de l'ind.:	j'avais craint, etc.
Passé ant.:	j'eus craint, etc.
Fut. ant.:	j'aurai craint, etc.
Cond. prés.:	je craindrais, tu craindrais, il craindrait, n. craindrions, v. craindriez, ils craindraient.
Cond. passé:	j'aurais craint, etc.
Prés. du subj.:	que je craigne, que tu craignes, qu'il craigne, que n. craignons, que v. craighiez, qu'ils craignent.
Imparf. du subj.:	que je craignisse, que tu craignisses, qu'il craignît, que nous craignissions, que vous craignissiez, qu'ils craignissent.
Passé du subj.:	que j'aie craint, etc.
Plus-que-parf. du subj.:	que j'eusse craint, etc.
Impérat.:	crains, craignons, craignez.
Inf. prés.:	craindre.
Inf. passé:	avoir craint.
Part. prés.:	craignant.
Part. passé:	craint.

Remarque. Comme *craindre* se conjuguent: contraindre, plaindre; comme *peindre*: ceindre, étreindre, feindre, freindre, teindre; comme *joindre*: oindre, poindre, etc.; tous ces verbes ont deux radicaux: un plus court (craïn, peïn, join) devant les terminaisons commençant par une consonne, et un plus long (craign, peign, joign) devant celles commençant par une voyelle. A l'infinitif présent et aux formes qui en dérivent (futur, conditionnel), un *d* est intercalé entre l'*n* du radical et l'*r* suivant.

§ 95.

Conclure.

Prés. de l'ind.:	je conclus, tu conclus, il conclut, n. concluons, v. concluez, ils concluent.
Imparf. de l'ind.:	je concluais, tu concluais, il concluait, nous concluions, v. concluiez, ils concluaient.
Passé déf.	je conclus, tu conclus, il conclut, n. conclûmes, c. conclûtes, ils conclurent.
Fut.:	je conclurai, tu concluras, il conclura, nous conclurons, v. conclurez, ils concluront.
Passé indéf.:	j'ai conclu, etc.
Plus-que-parf. de l'ind.:	j'avais conclu, etc.
Passé ant.:	j'eus conclu etc.
Fut. ant.:	j'aurai conclu, etc.
Cond. prés.:	je conclurais, tu conclurais, il conclurait, n. conclurions, v. concluriez, ils concluraient.
Cond. passé:	j'aurais conclu, etc.
Prés. du subj.:	que je conclue, que tu conclues, qu'il conclue, que n. concluions, que v. concluiez, qu'ils concluent.
Imparf. du subj.:	que je conclusse, que tu conclusses, qu'il conclût, que n. conclussions, que v. conclussiez, qu'ils conclussent.
Passé du subj.:	que j'aie conclu, etc.
Plus-que-parf. du subj.:	que j'eusse conclu, etc.
Impérat.:	conclus, concluons, concluez.
Inf. prés.:	conclure.
Inf. passé:	avoir conclu.
Part. prés.:	concluant.
Part. passé:	conclu (conclue).

§ 96.

Clore, éclore (défectifs).

Prés. de l'ind.:	je clos, tu clos, il clôt, sans pluriel.
Fut.:	je clorai, tu cloras, il clora, nous clorons, v. clorez, ils cloront.
Passé indéf.:	j'ai clos, etc.

Plus-que-parf. de l'ind.:	j'avais clos, etc.
Passé ant.:	j'eus clos, etc.
Fut. ant.:	j'aurai clos, etc.
Cond. prés.:	je clorais, tu clorais, il clorait, n. clorioñs, v. cloriez, ils cloraient.
Cond. passé:	j'aurais clos, etc.
Prés. du subj.:	que je close, que tu closes, qu'il close, que n. closions, que v. closiez, qu'ils closent.
Passé du subj.:	que j'aie clos, etc.
Plus-que-parf. du subj.:	que j'eusse clos, etc.
Impérat.:	clos!
Inf. prés.:	clore.
Inf. passé:	avoir clos.
Part. passé:	clos, close.

Remarque. On dit: Clore (fermer) les yeux (dormir, mourir). — Clore un compte (le terminer). — Clore un marché (le contracter définitivement). — Une fenêtre clôt (ferme) mal. — *Éclore* prend toujours l'auxiliaire *être* et ne s'emploie qu'aux 3^{es} personnes. On dit: Les poussins éclosent (ou sont éclos). — Le jour éclôt. — Un projet éclôt.

§ 97.

Adverbe.

L'adverbe est un mot invariable qui sert à modifier:

1° un verbe (de là, le mot *adverbe*): il parle *bien*, il parlera *ici*, il parlera *demain*;

2° un adjectif ou un participe: *très* bon, *assez* grand, *trop* petit, *bien* élevé, *peu* connu;

3° un substantif: la maison *là-bas*, le livre *ici*;

4° un autre adverbe; *très* bien, *bien* vite, *trop* souvent.

Les adverbes sont partagés en différents groupes, p. ex.:

I. *Adverbes de temps*: alors, après, aujourd'hui, auparavant, autrefois, bientôt, d'abord, déjà, demain, enfin, ensuite, hier, jadis, jamais, maintenant, naguère, puis, quelquefois, souvent, tantôt, tard, tôt, toujours, etc.

II. *Adverbes de lieu*: ailleurs, alentours, ci, ci-après, ci-devant, dedans, dehors, dessous, dessus, en, ici, là, là-bas, là-haut, loin, où, partout, près, voici, voilà, y, etc.

III. *Adverbes de quantité*: assez, beaucoup, bien, davantage, encore, guère, moins, peu, plus, que, si, tant, trop. Les adverbes

de quantité exigent, pour la plupart, la préposition *de* (sans article) : assez d'argent, beaucoup d'élèves, davantage de papier, guère de vêtements, moins de dépenses, peu d'attention, plus de valeur, que de monde, tant de malades, trop de fautes ; mais : bien *du* courage, encore *de* l'encre, *si* pauvre.

IV. *Adverbes d'affirmation* : assurément, bien, bon, certainement, certes, oui (après une question négative : si), volontiers, etc.

V. *Adverbes de négation* : aucunement, ne, non, nullement, etc.

VI. *Adverbes de manière* : ainsi, assez, beaucoup, bien (lat. *bene*), comme (lat. *quomodo*), comment, fort, mal (lat. : *male*), peu, presque, trop, vite, victorieusement, vigoureusement, etc.

Remarque. Certains adverbes comme : assez, beaucoup, bien, peu, trop, etc., peuvent être considérés tantôt comme adverbes de quantité, tantôt comme adverbes de manière, selon qu'ils répondent à la question *combien* ? ou à la question *comment* ? Exemples : Bien des soldats ont donné leur vie pour la patrie. (*Bien* répond ici à la question *combien* ? — donc, il doit être considéré comme adverbe de quantité.) — Ils ont bien servi leur patrie. (*Bien* répond ici à la question *comment* ? — donc, il doit être considéré comme adverbe de manière.) *Bien* doit même être considéré comme adverbe d'affirmation, quand il remplace *oui*, p. ex. : Voulez-vous que je revienne demain ? — Bien, revenez.

Formation des adverbes de manière. On peut former des adverbes de manière en ajoutant la syllabe *ment* à la forme féminine de certains adjectifs : autrement, entièrement, seulement, soigneusement, victorieusement, etc. La syllabe *ment* dérive du latin *mente*, qui est l'ablatif du substantif féminin *mens*. Ainsi *autrement* dérive du latin *altera mente*, ce qui signifie *dans un autre esprit, dans un autre sens*.

Exceptions à la règle générale :

1° Les adjectifs se terminant au masculin par une voyelle prononcée prennent la syllabe *ment* à leur forme masculine : aisément, hardiment, joliment, poliment, vraiment, etc.

2° Les adjectifs en *ant* et *ent* forment leurs adverbes en *amment* et *emment* : bruyamment, constamment, élégamment, indépendamment ; ardemment, excellemment, évidemment, prudemment ; mais : lentement, présentement.

3° Certains adjectifs prennent un accent aigu sur l'*e* muet de l'adjectif féminin : aveuglément, commodément, communément,

conformément, confusément, énormément, profondément. — *Impuni* fait *impunément*, *gentil* fait *gentiment*.

4° Certains adjectifs peuvent être employés comme adverbes : aller *vite*, coûter *cher*, chanter *faux*, chanter *juste*, marcher *droit*, parler *bas*, parler *haut*, parler *français*, payer *cher*, payer *bon marché*, sentir *bon*, sentir *meilleur*, sentir *mauvais*, trouver *bon*, trouver *mauvais*, voir *clair*.

VII. On appelle *locutions adverbiales* les adverbes qui sont composés de plusieurs mots, comme : à jeun, à la hâte, à propos, à tort, à tort et à travers, de nouveau, de préférence, en vain, nulle part, par hasard, peu à peu, peut-être, point du tout, sans cesse, sans doute, tout à fait, tout de suite, tout à coup, etc.

Degrés de signification dans les adverbes. On forme le comparatif des adverbes comme celui des adjectifs, en mettant *plus* (*moins*) devant le positif : longtemps, plus (moins) longtemps ; poliment, plus (moins) poliment ; souvent, plus (moins) souvent ; tard, plus (moins) tard ; tôt, plus (moins) tôt. — Pour former le superlatif des adverbes, on met, comme dans les adjectifs, l'article défini devant le comparatif.

Positif.	Comparatif.	Superlatif.
longtemps	plus longtemps	le plus longtemps
poliment	plus poliment	le plus poliment
souvent	plus souvent	le plus souvent
tard	plus tard	le plus tard
tôt	plus tôt	le plus tôt.

Il y a des adverbes qui forment leurs degrés de signification d'une façon irrégulière :

Positif.	Comparatif.	Superlatif.
bien (lat. <i>bene</i>)	mieux (lat. <i>melius</i>)	le mieux
mal (lat. <i>male</i>)	pis (lat. <i>peius</i>)	le pis
beaucoup	plus (lat. <i>plus</i>)	le plus
peu (lat. <i>paucum</i>)	moins (lat. <i>minus</i>)	le moins.

Place de l'adverbe dans la phrase. L'adverbe qui modifie un adjectif (participe) ou un autre adverbe, précède ceux-ci : La mer est très grande. — Ce morceau de musique est bien difficile à exécuter. — Ce médecin est assez connu. — Je le connais très bien. — L'adverbe qui modifie un substantif ou un verbe, les suit ; dans les formes composées du verbe, l'adverbe suit ordinairement l'auxiliaire : A qui appartient la maison là-bas ?

— Aimez bien vos parents. — Songez sérieusement à votre avenir. — Je désire que mes cendres reposent sur les bords de la Seine, au milieu de ce peuple français que j'ai tant aimé. — Mais: Je me suis couché de bonne heure et je me suis levé tôt.

Remarque. *Très* ne peut modifier que les adjectifs (participes) ou les adverbes: très grand, très appliqué, très connu; très bien, très difficilement. Pour modifier le verbe, il faut employer *beaucoup* à la place de *très*: La mère aime beaucoup son enfant.

§ 98.

Prépositions.

La préposition est un mot invariable qui unit deux mots et marque le rapport qui existe entre eux. Il peut y avoir un très grand nombre de rapports entre deux mots. Prenons, par exemple, les noms *coq* et *maison*: Le coq peut être *dans* la maison, *devant* la maison, *derrière* la maison, *sur* la maison, *à côté de* la maison, *près de* la maison, *loin de* la maison, *hors de* la maison, etc.

On distingue deux catégories de prépositions:

1° les *prépositions simples*, comme: à, après, avant, avec, chez, contre, dans, de, depuis, derrière, dès, devant, en, entre, envers, hors, malgré, outre, par, parmi, pendant, pour, près, sans, selon, sous, sur, vers, etc.

2° les *prépositions composées*, appelées aussi *locutions prépositives*: à cause de, à côté de, à l'égard de, à l'exception de, à force de, à propos de, à travers, au dedans de, au delà de, au-devant de, au dehors de, au-dessus de, au-dessous de, autour de, avant de, en deçà de, en dépit de, en faveur de, hors de, jusqu'à, loin de, par delà, par-dessus, près de, quant à, vis-à-vis de, etc.

En français, les prépositions, surtout *à*, *de* et *en* doivent être répétées, même quand elles unissent plusieurs mots différents à un même mot: L'élève apprend à lire, à écrire et à calculer. — La Révolution française a établi les principes de liberté, d'égalité et de fraternité. — Les richesses de la Russie consistent en blé, en métaux, en bois et en bétail. — La répétition est de rigueur pour toutes les prépositions, quand il existe un contraste entre deux objets: Les Romains ont été victorieux sur terre et sur mer.

§ 99.

Conjonctions.

La conjonction est un mot invariable qui sert à unir deux mots ou deux parties d'une phrase: Le gouvernement de la France comprend le pouvoir législatif, exercé par la Chambre des députés *et* le Sénat, *et* le pouvoir exécutif, administratif *et* judiciaire, personnifié dans le Président de la République.

Il y a deux espèces de conjonctions:

1° les *conjonctions de coordination*, comme: car, donc, et, mais, ni, or, ou; elles servent à lier des mots entre eux ou des propositions indépendantes entre elles; *et* peut être remplacé par *ainsi que*: La guerre a ses faveurs ainsi que ses disgrâces;

2° les *conjonctions de subordination*, comme: afin que, après que, aussi, aussitôt que, avant que, bien que, comme, de peur que, de sorte que, dès que, lorsque, parce que, par conséquent, pendant que, puisque, quand, que, quoique, si, tandis que; elles servent à lier une proposition subordonnée à la principale: L'hirondelle part aussitôt que le froid arrive. — Pendant que les Gaulois se combattaient entre eux, César fit de leur pays une colonie romaine.

Remarque. Aussi, au début de la phrase, signifie *par conséquent* et exige l'inversion: Les Gaulois vivaient dans la discorde; aussi ont-ils succombé aux armes romaines.

Les conjonctions suivantes exigent le subjonctif: afin que, à moins que, avant que, bien que, de façon que, de manière que, de peur que, de sorte que, en attendant que, en cas que, encore que, jusqu'à ce que, loin que, pour peu que, pourvu que, que... ne, quel... que, quelque... que, qui... que, quoique, quoi que, sans que, supposé que: Tes père et mère honoreras, afin que tu vives longuement.

§ 100.

Interjections.

L'interjection est un mot invariable qui sert à exprimer d'une façon subite les différents sentiments, comme: la joie, la douleur, la colère, la crainte, la surprise, l'admiration, l'aversion, etc. Les interjections les plus usitées sont: Ah! Aïe! Bah!

Bravo! Chut (la consonne finale prononcée)! Crac! Eh! Eh bien! Euh! Fi! Fi donc! Ha!* Hé! Hélas (la consonne finale prononcée)! Hein! Ho! Holà! O! Oh! Ouais! Ouf! Parbleu! Pouf! Pst! Sapristi!

Il y a quelques formes des mots variables qui sont employées comme locutions interjectives, p. ex.: Allons! Bon! Ciel! Courage! Dame! Diable! Diantre! Dieu! Gare! Halte! Malheur! Miséricorde! Peste! Quoi! Silence! Tiens! Voyons! Mon Dieu! Au secours! Au voleur! C'en est fait!

Errata.

- Page 4, ligne 38, au lieu de del' inscription, lire: de l'inscription.
- 6, — 11, au lieu de prononcenz-vous, lire: prononcez-vous.
 - 7, — 17, au lieu de motrant, lire: montrant.
 - 7, — 20, au lieu de moi-même, lire: moi-même.
 - 7, — 26, au lieu de energie, lire: énergie.
 - 8, — 26, au lieu de morale au, lire: morale; au.
 - 10, — 16, au lieu de quelle personnes, lire: quelles personnes.
 - 11, — 13, au lieu de quoique un, lire: quoiqu'un.
 - 14, — 38, au lieu de Tartarni, lire: Tartarin.
 - 15, — 22, au lieu de différence, lire: différence.
 - 18, — 26, au lieu de el, lire: et.
 - 21, — 29, au lieu de coopération, lire: coopération.
 - 21, — 31, au lieu de subjonctif, lire: subjonctifs.
 - 21, — 32, au lieu de subjonctifs, lire: subjonctif.
 - 22, — 3, au lieu de ambitieux désireux, lire: ambitieux, désireux.
 - 22, — 7, au lieu de enflammable, lire: inflammable.
 - 23, — 29, au lieu de ro-yaume, lire: roy-aume.
 - 24, — 18, au lieu de fleuve qui est, lire: fleuve qui soit.
 - 26, — 29, au lieu de it portait, lire: il portait.
 - 28, — 7, au lieu de couleur, lire: couleur.
 - 29, — 11, au lieu de ait été, lire: ait été.
 - 29, — 20, au lieu de perlait, lire: parlait.
 - 29, — 33, au lieu de était pour, lire: était, pour.
 - 29, — 35, au lieu de le subjonctif mais, lire: le subjonctif, mais.
 - 31, — 21, au lieu de insupportuble, lire: insupportable.
 - 31, — 27, au lieu de était, lire: était.
 - 32, — 9, au lieu de adjectifs, lire: adjectif.
 - 33, — 19, au lieu de vouz, lire: vous.
 - 34, — 29, au lieu de êtes, lire: êtes.
 - 35, — 6, au lieu de vouz, lire: vous.
 - 35, — 37, au lieu de rési-stance, lire: résis-tance.
 - 36, — 30, au lieu de a Thonon, lire: à Thonon.
 - 36, — 31 et 38, au lieu de après, lire: après.
 - 37, — 19, au lieu de grand'mere, lire: grand'mère.
 - 38, — 22, au lieu de siècle, lire: siècle.
 - 38, — 25, au lieu de Epitaphe, lire: Épitaphe.
 - 38, — 29, au lieu de quatrième, lire: quatrième.
 - 39, — 6, au lieu de feliciter, lire: féliciter.
 - 39, — 11, au lieu de interierur, lire: intérieur.

Page	39,	ligne	24,	au lieu de plusieurs, lire: plusieurs.
—	40,	—	14,	au lieu de epitaphe, lire: épitaphe.
—	40,	—	23,	au lieu de différentes, lire: différentes.
—	41,	—	9,	au lieu de consone, lire: consonne.
—	41,	—	29, 32, 33,	au lieu de vouz, lire: vous.
—	42,	—	1, 2,	au lieu de vouz, lire vous.
—	42,	—	8,	au lieu de puisque il, lire: puisqu'il.
—	42,	—	9,	au lieu de a vous, lire: à vous.
—	42,	—	32,	au lieu de (fem.), lire: (fém.).
—	43,	—	13,	au lieu de ile, lire: île.
—	43,	—	16,	au lieu de appartient-lle, lire: appartient-elle.
—	44,	—	32,	au lieu de tout la monde n'est pais, lire: tout le monde n'est pas.
—	46,	—	37,	au lieu de de noms, lire: des noms.
—	48,	—	30,	au lieu de la verbe, lire: le verbe.
—	50,	—	7,	au lieu de vouz, lire: vous.
—	54,	—	32,	au lieu de 1 ^r conj., lire: 1 ^{re} conj.
—	60,	—	23,	au lieu de aas, lire: pas.
—	73,	—	33,	au lieu de négation, interrogation négative, lire: négation, interrogation, interrogation négative.
—	86,	—	12,	au lieu de repiécages, lire: rapiécages.
—	93,	—	14,	au lieu de derière, lire: derrière.
—	94,	—	7,	au lieu de poète, lire: poète.
—	108,	—	15,	au lieu de guillements, lire: guillemets.
—	135,	—	1,	au lieu de quana, lire: quand.
—	138,	—	33,	au lieu de par e sujet, lire: par le sujet.
—	139,	—	4,	au lieu de losque, lire: lorsque.
—	140,	—	29 et 30,	au lieu de ajoutée, lire: ajoutée au radical.
—	142,	—	2,	au lieu de même, lire: mêmes.
—	163,	—	30,	au lieu de 'ind.:, lire: l'ind.:
—	167,	—	36,	au lieu de accquerrais, lire: aequerrais.
—	176,	—	31,	au lieu de vallussiez, lire: valussiez.
—	178,	—	11,	au lieu de n. vissiez, lire: v. vissiez.
—	184,	—	30,	au lieu de qu'il eussent, lire: qu'ils eussent.
—	206,	—	8,	au lieu de c. conclûtes, lire: v. conclûtes,

Table des matières.

I. Textes.

	Page
Première Leçon: Préface d'un livre. (Le Sage: Histoire de Gil Blas de Santillane.)	1
Deuxième Leçon: Faiblesses humaines. (Montesquieu: Lettres persanes.)	7
Troisième Leçon: Tartarin de Tarascon part pour la chasse au lion. (Alphonse Daudet: Tartarin de Tarascon.)	10
Quatrième Leçon: Tristesses et joies des animaux. (Jules Michelet: L'oiseau.)	16
Cinquième Leçon: Paris, la capitale de la France. (Théophile Gauthier: Tableaux de siège.)	20
Sixième Leçon: Un portrait de Napoléon Bonaparte par Madame de Rémusat. (Madame de Rémusat: Mémoires.)	26
Septième Leçon: L'amour de la patrie. (Gambetta: Discours.)	33
Huitième Leçon: Une curieuse épitaphe. (Montesquieu: Lettres persanes.)	38
Neuvième Leçon: Ordre du jour de Bonaparte. (Napoléon Bonaparte.)	41
Dixième Leçon: Vrai humanité. (E. Bersot: Conseils d'enseignement.)	44
Onzième Leçon: Jésus et les convives. (Évangile selon Saint Luc.)	49
Douzième Leçon: Le voyage. (Florian: Fables.)	54
Treizième Leçon: Les trois chats. (Paul Arène: Contes choisis.)	58
Quatorzième Leçon: Dans le Sahara. (Guy de Maupassant: Au soleil.)	64
Quinzième Leçon: Le mot. (Victor Hugo.)	70
Seizième Leçon: La gloire guerrière. (La Bruyère: Les Caractères.)	75
Dix-septième Leçon: Un évangile. (François Coppée.)	80
Dix-huitième Leçon: Vieille barque, vieux batelier. (Pierre Loti: Le Châteaudeau de la Belle au bois dormant.)	86
Le long du quai. (Sully-Prudhomme.)	87
Dix-neuvième Leçon: Les souvenirs. (Henry Bataille.)	92
Vingtième Leçon: L'avare volé. (Molière: L'avare.)	96

II. Grammaire.

§ 1: Notions préliminaires	101
§ 2: Voyelles et consonnes	101
§ 3: Syllabes	104

	Page
§ 4: Signes orthographiques	105
§ 5: Signes de ponctuation	107
§ 6: Parties du discours	108
§ 7: Nom ou substantif	109
§ 8: Genre du substantif	110
§ 9: Nombre du substantif	111
§ 10: De la déclinaison des noms	113
§ 11: Article	114
§ 12: Adjectif	117
§ 13: Adjectif qualificatif	117
§ 14: Adjectifs possessifs	120
§ 15: Adjectif démonstratif	121
§ 16: Adjectifs numéraux	121
§ 17: Adjectifs indéfinis	124
§ 18: Pronom	124
§ 19: Pronoms personnels	125
§ 20: Pronoms possessifs	128
§ 21: Pronoms démonstratifs	129
§ 22: Pronoms relatifs et interrogatifs	129
§ 23: Pronoms indéfinis	130
§ 24: Verbe	131
§ 25: Personnes	133
§ 26: Nombres	133
§ 27: Temps	134
§ 28: Modes	135
§ 29: Voix	138
§ 30: Groupes des verbes	139
§ 31: Affirmation, négation, interrogation, interrogation négative	142
§ 32: Avoir	143
§ 33: Être	145
§ 34: Première conjugaison: verbes en <i>er</i> . Aimer	147
§ 35: Aller	149
§ 36: S'en aller	151
§ 37: Verbes en <i>cer</i>	152
§ 38: Verbes en <i>ger</i>	153
§ 39: Verbes qui ont un <i>e</i> muet à l'avant-dernière syllabe	154
§ 40: Verbes en <i>eler</i> et en <i>eter</i> qui redoublent leur <i>l</i> ou leur <i>t</i> du radical	155
§ 41: Verbes qui ont un <i>é</i> à l'avant-dernière syllabe	157
§ 42: Verbes en <i>yer</i>	158
§ 43: Deuxième conjugaison: verbes en <i>ir</i> . Finir	159
§ 44: Dormir, mentir, partir, sentir, servir, sortir, se repentir et leurs composés	161
§ 45: Ouvrir, couvrir, offrir, souffrir et leurs composés	162
§ 46: Cueillir, assaillir, tressaillir	163
§ 47: Tenir et venir	164
§ 48: Courir	165
§ 49: Mourir	166

§ 50: Vêtir	166
§ 51: Acquérir, conquérir	167
§ 52: Fuir	168
§ 53: Bouillir	169
§ 54: Faillir	170
§ 55: Gésir	171
§ 56: Ouïr	171
§ 57: Troisième conjugaison: verbes en <i>oir</i> . Recevoir	171
§ 58: Devoir	173
§ 59: Pouvoir	174
§ 60: Vouloir	175
§ 61: Valoir	176
§ 62: Savoir	177
§ 63: Voir et ses composés	177
§ 64: Seoir et s'asseoir	178
§ 65: Falloir	179
§ 66: Pleuvoir	180
§ 67: Mouvoir	180
§ 68: Choir, échoir, déchoir	181
§ 69: Quatrième conjugaison: verbes en <i>re</i> . Rompre	183
§ 70: A. Verbes qui se conjuguent comme <i>rompre</i> . B. <i>Battre</i> et ses composés	185
§ 71: Vaincre	185
§ 72: Prendre	186
§ 73: Mettre	187
§ 74: Connaître, paraître	188
§ 75: Naître	189
§ 76: Paître (verbe défectif)	189
§ 77: Écrire	190
§ 78: Dire	191
§ 79: Lire	192
§ 80: Conduire, construire, détruire, cuire; luire, nuire	193
§ 81: Confire, suffire	194
§ 82: Faire	195
§ 83: Suivre	195
§ 84: Vivre	196
§ 85: Rire	197
§ 86: Croître	198
§ 87: Croire	199
§ 88: Boire	200
§ 89: Plaire, taire	200
§ 90: Traire, braire	201
§ 91: Coudre	202
§ 92: Résoudre, absoudre, dissoudre	203
§ 93: Moudre	204
§ 94: Craindre, peindre, joindre	205
§ 95: Conclure	206

	Page
§ 96: Clore, éclore (défectifs)	206
§ 97: Adverbe	207
§ 98: Prépositions	210
§ 99: Conjonctions	211
§ 100: Interjections	211
Errata	213
Table des matières.	215

IZLOČENO

